Avec ce numéro, supplément « Initiatives »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14257 – 5 F — MERCREDI 28 NOVEMBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Hollywood fer de lance japonais

Le bastion du « rêve américain » passe peu à peu sous contrôle de capitaux étrangers. Des six « majors » qui ont fait la gloire internationale de Hollywood, seules Paramount, Disney et Warner sont encore aux mains d'intérêts américains. L'homme d'affaires italien Giancarlo Parretti a réussi son opération sur la Metro Goldwyn Mayer. L'Australien Rupert Murdoch a emporté la Twentieth Century Fox. Enfin, après les rachats de MCA par Matsushita, de CBS disques et de Columbia par Sony, les industriels japonais dominent désormais près de 30 % du marché américain du cinéma et occupent une position confortable sur celui du disque.

Face à ce bouleversement spectaculaire, l'Amérique paraît divisée. Certains commentateurs redoutent la disparition progressive du patrimoine culturel national. Pour d'autres, l'internationalisation du capital de Hollywood marque seulement la victoire mondiale du « show business » américain : incapables de copier les recettes qui ont fait le succès de l'audiovisuel californien, les investisseurs étrangers se seraient résignés à investir directement dans les « usines à rêves » en se gardant d'en modifier les produits.

La réalité est sans doute plus complexe tant sont différentes les motivations. M. Murdoch travaille, à l'évidence, pour le renouveau de Hollywood et de la télévision américaine. M. Parretti, en revanche, est un financier beaucoup trop imprévisible pour que l'on puisse garantir à long terme sa présence dans l'industrie de la communication. Sony et Matsushita, enfin, n'ont fait leurs emplettes outre-Atlantique que pour assurer leur suprématie sur l'électronique grand public mondiale.

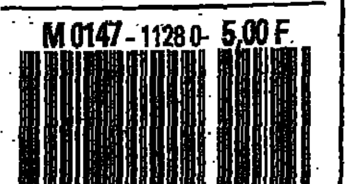
C'est cette dernière stratégie qui représente le plus grand danger pour les industriels de la communication américains et européens. Le Japon s'apprête à livrer la bataille de la télévision à haute définition, un marché mondial évalué à 10 milliards de dollars en l'an 2000. Sony et Matsushita ont compris que la technologie japonaise pour l'électronique du futur s'imposerait grâce au magnétoscope et au vidéodisque. Mais ils savent aussi que disques et cassettes ne se vendront que grâce aux programmes américains.

En achetant les « majors » de Hollywood, les industriels japonais mettent la main sur les catalogues de films et de télévision. Ils installent aussi au cœur des studios, au contact immédiat des techniciens et des créateurs, leurs nouveaux équipements de tournage, espérant imposer « de facto » une norme sur laquelle les Etats-Unis ne doivent officiellement se prononcer qu'en 1993.

Face à cette nouvelle alliance entre les géants de l'électronique et les empires de l'image, que pèseront les efforts de Thomson, Philips, Bosch ou des derniers industriels américains pour rester dans la compétition ?

Lire page 25 - section C
les articles d'ANDRÉ DESSOT de MICHEL COLONNA D'ISTRIA et de SERGE MARTI

M 0147 - 1128 0 - 5,00 F



Avant le vote du Conseil de sécurité

Sévère mise en demeure de M. Gorbatchev à l'Irak

Alors que le Conseil de sécurité de l'ONU s'apprête à autoriser l'emploi de « tous les moyens nécessaires » contre l'Irak si celui-ci n'a pas appliqué d'ici au 15 janvier ses précédentes résolutions, M. Gorbatchev a durci le ton à l'égard de Bagdad. Il a invité fermement M. Tarek Aziz, qu'il a reçu lundi 26 novembre, à « éviter le pire ». Le ministre saoudien des affaires étrangères devait succéder mardi à Moscou à son homologue irakien. On annonce d'autre part à Washington le rappel de dix mille réservistes de l'armée de terre.

« Le temps presse... »

Avant même de recevoir M. Tarek Aziz, M. Gorbatchev avait déjà donné le ton au Soviet suprême, devant lequel il venait de présenter un rapport sur le sommet paneuropéen de Paris. Interrogé par des députés à propos de la crise du Golfe, son ton s'était brusquement élevé, et il avait même frappé son pupitre à plusieurs reprises. *« Nous venons seulement de sortir de la guerre froide. (...) Nous devons montrer à tous que nous sommes solidaires pour chercher à résoudre les conflits. Nous ne donnerons aucun prétexte à Saddam Hussein pour qu'il puisse réussir à nous désunir »*, avait-il dit, avant d'annoncer qu'il fallait *« revenir à la situation du 1er août »* [avant l'invasion du Koweït par l'Irak] et qu'une nouvelle réunion du Conseil de sécurité était *« indispensable en ce moment critique »*.

Mais l'algarade devait être beaucoup plus sévère en présence du ministre irakien, que le président soviétique avait déjà reçu en septembre et qui était revenu à Moscou, a-t-on précisé, *« à la demande de l'URSS »*.

MICHEL TATU

Lire la suite page 5
ainsi que l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR et le texte du projet américain de résolution.

A quelques jours des élections panallemandes

Première grève massive dans l'ancienne RDA

A quelques jours des élections panallemandes au Bundestag, dimanche 2 décembre, plus de 250 000 employés des chemins de fer ont déclenché lundi, pour une durée illimitée, la première grève massive dans l'ancienne RDA. Ils réclament notamment des salaires correspondant à 60 % des rémunérations de leurs collègues de la Bundesbahn. A Berlin, l'issue du scrutin est particulièrement indécise. Le duel entre sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates est arbitré par les alternatifs, les communistes rénovés et l'extrême droite.

La bataille de Berlin

BERLIN

de notre correspondant

Elu en mai dernier à la tête d'une grande coalition, le maire social-démocrate de Berlin-Est, M. Tino Schwierina, disposait jusqu'à la fin de l'année de son propre budget. Dans les faits, l'administration de l'ensemble de la ville était depuis lors largement passée sous la responsabilité du Sénat de Berlin-Ouest et de son bourgmestre, M. Walter Momper, lui aussi social-démocrate. La chute du mur puis l'union monétaire avaient très vite obligé les édiles des deux parties de la ville à travailler la main dans la main. Dès le départ, l'hiver dernier, il avait fallu prévoir la réouverture des points de passage, le raccordement des réseaux d'autobus, de métro. Depuis la réunification, le 3 octobre dernier, les deux administrations, la police et la justice, ne font plus officiellement qu'une. Les planificateurs se sont mis au travail ces derniers mois sans attendre pour préparer l'avenir. Les problèmes du Grand Berlin sont colossaux. Les deux parties de la ville se sont développées au cours des dernières décennies en se tournant le dos.

HENRI DE BRESSON

Lire la suite page 2

M. Tyminski ou les mystères du « gringo » polonais

Eliminé au premier tour de l'élection présidentielle, le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a présenté sa démission, lundi 26 novembre. Plusieurs personnalités qui avaient fait campagne pour le chef du gouvernement, dont M. Adam Michnik, directeur de *Gazeta*, ont appelé à voter pour M. Lech Walesa au second tour de scrutin, dimanche 9 décembre. Le phénomène Tyminski, du nom de l'homme d'affaires « apolitique » arrivé en seconde position avec plus de 23 % des voix, suscite de nombreuses interrogations : celui que les Péruviens ont baptisé *« el Gringo »* n'est en effet guère connu dans la diaspora polonaise. Au Canada, M. « Stan » Tyminski, qui se vante d'avoir fait une carrière fulgurante dans les affaires, reste également une énigme.

Lire page 2
les articles de nos correspondantes à Lima et à Montréal NICOLE BONNET et MARTINE JACOT ainsi que le reportage de notre envoyée spéciale à Varsovie SYLVIE KAUFFMANN

ET LÀ, QU'EST-CE QUE VOUS LISEZ ?

POGNON !

PLANTU

Les affaires du football

Alors que les Girondins de Bordeaux échappent *in extremis* au dépôt de bilan, grâce à l'arrivée d'un repreneur, le lunetier Alain Afflelou, le président de la Ligue nationale, M. Jean Sadoul, propose un plan d'assainissement limitant le nombre de joueurs professionnels par club et leurs salaires.

Lire page 10 – section B
les articles de PHILIPPE BROUSSARD et de GINETTE DE MATHA

Des communistes sans amarres

Les contestataires du Rhône, sans illusion sur l'avenir de leur parti se préparent à le quitter

LYON

de notre bureau régional

Il leur a fallu sérieusement cogiter pour trouver le nom de leur association. Déjà, il y a quelques mois, quand ils avaient diffusé leur pétition réclamant *« l'engagement par le PCF d'un débat profond, contradictoire, sans cloisonnement et sans exclure personne »*, ces communistes lyonnais s'étaient contentés, pour intituler leur démarche, du cachet de la poste : l'Appel du 2 mai.

Plus de deux cents signataires avaient accusé réception. Une quarantaine d'entre eux ont finalement rejoint l'association avec le plaisir de *« retrouver une nouvelle solidarité »*, mais ils n'ont toujours pas trouvé de label particulier. Alors, ils s'en sont tenus au bon vieux calendrier en optant pour l'Association du 4 octobre, date de leur première réunion constitutive, dans une salle de Villeurbanne.

Ce que ces communistes *contestataires considèrent* comme une richesse – regrouper des militants venus de courants aussi différents que les « reconstructeurs », les « rénovateurs » et autres « refondateurs » – peut toutefois devenir un handicap quand on veut une appellation respectant les uns et les autres. Tous aspirent tellement à prendre à contre-pied ce qu'ils vivent, ou ont vécu, au sein du PCF qu'ils multiplient les précautions, pour ne pas s'enfermer dans une nouvelle chapelle.

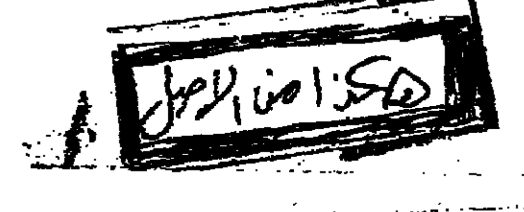
Il n'empêche que les objectifs de l'Association du 4 octobre, *« se fixant pour but de contribuer à réfléchir aux conditions d'une transformation révolutionnaire de la société »*, puisent dans la phraséologie marxiste. C'est une partie de leur héritage, de leur histoire personnelle et collective, vingt ou trente ans de militantisme, qui ne se balaie pas en quelques mois, fussent-ils de dissidence ouverte.

Ces hommes-là ne sont pas tombés de la dernière pluie politique, ils ont même traversé de furieuses averses. Ils sont de la génération des années 60, celle de la guerre d'Algérie, où Pierre Grannec, cinquante-sept ans, a été amputé d'une jambe. Avec Jacques Commaret, tout juste cinquantenaire, il anime l'association.

BRUNO CAUSSÉ

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



ÉTRANGER

POLOGNE : la préparation du second tour de l'élection présidentielle

L'entourage de M. Mazowiecki appelle à voter pour M. Walesa

Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a présenté, lundi soir 26 novembre, sa démission après sa défaite au premier tour de l'élection présidentielle. Selon les résultats définitifs, il a obtenu 18,08 % des voix, contre 39,96 % à M. Lech Walesa et 23,10 % à M. Stanislaw Tyminski. Plusieurs personnalités proches de M. Mazowiecki, dont M. Adam Michnik, ont appelé à voter pour M. Walesa au second tour, le 9 décembre.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Le seul endroit où l'on avait le sourire, lundi 26 novembre à Varsovie, était une grande pièce située au rez-de-chaussée du Palais de la culture, prise d'assaut, dès le matin, par des équipes de la télévision du monde entier : la permanence électorale de M. Stanislaw Tyminski, le candidat surprise qui venait de battre, au premier tour de l'élection présidentielle, le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki, et qui affrontera M. Lech Walesa au second tour.

Convaincu d'avoir été brimé par les médias depuis son entrée dans la course, M. Tyminski, très calme, a eu l'air de considérer cette brusque affluence comme un juste retour des choses et, après une brève conférence de presse improvisée, décida d'appliquer à la meute un traitement impitoyable : premier arrivé, premier servi, le tout sous l'œil très vigilant de gorilles loués à une « agence de détectives » privée, dont l'allure de quelques-uns n'était pas sans rappeler d'autres « détectives » moins privés qui, sous l'ancien régime, savaient aussi garder l'œil sur les journalistes. Certains firent ainsi antichambre pendant cinq heures pour recueillir quelques phrases de M. Tyminski ou le filmer avec son épouse péruvienne, Mme Graciela Perez Velasco Tyminska.

Cent têtes nucléaires

Lorsque Stan Tyminski sort pour « *se laver les mains* » au bout du couloir, il est escorté par trois gardes du corps (avec talkies-walkies), mais échange très gentiment quelques mots avec un ou deux électeurs. Ceux-ci font aussi antichambre depuis le matin pour le voir, lui parler ou demander son livre, *Chiens sacrés*, sa profession de foi, que personne n'a vraiment lu, mais où il propose, notamment, une dotation de cent têtes nucléaires de 1 kilotonne chacune pour défendre la Pologne. Il y a là des gens aux vêtements usés, quelques vieillards, des petits artisans avec attachés-cases, deux jeunes étudiants qui expliquent qu'ils ont voté Tyminski « *parce qu'il critique le pouvoir en place, auquel ça fait du bien* », mais « *qui aiment beaucoup M. Walesa aussi* », et un professeur d'université venu jeter un coup d'œil par curiosité ; lui a voté Mazowiecki mais « *observe depuis quelque temps le phénomène Tyminski avec une admiration inquiète, car, à travers MM. Walesa et Tyminski* », il voit « *resurgir les mentalités de la Pologne de l'entre-deux-guerres* ».

Petit, vêtu d'un costume sombre dont le pantalon, trop court, découvre des chaussures fatiguées, Stan Tyminski n'est pas, à proprement parler, l'incarnation du « rêve américain », ou alors, c'est le « Dallas du pauvre ». Son programme politique ? Il n'en a pas, dit-il ; il n'avait pas non plus songé à créer un parti politique, mais maintenant il va le faire – chaque chose en son temps. La priorité, c'était de gagner le premier tour ; à ce propos, M. Tyminski est « *un peu déçu* » par les résultats qu'il espérait meilleurs dans les grandes villes, mais il est sûr de gagner au second tour. Il a, dit-il encore, un programme économique « *dont le but est de permettre aux Polonais de gagner de l'argent* », mais il n'en dira pas plus pour l'instant.

Alliance pour la démocratie

Pour les autres candidats, le réveil a été difficile. Après avoir refusé de se montrer depuis l'annonce des résultats, M. Lech Walesa, qui dispose quand même d'une confortable avance de 16 % sur M. Tyminski, a fini par s'expliquer lundi matin, devant la presse à Gdansk. « *Je n'avais pas pris au sérieux Stanislaw Tyminski* », a-t-il reconnu, tout en affirmant qu'il avait « *prévu l'émergence* » de son électorat, « *cette troisième force capable de nous balayer* » et contre laquelle il assure avoir mis en garde les partisans de M. Mazowiecki, il y a six mois. M. Walesa, que la perspective d'un débat télévisé avec cet adversaire atypique n'allèche vraisemblablement pas, lui a demandé « *de se comporter sérieusement désormais* », avant d'ajouter : « *S'il est aussi riche qu'il le dit, il n'a qu'à offrir 10 milliards de dollars à la Pologne pour qu'elle éponge sa dette.* »

De leur côté, les partisans de M. Mazowiecki ont décidé, comme l'avait annoncé leur candidat dès les premiers résultats, de transformer les comités électoraux et toute la structure qui a mené sa campagne en un mouvement politique, l'Alliance pour la démocratie, sous la bannière duquel ils participeront aux élections législatives, prévues pour le printemps prochain. Reprenant comme base le programme de M. Mazowiecki, ce mouvement se préparera de nouveau à affronter électoralement les partisans de M. Walesa, perpétuant ainsi la division de Solidarité. Dans un communiqué diffusé à la télévision, l'état-major électoral de M. Mazowiecki a attribué sa défaite à la « *guerre au sommet* » lancée il y a six mois par M. Walesa au sein de Solidarité, ainsi qu'aux promesses électorales faites par ce dernier, et a demandé aux électeurs de « *ne pas permettre la victoire de M. Tyminski* » au second tour. Cela revient à appeler à voter pour Lech Walesa. M. Andrzej Stelmachowski, le président du Sénat, intellectuel catholique proche de M. Mazowiecki, a été beaucoup plus clair dans une intervention télévisée : « *Au premier tour, j'ai soutenu Mazowiecki et son équipe mais au second je suis pour Solidarité*, a-t-il déclaré. *Lech Walesa est le seul homme à soutenir.* »

A son tour, M. Adam Michnik, le directeur de *Gazeta Wyborcza*, qui a mené une virulente campagne contre M. Walesa, a reconnu que celui-ci était désormais « *le seul candidat* ». « *La victoire de Lech Walesa constituera un grand risque pour la Pologne*, écrit M. Michnik, *mais celle de Stanislaw Tyminski apporterait la certitude absolue de la profonde dégradation de notre pays.* » Celui qui fut longtemps l'un des théoriciens de Solidarité estime que, dimanche « *ce n'est pas seulement Tadeusz Mazowiecki qui a perdu, mais aussi un certain programme de réforme et de création d'un Etat démocratique* ». « *Il faut sauver ce qui peut encore être sauvé* » et « *parler le langage de la responsabilité de l'Etat* », conclut-il.

Une période d'incertitude

La défaite de M. Mazowiecki et le score de M. Tyminski ont également fait prendre conscience à l'ensemble de la classe politique de la difficulté de faire accepter à la population le programme draconien de transition économique du ministre des finances, M. Leszek Balcerowicz. Déjà avant le premier tour, tout en déclarant que M. Walesa souhaiterait maintenir M. Balcerowicz aux commandes de l'économie s'il gagnait, les conseillers du président de Solidarité soulignaient qu'il fallait apporter certaines corrections à son plan, notamment pour en atténuer les conséquences sociales et les aspects monétaristes. Dans le camp de M. Mazowiecki, on n'excluait toujours pas lundi l'hypothèse d'un premier ministre issu de ses rangs dans un futur gouvernement nommé par M. Walesa, et le nom du professeur Geremek continue de circuler. Mais le choc des résultats de dimanche a ouvert une période de grande incertitude en Pologne.

SYLVIE KAUFFMANN

M. « Stan » Tyminski : les secrets du « Fujimori polonais »

LIMA et MONTRÉAL

de nos correspondantes

Torse nu, deux boas sur les épaules, « Stan », un jeune, jovial et bedonnant « gringo », pose sur fond de forêt vierge amazonienne. La photo trône dans le bar « *café express* » d'Iquitos, la capitale de la région nord orientale du Pérou. Stan, connu aussi comme « el Gringo », a acheté ce modeste établissement pour 11 000 dollars, il y a quatre ans, pour que le tenancier, Pedro Reategui, n'en soit pas expulsé. Aujourd'hui, comme ses nombreux amis d'Iquitos, ce dernier ne tarit pas d'éloges sur Stanislas Tyminski, un « *pionnier* », un « *bûcheur* », un « *philanthrope* »...

Il faut reconnaître qu'en près de dix ans de présence dans cette capitale tropicale, « el Gringo », avant de devenir le candidat-mystère aux élections polonaises, a fait parler de lui, principalement dans le domaine des communications et des finances. Il a installé le premier système de télévision par câble du Pérou ; mais aussi le premier téléphone cellulaire en utilisant l'énergie solaire, et fondé une entreprise de transport de pétrole pour mieux desservir les régions éloignées.

Au Pérou, où il est arrivé « *sur un coup de cœur* » en 1980 après y avoir passé des vacances, Stanislaw Tyminski, divorcé de sa première épouse – une Finlandaise rencontrée en Suède – s'est remarié avec une jeune femme de la région, Myrna Graciela Perez Velazco, une spécialiste de la médecine naturiste, avec laquelle il a eu trois enfants. De par son mariage, il a donc acquis la nationalité péruvienne.

Depuis deux ans, il s'est fixé à Toronto, au Canada, n'effectuant plus que de brefs séjours tous les trois ou six mois en Amazonie. D'après son entourage local, il était las des lenteurs bureaucratiques locales. Son dernier passage, en avril, a coïncidé avec le premier tour de scrutin péruvien. Juan Kengerski, un pilier de la communauté polonaise à Lima, se rappelle l'avoir rencontré alors dans la capitale. « *Il m'a dit en plaisantant : cinquante signatures pour le candidat Stan contre un exemplaire de mon futur bouquin* », se rappelle Kengerski, qui ajoute : « *C'est un homme très cordial, très vif. Un type bien* »... Célèbre à Iquitos, Tyminski est pourtant moins connu dans la capitale et carrément ignoré dans les milieux de l'ambassade de Pologne ; le consul en poste depuis plusieurs années ne se souvient pas de l'avoir jamais vu dans ses bureaux.

Zones obscures

Stanislaw Tyminski a peut-être fait fortune au Canada, entre deux séjours à l'étranger, comme le veut sa légende toute fraîche, mais les Canadiens, y compris ceux d'origine polonaise, l'ignoraient totalement. « *C'est parce qu'il déteste faire étalage de sa richesse* », nous a expliqué M. Frank Ollie, son partenaire canadien au sein de la société Transduction de Mississauga, en banlieue de Toronto. Fondée en 1974 par Tyminski, cette entreprise spécialisée dans la mise au point de systèmes informatiques pour le secteur industriel paraît bien modeste, avec ses quinze salariés et son chiffre d'affaires annuel « *variant entre 21 et 42 millions de francs* », selon M. Ollie. « *Mais*, ajoute-t-il du même souffle, *une partie seulement des profits réalisés l'an passé peuvent permettre à Stan de financer sa campagne électorale en Pologne.* » Et quand bien même cela ne suffirait pas, « *il a en banque un ou deux millions de dollars* », assure M. Ollie. Inutile de se poser trop de questions : « *Stan* » est un homme « *simple, énergique, inventif, visionnaire en affaires et agréable à vivre, quoiqu'il fume comme un pompier* », selon son partenaire. L'importante communauté polonaise de Toronto ne le connaissait ni d'Eve ni d'Adam avant qu'il brigue la présidence de la Pologne. Il ne fréquentait aucun de ses cercles. Boudés, ils lui ont rendu la politesse au premier tour, en ne lui accordant que 600 voix, contre 3 000 à M. Mazowiecki et 2 700 à M. Walesa.

Les Polonais du Canada sont un petit peu mieux renseignés depuis quelques jours par la presse torontoise et connaissent tout ou presque – car les zones obscures sont nombreuses – de l'arrivée au Canada, à vingt et un ans, de l'émigré de la banlieue de Varsovie venu étudier l'informatique ou de ses mystérieux penchants pour des « *transformations spirituelles* » passant par la télépathie. Ils ont également appris qu'il possédait une maison de deux étages dans un quartier modeste de Toronto, où une dame de confiance espagnole garde ses trois plus jeunes enfants. Ils ont découvert également qu'il aimait jouer au « gentleman-farmer » dans sa ferme ontarienne, où les fraises de quelques champs sont offerts à moindre coût l'été, à condition qu'on vienne les cueillir soi-même.

Ses voisins, qui trouvent la famille Tyminski « *bien gentille et sans histoire* », ne le croyaient pas engagé politiquement, jusqu'à ce qu'il affiche sur sa pelouse, à l'occasion des élections provinciales de septembre dernier, une pancarte du très marginal Libertarian Party. M. Tyminski est membre, depuis à peine un an, de cette formation militant en faveur d'un libéralisme économique radical.

NICOLE BONNET et MARTINE JACOT

Le PS dénonce les « relents d'antisémitisme » dans la campagne électorale

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, s'est inquiété, lundi 25 novembre, lors de son point de presse hebdomadaire, des « *relents d'antisémitisme* » qui sont apparus lors de la campagne de l'élection présidentielle en Pologne. Il a déploré les « *débordements de langage, parfois inquiétants, constatés dans les propos de M. Tyminski et, parfois, de M. Walesa* », estimant notamment que, « *comme l'a montré l'affaire du carmel d'Auschwitz, les Polonais n'ont pas réglé définitivement ce passé antisémite* ». Pour M. Queyranne, « *M. Mazowiecki, homme honnête et compétent, a payé le prix d'une gestion gouvernementale conduite avec beaucoup de responsabilité* » et il « *restera le symbole du premier gouvernement libre de l'Europe de l'Est* ». M. Henri Emmanuelli, député (PS) des Landes, avait dénoncé, le 23 novembre, les propos tenus deux jours auparavant, à Zamosc, par M. Walesa, qui, selon *Libération* du 23 novembre, avait déclaré : « *J'entends, à presque toutes les messes, parler du peuple israélien élu et d'Israël. Personnellement, je respecte le choix de mon Dieu, mais – et, là, il y a un petit « mais » – dans ce peuple, il y a des politiciens et de simples gens, très différents, comme dans tous les peuples, mais, avec ces politiciens, nous ne sommes pas d'accord. (...) En Pologne, nous avons des griefs (...) contre les politiciens de ce peuple. Cela n'a rien à voir avec l'antisémitisme.* » M. Emmanuelli a stigmatisé ces propos « *ouvertement antisémites (...), signes tangibles d'une idéologie raciste* », et il a ajouté : « *Quant à l'Eglise catholique, apostolique et romaine, il serait temps (...) qu'elle fasse connaître sans tarder et de manière explicite son point de vue sur les propos tenus par M. Walesa.* »

ALLEMAGNE : le scrutin du 2 décembre

La bataille de Berlin

Suite de la première page

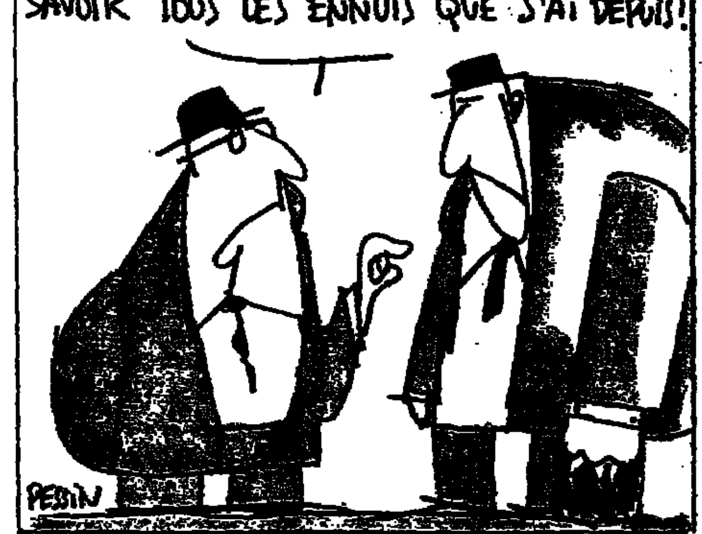
A force de volontarisme et de subventions, Berlin-Ouest était devenu un îlot d'opulence artificielle vivant sur son aura de ville résistante. Les événements ont brusquement tout remis en cause. Berlin-Ouest s'est retrouvé envahi de milliers de Berlinois de l'Est venus acheter, commercer, ou tout simplement chercher du travail pour profiter des salaires, trois plus élevés à l'Ouest qu'à l'Est.

Capitale « officielle » seulement

Les infrastructures ne sont plus adaptées. L'augmentation du trafic automobile à l'Ouest provoque des embouteillages monstres. Le manque de logements, chronique déjà dans les deux parties de la ville, devient un véritable casse-tête et provoque une flambée des prix à l'Ouest. A l'Est, la fermeture des administrations, celle de nombreuses entreprises non rentables, promet pour l'année prochaine une hausse vertigineuse du chômage, que le bourgmestre, M. Momper, chiffre à un demi-million pour une cité de 3,5 millions d'habitants. L'insécurité, qui n'avait jamais été un problème, se développe.

Les dirigeants berlinois avaient espéré que leur ville, redevenue la capitale, bénéficierait de ce fait d'une priorité pour son développement. Ils ont dû déchanter. Bien qu'officiellement capitale, Berlin ne devrait pas abriter de sitôt les sièges du gouvernement, du Parlement, des principales institutions. Le débat doit être tranché par le futur Bundestag, élu le 2 décembre. Mais le coût du déménagement paraît à beaucoup exorbitant dans les circonstances actuelles.

Le chancelier Kohl venu vendredi 23 novembre soutenir ses troupes à Berlin s'est bien gardé de faire la moindre promesse sur l'aide que pourrait fournir le gouvernement fédéral. Les chrétiens-démocrates sont conduits à la bataille par l'ancien bourgmestre, M. Eberhard Diepgen, battu lors des dernières élections à Berlin-Ouest par une coalition



entre les sociaux-démocrates et la Liste alternative (aile berlinoise des Verts ouest-allemands). La chute de M. Diepgen était due en partie aux problèmes de logement et d'immigration qui avaient suscité une montée des Républicains (extrême droite).

La réunification de Berlin brouille cette fois les cartes politiques. A l'Est les élections de mai dernier avaient été remportées de justesse par le Parti social-démocrate devant le Parti du socialisme démocratique (PDS, ex-communiste) de l'avocat Gregor Gysi. Le PDS, bien implanté dans les milieux de l'administration, des académies, des universités, devrait pouvoir cette fois encore garder une forte position dans la partie est de la ville et dépasser pour l'ensemble de Berlin la barre des 5 %.

A deux semaines de l'élection, les alternatifs ont dû quitter la coalition en raison de la décision des responsables sociaux-démocrates du Sénat d'envoyer les forces de l'ordre mettre fin à l'occupation de plusieurs immeubles à l'est de Berlin. L'opération avait conduit à de véritables batailles rangées deux nuits de suite entre la police et les squatters dont la plupart venaient de l'ouest de la ville. Cette démonstration de force est venue à point nommé pour répliquer aux attaques de la CDU, qui accuse dans sa campagne le Sénat de laxisme dans la gestion des problèmes du Grand Berlin.

Arbitrée à droite par les républicains, au centre par les libéraux, à gauche par les alternatifs et les communistes réformateurs, l'issue de la lutte entre les deux grands partis s'annonce jusqu'au dernier moment indécise. Aucun des deux n'a fermé la porte à l'idée d'une grande coalition pour tenter de travailler en commun si aucune majorité ne se dégage pour résoudre les problèmes de la ville.

HENRI DE BRESSON

Les cheminots ont déclenché la première grève massive dans l'ex-RDA

Le trafic ferroviaire était totalement paralysé, lundi 26 novembre, en Allemagne orientale par le plus important mouvement de grève qu'ait connu l'ancienne RDA depuis l'effondrement du pouvoir communiste.

L'arrêt de travail, d'une durée illimitée, a été décidé dimanche par 97 % des quelque deux cent soixante mille employés de la Reichsbahn. Le président de cette société publique, M. Hans Klemm, était à Bonn, lundi, au ministère fédéral des transports, pour discuter des salaires des cheminots est-allemands, principale revendication des grévistes. Seuls les trains de banlieue et les réseaux urbains fonctionnaient lundi à Berlin. Des bus assuraient des liaisons entre la capitale et des villes de l'Ouest. Les cheminots réclament dans un premier temps des salaires équivalant à 50 % ou 60 % de ceux de leurs homologues de la Bundesbahn. Ils veulent également obtenir des garanties concernant soixante-huit mille emplois menacés dans les secteurs qui ne sont pas directement liés à l'exploitation du réseau.

Cette grève provoque de sérieuses perturbations dans les chemins de fer tchécoslovaques. Plusieurs trains internationaux en provenance de Bulgarie, de Roumanie et de Hongrie sont bloqués en gare de Decin (Bohême du Nord) à la frontière avec l'Allemagne. – (*AFP.*)

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : l'élection à la tête du Parti conservateur

Un troisième tour n'est pas exclu

Les 372 *députés conservateurs* devaient voter de nouveau, mardi 27 novembre en fin d'après-midi, dans la salle n° 12 des *Communes, afin de désigner* leur leader, donc le nouveau premier ministre. Mais un troisième tour n'est pas exclu. Aucun des trois *candidats, MM. Michael* Heseltine, Douglas Hurd et John Major, ne semblait avoir recueilli suffisamment de promesses *fermes pour obtenir dès mardi* soir une majorité simple de 187 voix. S'il a lieu, le troisième tour, jeudi 29 novembre, se *déroulera selon un système de* vote préférentiel. Les électeurs devront indiquer leur premier et leur second choix. Le dernier *arrivé sera éliminé et les* seconds choix exprimés sur les bulletins de vote en sa faveur seront répartis entre les deux *premiers*.

LONDRES

de notre correspondant

Tout en faisant ses bagages, Mme Thatcher est intervenue dans la compétition. Elle a téléphoné à une douzaine de députés afin de leur demander de voter pour M. John Major. Le chancelier de l'Echiquier est, selon elle, le mieux à même de préserver l'héritage. Elle n'est pas allée jusqu'à rendre public son choix, mais sans doute est-ce pour des raisons tactiques. Cette démarche n'aurait pas forcément aidé l'intéressé.

Les dernières heures de cette très courte campagne ont permis d'accuser un peu les différences entre les trois candidats, qui ont maintenu, jusqu'au bout, la courtoisie de rigueur entre tories. M. Heseltine fait, plus que jamais, figure d'homme du changement, susceptible de marquer plus que les autres la rupture avec le thatchérisme. M. Hurd a accentué son côté «social», en se prononçant pour une amélioration qualitative de la santé et de l'éducation. M. Major est le plus mystérieux des trois. Il est soutenu par la droite nationaliste et anti-européenne du parti, mais il trompe peut-être son monde. Il y a une contradiction dans ce personnage entre son abord lisse et gris, et les convictions tranchées, populistes et «anti-establishment», qu'on lui prête.

«La vie commence à soixante-cinq ans..»

Nul ne sait très bien, en réalité, ce que pense M. Major, tant il a vécu à l'ombre de Mme Thatcher. Il n'a que quarante-sept ans, ce qui explique aussi le choix de la «Dame de fer». Celle-ci avait affirmé ces dernières années qu'elle souhaitait une *«relève des générations»*. Les cérémonies des adieux ont montré que Mme Thatcher, passé le moment d'émotion de sa démisssion, lorsqu'elle avait pleuré devant ses ministres, a retrouvé son aplomb. Elle a été acclamée lorsqu'elle a visité le siège du parti, à Smith Square, près de Westminster, et a aussi laissé entendre qu'elle continuerait à jouer un rôle. *«Je ne serai plus aux commandes, mais je ferai un très bon passager à l'arrière»*, a-t-elle dit. Et de lancer plus tard : *«La vie commence à soixante-cinq ans.»*

Son porte-parole, M. Bernard Ingham, a lui aussi fait ses adieux à la presse étrangère. Il a décidé de prendre sa retraite. M. Ingham, qui a été une figure essentielle, quoique discrète, de l'ère Thatcher, va écrire ses souvenirs et retournera de temps en temps dans son York- shire natal, *«où il y a plus de bons sens qu'ici»*. Telle était en effet une des clés du «règne» qui se termine. Mme Thatcher, comme son fidèle conseiller, était une «provinciale» montée à Londres et qui n'avait pas désarmé dans sa méfiance envers tous ces fonctionnaires et ces prétendus beaux esprits de la capitale.

DOMINIQUE DHOMBRES

ITALIE

Rome adhère au groupe de Schengen

L'Italie devait devenir, mardi 27 novembre à Paris, le sixième membre du groupe de Schengen, en paraphant l'accord qui lie la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA et qui prévoit la libre circulation des personnes sur leurs territoires. Signé en juin 1985, complété en juin dernier par une convention qui fixe les modalités pratiques de cette libre circulation, l'accord de Schengen devrait entrer en vigueur après ratification par les Parlements des pays signataires, *a priori* au cours de l'année 1992.

La cérémonie d'adhésion de l'Italie devait avoir lieu au cours d'une réunion ministérielle du groupe à Paris – la France en assure actuellement la présidence, – en présence d'observateurs espagnols. L'Espagne pourrait se joindre prochainement aux six pays fondateurs de la Communauté européenne en signant également cet accord.

YOUGOSLAVIE : malgré les concessions du Parlement serbe

L'opposition hésite à renoncer à ses consignes de boycottage des élections

BELGRADE

de notre correspondante

Le Parlement serbe est revenu lundi 26 novembre sur sa décision de vendredi dernier et a finalement voté à l'unanimité la révision de la loi électorale. L'opposition serbe obtient ainsi ce qu'elle revendiquait en vain depuis plusieurs mois.

Les représentants des partis d'opposition pourront désormais participer au dépouillement des bulletins et signer le procès-verbal. Cependant, le gouvernement serbe a fait savoir qu'il refuse de reporter les élections au 23 décembre. L'opposition serbe avait revendiqué ce report avec acharnement afin de prolonger la campagne électorale, qui n'aura duré qu'un mois et demi si les élections ont lieu comme prévu le 9 décembre. Le gouvernement s'est aussi opposé à l'organisation de «tables rondes» *réunissant l'opposition et le parti* au pouvoir. Les dix délégués du Parlement qui présentaient ces revendications ont de plus soulevé le problème de *«l'objectivité des médias serbes»* et ont demandé la démission de leurs dirigeants, *«qui en pleine campagne électorale mentent, désinforment, font pression sur l'opinion publique et noircissent sans cesse l'opposition»*.

Réunion à huis clos

Cependant, cette question a été reportée à la prochaine session du Parlement, début décembre. *«C'est le couteau sur la gorge que les autorités serbes ont fini par céder»*, disait-on lundi soir à Belgrade. En effet, la consigne de boycottage des élections annoncée, vendredi 23 novembre, par treize formations d'opposition était dimanche *soir, suivie par trente-sept partis* (la Serbie compte une cinquantaine de partis légalisés).

Lundi soir, l'opposition se réunissait à huit clos pour décider si elle renonçait au boycottage. Plusieurs questions sont malgré tout restées en suspens. En particulier le nombre exact d'électeurs en Serbie, qui, à en croire le président de la commission électorale de la République, diminue de jour en jour et révèle un écart de cinq cent mille *électeurs par rapport aux premiers* chiffres publiés.

FLORENCE HARTMANN

□ *BULGARIE* : succès mitigé de la grève générale. – Le syndicat indépendant Podkrepa, organisateur de la grève, a déclaré que la totalité de ses cinq cent mille membres avaient cessé le travail ou participé, lundi 26 novembre, à des manifestations symboliques de protestation. Le leader de Podkrepa, M. Konstantin Trenchev, a affirmé devant cinquante mille sympathisants à Sofia que cette grève se poursuivrait *«jusqu'à la victoire»*. Mais la fédération syndicale officielle de Bulgarie a fait savoir qu'elle ne s'associait pas au mouvement. Elle fera toutefois circuler une pétition réclamant la démission du gouvernement de M. Andreï Loukanov. Dans le nord-est du pays les ouvriers ont seulement participé à des arrêts de travail symboliques pour ne pas attiser les tensions entre les communautés bulgare et turque. – *(Reuter.)*

ASIE

SRI-LANKA

Les rebelles tamouls se sont emparés d'un camp militaire

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Les rebelles tamouls du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul) se sont emparés d'un *important camp militaire dans le* nord du Sri-Lanka, à l'issue de très violents combats. Selon les estimations publiées, mardi 27 novembre, par la presse indienne, qui fait état de sources militaires à Colombo, entre 100 et 300 soldats gouvernementaux ont été tués au cours de l'offensive, qui a débuté le 22 novembre et s'est étalée sur quarante-huit heures. Ce camp est situé à Mankulam, localité septentrionale sur la route qui relie la capitale srilankaise à la péninsule de Jaffna.

L'attaque, qui a également provoqué de lourdes pertes dans les rangs des militants séparatistes, aurait été menée par environ un millier de Tigres tamouls. La garnison, forte d'environ 500 soldats, a, semble-t-il, été prise par surprise et, malgré des bombardements aériens de toute la zone, a été rapidement submergée, plusieurs dizaines de soldats choisissant de fuir dans la jungle.

La prise de Mankulam constitue un revers significatif pour Colombo. L'armée ne contrôle désormais que quelques poches de territoire entre la ville de Vavuniya (qui marque le début de la province du Nord) et Jaffna, où sa présence est limitée à la base aérienne de Pallali.

Les affrontements entre militants tamouls et forces gouvernementales se poursuivent également sur la côte ouest et surtout sur la côte est, dans la région de Trincomalee, que fuient les musulmans, souvent victimes de la terreur organisée par les Tigres tamouls.

LAURENT ZECCHINI

URSS : évoquant les étals vides

M. Eltsine propose de cesser la confrontation avec M. Gorbatchev

M. Boris Eltsine s'est prononcé mardi 27 novembre pour la fin de la confrontation avec le président Gorbatchev, en déclarant que la première tâche des dirigeants était de *«nourrir la population»* et qu'on ne peut pas *«parler de démocratie tant que les étals sont vides»*. *«Nous n'avons plus de temps pour la lutte politique»*, a-t-il souligné, sous les applaudissements nourris du Congrès de la Fédération de Russie qui ouvrait sa seconde session.

Le président du Parlement russe avait renoncé au dernier moment à engager la bataille avec le Kremlin sur la future Constitution de la Fédération de Russie, en faisant retirer de l'ordre du jour l'examen de son projet. La raison officielle est qu'il faut donner à tous le temps de l'étudier. Mais l'opposition à ce projet des conservateurs et des minorités ethniques de la fédération de Russie a été déterminante, selon des députés. Ces minorités non russes – de même que les minorités russes des républiques périphériques – veulent sauver le traité de l'Union élaboré par M. Gorbatchev et ont alimenté l'opposition au projet de Constitution russe.

M. Eltsine va donc proposer aux députés de Russie d'examiner à sa place une variante russe pour un traité de l'Union, fondé sur des accords entre Républiques, sur le modèle de ceux qu'il a déjà signés notamment avec l'Ukraine . *C'est un début de compromis*, d'autant plus urgent que la «guerre économique» prime maintenant sur la «guerre des lois» : sept régions autour de Moscou ont cessé, à l'instigation probable des conservateurs, toute livraison de lait à la capitale *«progressiste»*, avait annoncé lundi l'adjoint au maire, M. Stankevitch.

S. SH.

Lire nos autres informations en page 25.

Philosophe et écrivain géorgien

Merab Mamardachvili est mort

Nous apprenons la mort, dimanche soir 25 novembre, de Merab Mamardachvili, philosophe et écrivain géorgien né en 1930, personnalité de premier plan de l'intelligentsia soviétique. Professeur de philosophie à l'université de Moscou, et membre du collège de rédaction à la revue Questions de philosophie, *Merab Mamardachvili avait été victime de* diverses mesures d'intimidation de la part des autorités soviétiques. Refusant de s'incliner devant les injonctions du pouvoir, il avait été interdit de voyage à l'extérieur de l'URSS et *avait dû renoncer à son enseignement à Moscou.*

Grâce à la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev – et à de bonnes relations avec le chef de la diplomatie soviétique, Edouard Chevardnadzé, lui-même géorgien –, il avait obtenu récemment l'autorisation de se rendre à nouveau à l'étranger. Son indépendance d'esprit lui avait valu l'hostilité non seulement des «conservateurs» du régime, mais également d'ultranationalistes géorgiens, dont il désapprouvait l'extrémisme.

Penser avec sa tête

Merab est mort. Nous le connaissions depuis si longtemps – plus d'un quart de siècle – que nous ne saurions dire exactement quand nous avons fait sa connaissance. C'était à Moscou, un soir, dans notre appartement de l'Arbat, à Sivtsev-Vrajek. Et l'amitié s'est nouée aussitôt avec ce gaillard à la carrure de lutteur, sobre de gestes, dont les prunelles s'entaillaient derrière des lunettes-hublot et qui, en tirant sur sa pipe, tenait des propos tout simples, dont la richesse de pensée n'apparaissait qu'à la réflexion.

Nous recevrons sa visite à peu près chaque semaine. Il venait seul d'abord, et nous l'accueillions seuls, pour ne pas le compromettre : c'était les mœurs du temps. Elles changèrent peu, mais l'accoutumance nous changea. D'un commun accord, nous l'avons présenté aux plus sûrs de nos amis : des journalistes, des diplomates, des Français, des Italiens, des Maghrébins. Il nous amena ses compatriotes : le cinéaste Iosseliani, l'orfèvre Goudji, Razo Gabriadze, Otar Tchiladze. Si la Géorgie nous est restée chère, il y a été pour une bonne part. Si son extraordinaire intelligence a fait de nos amis les siens, nous y avons été peut-être pour quelque chose.

Et que d'images de lui ne se sont pas ancrées dans nos mémoires? Merab consolant une victime de la politique littéraire brejnevienne d'une tape sur l'épaule, accompagnée d'un cordial : *«Tu verras pire, mon pauvre vieux!»* Merab préparant un succulent *satsivi* (du poulet aux noix), à l'occasion de son quarantième anniversaire. Merab à califourchon sur le correspondant de *France-Soir*, en train d'accrocher le lustre du salon. Merab à notre dernière soirée de Moscou, un Merab sinistre, disant : *«Tous les copains s'en vont!»* Le Merab épanoui de son premier retour à Paris, depuis les années staliniennes. Le Merab inquiet, cette année, pour le destin de sa Géorgie. *Un Merab que nous attendions* pour le mois prochain...

Chercheur de vérité

Il n'avait pas eu une carrière facile, ce Merab Mamardachvili, officiellement reconnu aujourd'hui comme un philosophe de premier plan. Oh ! il n'y avait pas de goulag, ni d'hôpital psychiatrique dans sa biographie. Il avait même travaillé à Prague, à la très bien-pensante revue *Problèmes de la paix et du socialisme*, organe du Kominternform. Et il n'avait rien du dissident. Son cas était pire : il pensait avec sa tête, sans souci des tabous, ni non plus de les dénoncer, assuré qu'on ne convainc pas les imbéciles, mais prenant pour objets de ses cours des maudits comme Kant ou Proust, des classiques comme Descartes, dont il démontrait que le *cogito* n'est pas inoffensif, des sujets à faire dresser les cheveux du plus affranchi des profs de philo, comme «De la nécessité de l'irrationnel dans l'expression».

Et avec ça marxiste sincère, parce qu'il avait dépoussiéré le marxisme des simplifications bolcheviques ou social-démocrates. Aussi, ne sachant que faire de cet innocent chercheur de vérité, l'avait-on privé longtemps du droit d'enseigner, punition terrible pour un penseur qui, comme Socrate, avait besoin de disciples et dont les hautes autorités estimaient que lui aussi corrompait la jeunesse puisque les amphithéâtres étaient combles quand il parlait.

Profondément géorgien, en même temps que parfaitement cosmopolite, au sens de l'Antiquité (*«Ma cité, c'est le monde»*) Merab, qui parlait à la perfection une demi-douzaine de langues, était tout particulièrement imprégné de notre culture. Proust lui avait révélé «l'acte de lecture». De Descartes (dont on espère que le grand livre qu'il lui avait consacré sera publié un jour), il avait tiré la leçon que *«celui qui s'occupe de philosophie est aussi un politique»*, mais qu'il doit prendre ses distances par rapport à la politique.

Merab fut et restera un philosophe au sens total du terme. *«La philosophie peut être aussi un métier*, écrivait-il dans son dernier livre *Comment je comprends la philosophie, mais il est beaucoup plus important que ce soit un morceau de la vie en tant que telle.»* Et encore : *«Etre philosophe est un destin.»*

Ce destin, il l'a assumé jusqu'au bout. Il n'aimait pas se plaindre et détestait qu'on le plaignît. Prenons exemple.

JEAN CATHALA

ASIE

SINGAPOUR : la relève politique

M. Lee Kuan Yew décide de prendre du champ

Après plus de trente ans aux commandes, M. Lee Kuan Yew a décidé, à l'âge de soixante-sept ans, de prendre du champ et de céder, mercredi 28 novembre, ses fonctions de premier ministre à son principal lieutenant, M. Goh Chok Tong. Mais celui qui a fait de Singapour le joyau aseptisé de l'Asie se réserve quelques dossiers et un droit de regard sur la gestion de la cité-Etat en conservant une place au sein du gouvernement, en tant que ministre d'Etat, et le secrétariat général du Parti d'action populaire (PAP), au pouvoir depuis 1959 et, dans les faits, pratiquement parti unique.

SINGAPOUR

de notre envoyé spécial

Le *pater familias* de Singapour peut-il prendre ne serait-ce qu'une semi-retraite ? La réponse n'est pas évidente quand on voit la santé que M. Lee Kuan Yew met au service de l'énergie implacable d'un grand bâtisseur. Qui aurait imaginé, en effet, il y a un quart de siècle encore, qu'il transformerait l'ancien port-entrepôt de la Couronne britannique en cette métropole à gratte-ciel, à pelouses impeccables, dotée d'un métro, d'un aéroport et d'un port parmi les plus efficaces de la planète ?

Le centre régional de services, la plaque tournante financière, le siège de quelque *six cents multinatio*nales, l'immense supermarché hors taxe qui attire *désormais* plus de cinq millions de visiteurs par an (soit le double de la population locale), les industries de haute technologie, *le tout* est l'œuvre de cet homme sévère, parfois sans pitié, élitiste, à l'humour très distillé, autocrate de tempérament et qui garde, sous ses cheveux blancs coupés court, une allure jeune, un jugement acéré sur l'air du temps, une connaissance précise des grands débats internationaux et, surtout, le sentiment que, tout acquis n'étant jamais définitif, on peut, on doit toujours mieux faire.

Singapour est à son image, nette, *sans bavure,* fonctionnelle, ultramoderne, sans humour et sans *romantisme. La vieille ville chinoise* a pratiquement disparu pour faire *place à des ensembles intégrés* de bureaux, de magasins et d'hôtels, le *tout haut de gamme et sur vingt* étages. Les gens sont pressés, genre cadre d'entreprise efficace. *Dans* cet Etat de plus en plus sinisé, l'Asie est passée au polissoir. *Les* fumeurs sont interdits de bâtiments publics et de restaurants. Les amendes pleuvent sur ceux qui jettent leur mégot sur la voie ou qui oublient de tirer la chasse d'eau dans les toilettes publiques. La police est d'une efficacité redoutable et le crime pratiquement absent : il n'a pas fallu plus de trois heures, *en pleine nuit,* pour retrouver les bijoux volés, *en novembre, dans sa chambre* d'hôtel, à un ministre français, en l'occurrence Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères.

Un regard confucéen

Ordre social, stabilité politique et régionale. Par tempérament et par calcul, sur ces plans-là, M. Lee Kuan Yew n'a pas fait de concessions, tout en manifestant deux obsessions : entretenir l'acquis, l'améliorer et innover. Il supporte mal la contradiction, conserve un regard confucéen sur la société et oppose aux libertés individuelles *« occidentales »* la solidarité et le bon fonctionnement orientaux du groupe. Chacun doit tenir *son rang, et* les opposants n'ont pas la part belle avec un *système qui se méfie,* en permanence, de la *« subversion »* et, *bien évidemment, de tout groupe de* pression.

Si la presse occidentale n'est pas bannie, ses critiques sont sanctionnées par de strictes limites à sa diffusion. Si le système parlementaire a été maintenu, on envisage de renforcer les pouvoirs d'un président promu ainsi, avec les moyens appropriés, garant de l'acquis et de l'avenir. Comme tout pessimiste, M. Lee Kuan Yew semble vivre en permanence dans la crainte que l'héritage ne soit dilapidé, que des dérapages aient lieu. Bref, il juge qu'il est toujours trop tôt pour desserrer la vis. Et si de jeunes cadres, archidiplômés, préfèrent parfois émigrer ailleurs, ce n'est pas forcément parce que les salaires y sont plus coquets. Peut-être ont-ils également besoin, plus que les vieux, d'un bol d'oxygène...

Moyennant quoi, Singapour est une réussite exemplaire, le principal pôle de développement régional, un « tigre » asiatique, avec ses dix ou vingt ans d'avance sur son principal concurrent, Bangkok, et des stratégies qui anticipent déjà sur le vingt et *unième* siècle. Car la cité-Etat entend être aussi au premier rang de la prévision et de la recherche. Surtout, rien ne doit être oublié. L'armée est remarquablement équipée. L'entente avec les grands voisins – l'Indonésie et la Malaisie au premier chef – *domine* la diplomatie régionale : une ville ne rayonne que si l'environnement est stable et se développe à son *tour,* ce qui est en ce moment le cas.

Prendre du champ plutôt que passer la main, voilà ce à quoi s'est *résolu* M. Lee Kuan Yew en promouvant à la tête du gouvernement un homme *qui atteindra bientôt la* cinquantaine et se présente comme le chef de file d'un groupe de grands commis formés et triés par celui qui fait figure de patriarche à la chinoise, celui qui décide encore, pour les autres et à leur place, ce qui leur *convient le mieux. Mais le parrain* pourra-t-il s'empêcher d'intervenir quand les choses ne prendront pas la tournure qu'il souhaite ou si, par exemple, le style de gouvernement de son successeur le gêne ? Son autorité demeure, en effet, totale. A la mesure de ses insondables inquiétudes.

JEAN-CLAUDE POMONTI

M. Goh Chok-tong, successeur désigné... et très entouré

SINGAPOUR

de notre envoyé spécial

On peut l'étiqueter *« made in Singapore »* tant il porte la marque de fabrique locale. Tout d'abord, de brillantes études : économiste diplômé de l'université de Singapour et titulaire d'un *master* d'une université américaine. Puis un petit passage dans la recherche avant une carrière de gestionnaire qui a fait de lui, de 1973 à 1977, le directeur des Neptune Oriental Lines, la compagnie maritime nationale. Comme la logique des choses veut, à Singapour, que tout brillant gestionnaire se mêle aussi de politique, M. Goh Chok-tong cède en 1976 – il a alors trente-cinq ans – aux pressions d'un ami, alors ministre des finances, et se fait élire au Parlement, où il a été régulièrement réélu depuis. La suite est tout aussi logique : membre du gouvernement depuis 1977, il a été successivement chargé des finances, du commerce et de l'industrie, de la santé et, *enfin, de la défense,* fonctions qu'il a conservées en devenant premier vice-premier ministre et numéro deux du cabinet.

Pourtant, dit-il, la politique ne *l'attirait pas.* Il *n'a guère de* charisme et se reconnaît piètre orateur. Il n'en encourage pas moins les jeunes Singapouriens à suivre son exemple en envisageant une carrière politique. *« Je n'éprouve aucun regret »*, a-t-il encore déclaré peu de temps avant d'assurer une *« succession »* qui s'annonce bien difficile à gérer.

En premier lieu, M. Lee Kuan-yew avait dit, en 1988, qu'il donnerait le poste à M. Tony Tan, actuel ministre de l'éducation, jugé plus apte à prendre, *quand il le faut, des décisions* impopulaires. Mais ce dernier a pris, *depuis, quelque distance,* estimant peut-être qu'il ne disposerait pas d'une marge de manœuvre suffisante à la tête du gouvernement dans les circonstances présentes. M. Lee a donc choisi M. Goh, en précisant qu'il ne le considérait pas comme un *« mou ».*

Un pape de transition ?

En second lieu, il aura à ses côtés, comme vice-premier ministre chargé de l'intérim en cas d'absence, M. Lee Hsien-loong, fils aîné de M. Lee Kuan-yew, *trente-huit ans,* ancien chef d'état-major général, diplômé de Harvard, *député* depuis 1984, entré au gouvernement dès 1985 et ministre du commerce et de l'industrie depuis 1987. « Lee junior » est, lui aussi, hyper-compétent, tout le monde le lui accorde.

Enfin, comme M. Lee Kuan-yew demeure au gouvernement *et à la tête du parti,* M. Goh Chok-tong risque de se sentir *tenu en laisse. On dit qu'il* entend imposer un style nouveau, offrir un visage plus humain, arrondir un peu les angles. Mais pourra-t-il définir des orientations différentes, surtout quand M. Lee Hsien-*loong, jugé encore un peu* tendre pour assurer la succession de son père, est déjà placé en orbite ? On présente même parfois M. Goh comme un pape de transition.

J.-C. P.

□ **CHINE : M. Qian Qichen en visite aux Etats-Unis dans les prochains jours.** – Le ministre chinois des affaires étrangères se rendra en visite officielle aux Etats-Unis dans les prochains jours, a *annoncé, mardi 27 novembre,* l'agence Chine nouvelle en précisant que M. Qian Qichen était invité par le secrétaire d'État, M. James Baker. Le communiqué ne précise pas l'itinéraire de M. Qian mais on s'attend qu'il se *rende également à New-York* pour les délibérations du Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise du Golfe. – *(Corresp.)*

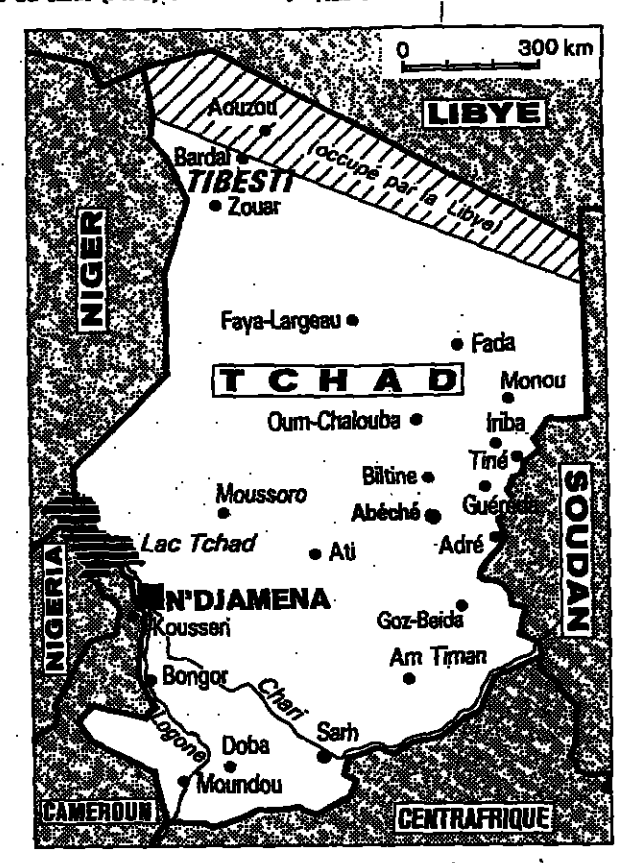
AFRIQUE

TCHAD : placées sous le commandement direct du président Habré

Les troupes gouvernementales subissent de sérieux revers

La situation des forces gouvernementales, confrontées depuis le 10 novembre, dans l'est du pays, à la frontière soudanaise, à une offensive des partisans d'Idriss Deby, se dégrade alors que l'âpreté des combats s'accentue, estimaient, lundi 26 novembre, les observateurs locaux.

Les forces du Mouvement patriotique du salut (MPS) d'Idriss Deby ont battu, dimanche, des troupes *gouvernementales* dans la région d'Iriba et de Tiné, à 230 kilomètres au nord-est d'Abéché, a *affirmé, dans* un communiqué, le MPS, qui dit s'être emparé de véhicules utilisés par le président Hissène Habré et dans lesquels des documents lui appartenant ont été saisis. De source informée, à Paris, on indique, en effet, que celui-ci se trouve, depuis plusieurs jours, avec son état-major, dans la zone des combats afin d'organiser la contre-offensive. *« Nos combattants,* souligne le communiqué du MPS, *ratissent le terrain pour le capturer s'il est encore là. »*



L'âpreté des combats dans la région d'Iriba et de Tiné est confirmée par les mêmes sources dans la capitale française. Selon le MPS, les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) ont engagé quelque 8 500 hommes dans la bataille, qui a duré une heure trente. Le mouvement rebelle précise, par ailleurs, *qu'une autre bataille a eu lieu,* samedi, plus au nord, à Monou, à quelque 70 kilomètres au sud-est de la palmeraie de Fada et que les éléments des FANT ont été battus et dispersés. Le bilan de ces deux engagements, dressé par le MPS, est impressionnant. Il fait notamment état, pour les troupes de N'Djamena, de plus de deux mille tués, d'environ trois mille ralliés et d'un important matériel détruit ou récupéré : plusieurs dizaines de véhicules tout terrain Toyota, des camions citernes, dix engins anti-chars Milan de fabri*cation française, dix engins anti*-chars Tow d'origine américaine et des milliers d'armes individuelles.

Du côté de Fada

Depuis le *commencement* des combats, la situation des forces gou*vernementales s'est dégradée,* relèvent les observateurs locaux, qui soulignent l'échec, la semaine dernière, de la contre-attaque dirigée contre les rebelles à Tiné, à la frontière tchado-soudanaise. Les combattants d'Idriss Deby, bien équipés et bien entraînés, ont attaqué à la fois du côté de Tiné et d'Iriba au nord d'Abéché et du côté d'Adré et de Goz-Beida, au sud. Ils viennent, en outre, de s'infiltrer beaucoup plus au nord, en direction de Fada.

*Les rebelles semblent volontaire*ment se maintenir dans cette région *frontalière qu'ils connaissent bien.* Leur tactique actuelle semble être *d'attirer les forces gouvernementales* sur leur terrain pour tenter de briser *leurs capacités offensives,* avant de poursuivre plus avant. Le haut commandement de l'armée gouvernementale a annoncé, lundi, avoir repris le contrôle d'Adré, de Guéréda et d'Iriba. Selon un communiqué officiel, *« de violents combats se déroulent autour de la localité de Tiné »* pour *« mettre hors d'état de nuire les hordes de mercenaires à la solde de l'étranger ».*

Accusé d'*« espionnage »*, le correspondant permanent de TF 1 en Afrique de l'Ouest et centrale, Patrice Vanoni, a été expulsé du Tchad dans la nuit de dimanche à lundi. D'autre part, N'Djamena a élevé, lundi, une *« protestation énergique »* auprès de Paris pour *« exiger »* que soit mis fin à la *« campagne de Radio-France internationale »*, qui se ferait *« le porte-parole des ennemis du Tchad ».* – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

NICARAGUA

De nombreux partisans de Mme Chamorro l'accusent d'être sous la coupe des sandinistes

Pour ramener le calme dans le sud-est du Nicaragua, où d'anciens rebelles antisandinistes avaient dressé des barricades, la présidente, Mme Violeta Chamorro, a dû satisfaire plusieurs de leurs exigences, portant notamment sur la distribution de terres et la fermeture de bases militaires. Mais le mécontentement persiste et à présent de nombreux électeurs de Mme Chamorro l'accusent d'être sous la coupe des sandinistes.

EL CACAO

de notre correspondant en Amérique centrale

« Si ça continue, on va retourner dans la montagne et reprendre les armes », lance un jeune paysan, visiblement exaspéré par l'intervention de la police et de l'armée, qui viennent de démanteler les barricades en place depuis près de trois semaines sur un des principaux axes routiers du pays. La scène se passe à El Cacao, un petit village sur la route de Juigalpa, à *El Rama, dans le département* de Chontales, où, pendant huit ans, la population a appuyé les insurgés de la Contra dans la guerre contre le gouvernement sandiniste, jusqu'à la victoire en février de la candidate de l'opposition à la présidence de la République, Mme Violeta Chamorro. Celle-ci avait obtenu alors 54 % des suffrages à l'échelle nationale (contre 40 % aux sandinistes), mais beaucoup plus dans les régions rurales où l'immense majorité des mairies ont été remportées par la coalition de quatorze partis formée par l'UNO (Union nationale de l'opposition).

Aujourd'hui, les paysans ne comprennent pas comment « leur » présidente ose utiliser contre eux une armée qui reste sous le contrôle des anciens dirigeants et continue même de s'appeler officiellement *« armée populaire sandiniste ».* Ils sont d'autant plus excédés qu'un des principaux objectifs de leur rebellion est précisément d'obtenir la destitution des chefs militaires locaux et celle du ministre de la défense, le général sandiniste Humberto Ortega. Quelques dizaines de paysans, des jeunes pour la plupart – beaucoup sont d'anciens membres de la Contra et certains portent encore leur uniforme de guérilleros, – lancent des imprécations contre les militaires qui s'éloignent pour terminer leur opération de nettoyage de la route, où s'élèvent une douzaine de barricades sur plus de cent kilomètres. *« Nous avons voté pour Violeta,* hurle l'un d'eux, *mais les sandinistes sont encore au pouvoir ! »* La journée s'est finalement terminée sans incident grave alors que plus de vingt personnes, y compris quatre policiers, ont été tués dans l'ensemble du pays depuis le début des événements. L'affrontement a certes été évité cette fois-ci, mais le malaise s'est encore aggravé entre le gouvernement central et les élus locaux, largement appuyés par la population. La tension monte dans plusieurs régions – dans le nord du pays mais aussi tout près de la capitale, – où les anciens rebelles, souvent appuyés et même dirigés par les élus municipaux, se sont retranchés dans plusieurs villages, occupant les bâtiments publics et les églises.

Les maires se sont joints au Mouvement pour sauver la démocratie, créé par les anciens « contras » et auquel sont associés plusieurs députés de l'UNO, y compris la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Myriam Arguello. Le vice-président de la République, M. Virgilio Godoy, a donné son appui à cette organisation, confirmant ainsi la rupture avec Mme Chamorro, qui, depuis la prise de fonctions du gouvernement, le 25 avril, refuse toute collaboration avec lui.

Un gouvernement divisé

Tout en réitérant leur appui à la présidente, les maires lui ont demandé de *« respecter les promesses faites au peuple au cours de la campagne électorale »,* en particulier la démocratisation des institutions, le désarmement des sandinistes, la remise des biens confisqués par le gouvernement précédent à leurs anciens propriétaires et la distribution de terres aux vingt-deux mille « contras » démobilisés. *« Le peuple a voté pour le changement,* rappelle le maire de Managua, M. Arnoldo Aleman, *mais rien n'a changé pour l'instant : les sandinistes se sont maintenus à tous les niveaux de l'administration, bloquant ainsi les initiatives des élus municipaux et n'hésitant pas à utiliser l'armée pour réprimer la population. »* C'est pourquoi le délégué de la présidence dans le département de Matagalpa, chargé entre autres des problèmes du maintien de l'ordre, M. Jaime Cuadra, a pu reprocher publiquement cette semaine à la police locale d'avoir mené des *« opérations violentes »* contre la population civile sans son autorisation, pourtant indispensable.

Le gouvernement est lui-même divisé. Certains ministres affirment que la présence de Mme Chamorro à la tête de l'Etat constitue une garantie contre la guerre civile. D'autres dénoncent en privé l'existence d'un *« pacte secret »* entre l'entourage de Mme Chamorro et le Front sandiniste, dirigé par l'ancien président de la République, le commandant Daniel Ortega. C'est la raison pour laquelle le frère de ce dernier, le général Humberto Ortega, a été maintenu à la tête de l'armée, qu'il dirige sans rendre de comptes à la présidente.

« Sortir de sa somnolence »

« On continue à donner un chèque global à l'armée sans connaître les montants qui seront affectés aux différents postes, affirme un ministre. *Pour 1991, le général Ortega demande près de 80 millions de dollars, soit presque autant que l'an dernier, alors qu'il affirme avoir réduit les effectifs militaires de 96 000 hommes à 28 000 avec la suppression du service militaire et de la milice. Cela revient à donner un chèque en blanc au Front sandiniste, qui est officiellement dans l'opposition ! »*

L'Eglise prend de plus en plus ouvertement position dans le débat en cours, et la conférence épiscopale a rappelé, sans les précautions oratoires d'usage, que *« le pouvoir devait être exercé par ceux qui ont été élus par le peuple ».* Après avoir évoqué le spectre d'une *« nouvelle guerre civile »,* l'archevêque de Managua, le cardinal Obando y Bravo, *pourtant* très proche de Mme Chamorro, a estimé que la présidente *« ne disposait pas de toute l'information qu'elle devrait avoir ni de toute l'autorité nécessaire pour diriger le pays ».*

Curieusement, les propos du cardinal ont été rapportés à la « une » par le quotidien *la Prensa,* qui appartient... à Mme Chamorro et a adopté depuis la semaine dernière un ton très critique, qui tranche avec ses positions antérieures en faveur de la « coalition » avec les sandinistes au nom de la *« réconciliation nationale ».* Après avoir dénoncé le jeu des sandinistes, qui, *« enkystés à l'intérieur du gouvernement, sabotent son plan de redressement économique »,* l'éditorialiste de *la Prensa* n'hésite pas à demander à Mme Chamorro de *« sortir de sa somnolence et de faire appel à ceux qui, grâce à leur courage, lui ont permis d'arriver à la présidence ».*

Les deux quotidiens sandinistes, en revanche, ont opéré un rapprochement spectaculaire avec Mme Chamorro, qu'ils traitent désormais avec les plus grands égards alors que leurs pages étaient pleines, encore récemment, d'épithètes peu flatteuses pour la présidente. *« Les sandinistes sont les plus fervents défenseurs de Violeta,* constate un dirigeant de l'UNO, M. Roger Guevara. *Ils ont besoin d'elle pour maquiller leur maintien au pouvoir. »* Opinion partagée par un ancien dirigeant de la Contra, le « commandant » Ruben, qui, comme beaucoup d'autres, rappelle les liens économiques étroits entre les sandinistes et la famille de Mme Chamorro, en particulier son gendre, M. Antonio Lacayo, ministre de la présidence et homme fort du régime. Cette analyse fait bondir le porte-parole de la présidence, M. Danilo Lacayo, qui affirme : *« Le transfert de pouvoir s'est fait sans violence, mais il s'agit d'un lent processus car il y a des extrémistes des deux côtés. En tout cas, l'image de Violeta est restée intacte, malgré les derniers événements. »* Comment expliquer alors que, depuis quelques semaines, les partisans de l'UNO manifestent leur impatience avec ce nouveau slogan : *« Violeta, rends-nous notre vote ! »*

BERTRAND DE LA GRANGE

AFRIQUE

Les troupes gouvernementales subissent de sérieux revers

LA CRISE DU GOLFE

Au Conseil de sécurité de l'ONU

« Dernier ultimatum » ou « ultime appel » à l'Irak

La majorité des membres du Conseil de sécurité des Nations unies serait d'accord pour lancer un « dernier ultimatum » à l'Irak afin d'obtenir qu'il se retire du Koweït avant le 15 janvier. Une réunion du Conseil au niveau ministériel est prévue jeudi 29 novembre.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Selon un projet de résolution qui circule à l'ONU depuis lundi matin, la communauté internationale autorisera, *après le 15 janvier, les Etats* membres *« coopérant avec le gouvernement du Koweït (...) à utiliser tous les moyens possibles »* pour faire appliquer la résolution 660 du Conseil, qui exige le retrait inconditionnel des troupes irakiennes. Si elle est adoptée, cette résolution sera la *onzième votée par le Conseil de sécurité* depuis l'invasion du Koweït, le 2 août dernier.

Un projet a été officiellement présenté par la délégation américaine aux autres membres permanents, dimanche matin. Les représentants des Etats-Unis, de l'URSS, de la Chine, de la France et de la Grande-Bretagne ont entamé des consultations dès dimanche soir. La plupart des amendements qui ont fait l'objet d'un débat avaient été proposés par le gouvernement soviétique. Le texte a été présenté aux autres membres du Conseil lundi après-midi. Dans le document original, le délai mentionné était le 1er janvier. Dans un premier temps, les Britanniques auraient souhaité un texte sans mention spécifique de date, tandis que les Soviétiques et les Français voulaient prolonger l'ultimatum jusqu'au 15 janvier. Washington et Londres devaient accepter, en fin de compte, ce délai supplémentaire.

« Tout a déjà été décidé »

Le projet de résolution qui circulait lundi ne mentionne pas d'effort diplomatique, ni même une médiation du secrétaire général, pendant « la période de grâce ». Mais les diplomates n'excluent pas des initiatives personnelles de M. Javier Perez de Cuellar. On s'attendait que les quatre membres non alignés du Conseil – Yemen, Malaisie, Colombie, Cuba – proposent des amendements au texte, mais leurs consultations avec les membres permanents n'ont duré que trente minutes et aucun amendement n'a été présenté pour le moment. *« Tout a déjà été décidé au plus haut niveau. On n'y peut rien »*, soupirait l'un des quatre. Pour sa part, l'ambassadeur de France à l'ONU, M. Pierre-Louis Blanc, qualifie ainsi la onzième résolution du Conseil contre l'Irak : *« Ce n'est pas un ultimatum, mais un ultime appel à la raison et au bon sens. »*

Le nombre exact de ministres qui participeront à la réunion de jeudi n'est pas encore connu mais on estime ici qu'au moins treize d'entre eux, sur quinze, seront présents pour le vote, la surprise de la journée étant la présence du ministre cubain. Il est possible que ce dernier participe même à des consultations bilatérales avec le secrétaire d'Etat américain. Pour le vote, on estime qu'au moins douze pays soutiendront la résolution. Le Yemen et Cuba s'opposeront certainement à ce qu'ils considèrent comme *« un appel à la guerre »*. Bien que la Chine, membre permanent du Conseil, ait accepté de ne pas opposer son veto à la résolution, son vote positif n'est pas considéré comme acquis. Pékin a obtenu que le terme *« utilisation de la force »* soit rayé du *texte original. Un diplomate explique* que le vote de la Chine *« influencera »* celui de la Malaisie et même celui de la Colombie.

En attendant, les spéculations sur les réactions irakiennes vont bon train dans les couloirs des Nations unies. Certains diplomates estiment que, si, enfin, Saddam Hussein est convaincu de la détermination internationale de libérer le Koweït par la force, il acceptera de se retirer inconditionnellement du Koweït, ce qui pourrait être suivi du retrait des troupes étrangères de la région. Cela permettrait la levée des sanctions et ouvrirait la voie à une médiation du secrétaire général.

D'autres scénarios envisagés à l'ONU prévoient le retrait de l'armée irakienne de la ville de Koweït, mais pas des quelques îles revendiquées par Bagdad. Ces possibilités auraient été mentionnées au cours des consultations du Conseil. Si cette éventualité se confirmait, les diplomates estiment que le sujet reviendrait immanquablement devant le Conseil de sécurité. Mais ils concèdent tout de même qu'un tel geste de Saddam Hussein rendrait beaucoup plus difficile l'usage de la force contre lui.

Si la résolution 675 était adoptée jeudi, ce serait la deuxième fois dans l'histoire des Nations unies que le Conseil de sécurité autoriserait l'usage de la force contre un pays membre de l'ONU, la première fois ayant été, en 1950, contre la Corée du Nord après qu'elle eut envahi la Corée du Sud.

Les Soviétiques ont, quant à eux, l'intention de menacer le gouvernement et l'armée irakiennes d'un « Nuremberg » s'ils utilisent des armes chimiques. Pour l'heure, le Koweït a demandé la réunion du Conseil, mardi 27 novembre, afin de présenter les témoignages de personnes ayant quitté récemment le pays.

AFSANÉ BASSIR POUR

Le projet de résolution autorisant le recours à la force

Voici le texte, amendé, du projet américain de résolution autorisant le recours à la force pour obtenir le retrait de l'Irak du Koweït.

Le Conseil de sécurité

1) Autorise les Etats membres coopérant avec le gouvernement du Koweït, à moins que l'Irak, au plus tard le 15 janvier 1991, n'applique dans leur intégralité les résolutions précédentes, à recourir à tous les moyens nécessaires afin de faire observer et appliquer les résolutions antérieure décidées par le Conseil de sécurité en réponse à l'invasion et à l'occupation du Koweït par l'Irak, et à rétablir la paix internationale ainsi que la sécurité dans la région ;

2) Demande à tous les Etats de fournir le soutien approprié aux actions entreprises conformément au paragraphe 1 de cette résolution ;

3) Demande aux Etats concernés de tenir le Conseil régulièrement informé de l'évolution des actions entreprises conformément aux paragraphes 1 et 2 de cette résolution.

« Le temps presse »

Suite de la première page

L'agence Tass décrit ainsi l'« entretien » : *« Il a été dit sans ambages à l'émissaire de Bagdad : si l'Irak veut réellement un règlement dans la région et s'il souhaite éviter le pire, il est temps qu'il le déclare en public dès maintenant, et prouve par des actes qu'il évacue le Koweït, libère tous les otages et n'a pas l'intention d'empêcher les étrangers de quitter l'Irak. Autrement, le Conseil de sécurité finira par adopter une résolution qui s'annonce très sévère. »*

Le président soviétique a poursuivi en rejetant les allégations de Bagdad sur l'appartenance du Koweït à l'Irak ou sur la nécessité de *« régler toutes les questions* [de la région] *dans leur ensemble »* : Tout cela *« est peu convaincant et ne peut pas être pris au sérieux*, a dit M. Gorbatchev. *Le fait de l'agression est là et on doit y mettre un terme. C'est alors seulement qu'il sera possible d'amorcer la solution des autres problèmes au Proche-Orient. » « Mikhaïl Gorbatchev*, poursuit l'agence Tass, *a demandé à son interlocuteur de transmettre à Saddam Hussein son appel pressant pour qu'il évalue une fois de plus la situation, car le destin de l'Irak se trouve entre les mains de sa direction. Le temps presse. »*

« Rien de nouveau » de la part de M. Tarek Aziz

Auparavant, le dirigeant soviétique avait évoqué le sort des étrangers en Irak, affirmant, toujours selon Tass, *« qu'il avait du mal à comprendre la morale de ceux qui, en Irak, décident de libérer par dizaines leurs otages, faisant d'eux un objet de marchandage. Il a exigé que toutes les promesses soient tenues et que tous les coopérants soviétiques qui le désirent puissent rentrer chez eux »*. Prenant là encore les devants, un porte-parole soviétique avait accusé lundi matin Bagdad d'avoir violé un accord antérieur aux termes duquel un millier de citoyens soviétiques devaient quitter l'Irak en novembre. Seuls trois cent cinquante d'entre eux sont rentrés chez eux, avait précisé ce porte-parole, ajoutant que *« ceci est tout à fait anormal et inacceptable »* et annonçant une attitude *« beaucoup plus dure »* de la part de Moscou *« si la partie irakienne ne lève pas immédiatement tous les obstacles »*.

Il n'était pas question non plus de trouver des éléments positifs dans les réponses de M. Tarek Aziz, comme l'avait fait lors de ses précédents séjours à Bagdad l'émissaire soviétique, M. Primakov. (Fait significatif : ce dernier n'assistait pas à l'entretien, qui a eu lieu en présence de M. Chevardnadze, nettement moins conciliant à l'égard de l'Irak.) *« Tarek Aziz a avancé des arguments déjà connus et n'a rien dit de nouveau »*, rapporte sèchement l'agence Tass, ajoutant seulement que le ministre irakien avait assuré qu'*« aucun obstacle »* n'était opposé au départ des Soviétiques d'Irak et que les retards ne provenaient que de *« malentendus d'ordre bureaucratique »*.

En fait, M. Tarek Aziz a confirmé cette interprétation, déclarant à son retour à Bagdad, dans la nuit de lundi à mardi, que l'Irak *« ne cèdera pas aux pressions »* et condamnant *« la politique de deux poids deux mesures suivie par le Conseil de sécurité à l'instigation de Washington »*. Plus dur encore, un éditorial de *Al-Thaourah*, l'organe du parti Baas au pouvoir à Bagdad, affirmait lundi : *« Nous rejetons catégoriquement toute résolution élaborée par l'administration américaine et nous ne serons pas concernés par une telle décision. (...) Quiconque s'imagine qu'une telle résolution pourrait nous influencer, ou nous faire céder sur nos droits* [sur le Koweït], *se fait des illusions »*, poursuivait le quotidien.

Certes, le durcissement soviétique ne préjuge pas un engagement de soutenir n'importe quelle résolution américaine à l'ONU, et il peut viser au contraire, par un surcroît de pression diplomatique, à rendre superflu un recours à la force. Mais il est clair que Moscou voit dans cette affaire une nouvelle occasion de consolider son retour au sein de la communauté mondiale et de promouvoir sa nouvelle vision de l'ordre international. Ainsi M. Petrovski, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, qui vient de faire une tournée des pays du Maghreb et devait se rendre mardi à Téhéran, a expliqué à l'agence Tass *« le caractère inhabituel de cette crise, qui éclate dans des conditions nouvelles de la période d'après-guerre froide »*. Il lui semble *« tout à fait nécessaire »* que cette première crise de la nouvelle époque *« devienne la dernière »* et par conséquent que son règlement constitue *« un précédent »* pour d'autres situations du même genre. Vaste programme...

MICHEL TATU

Les otages suédois et trois Américains ont été libérés

Stockholm a annoncé, lundi 26 novembre, que le régime de M. Saddam Hussein avait décidé de libérer les 56 ressortissants suédois retenus en Irak depuis le début de *la crise du Golfe*. Bagdad a, par ailleurs, décidé de relâcher trois otages américains après la venue en Irak de membres de leur famille. A la suite de ces libérations promises par Bagdad, le nombre total des otages occidentaux (outre les Japonais et les Australiens) qui restent en Irak et au Koweït est d'environ 3 250. Le 18 novembre, Bagdad avait annoncé sa volonté de libérer, à partir du 25 décembre, la totalité des otages étrangers, c'est-à-dire ceux qui n'auront pas été entre-temps relâchés.

Jusqu'ici, le chiffre admis pour le nombre des otages retenus sur les sites stratégiques était d'environ 550, notamment des Britanniques, des Américains et des Japonais. Mais il est désormais impossible de le mettre à jour en raison de l'absence de toute précision sur les lieux de détention au moment de chaque libération.

Voici, approximativement, la répartition des otages par nationalité :

– 1 370 à 1 380 Britanniques, les plus nombreux parmi les Occidentaux, dont un peu moins de la moitié au Koweït ;

– 1 100 Américains environ, dont plus de la moitié au Koweït ;

– 285 à 290 Italiens, la plupart à Bagdad ;

– 188 Irlandais ;

– 149 Néerlandais.

Ainsi que 70 Canadiens, 30 Belges, 19 Danois, 7 Suisses, 9 Finlandais, 7 Portugais et 3 Grecs. D'autre part, 231 Japonais et quelque 160 Australiens sont toujours retenus en Irak. – *(AFP.)*

POLITIQUE

A « L'heure de vérité »

M. Chirac dénonce « une crise de l'Etat »

Invité de « L'heure de vérité », le lundi 26 novembre sur Antenne 2, M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Je ne crois pas qu'il y ait une crise sociale ou de société. Il y a une crise de l'Etat, due au fait de ne régler aucun problème. L'opposition créée à la tête de l'Etat entre le président de la République et le premier ministre, dans un système qui devrait être homogène puisque socialiste, conduit à l'immobilisme* ».

Interrogé sur les « *affaires* », l'ancien premier ministre a répondu : « *Un gouvernement qui veut véritablement renforcer la démocratie doit être en permanence à l'affût de toutes les fautes pour les dénoncer et les sanctionner immédiatement. Un Etat qui se sert de son administration pour préserver les siens ou pour menacer ou attaquer ses adversaires commet une faute très grave. Un Etat qui utilise sa police, comme on l'a vu avec les renseignements généraux, dans des conditions que réprouvent à la fois la loi et la morale, un Etat qui utilise son administration fiscale pour menacer les journalistes ou des hommes politiques, un Etat qui utilise la justice en ne lui donnant pas les instructions qui conviendraient pour lui permettre de faire son devoir, est un Etat qui se dévoie, qui décourage ses agents, ses fonctionnaires et qui porte une grave responsabilité.* »

M. Chirac a évoqué ensuite les propos tenus par M. Mitterrand lors de sa déclaration de candidature en 1988 sur les « *bandes* », les « *clans* » et les « *factions* » dans la majorité de l'époque. On ne peut porter ce genre de jugement, a-t-il dit, « *que lorsqu'on est absolument certain que soi-même et les siens sont tout à fait irréprochables. Je ne suis pas certain que ce soit le cas aujourd'hui* ».

Interrogé sur la position du RPR à l'égard de l'Europe, M. Chirac a déclaré : « *Nous sommes partisans d'une Europe qui soit une Europe des nations où celles-ci renforcent constamment leurs liens de solidarité, notamment dans les domaines monétaire, de la défense et de la politique étrangère, mais où les nations gardent la maîtrise de leur destin. Nous sommes aussi, au-delà de cette Communauté que nous souhaitons voir s'approfondir, favorables à un élargissement. Je dis à nos amis centristes et à nos amis UDF : « Nous sommes d'accord pour l'essentiel, c'est-à-dire l'Europe à court et à moyen terme. Nous avons des vues différentes à long terme, c'est vrai. Nous sommes contre une Europe fédérale, une Europe intégrée, du type Jacques Delors. Vous, vous y êtes plutôt favorables. Le problème ne se pose pas aujourd'hui, alors nous ouvrirons le débat quand il se posera.* »

Erreurs d'hier, vérité d'aujourd'hui

por André Passeron

« *LA vérité de demain est forgée par les erreurs d'aujourd'hui* », selon la devise que M. Chirac a inscrite sur le livre d'or de « L'heure de vérité », lundi 26 novembre. Au cours de cette émission, le président du RPR s'est surtout employé à éviter de commettre les erreurs d'hier pour forger sa vérité d'aujourd'hui. C'est pour cela – compte tenu des échecs de la droite depuis 1981 – qu'il a, une fois de plus, exorcisé les divisions de l'opposition pour affirmer la nécessité vitale de son union.

Dès lors, il minimise l'importance de la rupture survenue entre RPR et UDF à propos de l'organisation des « *primaires* » pour la réduire à un épisode sur un simple « *problème technique* » concernant une éventuelle élection présidentielle anticipée.

Il se dit convaincu – pour mieux en convaincre ses auditeurs – que l'UDF est bien d'accord sur le principe même de ces élections primaires. Or il reconnaît que c'est l'absence d'union qui, seule, pourrait empêcher l'opposition de gagner l'élection présidentielle, alors qu'à l'en croire elle sera prête à emporter la victoire aux élections législatives. M. Chirac ne nie pas qu'il y ait compétition entre lui et M. Giscard d'Estaing puisque « *un charisme a un écho dans le peuple... Ça ne se décrète pas* ». Ce qui signifie que les autres prétendants n'ont pas encore eu le temps de faire leurs preuves et leur trou.

De même, en ce qui concerne l'Europe, le président du RPR a clairement énoncé la position de son parti, sans se référer aux nuances et aux débats internes qui s'y déroulent, en s'affirmant « *partisan d'une Europe des nations, renforçant leurs liens de solidarité, mais gardant la maîtrise de leur destin et s'élargissant à d'autres* ».

A l'en croire, les autres partis de l'opposition seraient d'accord avec lui sur le court terme de la construction européenne, alors que les différences plus profondes, qui concernent le long terme, seraient abordées en temps voulu, car le long terme est, selon lui, imprévisible.

Partisan obstiné de l'union

Ainsi, M. Chirac s'est appliqué à atténuer les divergences qui existent au sein de l'opposition sur ces deux problèmes afin de ne pas apparaître le moins du monde aux yeux de l'opinion comme un fauteur de désunion.

Il s'est, en revanche, attaqué avec fermeté au comportement du président de la République, du premier ministre et des socialistes, sans toutefois utiliser le ton de l'imprécation.

Il a donc tour à tour dénoncé la crise de l'Etat, l'immobilisme dû aux rivalités au sommet, le système scolaire qui s'effondre, le peuple corse, formule « *démagogique et choquante* », la diplomatie, qui est surtout « *hôtelière* », la contribution sociale généralisée qu'il faudra supprimer, l'immigration, qu'il faut sans tarder interrompre, et la sécurité, à garantir au plus vite.

M. Chirac n'a pas développé un véritable programme alternatif. Il a seulement voulu reprocher à l'Etat de ne pas être efficace, souhaiter la restauration d'une certaine « *morale politique* » et apparaître comme un partisan obstiné de l'union de l'opposition. Le tout dit sur un ton décontracté et parfois même souriant.

Les primaires à l'américaine

Une primaire aux Etats-Unis n'est pas un simple « premier tour » à la française. Il s'agit avant tout d'une procédure interne, assez complexe, destinée à sélectionner les candidats des partis, au moyen de la désignation de délégués. Pour les primaires proprement dites, on fait appel aux électeurs du parti ; mais lors des « caucus », petites assemblées à huis clos, ce sont les militants qui se rassemblent pour choisir eux-mêmes les délégués qui représenteront leur Etat à la convention nationale du parti concerné.

Au fil des élections, les primaires sont devenues plus nombreuses que les « caucus » (plus d'une trentaine à la présidentielle de 1988). Leur nombre n'est pas fixé, ce qui a permis notamment au parti démocrate – souvent accusé dans le passé de décider de l'avenir des candidats entre patrons des machines politiques locales – de les multiplier pour « démocratiser » en quelque sorte le processus. Les règles qui les régissent varient pour ainsi dire d'Etat à Etat : en général les primaires sont « fermées » et réservées à ceux qui se sont inscrits sur les listes en se réclamant du parti concerné, mais on trouve aussi des primaires « ouvertes » où tous les électeurs sans distinction d'étiquette peuvent participer, brouillant d'autant le jeu politique. Enfin, certaines primaires dites « concours de beauté » n'ont qu'une valeur symbolique de sondage et ne donnent lieu à aucune attribution de délégués.

Le principe en tout cas reste le même : les candidats se voient attribuer, proportionnellement à leurs résultats, un certain nombre de délégués. Ce sont ces délégués qui se réunissent ensuite lors des conventions nationales, où sont également élaborées les plates-formes des partis. Normalement, le candidat qui a recueilli le plus grand nombre de mandats de délégués décroche l'investiture et présente un colistier, pour former le « ticket » qui portera les couleurs du parti lors de la phase finale de l'élection en novembre.

Cette fastidieuse course d'obstacles, influencée bien souvent par la couverture omniprésente des médias, favorise trop souvent les candidats les plus connus et surtout les plus aisés. Ce n'est pas un hasard si les deux « finalistes » en 1988, MM. Bush et Dukakis étaient aussi ceux qui avaient amassé le trésor de guerre le plus important. Enfin, la longueur interminable du processus (entre la primaire du New-Hampshire et celle de Californie s'écoulent environ quatre mois) décourage aussi les électeurs : un sur trois à peine y participe.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Une police municipale à Paris ?

« *Le premier des droits de l'homme, c'est celui de pouvoir se transporter avec sérénité et sécurité dans sa ville* », a déclaré M. Jacques Chirac à « L'heure de vérité ». Le maire de la capitale a affirmé qu'il « *en avait assez de voir la délinquance se développer comme elle se développe actuellement dans Paris, dans toutes les grandes villes et dans les campagnes* ».

Après avoir demandé au gouvernement de « *créer, dans la capitale, un nombre suffisant de policiers, de les répartir par la voie de l'îlotage, de façon suffisamment dissuasive* », M. Chirac a précisé : « *Si véritablement la situation se poursuit, alors, bien qu'ayant toujours été contre le principe des polices municipales, je serais amené à revoir complètement la gestion de Paris, à diminuer de façon drastique un certain nombre de dépenses dans la capitale et d'affecter cet argent à la création d'une police municipale.* »

Cette déclaration est à replacer dans le contexte de la polémique entre la Ville et l'Etat à propos de la délinquance dans la capitale. Dans une intervention récente (*le Monde* daté 7-8 octobre), M. Joxe, ministre de l'intérieur, avait indiqué que la délinquance à Paris avait connu, au premier semestre de 1990, une hausse plutôt modérée : + 2,3 %, contre une moyenne nationale de + 7,7 %. Il avait également fait observer que Paris comptait un policier pour 114 habitants, et un pour 458 dans la police urbaine de province, par exemple.

La Mairie de Paris avait immédiatement riposté en affirmant que « *ce taux de 2,30 % est considérable, car il signifie que le record historique de 1982 (300 000 crimes et délits) sera de nouveau atteint cette année dans la capitale* ».

Il faut rappeler que le maire de Paris n'a pas de pouvoir de police. M. Chirac, qui, à plusieurs reprises, s'est opposé à la création d'une police municipale, réclamée depuis longtemps par le groupe UDF de l'Hôtel de Ville, semble aujourd'hui, pour la première fois, se montrer favorable à un tel projet, « *si la situation se poursuit* ».

Les prochains débats à ce propos au Conseil de Paris seront intéressants. D'autant que M. Pierre Joxe, responsable de la sécurité dans la capitale, est également membre de cette assemblée.

JEAN PERRIN

A l'Assemblée nationale

Renforcement du contrôle des marchés publics

Les députés ont adopté, lundi 26 novembre, le projet de loi relatif à la transparence et à la régularité des marchés publics présenté par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget. Ce projet, adopté par le Sénat le 4 octobre dernier, renforce les moyens de contrôle de la régularité des procédures des marchés publics et transpose en droit français des directives européennes en matière de marchés publics (*le Monde* du 30 mai et 6 octobre 1990). Seul le PS a voté pour, les groupes RPR, UDF et PC se sont abstenus.

Dommage que les députés n'aient pas été plus nombreux, lundi 26 novembre, à venir débattre du projet de loi sur la transparence et la régularité des marchés publics. S'il est bien un sujet qui les concerne, en qualité d'élus nationaux, en tant que membres d'un parti politique et en tant qu'élus locaux, maires, conseillers généraux ou régionaux, c'est celui de la passation des marchés publics. Car la « moralisation » tant souhaitée de la vie politique et des circuits financiers qui l'alimentent passe aussi et peut-être surtout par une réglementation et un contrôle plus stricts de ces procédures.

Le rapporteur du projet au nom de la commission des lois, M. Michel Suchod (PS, Dordogne) pouvait donc légitimement considérer que ce texte est « *très important* » et qu'il s'inscrit dans un ensemble législatif – loi du 2 août 1989 sur le renforcement des pouvoirs de la Commission des opérations de Bourse et loi du 12 juillet 1990 sur la lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue – destiné à améliorer la transparence. En 1988, 315 000 marchés publics ont été recensés, représentant 375 milliards de francs, soit 6,6% du produit national brut (PNB), a-t-il précisé. Sur cette masse financière, le contrôle de l'autorité de tutelle était, jusqu'à présent, quasi inexistant. En créant une mission interministérielle d'enquête, au champ de compétences beaucoup plus large que l'actuelle brigade interministérielle, le projet de loi espère ainsi renforcer ce contrôle, notamment sur les marchés des collectivités locales.

« L'ombre des fausses factures »

En 1988, a précisé M. Suchod, ceux-ci ont augmenté de 90 % alors que le contrôle sur les conditions de la régularité de la passation des marchés est quasi inexistante. Le rapporteur, comme le ministre de l'économie et des finances, se sont certes bien gardés de présenter ce projet de loi comme un « *acte de défiance* » à l'égard des acheteurs publics, mais, comme l'a souligné M. Bérégovoy, « *le gouvernement se devait de mettre fin à certaines pratiques douteuses relevées périodiquement par la Cour des comptes* ». « *Il n'est pas admissible*, a t-il indiqué, *que le comportement d'un petit nombre conduise à jeter la suspicion sur la moralité de l'ensemble des acheteurs publics* ». L'orateur du groupe UDF, M. Jean Brocard (Haute-Savoie), s'était inquiété à l'idée que « *l'ombre des fausses factures et des affaires douteuses* » ait inspiré certaines dispositions.

Les députés ont donc élargi le champ de compétences de cette mission en adoptant un amendement du gouvernement soumettant au contrôle les marchés de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des sociétés d'économie mixte. Cette définition va ainsi beaucoup plus loin que celle retenue en première lecture par les sénateurs, qui avaient notamment supprimé les établissements publics industriels et commerciaux de l'Etat et des collectivités territoriales. Toutefois, les entreprises publiques soumises au contrôle de la Cour des comptes, qui dans le projet de loi initial pouvaient être soumises à contrôle, ont été exclues.

Les députés ont supprimé un article additionnel, introduit par le Sénat, qui prévoyait de transférer la direction de l'enquête au Conseil de la concurrence au cas où les investigations feraient apparaître les éléments constitutifs d'une entente ou d'un abus de position dominante. M. Bérégovoy a également annoncé qu'il proposera « *dans les prochaines semaines* » un plan de simplification des procédures de passation des marchés, comportant « *un relèvement très substantiel du seuil des marchés et la simplification des différents seuils de publicité des marchés* ». « *Ces réformes*, a souligné M. Bérégovoy, *devraient faciliter sensiblement la tâche des acheteurs, éviter des erreurs et des malentendus avec les fournisseurs et contribuer à la transparence des procédures* ».

Si l'unanimité des groupes a été absolue sur ce renforcement de la transparence, la transposition en droit français des directives européennes en matière de marchés publics, prévue dans la deuxième partie du texte, a suscité davantage de réserves. M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) comme M. Michel Pezet (PS, Bouches-du Rhône) se sont inquiétés des conséquences de ces directives sur le marché des travaux publics nationaux et se sont interrogés sur la volonté réelle des autres pays européens à se montrer aussi disciplinés que la France.

Les députés ont encore été unanimes à approuver une modification du titre du projet, présenté par M. Suchod comme « *un acte de foi* » dans ce texte : le projet, désormais, ne « *tend* » plus à améliorer la transparence et la régularité des marchés publics. Il y est « *relatif* »...

PASCALE ROBERT-DIARD

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs repoussent les crédits du ministère de l'intérieur

Les sénateurs ont examiné, lundi 26 novembre, les crédits du ministère de l'intérieur. Les principaux titres de ces crédits ont été repoussés. Les sénateurs ont examiné ensuite le budget de la culture.

M. Pierre Joxe a été victime, lors de l'examen du projet de budget de son ministère, d'un syndrome de la dépense, dépeint, lors de la discussion de la première partie du projet de loi de finances, par M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget. Instruit par les discussions à l'Assemblée nationale, M. Charasse avait mis au défi les sénateurs, prompts à critiquer les dépenses excessives de l'Etat, d'en tirer les conséquences lors de l'examen des budgets des différents ministères. M. Joxe a eu beau faire, en indiquant par exemple que l'augmentation des crédits du ministère de l'intérieur était supérieure à la moyenne, ou que son budget allait entraîner des créations de postes, tant pour la police urbaine que dans les préfectures, M. Paul Girod (Rass. dem., Aisne), rapporteur spécial de la commission des finances, n'en a pas moins invoqué le manque de moyens pour justifier le rejet de ces crédits.

Au cours de la discussion qui a précédé le vote des sénateurs, le président du groupe centriste, M. Daniel Hoeffel (Bas-Rhin) est revenu sur les critiques formulées par M. Charasse sur la gestion selon lui « *laxiste* » des collectivités locales. M. Hoeffel a ainsi expliqué la hausse récente des impôts locaux par l'incapacité de l'Etat à répondre à certains besoins. « *Si l'évolution des impôts locaux a été plus rapide que celle des impôts de l'Etat, c'est en grande partie à un transfert rampant de compétence que nous le devons* », a indiqué le sénateur centriste.

Le ministre de l'intérieur a été également interrogé par M. Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin) sur les pouvoirs des préfets. M. Joxe a convenu que les véritables interlocuteurs des présidents de conseils généraux ou de régions étaient pour l'heure les ministres eux-mêmes, mais que le récent projet de loi sur la déconcentration allait revenir sur cet état de fait.

Répondant à M. Paul Masson (RPR, Loiret), qui s'inquiétait de l'augmentation de l'immigration sur le sol national, M. Joxe a fait remarquer qu'on se trouvait confronté en la matière à des tendances lourdes que l'on pouvait au mieux contrôler, mais qu'il était relativement illusoire d'espérer les inverser. M. Philippe Marchand, ministre délégué chargé des collectivités locales, interrogé longuement sur les incendies de forêts et sur la grogne des sapeurs-pompiers, a indiqué que le choix concernant l'achat par la France de nouveaux Canadairs serait arrêté prochainement au cours d'un comité interministériel.

Après les crédits de l'intérieur, les sénateurs se sont penchés sur le budget de la culture. Contrairement à son homologue, M. Lang a bénéficié de l'*a priori* favorable que constitue la très forte augmentation de son budget, qui frôlera pour la première fois le seuil psychologique de un pour cent du budget de l'Etat.

Le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Jacques Valade (RPR, Gironde), ne s'est pas lancé pour autant dans de grandes envolées lyriques (les circonstances ne s'y prêtaient d'ailleurs pas puisque l'on apprenait en fin d'après-midi que les musiciens de l'Opéra de Paris venaient de se mettre en grève). M. Valade s'est borné à indiquer que cette hausse s'expliquait principalement par la politique de grands travaux initiée par le gouvernement.

La discussion a porté, pour l'essentiel, sur la bibliothèque de France. « *Nos points de vue se rapprochent. Autrefois vous contestiez non seulement le mode de financement mais aussi le principe même* », a remarqué le ministre. Soucieux de faire mentir M. Charasse, et estimant excessifs, en l'état du projet, les crédits alloués par le gouvernement pour la réalisation de cette bibliothèque, les sénateurs les ont réduits substantiellement. Le vote sur l'ensemble du budget a été réservé jusqu'à l'examen des crédits de la communication.

GILLES PARIS

Les fausses factures du Sud-Est

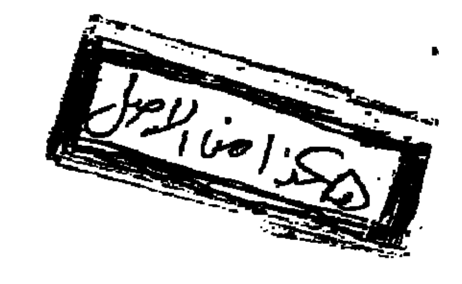
M. Monate met hors de cause M. Nallet

M. Gérard Monate, PDG des bureaux d'études du PS Urba-Gracco, inculpé de trafic d'influence, publie, dans *Libération* du mardi 27 septembre, un « point de vue » visant à dissocier les dépenses de campagne électorale faite par M. François Mitterrand, en 1988, sous la responsabilité de M. Henri Nallet, trésorier de l'association de campagne, de celles que le Parti socialiste avait engagées auparavant.

M. Monate avait cité le nom de M. Nallet dans un procès-verbal d'interrogatoire du 20 octobre 1989, en indiquant que le trésorier, aujourd'hui garde des sceaux, lui avait « *demandé de faire appel à [ses] délégués nationaux pour collecter des fonds* » (*le Monde* du 20 octobre dernier). Il met en cause, aujourd'hui, ce procès verbal, « *transcription (...) d'une discussion qui a duré, tout de même, de très longues heures* », et affirme : « *Je n'ai jamais rencontré l'actuel garde des sceaux. Les dons des particuliers et des entreprises étaient versés directement à l'association, sans transiter par nos sociétés et sans qu'il m'en soit rendu compte, ce qui, d'ailleurs, ne me regardait pas.* »

Rappelant que la « loi Chirac » sur le financement des campagnes avait été promulguée le 11 mars 1988 et que ces dispositions ne s'appliquaient qu'à partir de cette date, il écrit : « *Mais qui, dès lors, oserait soutenir que ce n'est qu'après la publication de cette loi que la campagne a été lancée ? (...) Il y avait belle lurette que tous les partis s'étaient lancés dans leur propre campagne, même si leur « poulain » ne s'était pas encore prononcé sur sa candidature.* » « *Pour M. Nallet*, explique M. Monate, *ce n'est qu'à partir de cette loi et dans son cadre – c'est-à-dire la création d'une association – qu'il a pu percevoir, en tant que trésorier de l'association, des dons comptabilisables avec, en parallèle, leur utilisation. (...) La nouvelle loi n'interdisait pas aux partis de faire une campagne particulière pour soutenir un candidat, cela le plus librement possible, sans contrôle extérieur (...) M. Nallet n'a donc eu à connaître et à contrôler que les sommes recueillies par son association, et il ne lui était pas possible de tricher.* »

□ **L'Action française lance une campagne opposant le « pays réel » au « pays légal ».** – A l'occasion de leur congrès, samedi 24 novembre à Paris, les monarchistes de l'Action française ont reconduit M. Guy Steinbach au poste de secrétaire général et M. Pierre Pujo dans ses fonctions de directeur politique de l'hebdomadaire *Aspects de la France*. Les héritiers politiques de Charles Maurras vont lancer une campagne intitulée « pays légal-pays réel » afin de démontrer que « *le système en lui-même est mauvais et qu'il faut le changer* », a précisé M. Steinbach.



Renforcement du contrôle des marchés publics

POLITIQUE

Une première dans l'histoire des Communautés

Parlementaires européens et nationaux se rencontrent à Rome

Pour la première fois dans l'*histoire de la construction* européenne, des délégations de l'Assemblée des Communautés et des vingt chambres des Parlements des douze Etats membres se réunissent, du 27 au 30 novembre à Rome, en *« Conférence des Parlements de* la Communauté européenne ». M. François Mitterrand avait lancé l'idée de cette réunion pour associer les parlementaires européens et nationaux à la préparation des conférences intergouvernementales qui s'ouvrent à la mi-décembre. Elle intervient à un moment où les élus nationaux, notamment les Français, supportent mal que leurs prérogatives soeint diminuées par l'accélération de l'intégration européenne.

La guerre des parlementaires a été déclarée par les Français. Les députés et les sénateurs ne supportent plus que l'accélération de la construction européenne diminue leurs pouvoirs. Mais si ce malaise est plus fort en France qu'ailleurs, des hommes comme M. Charles-Ferdinand Nothomb, le président de la Chambre des représentants belges, ou comme M. Michael Heseltine, partagent l'idée de M. Alain Poher et de M. Jacques Chirac sur la création d'un *« Sénat européen »*. Toutes étiquettes confondues, les députés à l'Assemblée européenne ont ressenti cette *proposition comme une menace* pour eux.

L'armistice pourrait être signée à Rome, à l'occasion de la *conférence des Parlements de la Communauté européenne*. A l'origine de cette rencontre, il y a une proposition de M. François Mitterrand, *alors président du Conseil* européen, devant l'Assemblée de Strasbourg, le 21 octobre 1989, de tenir, pour préparer les conférences intergouvernementales sur l'union économique et monétaire et sur l'union politique, *« des assises »* regroupant députés européens, parlementaires nationaux, représentants de la Commission et des gouvernements. Le Parlement européen a préféré scinder ses contacts : d'un côté, il rencontre les membres des autres instances communautaires ; de l'autre, il ouvre le dialogue avec les élus nationaux.

Faute de Sénat au Congrès

Cela n'a pas été sans mal. Les élus européens espéraient obtenir l'appui de leurs collègues nationaux dans la bataille qu'ils livrent pour que leurs pouvoirs soient accrus. Mais nombre de parlementaires *des Etats membres comp*taient, eux, mettre en place un mécanisme leur permettant de contrôler le fonctionnement des institutions communautaires. Cette divergence a compliqué la préparation de la conférence de Rome. Finalement, sur ses 258 participants, il y a deux tiers d'élus nationaux (dont 16 députés et 10 sénateurs français désignés en fonction de l'effectif des groupes politiques) et un tiers d'élus européens, alors que ces derniers revendiquaient la parité.

L'enjeu est important. Pour les députés européens, cette conférence doit être autant extraordinaire qu'unique car elle est liée à la préparation d'une révision des traités. En revanche les parlementaires français veulent en profiter pour faire avancer l'idée, lancée par M. Roland Dumas lors du débat du 10 octobre à l'Assemblée nationale, d'une *« Diète »* ou d'un *« Congrès »* qui, deux ou trois fois par an, réunirait députés européens et parlementaires nationaux pour débattre des grands choix du Conseil européen.

Les délégations de l'Assemblée nationale et du Sénat pour les Communautés européennes soutiennent cette idée, ainsi que M. Laurent Fabius, mais le PS – du moins son bureau exécutif – refuse la création d'une *« institution supplémentaire de la Communauté »*. La bataille sera d'autant plus difficile que les Français sont divisés.

THIERRY BRÉHIER

Au second tour de l'élection cantonale

Le PS appelle à voter blanc à Nice

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a indiqué, lundi 26 novembre, que *« le Parti socialiste ne choisira pas entre les héritiers de l'affairisme et le Front national »* au second tour de l'élection cantonale partielle de Nice. Il appelle les électeurs de gauche à voter *« blanc ou nul »*. Le candidat *du PS avait obtenu 20,29 % des* voix, au premier tour, le 25 novembre.

M. Queyranne a précisé que le bureau *exécutif* du PS *fixera définitivement* la position du parti le 28 novembre, mais il a souligné que *« le choix n'est pas possible entre la sœur de M. Jacques Médecin et la candidate du Front national »*, d'autant que, *« depuis sa retraite dorée d'Amérique du Sud, M. Médecin appelle à l'union de la droite et de l'extrême droite »*.

Les Verts, dont le candidat avait obtenu, au premier tour, 3,46 % des voix, ont décidé de ne donner *« aucune consigne de vote »* pour le second tour et expliqué, au sujet de la position du PS : *« Nous comprenons son trouble et l'impossibilité de choisir entre la peste et le choléra. »*

Des communistes sans amarres

Suite de la première page

D'autres les ont rejoints, comme Vincent Pomarès, né au Maroc, qui a eu vingt ans dans les Aurès et porte avec fierté le prénom de son oncle, engagé dans les Brigades *internationales, mort en 1936, en* Espagne. Comme Jean Villanova, qui, lui, revendique ses origines catalanes. Entré au parti en 1964, il a travaillé auprès du comité central, dans le service propagande, avec Pierre Juquin, puis Charles Fiterman.

« Australopithèques »

Ces *« australopithèques »*, comme les qualifie lui-même ironiquement Jacques Commaret, ont grimpé dans la hiérarchie, ont tenu solidement les rênes de cellules, de sections, ont été membres de bureaux fédéraux, ou occupé des postes de permanents, *qui* chargé des travailleurs immigrés, qui aux relations avec les intellectuels. Aujourd'hui, Jacques Commaret est l'un des adjoints du maire communiste de Vaulx-en-Velin. Il a commencé à *« gamberger »* en 1981. Le refus du PCF de reconnaître son échec aux élections européennes de 1984 a creusé un peu plus ses interrogations. En janvier dernier, il *« disjoncte »* : il quitte ses fonctions au bureau fédéral, abandonne le secrétariat général de l'association *départementale des élus commu*nistes et la présidence du groupe à la communauté urbaine de Lyon. En février prochain, il ne sera plus conseiller culturel de quatre villes *communistes et* reprendra, volontairement et avec une certaine appréhension, un poste d'instituteur. *« Il me fallait pouvoir me regarder dans la glace »*, dit-il.

Ces décrochages successifs, Vincent Pomarès les a connus aussi. Ouvrier chez Berliet, il est, très vite après son adhésion, détaché à la fédération du Rhône. L'invasion de la Tchécoslovaquie résiste à son attachement à la ligne. Un voyage en Roumanie, en 1975, avec Marcel Rigout, soulève ses inquiétudes sur l'état *« des pays du socialisme réel »*. A l'occasion d'une grève de travailleurs immigrés, il s'affronte avec sa direction et choisit, en 1979, de retourner travailler chez Berliet, devenu Renault-VI. Le 31 octobre 1989 – il a conservé l'article – l'édition Rhône-Alpes du *Monde* rend compte d'une lettre ouverte au comité central signée *par dix-huit communistes du* département études recherches de l'entreprise. *« Il m'a fallu dix ans »*, soupire-t-il. Aujourd'hui, il participe au mouvement de Félix *Damette, l'ARIAS, et entretient* des relations suivies avec les trente-neuf abonnés de la revue *Reconstruction communiste.*

Vincent Pomarès a toujours sa carte du parti, va aux réunions de sa cellule, tente de peser de l'intérieur. Ce n'est pas le cas de Jean Villanova. Cet ancien secrétaire de la fédération du Rhône, après un *détour* à Paris, est parachuté premier secrétaire fédéral du Puy-de-Dôme. En 1988, il suit le sillon de la candidature de Pierre Juquin et *« le parti* [le] *met dehors »*. *« Je n'allais pas pleurer pour obtenir une carte. »* Il a rejoint l'Association du 4 octobre, mais avec en tête *« l'expérience négative »* des « rénovateurs » et *« sans espoir d'une renaissance du PCF. »*

Leur dernier congrès ?

Depuis qu'ils ont affiché leurs désaccords, les soirs de réunion ne sont plus tout à fait les mêmes. Pas facile d'être accusé, comme l'a été Pierre Grannec, adjoint du maire socialiste de Villeurbanne, *« de participer consciemment ou inconsciemment à une tentative de déstabilisation du PCF menée par le Parti communiste italien et le PS avec le soutien des banques allemandes »*. Il reconnaît en souffrir. Pas facile de voir *« les autres qui font la gueule »*, de se sentir perçu comme *« un traître »*. Surtout quand il est évident que le parti prend l'eau. Dans une cellule de soixante-douze adhérents, huit seulement ont participé aux discussions du projet de résolution, dont trois permanents. *« Avec le principe d'un délégué pour quatre, ils vont peut-être être obligés de nous désigner pour la conférence de section »*, dit en riant Jacques Commaret, qui est certain que le bureau fédéral a passé des consignes de mise à l'écart.

Une hypothèse que conteste vivement Jean-Paul Magnon, le premier secrétaire d'une fédération qui n'en a connu que trois depuis le début des années 50. Il assure que le climat est *« serein et exigeant »* : *« Créer une association qui s'apparente à une fraction, n'est pas une bonne méthode. Le texte est ouvert à la discussion, aux amendements. »* Il rappelle que les *critères de désignation aux confé*rences de section, et à la conférence fédérale, prévue les 7,8 et 9 décembre, *« reposent sur les capacités des camarades à l'animation du travail collectif »* et non pas sur une éventuelle répartition à *« la proportionnelle des courants »*.

Mis à part Vincent Pomarès, qui a carrément décidé de poser sa candidature pour le comité central, Jacques Commaret et Pierre Grannec ne se font guère d'illusions sur l'issue du congrès. *« Les orthodoxes »*, comme ils disent, seront largement majoritaires. *« Mais ce sera une victoire à la Pyrrhus. »* Alors ces communistes critiques seront au pied du mur. Si Pierre Grannec avoue qu'il aura du mal à continuer à vivre à l'intérieur du PCF, mais qu'il aura des regrets, Jacques Commaret est plus catégorique : *« Je ne vais pas me satisfaire d'amendements au texte de résolution. Il me faudra faire autre chose. »*

Cette *« autre chose »*, Charles Fiterman peut la leur apporter. L'ancien député du Rhône *(1986-1988), officiellement chargé* des relations entre le comité central et la fédération, exerce épisodiquement son mandat de conseiller régional Rhône-Alpes. Mais son influence persiste. Ils ne veulent pas en faire l'unique homme du recours, car ils n'oublient pas les échappées d'Henri Fiszbin ou de Pierre Juquin, qui ont tourné court. Mais la phrase que Charles Fiterman a prononcée récemment au Club de la presse de Lyon – *« J'apprécierai, au soir du congrès, où je dois poursuivre mon activité de communiste »* – leur laisse quelques espoirs. Eux aussi attendent en quelque sorte le grand soir du congrès. *« Si Fiterman lance l'appel de Tavernes* [nom de la commune du Var dont il est maire], *moi, je suis partant »*, dit Jacques Commaret. Il *sait, comme les autres, que* le temps lui est compté. *« Ce qui est en cause*, ajoute-t-il, *c'est la disparition de ce à quoi j'ai consacré ma vie. »*

BRUNO CAUSSÉ

□ **Le MRG ne veut pas de monarchistes à France unie.** – Interrogé par *le Monde*, M. Emile Zuccarelli, président du MRG, a exprimé, lundi 26 novembre, son *« refus formel d'accepter la Nouvelle acion royaliste »* au sein de France unie, qu'anime M. Jean-Pierre Soisson, ministre d'ouverture, car ce regroupement est, *« jusqu'à plus ample informé, un mouvement républicain »*. M. Zuccarelli nous a précisé que la question avait *« effectivement été évoquée à la dernière coordination nationale de France unie »*, début novembre, *« et elle a été écartée »*. Les monarchistes de la NAR, regroupés autour de M. Bertrand Renouvin, envisageaient *« favorablement »* leur entrée dans France unie (*le Monde* du 27 novembre).

La Corse dans son ordinaire

II. – *La culture au secours de l'identité*

Nous poursuivons la publication dans nos colonnes d'une série d'articles consacrés à l'île de Beauté, commencée avec un tableau de l'économie corse (*le Monde* du 27 novembre). Inscrite dans le projet de statut élaboré par M. Pierre Joxe, la notion de peuple corse fait l'objet d'un débat qui traverse les partis. Par le canal de l'édition et de la chanson, l'île a néanmoins retrouvé une identité culturelle.

AJACCIO

de notre envoyé spécial

L'endroit le plus « branché » de la ville natale de Napoléon Bonaparte est une librairie. On la trouve non loin de la mairie d'Ajaccio, dans une ruelle qui constituait jadis l'entrée de la vieille ville. Jean-Jacques Colonna d'Istria y laisse flotter une odeur de tabac hollandais. Il est barbu, rondouillard. C'est le patron. Parmi des milliers de volumes, il sait où se trouve le moindre opuscule. Il montre pour son commerce une passion rare et savante.

Pour Jean-Jacques Colonna d'Istria, la Corse n'est pas une île, c'est le centre d'un univers culturel méditerranéen bouillonnant. Ses études ne sont pas allées au-delà de mai 68. Il avait le mal du pays sans encore savoir qu'on pourrait avoir mal au pays. Il retourna chez lui, animateur à la Maison de la culture. C'est un dévoreur de livres. Adolescent, il souffrait de devoir faire venir par sacs entiers ceux qu'il ne trouvait pas en Corse. Il ouvrit donc une librairie à l'enseigne de sa démarche, La Marge.

C'était en 1977, dans un local qui ressemblait beaucoup à une cave. Treize ans après, le magasin s'est agrandi. Il a un pied de chaque côté de la rue qui, l'été, lui appartient tout entière. Bientôt le mur qui séparait la librairie d'une défunte pizzéria sera percé pour une nouvelle extension. Aujourd'hui Jean-Jacques Colonna d'Istria prépare un cocktail en l'honneur d'une jeune photographe qui a cherché un cadrage original pour les rides d'un berger. Demain il mettra au point les derniers détails de l'exposition d'un calligraphe tunisien.

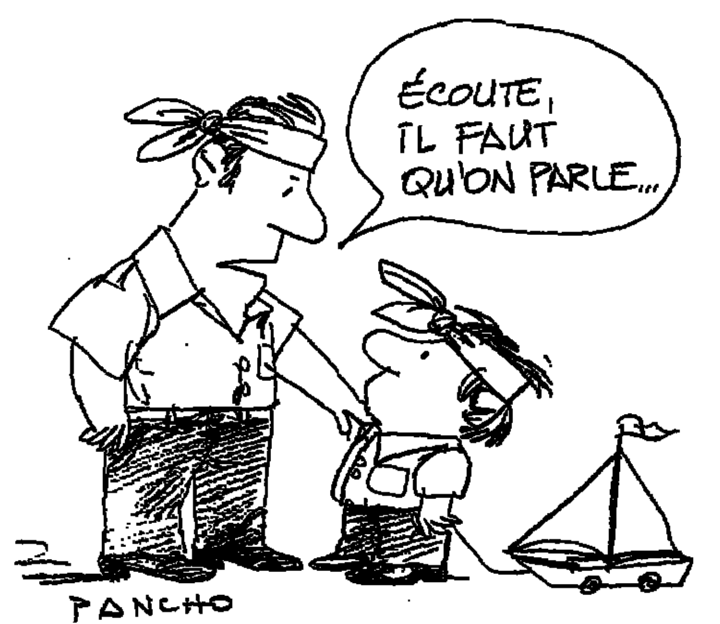
Jean-Jacques Colonna d'Istria sirote de la tisane et porte des jeans. Il est président du syndicat des (huit) libraires d'Ajaccio. Il ne se plaint pas. Les habitants de l'île achètent un million de livres chaque année. Cela fait quatre livres par an et par habitant. Un record. *« La Corse est avide de culture au sens large, mais la Corse est aussi avide de se connaître. »* Tout un pan de mur est ainsi tapissé de livres sur la Corse, par des Corses, en langue corse. Depuis une dizaine d'années, une centaine de livres par an sont consacrés à l'île. Chacun se vend à environ deux mille exemplaires, mais certains sont de véritables succès à l'échelle régionale : *la Terre des seigneurs*, un récit familial de Gabriel-Xavier Culioli, a atteint les douze mille exemplaires.

Projet de dictionnaire

Depuis trois ans, Jean-Jacques Colonna d'Istria est aussi éditeur. *« Je reçois en moyenne un manuscrit par jour. J'en publie une trentaine par an. Selon l'état de mes finances. »* A son catalogue : des livres d'art, des albums, des guides touristiques, des thèses, des rééditions, des monographies en français ou en corse.

En projet : une géographie humaine et économique de la Corse, un dictionnaire qui serait à la langue corse ce que le Petit Larousse est au français. Un regret : l'étroitesse du marché et les difficultés de distribution sur le continent limitent les tirages et aggravent les prix de vente. Un espoir : l'intérêt croissant porté au livre régional dans le cadre européen.

Jean-Jacques Colonna d'Istria est résolument corse, d'une Corse ouverte au vent du large, qui refuse les étiquettes politiques. *« Les clivages traditionnels ne permettent pas d'exprimer les vrais besoins de la Corse d'aujourd'hui. Cette carence pousse les gens à lire et d'autres que moi à se lancer dans l'édition. La culture remplit le rôle que la politique n'assume pas. C'est par elle que les Corses trouvent leur identité. »* Effectivement le patron de La Marge n'est pas seul : une librairie de Bastia, Marzocchi, est assez semblable à la sienne, trois autres éditeurs, Kyrnos et Méditerranée, Albania, Le Signet, produisent au total une dizaine de livres par an.



Jacques Thiers a le physique sec et noueux des bergers ou des baroudeurs. Il est l'auteur d'un ouvrage de linguistique devenu un livre culte : *Papiers d'identité(s)*. On le rencontre à Bastia où il est né en 1945. Agrégé de lettres classiques, il est revenu y habiter. Il a ses habitudes dans un café de la place Saint-Nicolas, près de l'endroit où les ferries viennent frotter leur panse métallique. A l'automne, l'endroit est vide, légèrement déprimant. Jacques Thiers voit dans cette large esplanade, où un Napoléon en empereur romain et un monument aux morts sont séparés par un kiosque à musique, le symbole de ce qu'il analyse comme la tendance à la schizophrénie de la Corse.

Deux langues en conflit

Jacques Thiers a les mains fines et des cicatrices sur les angles du visage. Il enseigne à l'université de Corte après avoir donné, en cachette, des cours de corse. C'était dans les années 70. Il retrouvait une langue dont il avait perdu l'accent à la faculté. Il pense que l'esprit, partagé entre l'usage de deux langues en conflit, aurait du mal à se structurer. Un malaise perceptible au genre des mots les plus simples. Masculin et féminin définissent les frontières verbales du monde, donnent aux choses et aux êtres leurs contours. Celles du corse et du français ne coïncident pas, se chevauchent, s'entrecroisent.

Comment s'y retrouver ? Pour exprimer cela savamment, Jacques Thiers parle de *« diglossisme »* de la langue des racines et de la langue officielle. *« A quoi sert de se déclarer corse aujourd'hui ? Est-ce parce que l'on se sent le dernier représentant d'une culture ? Ou bien parce que l'on pense que cette culture est éternelle ? Une identité attachée au passé empêche d'avoir un présent et* a fortiori *un avenir. »* Son engagement est critique, sans romantisme.

Jacques Thiers participe à de nombreux colloques sur les langues régionales. Il mesure alors que l'implication de ses « compatriotes » est supérieure à celle des Alsaciens, des Bretons ou des Basques. Il l'explique par un besoin : *« Pour parler moins corse, la population ne parlait pas mieux français. L'échec scolaire était important. »* Il l'analyse aussi par le rôle particulier du chant corse : *« Au début des années 70, la chanson était devenue une variante du chant napolitain. Or dans les fêtes de village, dans les arrière-salles de café, on entendait encore de vieux chants qui n'avaient rien à voir avec les ritournelles napolitaines. C'était âpre, violent. Les gens disaient que c'était du chant arabe.*

Polyphonie mixte

En fait, il s'agissait d'un chant très ancien, la paghjella, qui avait été influencé par le chant grégorien mais qui ne répondait pas aux canons du chant savant européen. Redonner vie à ces chants polyphoniques, c'était un peu retrouver ses origines. » Les héros de cette aventure sont les dizaines de membres du groupe devenu légende, Canta U Populu Corsu *(voir l'encadré ci-contre)*. Ils ont fait le parcours de l'autonomisme et du nationalisme, certains jusqu'à la prison.

Pour les vieux, le prénom de Jacques Thiers est Ghjacumo. Parfois il doit interrompre le chant de trois élèves pour pouvoir commencer son cours. Les textes anciens faisaient référence à une vie quotidienne insulaire, passionnée, tourmentée. Jacques Thiers en écrit de nouveaux. Il s'inspire du présent. Les événements tragiques de Bastelica-Fesch en 1980 servent de trame aux paroles de *Sta Notte*, qu'interprète Patrizia Poli. Pour identifier cette polyphonie mixte, Jacques Thiers choisit le mot *« zarra »*, qui signifie authentique, intime. Le contenu émotionnel de la *« zarra »* pourrait être aussi fort pour la Corse que celui du reggae pour la Jamaïque ou de la maloya à la Réunion. *« Il y a dix ans, les municipalités interdisaient aux groupes corses de se produire. Maintenant toutes veulent les avoir. Au cours de leur tournée estivale, les chanteurs I Muvrini, qui ont tous par ailleurs un métier, sont entendus par au moins soixante mille personnes. »*

Jacques Thiers avait besoin de texte pour ses étudiants. Il a écrit un roman en corse. Puis il l'a adapté en français. C'est un autre roman. Il y a aussi deux Colomba. Celle racontée par Mérimée et celle dont Mérimée s'est inspiré. Combien de chemins partent du même point ? Le professeur ne veut pas les emprunter tous. Il ne veut que progresser.

La Corse lit, la Corse chante. Sur le port de Bastia, les pêcheurs sont inquiets. Les poissons sont chauds, visqueux, ils meurent en répandant des sécrétions jaunâtres. Les biologistes font des analyses. Les mots manquent pour faire le lien entre les observations des hommes en mer et celles des laboratoires. Ce soir, Jacques Thiers sera l'interprète des uns et des autres, sur le quai.

ALAIN GIRAUDO

Prochain article
La délinquance de l'ennui.

« Une heure de chant, quatre heures de discussion »

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Sur des kilomètres de bandes magnétiques, un ethnomusicologue du CNRS, Félix Quilici, enregistre de 1947 à 1963 les chants traditionnels corses : des chants pleins d'exaltation au point qu'un préfet de police a pu craindre, en les entendant à la nuit tombante, que des manifestations ne tournent à l'insurrection. La phonothèque nationale va en extraire un coffret de trois disques. Ceux-ci deviendront le fond sonore des soirées politico-culturelles du début des années 70.

Pour des jeunes à la recherche d'une identité, ces chants sont le souvenir obscur et lancinant d'une culture authentique. Ainsi va se former un groupe de chanteurs et musiciens qui va s'acharner à les déchiffrer pour mieux les interpréter. Il y a Jean-Paul Poletti, qui fait des conférences sur la « paghjella » dans le collège où Alain Nicoli est pion. François Buteau, dit Cécé, a fait ses études dans le même lycée que Poletti. Natale Lucciani voit Pierre Guelfucci qui connaît Philippe Rocchi. Minicale rencontre Poletti qui en parle à Michel Paoli... Ils sont garagistes, étudiants, instituteurs, éleveurs, employés, chômeurs. Ils ont une formation politique ou pas. Leur premier album est un succès. Le groupe Canta U Populu Corsu est né. Son histoire se confond pendant dix ans avec celle de l'autonomisme puis du nationalisme.

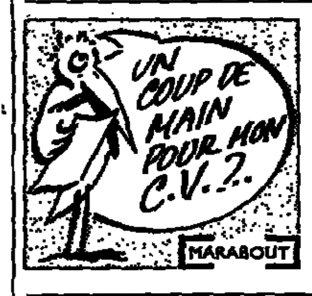
Prix maximum des places : 50 francs

Le groupe compte jusqu'à vingt-sept personnes, en tout une cinquantaine « passent » à Canta. Après s'être produit gratuitement de 1974 à 1976, le groupe, alors constitué en association loi 1901, ne fera jamais payer le prix des places plus de 50 francs. L'argent n'est pas le but, c'est un moyen : il sert à l'achat d'un tracteur par un agriculteur, à soutenir financièrement les militants nationalistes emprisonnés, à aider un autre groupe à presser son disque. Nourri de sandwichs et logé dans des chambrées de dix, Canta prolonge cet inconfort jusque dans sa musique : l'achat d'un « vrai violon », d'une guitare et d'un banjo ne sera fait qu'avant le passage au Théâtre de la Ville, à Paris, en 1981.

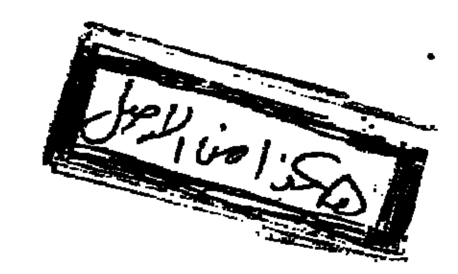
Le groupe réalise une osmose délicate entre politique et culture : *« Une heure de chant et quatre heures de discussion. »* Jusqu'au début des années 80, il est en quelque sorte l'expression légale de la lutte clandestine. Mais les organisations nationalistes, mieux structurées, finissent par contester la capacité du groupe à assumer un rôle politique. Le groupe est déclaré non représentatif du nationalisme en 1983.

Depuis le dernier concert en juillet 1984, chaque membre suit sa route. Jean-Paul Poletti prolonge en solo l'expérience de Canta. Natale Lucciani est un dirigeant de la Concolta. De ces dix années exceptionnelles, il reste dix disques. Et un mythe. De 1984 à 1989, les étudiants de l'université de Corte ont produit treize mémoires de maîtrise ou de doctorat sur le chant traditionnel corse.

A. G.







SOCIÉTÉ/CULTURE

ÉDUCATION

La mise en œuvre du « plan d'urgence »

Les lycéens en ordre dispersé

Le paysage de la contestation lycéenne prend des reliefs de plus en plus cahotiques. Passée la fièvre commune des premières manifestations, le mouvement, ou ce qu'il en reste, avance vers le tableau d'honneur de la dispersion. Des actions décousues ont ainsi jalonné la journée du lundi 26 novembre, date de la première rencontre entre les principales coordinations et Mme Céline Wiener, chargée par M. Lionel Jospin de mettre en œuvre le « plan d'urgence pour les lycées ».

C'est en délégation restreinte que les membres des coordinations se sont présentés au ministère de l'éducation nationale en début d'après-midi. Loin de l'armée mexicaine qui avait participé à la table ronde des 15 et 16 novembre, ils n'étaient plus que six représentants des deux coordinations respectivement animées par la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) et par les jeunes communistes. Une entrevue intime, donc, surtout destinée à fixer des méthodes de travail et un calendrier de rencontres. Au terme de trois heures d'entretien, Mme Wiener a insisté sur la nécessaire *« transparence du processus »*, en soulignant que les lycéens devaient être associés à l'état des *lieux qui se fera dans chaque établissement*, puis aux plans académique et national.

Son jugement sur les interlocuteurs d'âge tendre qu'elle affrontait pour la première fois ? *« Ils sont sympathiques, raisonnables et très au clair sur ce qu'ils souhaitent »*, a-t-elle affirmé. Sur ce qu'ils souhaitent, peut-être, mais guère sur la façon d'y parvenir.

A la porte du « saint des saints »

Pris entre deux feux, ils ont déploré que l'état des lieux n'ait pas encore été dressé, tout en revendiquant d'y participer. *« On voudrait que les choses aillent plus vite »*, expliquait ainsi Nasser Ramdane, porte-parole de la FIDL, en reconnaissant toutefois que le démarrage de tous les chantiers de rénovation dans les trois mois, annoncé par Mme Wiener, n'est pas fait pour lui déplaire. Point de vue légèrement différent du côté des jeunes communistes, pour qui l'enveloppe de 4,5 milliards débloquée par le ministère est *« d'ores et déjà insuffisante »*.

Un peu mal à l'aise, les délégués lycéens ne parviennent manifestement pas à concilier leur rôle actuel, qui les rapproche de négociateurs *syndicaux, avec un manque de* confiance dans leur capacité à gérer l'avenir. Au moins ont-ils eu la chance de pouvoir approcher du « saint des saints », ce qui n'est pas le cas de tout le monde.

Pendant qu'ils discutaient avec Mme Wiener, des lycéens de la coordination de Haute-Garonne étaient postés en sentinelle devant le ministère pour demander à être reçus eux aussi. Venus de Toulouse et mandatés par leurs camarades, ils mettent en cause la légitimité des délégués de la FIDL et des Jeunesses communistes. *« Mme Wiener ne veut pas parler avec les lycéens vraiment représentatifs »*, expliquait vivement un jeune homme.

Au même moment, rue des Ecoles, une trentaine de lycéens parisiens occupaient le rectorat de Paris, avant de se faire chasser, le soir venu, par des CRS. Eux aussi contestent la représentativité des jeunes reçus au ministère, mais ne manqueront pas de participer aux référendums sur la poursuite du mouvement, qui devaient être organisés, mardi 27 novembre. Les portes de sortie ne sont manifestement pas faciles à trouver.

RAPHAËLLE RÉROLLE

Occupation, à Besançon, d'un ancien hôtel de police

La grogne des étudiants bisontins

BESANÇON

de notre correspondant

« Joyeux anniversaire, joyeux anniversaire ! » Dans le grand escalier de pierre de l'ancien archevêché où sont établis les services du rectorat, une quarantaine d'étudiants de l'UFR de lettres de Besançon sont venus, vendredi 23 novembre, offrir un bouquet au recteur, M. Philippe Joutard, à l'occasion du premier anniversaire de sa prise de fonctions en France-Comté. Ils lui apportent aussi une pétition qui *aurait recueilli « 5 187 signatures en trois heures »*.

Dans la foulée de l'agitation lycéenne, une partie des étudiants en lettres s'est en effet mobilisée pour dénoncer le manque de locaux dont souffre la faculté. Le 14 novembre, après *avoir coupé la chaîne qui fermait* les grilles de l'ancien hôtel de police de la rue Goudimel, ils s'y sont installés, déclarant les lieux *« territoire universitaire »* et avertissant qu'en conséquence toute intrusion policière... ne pourrait être qu'illégale.

Depuis le transfert du commissariat de Besançon dans une construction neuve, *« Goudimel »*, comme on dit ici, était laissé à l'abandon par l'Etat propriétaire. Au fil des années et des projets de réaffectation, l'herbe et les buissons avaient poussé dans la cour. Les étudiants ont entrepris de nettoyer l'austère bâtiment et de meubler quelques salles avec l'aide empressée des commerçants du quartier. Certains enseignants ont effectivement décidé d'y donner leurs cours, alors même que le doyen se trouvait fort opportunément mis, par les services de sécurité, dans l'obligation de faire respecter le taux de remplissage des salles de son UFR. Leur responsabilité personnelle pourrait être engagée en *cas de sinistre, s'ils toléraient* dans leurs classes un plus grand nombre d'étudiants que ne le prévoient les normes.

L'avertissement ne pouvait être pris que comme un encouragement à réclamer l'affectation officielle de l'ancien hôtel de *police à la faculté des lettres*. Mais depuis, l'affaire divise les milieux universitaires et le monde politique local. Proche du PCF et soutenu par le SNES-Sup, le doyen Jean-Philippe Massoni a *pris fait et cause pour les étudiants*, contre l'avis du recteur, *défavorable au remodelage de* bâtiments anciens *« mal adaptés »*. La fédération socialiste du Doubs verrait d'un bon œil le départ rapide des occupants, malgré le soutien actif que leur apportent les jeunesses socialistes.

Sous-occupation des locaux universitaires

Le procureur général et le premier président de la cour d'appel ont ajouté leur grain de sel et souligné le caractère illégal de cette présence étudiante. Quant au président de l'université, M. Jean-François Robert, il ne demande rien moins que l'évacuation de *« Goudimel »*, dont l'occupation *« ne peut que conduire à la remise en cause des projets de développement de l'université de Franche-Comté »*.

Pour autant, le ton adopté par le préfet, comme par le recteur, semble annoncer la recherche d'une solution négociée. Il s'agirait avant tout de démontrer que d'autres lieux (un ancien cinéma, des salles de réunions municipales) peuvent être libérées en ville pour peu que le doyen Massoni fasse connaître précisément ses besoins. Mais surtout, l'administration entend mettre l'accent sur la sous-occupation de *l'espace universitaire lui-même*, en début et en fin de semaine : les *« turbo-profs »* domiciliés hors de l'académie concentreraient leurs cours les mardi, mercredi et jeudi. Une telle pratique n'est pas nouvelle, mais le doyen assure qu'elle n'a qu'une incidence limitée sur le programme d'occupation des salles.

La solution définitive à ce problème de locaux que rencontre la faculté des Lettres passe par la construction de bâtiments neufs pour l'Ecole nationale supérieure de micro-mécanique et le Centre de linguistique appliquée. Cela libérerait environ 4 000 m² de locaux à la rentrée de 1992 ou de 1993. La réalisation d'une nouvelle faculté de médecine à la périphérie de la ville est également envisagée. Alors, tous les locaux universitaires du centre historique bisontin seraient dévolus à la seule faculté des lettres. En attendant cet âge d'or, promis depuis deux ou trois décennies, les littéraires devront encore *« galérer »* ...

CLAUDE FABERT

MÉDECINE

Un diplôme pour les essais thérapeutiques en ville

Un nouveau diplôme va permettre aux médecins libéraux d'être mieux formés aux essais thérapeutiques en ville. Lancé à l'initiative de l'Union nationale des associations de formation médicale continue (UNAFORMEC) et de l'Association pédagogique nationale pour l'enseignement de la thérapeutique (APNET), il pourrait constituer une garantie face aux exigences scientifiques et éthiques qu'impose *l'évaluation des médicaments*.

Le METEV, diplôme de « méthodologie des essais thérapeutiques en ville », a déjà un an. Il *s'adresse* aux médecins généralistes et spécialistes, installés depuis au moins trois ans. Avant de le faire connaître aujourd'hui, les deux associations ont préféré attendre l'échéance de la première promotion.

« Plus de 90 % des médicaments sont prescrits en dehors de l'hôpital, et les essais thérapeutiques en ville sont un impératif de santé publique », estime le professeur Patrice Queneau, président de l'APNET. En formant de véritables *« investigateurs thérapeutiques »*, les responsables de l'UNAFORMEC et de l'APNET souhaitent voir s'étendre les expérimentations des médicaments *« dans leur milieu de prescription »*, particulièrement en ce qui concerne les essais *cliniques et la recherche des effets* indésirables. Il reste que, jusqu'à ces dernières années, une partie des études effectuées en milieu libéral ne répondait pas à la rigueur méthodologique nécessaire. Certaines servaient même les visées commerciales de laboratoires pharmaceutiques peu scrupuleux. *« Les médecins praticiens détenteurs du diplôme représenteront une garantie, vis-à-vis des laboratoires et des pouvoirs publics, contre des essais thérapeutiques bidons »*, considère le docteur Jean-François Armogathe, président de l'UNAFORMEC.

Le METEV, délivré à l'issue d'un examen final et de la soutenance d'un mémoire, fait l'objet d'une convention entre les universités de Saint-Etienne et de Paris-VII. Il sanctionne une formation, dispensée à travers un enseignement par correspondance et quatre séminaires, qui doit permettre aux médecins de participer à l'élaboration d'un protocole de qualité, de recruter des patients suivant les règles définies par la loi du 20 décembre 1988, *« relative à la protection des personnes qui se prêtent à la recherche biomédicale »*, de suivre les procédures de contrôle de qualité, ainsi que d'analyser et d'interpréter l'information fournie par les essais thérapeutiques.

M. La.

DÉFENSE

Pour remplacer le plateau d'Albion

Un rapport du Sénat propose de déployer des missiles mobiles contre l'abandon d'un sous-marin stratégique

Face au retrait des armes nucléaires américaines en Europe, qui résultera des accords Start, l'Union soviétique devrait conserver quelque 6 000 à 8 000 charges stratégiques et quelque 8 000 têtes tactiques (ou préstratégiques) portées par des vecteurs mobiles. Pour sa part, la France se contente d'aligner 430 têtes stratégiques (en passe de devenir 500), quelque 90 missiles préstratégiques aéroportés ASMP et 30 missiles sol-sol Pluton.

Constatant ce déséquilibre, le rapporteur du Sénat, M. Xavier de Villepin (Union centriste, représentant les Français de l'étranger), se prononce, dans un rapport à paraître cette semaine, pour le projet d'un missile nucléaire déplaçable (qui remplacerait les missiles du plateau d'Albion) en le finançant, au besoin, par l'abandon de la construction d'un sous-marin stratégique de nouvelle génération, sur les six prévus. *« La France, écrit-il notamment, tend désormais à se trouver en première ligne dans le domaine de la défense préstratégique, voire de la défense tout court, d'une Europe longtemps abritée par le parapluie nucléaire de l'OTAN. »*

A la mi-octobre (*le Monde* des 17 et 21-22 octobre), M. François Mitterrand a fait savoir qu'il demandait au ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, de lui remettre *« des propositions précises »* sur la modernisation de l'arsenal nucléaire français *« à l'horizon du prochain siècle »*.

Le débat, qui devrait trouver son épilogue l'an prochain, avec la présentation au Parlement de la programmation militaire 1992-1996, porte sur la succession des dix-huit missiles fixes S 3 enfouis en silos dans le plateau d'Albion, en Haute-Provence. Trois options se présentent au choix du gouvernement : ou la construction d'un nouveau missile sol-sol à déplacement aléatoire (dénommé S 45) ; ou bien l'adoption d'un missile air-sol à longue portée (ASLP) lancé depuis l'avion de combat Rafale, ou encore l'abandon pur et simple (sans aucun remplacement) du plateau d'Albion en l'an 2000.

Une quatrième option

C'est la première fois qu'un parlementaire fait état de l'éventualité d'une quatrième option, qui paraîtra non dénuée d'intérêt dans le contexte actuel à beaucoup d'experts.

M. de Villepin constate que *« le désarmement nucléaire progressif de l'alliance atlantique en Europe conforte, de fait, le rôle de la France dans la dissuasion globale en Europe »*, compte tenu de deux autres considérations : *primo*, l'Union soviétique renouvelle et modernise, en qualité, un arsenal qui ne diminue qu'en termes quantitatifs ; *secundo*, les risques d'une prolifération nucléaire et balistique, qui ne respecterait pas la logique de la dissuasion, sont loin d'être négligeables chez certains Etats potentiellement menaçants.

Dans ces conditions, la France aurait tort de s'en tenir à deux « composantes » de son arsenal stratégique à l'avenir.

D'abord, les sous-marins. Etalé sur quinze ans (entre 1993 et 2008), le programme prévu des six sous-marins nucléaires lance-engins de nouvelle génération (SNLE-NG), de la classe du *Triomphant* prêt après 1994, est estimé à 126 milliards de francs (valeur 1990) pour la construction des bâtiments et celle des missiles M 5 qui devraient les armer. Or les progrès attendus dans le domaine de la détection impliquent, selon le rapporteur, qu'*« il paraît audacieux de faire dépendre, en dernier recours, la sécurité du pays d'un système stratégique unique et non déployé sur le sol national »*.

Ensuite, les bombardiers nucléaires armés du missile ASLP. M. de Villepin considère que cette *« composante »* aérienne, si elle est efficace au niveau préstratégique, *« est actuellement obsolète ou aléatoire dans sa vocation stratégique »*, qui consiste à *« délivrer une frappe décisive »* à longue distance. Car l'avion ne peut s'en prendre au cœur du territoire adverse qu'avec des ravitaillements en vol ; il reste soumis à des tirs anti-aériens très denses, et son missile n'atteint une portée de 1 000 kilomètres qu'à l'issue d'un lancement très vulnérable en altitude et au prix d'une vitesse de 1 500 mètres à la seconde, qui le rend aisément interceptable.

De cette série d'observations, M. de Villepin conclut à la nécessité d'adjoindre aux sous-marins, qui demeurent *« décisifs pour la crédibilité de la dissuasion »*, et aux bombardiers, qui sont *« un instrument principalement préstratégique »*, un missile sol-sol *« déplaçable »*, ce qui ne veut pas dire mobile en permanence. *« Le missile déplaçable, écrit-il, est déployé de manière aléatoire dans un certain nombre de sites militaires protégés et durcis (Albion, bases aériennes) »* pour exiger d'un adversaire un seuil d'agression élevé contre plusieurs cibles sur l'ensemble du sol national.

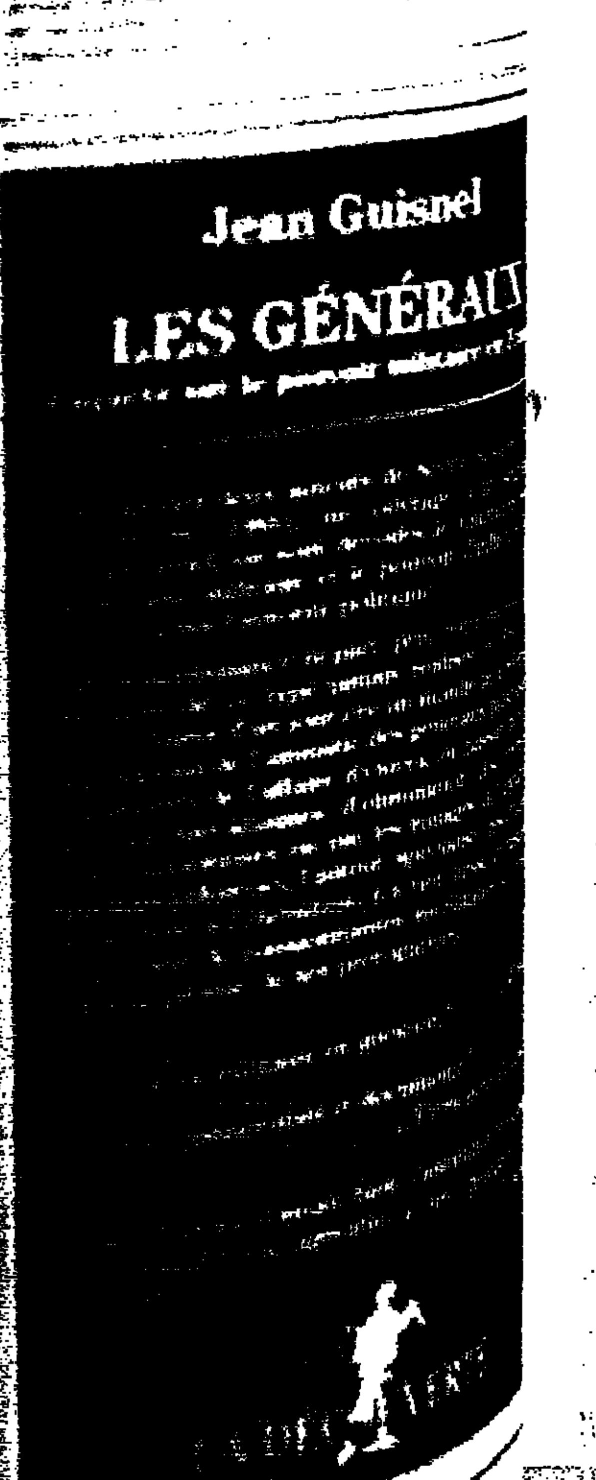
Selon lui, une trentaine de missiles déplaçables S 45 seraient suffisants pour un coût de 30 milliards de francs.

13,5 milliards de francs pour le Hadès

Le sénateur se demande si une telle « composante » ne peut pas être maintenue au prix du principe de l'abandon de la construction du sixième SNLE-NG. *« Six sous-marins de nouvelle génération, munis de missiles M 45, puis M 5*, interroge-t-il, *sont-ils indispensables pour assurer la nécessaire permanence à la mer de trois d'entre eux ? »*, comme c'est aujourd'hui le cas. M. de Villepin souhaite que le gouvernement pèse très sérieusement sa décision d'abandonner la « composante » sol-sol de la dissuasion dans le contexte de la sécurité européenne. Dans son rapport, le sénateur fait, d'autre part, le point sur le programme Hadès d'un missile sol-sol préstratégique de 450 kilomètres de portée, qui devrait remplacer le Pluton après 1992 et qui *« sera le seul missile sol-sol mobile moderne déployé en Europe de l'Ouest »*. Ce programme était initialement prévu à raison de soixante véhicules lanceurs et de cent-vingt missiles. Il a été ramené, sur décision du chef de l'Etat, à vingt véhicules lanceurs et quarante missiles, déployés en deux régiments d'artillerie à Mailly et à Suippes, comme on l'avait déjà laissé entendre (*le Monde* du 16 décembre 1989).

Selon M. de Villepin, le coût du programme Hadès est aujourd'hui estimé – grâce à cette réduction – à 13,5 milliards de francs, au lieu des 17,5 milliards prévus à l'origine.

JACQUES ISNARD



SPORTS

La crise du football français

Le lunetier Alain Afflelou reprend les Girondins de Bordeaux FC

Les Girondins de Bordeaux FC évitent le dépôt de bilan grâce à un *repreneur de dernière minute*, le lunetier Alain Afflelou. Claude Bez, cette fois-ci, est bel et bien évincé. Dans un bref communiqué diffusé *lundi 26 novembre, son avocat*, Me François Tosi, a annoncé la démission du président du club bordelais.

BORDEAUX

de notre correspondante

Jacques Chaban-Delmas a réussi lundi l'un des contrepieds dont il est spécialiste. Il a sorti un repreneur de sa majorité municipale, puis devant le conseil *au complet réuni à huis clos* pour examiner le déficit (242 millions de francs) des Girondins de Bordeaux FC. *Le maire a révélé l'identité du* sponsor au cours de la conférence de presse qui a suivi. Il s'agit de l'opticien Alain Afflelou, quarante-deux ans, *qui ouvrit son premier magasin à* Bordeaux en 1972. Son nom avait été cité dès le mois de septembre. Il avait *même manifesté publiquement son* intérêt pour le club au cours d'une émission de radio en duplex avec François-Xavier Bordeaux, l'opposant socialiste bordelais.

Jacques Chaban-Delmas n'a pas donné beaucoup de précisions sur le repreneur : *« Le premier objectif*, a dit le maire, *est d'éviter le dépôt de bilan. »* Le club est en effet en état juridique de cessation de paiement. *L'opticien n'apportera évidemment* pas dans les caisses du club de quoi boucher la totalité du trou de 242 millions de francs, mais il devrait verser à ses dirigeants une somme (près de 60 à 70 millions de francs) pour faire face aux besoins immédiats de trésorerie, en particulier, pour *payer les salariés. Cela permettrait* ainsi de terminer la saison. Pour le reste, M. Afflelou devra négocier un moratoire avec les créanciers dont fait partie la ville de Bordeaux. Le club de football doit en effet à la municipalité 19 millions de francs d'avances, remboursables. Par ailleurs, la ville couvre de sa garantie 71 millions de francs d'emprunts.

Alain Afflelou conservera-t-il l'équipe en place ? Quelles seront ses relations avec l'actuel sponsor du club, la firme automobile Opel ? Il devrait en tout cas imposer un gestionnaire, *sans doute un juriste bordelais*, dont le nom sera révélé mercredi 28 novembre, lorsque M. Afflelou exposera son plan pour tenter de résoudre la crise financière.

Alain Afflelou apporte l'argent, mais, parallèlement, il brigue le pouvoir. Il veut en effet devenir président de l'Association des *Girondins de* Bordeaux FC. La démission de Claude Bez est intervenue à point *nommé*. Elle a été diffusée par l'AFP, à l'heure même où Jacques Chaban-Delmas livrait le nom du repreneur du club. Ce fut un communiqué très sec : *« M. Claude Bez fait savoir qu'il a informé ce jour 26 novembre le conseil d'administration des Girondins de Bordeaux de sa démission de président de l'Association Girondins de Bordeaux FC. »*

« Je ne suis pas surpris, a commenté Jacques Chaban-Delmas. *M. Bez avait déclaré publiquement que dès qu'une solution se présenterait, il démissionnerait. Il a tenu parole. »* Malgré l'inculpation de Claude Bez *pour escroquerie, le maire de* Bordeaux a réitéré son affirmation qu'il n'y avait *« pas eu un franc sous la table au club de football sous la présidence de M. Claude Bez »*. Mais, a concédé M. Chaban-Delmas, *« on constate qu'il aurait fallu un contrôle de gestion. Désormais, la ville ne donnera plus de garanties d'emprunts. Ces garanties ont masqué par le passé l'importance du déficit. En revanche, la ville va certainement verser une subvention annuelle. »*

GINETTE DE MATHA

Un battant

La comparaison est facile, tentante et... justifiée. Play-boy, méditerranéen, bon mari et bon père, doué d'un très solide sens publici*taire*, l'opticien Alain Afflelou, quarante-deux ans, le repreneur des Girondins de Bordeaux, appartient *incontestablement à la race d'en*trepreneurs incarnée par le patron de l'OM.

Sa réussite, rapide – en moins *de dix ans, Alain Afflelou a consti*tué le premier réseau européen de franchise en optique, – il l'a forgée au culot. Comme Tapie, cet *homme, svelte, faussement effacé*, à la décontraction tranquille, est doté d'un sens commercial tapageur. *Est-ce un hasard ? MM. Tapie* et Afflelou sont les seuls managers à avoir construit leur communication publicitaire autour de leur propre *personne : pile Wonder dans le dos pour le député de Marseille*, homme d'affaires pressé, harcelé par une meute de journalistes avide *et vibrionnante pour le président de* Bordeaux.

A la tête d'un groupe qui dégage aujourd'hui un bénéfice avant impôt de 20 millions pour un chiffre d'affaires proche du milliard, Alain Afflelou s'est imposé dans la profession en vendant des montures à *moitié prix permanent*, puis à prix coûtant, mais en rattrapant ses marges sur les verres.

Diplômé de l'Ecole supérieure *d'optique, ce discounter sans com*plexe déchaîne, lui aussi, les passions, et ses méthodes de vente lui ont assuré la rancune tenace d'une bonne moitié de la profession. Il n'en a cure. Fils d'un boulanger de Sidi-Bel-Abbès, venu s'établir au Bouscat, *dans la région bordelaise*, en 1962, il se déplace aujourd'hui en bimoteur et passe ses vacances au large de la Croisette dans son *bateau, le Riva*, qui mouille à quelques encablures du *Phocéa* du patron de l'OM. MM. Tapie et *Afflelou se sont d'ailleurs croisés* sur la Canebière. La raison sociale de l'opticien a longtemps figuré sur *les maillots du onze bleu et blanc.* Pressenti pour reprendre le Matra-racing, Alain Afflelou a finalement *trouvé l'ouverture pour prendre* pied dans le monde du football.

Reste que, à la différence du mentor de l'OM, M. Afflelou est *surtout un développeur. Il n'a pas* l'expérience de la reprise d'entreprises en difficulté, apprentissage *qui lui aurait été utile pour remettre* à flot un club aquitain dont les comptes affichent un déficit cumulé de 242 millions de francs.

CAROLINE MONNOT

Président de la Ligue nationale

M. Jean Sadoul propose de limiter les salaires des joueurs

M. Jean Sadoul, président de la *Ligue nationale de football*, l'instance dirigeante du football professionnel, a reconnu, lors d'une conférence de *presse lundi 26 novembre*, qu'il n'avait *« pas su maîtriser »* l'afflux d'argent dans ce sport et qu'il n'en était *« pas très fier »*. *Ouvertement cri*tiqué depuis l'éclosion des scandales impliquant plusieurs clubs, M. Sadoul *a toutefois indiqué qu'il n'avait* jamais envisagé de démissionner.

Refusant d'évoquer précisément les différentes affaires en cours (à Toulon, à Bordeaux, le cas Darmon...), M. Sadoul a présenté une ébauche du plan d'assainissement qu'il souhaite imposer pour rétablir l'ordre et la transparence. Il désire ainsi que les comptes de tous les clubs soient vérifiés *« le plus rapidement possible »* par la direction nationale de contrôle de gestion récemment créée à la Fédération française. Aucun transfert de joueurs ne serait autorisé pour des clubs en difficulté, ou qui ne seraient pas à jour de leurs charges fiscales et sociales. Avant avril 1991, M. Sadoul veut imposer aux clubs de fournir à la ligue tous les documents financiers concernant les transferts, sous peine de se voir interdire d'engager de nouveaux éléments.

M. Sadoul entend aussi réduire le nombre de joueurs professionnels par club, jusqu'ici limité à vingt et un, pour le ramener en plusieurs étapes à quatorze. Cette mesure permettrait *d'éviter que des dirigeants n'engagent* des joueurs à seules fins d'en priver d'autres formations. Le président souhaite enfin trouver des solutions pour limiter les salaires des joueurs, qu'il juge *« scandaleux et exécrables »*. Ces propositions, parmi d'autres, seront soumises à l'Assemblée générale de la *ligue qui se tiendra samedi 8 décem*bre à Paris.

A propos du statut des clubs, dont certains présidents, comme Bernard Tapie (Olympique de Marseille), réclament la réforme, M. Sadoul s'est déclaré opposé à une constitution en sociétés anonymes mais *« prêt à favoriser ce type d'expériences si certains le souhaitent »*. Quant aux rumeurs concernant une fortune personnelle amassée grâce au football, M. Sadoul a précisé : *« Je suis pauvre et j'en suis fier. On pourra écrire sur ma tombe : « Mort pauvre ». Ce sera mon titre de gloire »*.

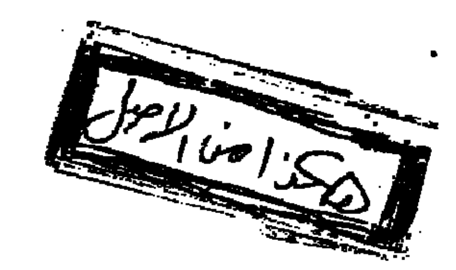
Ph. Br.

VOILE : Route du rhum

Bistoquet naufragé

Claude Bistoquet, surnommé *affectueusement* « Bistok » (*le Monde* du 27 novembre), a fini la Route du rhum à la nage. Ou, plutôt, il ne l'a pas *finie*, lui l'enfant du pays, victime, lundi 26 novembre, d'un funeste écueil *à quelque 15 milles de l'arrivée, sur son trimaran Reynoird-Guadeloupe*. Lors d'un virement de bord, le bateau, sans pilote automatique depuis plusieurs jours, s'est fracassé sur des rochers, malgré les appels des accompagnateurs. Le trimaran a été entièrement détruit et Bistoquet dut sauter à l'eau, *où il fut recueilli* par un des bateaux qui lui faisaient cortège depuis le matin. Ce joli naufrage, *quoique super*flu, n'a pas empêché plus d'un millier de personnes de réserver, lundi à *Pointe-à-Pitre, un accueil* triomphal à Claude Bistoquet, ainsi privé de classement en vue du port. *Car il aura été tout de* même, et c'est l'essentiel, l'auteur d'une très belle traversée de *l'Atlantique. Après l'abandon de* Claude Bistoquet, quatre bateaux restaient en course lundi : Patrick Lafrate *(Trois-Quatorze)*, Henri Chemineau *(Toulon-Charlemagne)* et Anne Lierdet *(CTL)* sur des tri*marans*, et d'Eric Bardaille *(Port-de-Gravelines)* sur un monocoque.

□ ***Trois membres de l'expédition Amazone 90 portés disparus au Pérou.*** – Des dix participants de l'équipée Amazone 90 de Renaud Lavergne, dont les canots ont été naufragés mardi 20 novembre sur le fleuve Apurimac, dans les Andes péruviennes, trois manquaient toujours à l'appel lundi 26 novembre au soir. Les recherches se poursuivaient pour retrouver les Français Cyril Contandriopoulos et Pascal Odile, photographe de l'agence Sipa-presse, et le Suisse Christian Buchbeck. L'expédition avait pour but de descendre les fleuves Apurimac, puis Ucayali et Amazone.



i486

plus

XGA

plus

OS/2

plus

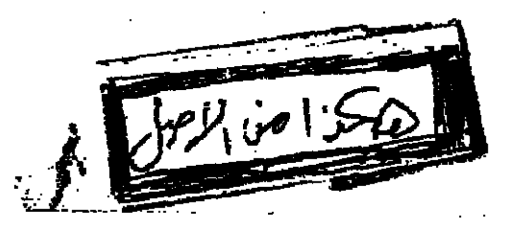
Micro Channel

plus

SCSI

plus

LAN:

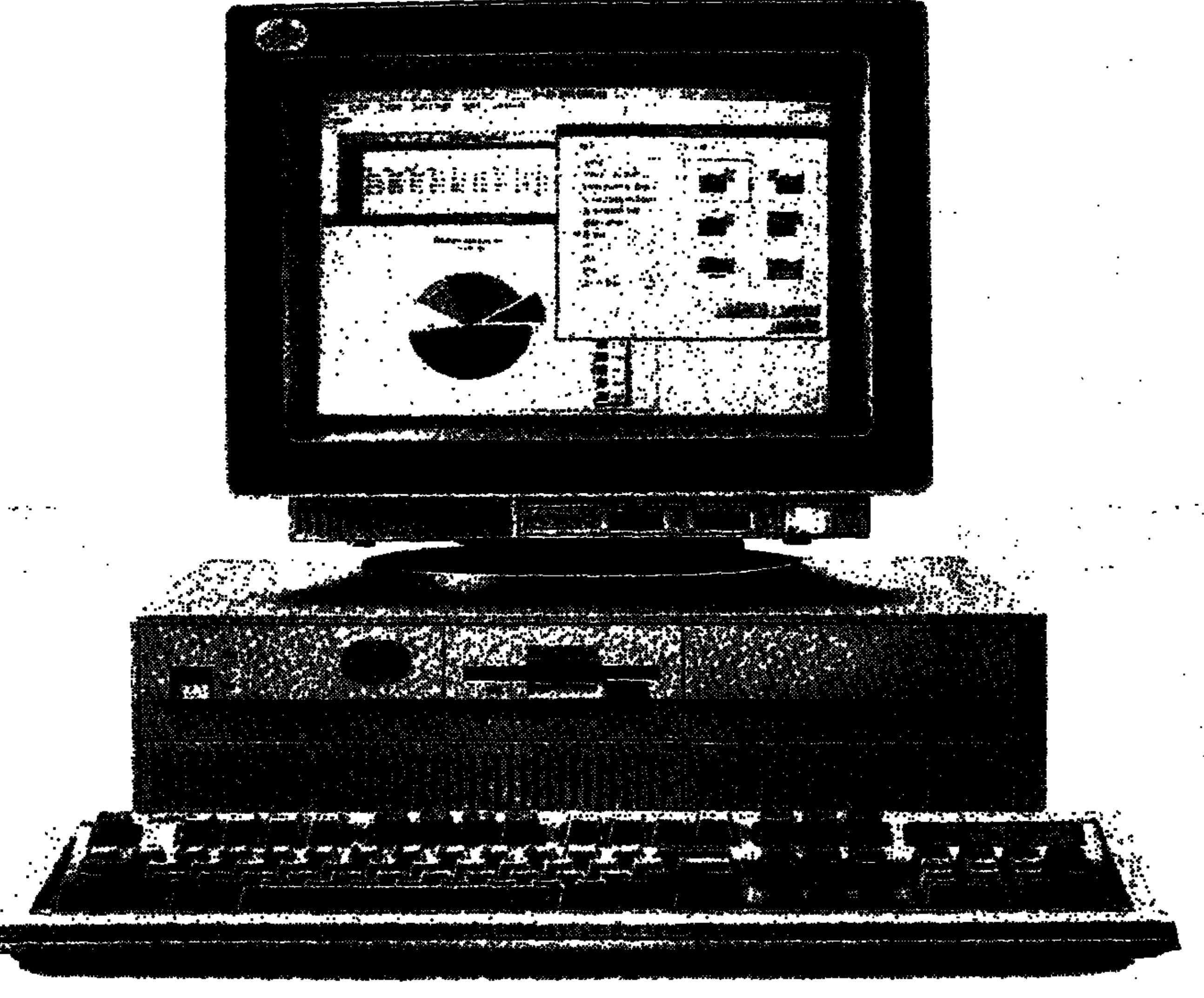


Nouveaux IBM PS/2. Des mic

Micros IBM PS/2 modèles 90 et 95 : le haut de gamme.

Bien plus qu'une somme d'éléments techniques, un système constitue un ensemble cohérent d'innovations qui se complètent et se valorisent.

Tous les IBM PS/2 confirment cette définition. Et, en particulier, les nouveaux modèles 90 et 95 : le haut de gamme technologique des systèmes personnels IBM.



Tout en eux – vitesse, capacité de stockage, qualité graphique et possibilités d'évolution – a été conçu pour utiliser au maximum la puissance du microprocesseur i486.

Le microprocesseur i486...libéré.

Les modèles 90 et 95 sont aussi sophistiqués que puissants. Dotés d'un i486 à 33 MHz ou 25 MHz (facilement extensible à 33 MHz), ils atteignent les vitesses de traitement et les performances nécessaires à vos applications les plus exigeantes : Conception Assistée par Ordinateur (CAO), modélisation financière ou encore celles qui mettent en œuvre les nouvelles technologies multimedia d'IBM.

Quant aux deux nouveaux portables IBM PS/2 modèles 8573, ils offrent cette même puissance des i486 à ceux qui veulent conserver leur outil de travail au cours de leurs déplacements.

L'architecture Micro Channel à 32 bits, associée à des vitesses de transfert élevées, optimise les performances actuelles du 486 mais surtout prépare les améliorations futures.

Au palmarès des innovations, on retiendra encore : une mémoire vive de 8 Mo en standard sur la carte mère, extensible à 32 Mo, une nouvelle méthode d'adressage mémoire de 64 bits exploitant au mieux les possibilités du i486 et de sa mémoire cache intégrée de 8 Ko, enfin une mémoire cache additionnelle de 256 Ko qui améliore encore les performances de l'unité centrale.

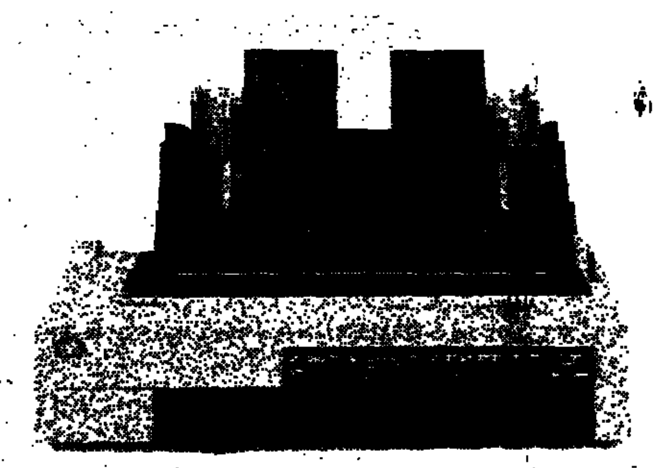
XGA : nouveau standard graphique haute vitesse, haute définition.

XGA (Extended Graphics Array), adaptateur graphique d'IBM, établit un nouveau standard de qualité d'affichage. En série sur les PS/2 modèles 90 et 95, il peut s'intégrer à tout modèle 386 ou 486 existant.

Il apporte aux applications à dominante graphique telles que la Publication Assistée par Ordinateur (PAO), la CFAO, le traitement de l'image ou l'ingénierie, un très haut niveau de qualité, netteté, clarté et lisibilité. Et dans des temps record.

Pour le texte, cette meilleure définition des caractères associée à la dernière version du système d'exploitation OS/2 1.3, améliore encore la vitesse de lecture à l'écran.

Et ce n'est pas tout. Cette nouvelle version d'OS/2 est non seulement moins encombrante qu'auparavant, mais l'amélioration de ses performances peut atteindre jusqu'à 25 % !

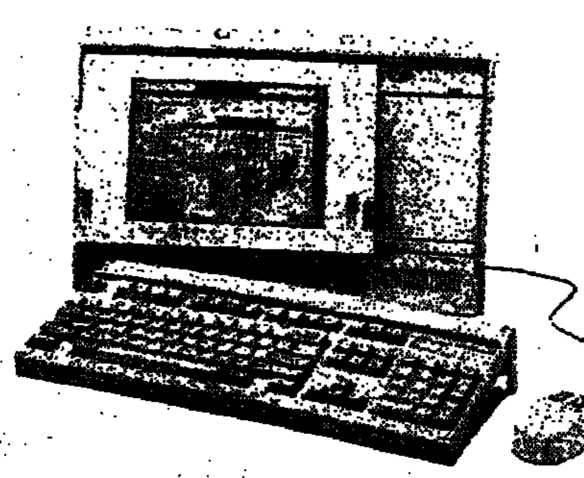


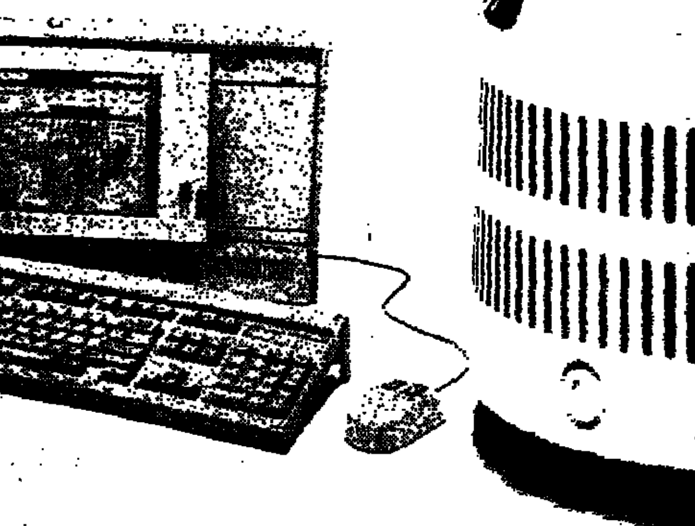
Des disques durs SCSI ultra-rapides.

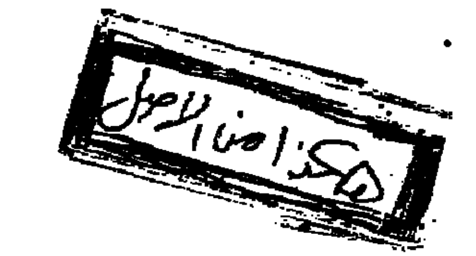
Ces nouveaux disques IBM ultra-rapides et de grande capacité accroissent également les performances des micros PS/2.

Des emplacements destinés à accueillir des disques durs supplémentaires offrent aux PS/2 modèles 90 et 95 des capacités de stockage énormes – pouvant atteindre 0,96 giga-octets (Go) sur le 90 et 1,6 Go sur le 95.

Et si l'on tient compte de l'unité d'extension de disque SCSI externe, les capacités de stockage atteignent respectivement 7,68 Go et 8,9 Go.





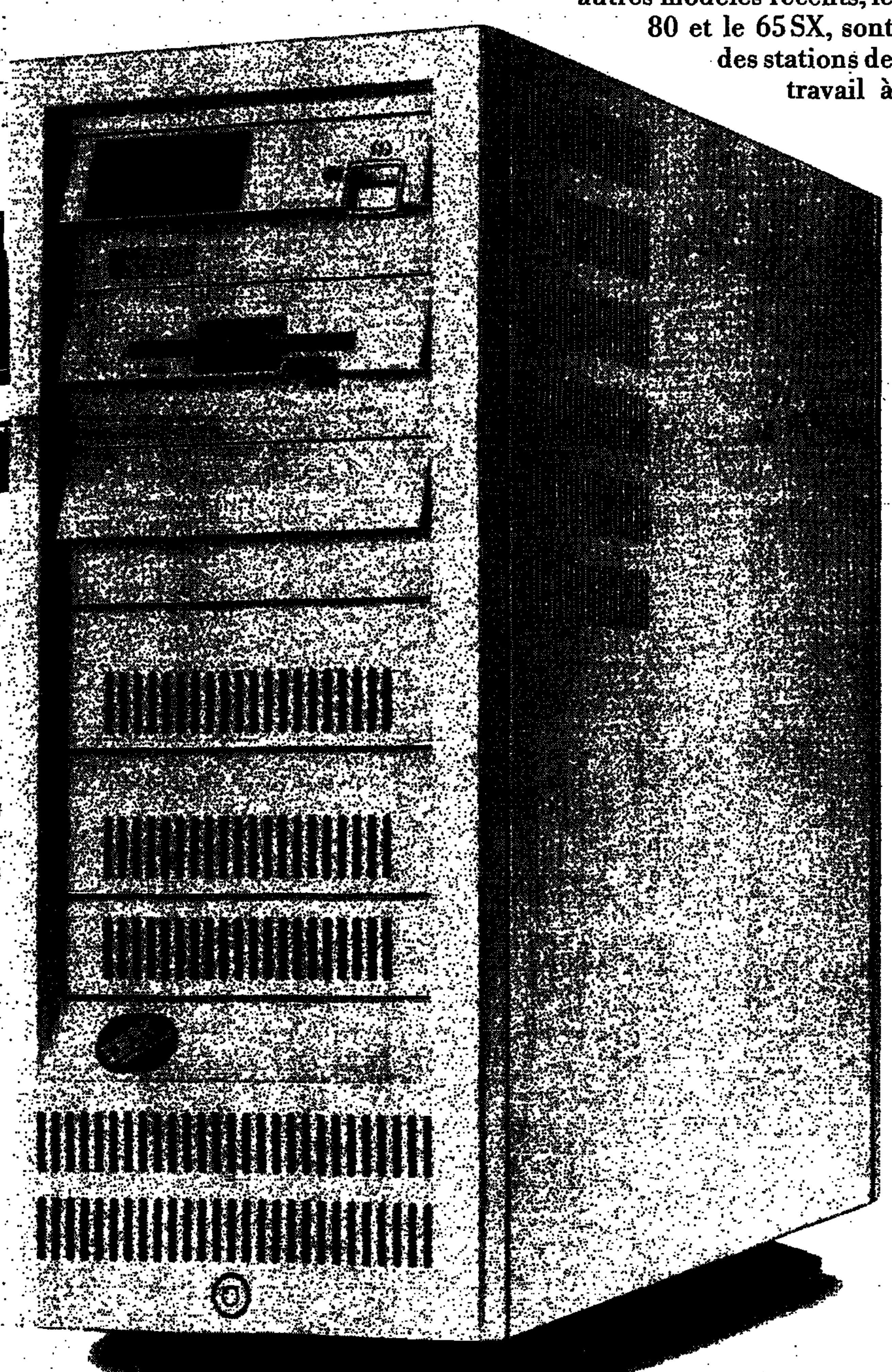


S/2. Des ...s plus que jamais "systèmes".

e futur déjà intégré.
La conception originale de la arte processeur XP d'IBM vous ermet de bénéficier des mises à iveau techniques et de prolonger insi la vie de votre système.
De même, avec les cartes "bus aster" de l'architecture Micro hannel, vous pouvez ajouter pluseurs processeurs à votre système. omme si vous ajoutiez des ordiateurs à votre ordinateur!

Ces deux éléments, auxquels s'ajoute l'interface SCSI, vont vous aider à tirer parti de vos applications les plus complexes. Et à étoffer votre système au gré du développement de vos activités.

IBM LAN: le réseau local par excellence.
Si l'IBM PS/2 modèle 95 est à l'heure actuelle l'un des serveurs de réseau les plus puissants, les autres modèles récents, le 80 et le 65 SX, sont des stations de travail à hautes performances pour un prix très avantageux.



De même, dans un environnement de réseau, les nouveaux modèles PS/2 55 LS – stations de travail sans disque – constituent un maillon du réseau économique et fiable, répondant aux différentes exigences de sécurité, de confidentialité et de protection de l'information.







La connexion des divers matériels entre eux est assurée par le gestionnaire de réseau IBM Lan Server 1.3 qui fait appel, soit au réseau IBM en anneau à jeton (Token-Ring), soit au réseau Ethernet. Les nouveaux micros PS/2 55 LS vous permettent de choisir le standard de réseau qui vous convient le mieux.
Enfin, ce nouveau logiciel OS/2 Lan Server 1.3 appporte une solution efficace et économique pour la mise en place de votre réseau local.
Sans doute, comprenez-vous mieux maintenant ce que cette notion de système apporte au support réseau.
Pour en savoir plus sur les nouveautés de la gamme PS/2, appelez le Point réponse IBM: 05.03.03.03 ou consultez votre Minitel: 3614 IBMPS2.





SOCIÉTÉ

JUSTICE

Au tribunal correctionnel de Chambéry

Le pillage d'une bibliothèque municipale fort négligée

Le tribunal correctionnel de Chambéry a condamné, le 23 novembre, un ancien employé de bibliothèque, M. Patrick Michel, trente-six ans, à dix-huit mois de prison avec sursis pour avoir dérobé, entre 1974 et 1985, des dizaines de livres rares et précieux. Il devra d'autre part verser 550 000 francs à la ville de Chambéry à titre de dommages et intérêts.

GRENOBLE

de notre correspondant

La capitale de la Savoie avait, au milieu des années 1970, une bien curieuse façon de conserver son patrimoine historique. Elle avait notamment entreposé ses riches collections d'ouvrages anciens dans un château qui ne disposait d'aucune protection particulière. La ville organisa même, dans ses salles, une réception au cours de laquelle des livres rares, se rappelle un convive, servirent de... *«comptoir de bar»*. A cette époque, la ville de Chambéry avait d'autres priorités que la littérature; son principal souci était alors de mettre en chantier sa Maison de la culture.

«Exposées aux quatre vents», les réserves de la bibliothèque offraient alors, selon une ancienne conseillère municipale venue témoigner à la barre du tribunal, *«un spectacle affligeant»*. Toutefois, ces richesses entassées pêle-mêle ne laissèrent pas indifférent Patrick Michel, qui, à partir de 1974 et pendant douze ans, mena de fructueuses recherches, d'abord au titre d'employé de la bibliothèque, puis comme *«lecteur privilégié»*. Dans le capharnaüm, il mit la main sur des ouvrages de très grande valeur, qu'il négocia auprès d'antiquaires, de bouquinistes et d'amateurs éclairés, peu regardants sur leur origine.

Le tribunal n'a retenu à l'encontre du prévenu que les vols avoués par Patrick Michel, environ cinquante volumes, qui lui auraient rapporté entre 300 000 francs et 350 000 francs. En effet, l'accès aux réserves du château qui servaient d'entrepôt était très facile, et beaucoup d'autres chambériens ont probablement puisé dans le tas de «trésors» qui s'y trouvaient. Ainsi, sur les 17 633 volumes du fond des séminaires savoyards, confisqués en 1905, 1 131 sont portés manquants. D'autre part, de nombreux cahiers d'inventaires ont disparu, ce qui rend impossible la mise à jour des collections.

«Une énorme pagaille»

Cette situation aura permis ainsi au procureur de la République, M. Eric de Montgolfier, d'affirmer que ce dossier est *«le produit d'une insuffisance collective et d'une énorme pagaille* [...]. *Mais le désordre «autorisait» Patrick Michel à agir de la sorte»*.

Ce ne sont pas les livres, d'ailleurs, qui fascinaient l'employé municipal, mais des peintures du XVII[e] siècle et des meubles de la même époque. Grâce au produit de ses vols, Patrick Michel s'était constitué une jolie collection qu'il avait entreposée dans une des pièces de son appartement, jalousement préservée des regards étrangers. Ainsi cohabitaient, séparés par une simple porte en bois, le décor fade d'un modeste fonctionnaire et des œuvres rares et chères réunies par un amateur d'art. Aussitôt après la découverte du pillage de ses collections de livres anciens, la ville de Chambéry décida, enfin, de remettre un peu d'ordre dans les rayons de sa bibliothèque. Il était temps. Poussant le paradoxe le plus loin qu'il le put, le procureur de la république se demanda si finalement *«la collectivité ne doit pas aujourd'hui beaucoup à Patrick Michel pour la préservation de son patrimoine»*.

CLAUDE FRANCILLON

□ **Important vol de pièces détachées chez Renault.** – Dix-sept employés du magasin national de Renault à Eragny-sur-Oise (Val-d'Oise) ont été inculpés de vol et recel, et quatre d'entre eux ont été écroués, après le démantèlement par la brigade de recherches de gendarmerie de Cergy d'un important trafic de pièces détachées. L'entreprise avait porté plainte contre X... en mai dernier mais la disparition de pièces en grand nombre durait, semble-t-il, depuis plus de trois ans. Un inventaire effectué par la Régie fait état du vol de milliers d'injecteurs et de bougies, mais aussi d'autoradios, de cassettes de préchauffage pour moteur diesel, de montres, de plaquettes de frein... Le préjudice total se monterait à plus de 3,5 millions de francs. L'enquête se poursuit afin de mettre en évidence les ramifications d'un trafic d'ampleur nationale.

□ **Affaire Doucé : une marche de protestation.** – Le Comité pour la vérité sur la disparition du pasteur Doucé organise, le 1er décembre, une marche de protestation qui partira à 19 heures de la tour Eiffel et se terminera au parvis des Droits-de-l'Homme du Trocadéro. Le comité, dont le président d'honneur est Gilles Perrault et la présidente Françoise d'Eaubonne, déclare : *«La vérité n'est toujours pas connue sur les circonstances de l'enlèvement et de l'assassinat du pasteur Doucé. On oublie trop souvent qu'il y a eu la mort d'un homme qui s'était dévoué à l'accueil des exclus de la société.»* Le comité veut *«empêcher que l'oubli, cette deuxième mort, ne retombe sur la disparition du pasteur Doucé»*.

► **Adresse du comité : 32, rue Berzélius, 75017 Paris.**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

L'art et la vie

C'EST la semaine de l'année où les sous-bois sentent la citerne gelée. Dans les feuilles mortes, des notaires trottinent. Le circuit de leur *jogging* empêche d'accéder à la *Cartoucherie d'Ariane Mnouchkine*. Euripide interdit par des clercs en short, la pensée et le passé pris en otage par le stupide présent des corps : les symboles crachinent, ce dimanche 25 novembre, sur Vincennes *embrumé !*

L'art et la vie : leur partie de cache-cache ne date pas d'hier, à ceux-là. On dirait parfois que chacun d'eux doit le salut à son mépris de l'autre. Imaginez que vous fassiez une guerre *atroce à des civils innocents : quelle meilleure* manière de supporter ce supplice de la conscience qu'en tenant journal de vos émerveillements culturels ?

C'était le tranquillisant qu'avait trouvé Ernst *Jünger, le grand écrivain allemand. On le vérifie* en feuilletant ses *Journaux de guerre,* publiés chez Bourgois voici dix ans et que Julliard réunit en un seul volume du plus beau noir (780 p., 150 F).

Quand on a plus de cinquante ans, c'est plus fort que soi, de même qu'on regarde sous le nez les touristes retraités aux immatriculations bavaroises en se demandant ce qu'ils pouvaient bien fabriquer vers 1942, par pur patriotisme bien entendu, *de même on saute à certaines* dates des agendas d'anciens occupants, comme ça, *par souci* rétrospectif pour leur sommeil.

A notre tour de dormir sur nos deux oreilles : *en juillet 1942, par exemple, moment* des grandes rafles, l'auteur des *Falaises de marbre,* tout de vert vêtu, hante les bouquinistes, les cimetières, les roseraies et l'atelier de Picasso, avant de noter ses rêves, de très beaux rêves *non figuratifs, en couleurs s'il vous plaît.* Nous voilà rassurés. Ce qui n'empêche pas notre dilettante exquis de se sentir *«du cœur pour l'infortune»*. Il est vrai qu'un des caractères du malheur est de *«n'être jamais au goût du jour»*. C'est Jünger lui-même qui l'écrit ; un jour choisi, pour une telle remarque : 14 juin 1940 !

JE blague. Si Jankélévitch a renoncé à s'intéresser à tous les créateurs allemands pour n'avoir pas à se demander ce qu'ils faisaient PENDANT CE TEMPS-LA, c'est *qu'en bon philosophe il voulait faire l'économie* des questions sans réponse. S'il fallait attendre que cesse la barbarie pour jouir de la culture qui semble s'en battre l'œil, on pourrait attendre longtemps.

Au *surplus, les écrits intimes ne visent jamais* à capter le réel, ni même le vrai, mais à s'en débarrasser. Le jour où le maître du genre, Gide, apprend qu'il va être papa, ce qui devait logiquement l'émouvoir un brin, il dit avoir relu Goethe *«avec ravissement»*. *Un jeune auteur,* Nabe, publie son Journal afin d'*«oublier,* dit-il, *ce qu'il a vécu»* et de se sentir plus *«libre»* (in *l'Infini,* hiver 1990, nº 32, p. 59). *Pour que* Jünger fût distrait de ses fleurs et reliures, il eût fallu, je ne sais pas, moi, qu'un bus d'enfants *raflés lui barrât le chemin de Bagatelle. La petite* histoire est avare, finalement, de ces mauvaises rencontres dont on ne devrait pas se remettre, *en principe.*

Et quoi ? Les artistes ne peuvent pas tous avoir l'humeur spontanément affligée et fautive *d'un Baudelaire ou d'un Kafka. «L'homme ne peut s'aimer jusqu'au bout s'il ne se condamne»*, disait Baudelaire (on est loin de l'idéologie actuelle du gagneur «relax») ; *«La littérature se doit de plaider coupable»*, soutenait en écho Kafka, qui note, le 13 janvier 1920 (pages inédites, in *l'Infini,* déjà cité) : *«Quelquefois, il a, dans sa présomption, plus peur pour le monde que pour lui-même.»* Qui, *«il»* ? Lui-même, parbleu ! Il n'y a que l'auteur du *Procès* pour nourrir pareille présomption.

Ne s'accorder aucun droit, vouloir vivre en exclu : c'est au prix de cette règle dictée par sa douleur intime que Kafka a révolutionné et ressuscité le roman. Georges Bataille parle comme personne de cette tentation de l'art de refuser toute souveraineté *(la Littérature et le mal,* repris *ces jours-ci en «Folio»)*. La convulsion surréaliste a eu ce bienfait de rendre familiers les abîmes et les malédictions. Sans éviter pour autant à ses champions les plus niaises mômeries. Il faut lire ou relire la sténo de leurs *réunions de 1928-1932 consacrées à la sexualité (Archives du surréalisme* nº 4, Gallimard, 212 p., 85 F.) : on croirait des papotages de potaches sous le préau.

Le mouvement artistique le plus déterminant de tout ce siècle, peut-être le seul, aura brillé AUSSI par la puérilité étourdie de ses rapports avec la vie du moment, la Révolution en particulier. *Après tout, Jünger se réclamait des surréalistes ;* et ses récits de rêves leur doivent beaucoup.

NOUS n'avons quitté qu'en apparence le bois de *Vincennes et les notaires* barrant l'accès au théâtre antique. Un flot d'intelligence gratuite battu par un océan de bêtise tarifée : n'est-ce pas la proportion courante, la disposition habituelle, le paysage *connu ? Intelligence : c'est peu dire. S'il est un* endroit qui rend l'espoir, face au déferlement du nul par tous les canaux modernes dits de communication, c'est la Cartoucherie, cet hiver.

En gagnant sa place, dans un de ces hangars de briques où les futures veuves de Quatorze, on l'imagine, fourbissaient des obus avec la rage de bien faire, on enjambe de fausses *fouilles archéologiques, si réalistes, avec leurs* statues jaillissant des éboulis, qu'on se dirait en vacances grecques, en nage, Guide bleu à la main.

Maniérisme, ce parcours initiatique ? Rien n'est jamais sans raison, de ce *qu'invente Ariane Mnouchkine*. Il fallait ça, et le glossaire remis à l'entrée, pour nous rappeler, par les temps d'oubli et d'inculture qui courent, que *nous en sortons*, de ces trous de glaise et de ces premiers criaillements rythmés, *«nous»* c'est-à-dire notre humanisme décati et problématique.

Iphigénie à Aulis, d'Euripide ; *Agamemnon,* d'Eschyle. On peut voir les deux pièces sépa*rément ou à la suite. Prévoir sept* heures d'affilée. Les péquenots grecs, du IV[e] siècle, eux, supportaient. Aurions-nous baissé ?

Les critiques parleront du spectacle. Il faut dire, ici, l'événement. Tandis que la grande ville se gave de calembours publicitaires et de parlotes insipides, soudain, entre quatre murets ocre aux allures d'arène, se livre une des premières corridas *de l'Histoire entre la vie et l'art.* Pas vu ça depuis le Groupe de théâtre antique de la Sorbonne où débutaient Barthes et Lacar*rière,* il y a cinquante ans, depuis les messes fondatrices d'Avignon. Le public français est enfin traité en noblesse, la parole est remise à sa place d'objet vivant, de signe majestueux, et les personnages de la mythologie redeviennent *nos parents ; nos enfants, aussi, car enfin,* comme s'exclamait Nietzsche, *«qui pourrait douter que le monde entier de ces héros n'ait été là qu'à cause d'Homère ?»*...

Le chœur, problème jamais résolu, ou alors *recto tono,* bouche fermée, bouche cousue, le voici qui renaît grâce au langage presque éternel de la danse. Un corps qui piaffe est un corps *qui piaffe,* les millénaires n'y changeront rien. Des corps qui saignent, ils n'y changeront pas davantage.

A la fin, des servants traînent les cadavres dans le sable, comme le *toro* cahotant vers la boucherie d'hospice, avec sa plaie violette. Le *sang d'Iphigénie et de Cassandre est plus* rouge, comme les robes des choreutes, qui arborent la pourpre caillée des égorgements. La différence avec les courses d'Espagne n'est pas que de teinte. La corrida célèbre l'inévitable, elle est belle de ce qu'elle ne peut changer, de sa soumission à l'instinct présumé pérenne. La tragédie, elle, resplendit de son refus du pire. Il ne *sera pas dit que la violence fera toujours la loi,* crie-t-elle ; y compris la violence de la loi, ajoutera Antigone.

Le théâtre des hommes sort de terre *pour* briser un enchaînement qui est toujours là. Son bond originel revit sous nos yeux. Il ne cherche *pas à nous enfoncer : «Il ne faut pas avoir plus de honte qu'on ne peut»*, dit-il ; et Jünger, si cultivé, a sans doute entendu cette leçon indulgente à la distraction. Le théâtre dit encore : *«La retenue est un savoir.»* Il peut se résumer à ce précepte, que Mnouchkine a pris au pied de la lettre : *«Traquer l'excellence.»*

...Et trottinent, au loin, les notaires.

EN BREF

□ ***Un programme européen de formation des policiers à la lutte anti-stupéfiants.*** – Des policiers venus de trente-cinq pays touchés par la drogue participent à un programme européen de formation à la lutte contre le trafic de stupéfiants, du 26 novembre au 14 décembre, au centre national de formation de la police de Gif-sur-Yvette (Essonne).

Ce stage vise à favoriser «l'adoption de stratégies communes entre pays de production, de transit et de consommation de drogues», a commenté M. François Roussely, directeur général de la police nationale. Concernant une cinquantaine de policiers spécialisés, venus d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, cette première session de formation fait suite à une décision prise, les 14 et 15 juin à Dublin (République d'Irlande), par le groupe «Trevi» de la Communauté européenne, qui regroupe les ministres de l'intérieur des Douze.

□ **Pourvoi en cassation de René Bousquet.** – René Bousquet, inculpé *de crimes contre l'humanité*, a formé lundi 26 novembre un pourvoi en cassation contre l'arrêt rendu le 19 novembre par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui *s'est déclarée compétente pour instruire ce dossier.*

CULTURE

ARTS

Le cabinet du président

Le Musée de Rennes fait l'inventaire de ses collections de dessins anciens. Elles sont d'une remarquable richesse

RENNES

de notre envoyé spécial

Au commencement était Robien, Christophe-Paul de Robien (1698-1756), président à mortier au Parlement de Bretagne, membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, homme de loi, historien, archéologue, ethnologue avant le mot et collectionneur d'un peu tout, haches celtiques et gouaches indiennes, porcelaines chinoises et pierres dures, manuscrits médiévaux, peintures flamandes et dessins. Ce Robien était breton, l'une des premières fortunes de sa province et l'un des esprits les plus encyclopédiques de son siècle. Son cabinet, logé dans son hôtel de Rennes, fut l'un de ces prodigieux cabinets de curiosités dont la diversité et l'abondance donnent à rêver de nos jours.

Son propriétaire était de la noblesse de robe et, semble-t-il, fort entiché de sa dignité. Il n'empêche qu'il dirigea des fouilles celtiques sur ses terres de Locmariaquer et s'intéressa aux antiquités de l'Inde. Il fit venir des comptoirs du Canada une pirogue en peau de phoque et l'un de ses parents lui expédiait de Canton, où il vivait, à Rennes des caisses d'objets. Ainsi pouvait agir alors un homme épris du détail du monde et des peuples, pour peu qu'il fût riche : en rassemblant chez lui des œuvres de toutes les origines et de toutes les civilisations. Il anticipait d'un siècle sur les « découvertes » des explorateurs et ethnologues et inventait l'éclectisme cosmopolite et savant.

Qu'il possédât une collection de dessins italiens est donc parfaitement normal. Il l'avait constituée en partie en rachetant des pièces qui avaient apppartenu à Crozat, autre esprit universel, et, avant lui, au Florentin Vasari, qui a fondé l'histoire de l'art.


MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE RENNES

« Etude pour Abel et deux esquisses de figures féminines », par Jacopo Negretti dit Palma le Jeune

Le Musée des beaux-arts de Rennes, qui reçut en 1794 le cabinet Robien confisqué pour cause d'émigration, possède donc de ces précieuses feuilles où Vasari a composé un encadrement d'architectures et de guirlandes autour d'un dessin de Donatello ou de Filippo Lippi. A la plume, Vasari a inscrit le nom de l'auteur, ou de celui qu'il croyait l'auteur, du croquis : *Dom Girlan* pour Ghirlandaio par exemple.

Des raretés de ce genre, l'exposition qu'a réunie et commentée Patrick Ramade en compte un peu moins d'une centaine, tous des dessins d'Italie exécutés entre le quinzième et le dix-huitième siècle à Florence, Rome, Ferrare, Bologne ou Naples. Tous les styles y sont représentés, comme si Robien avait été plus soucieux de réunir une histoire que d'illustrer son goût. Corrège, Pontormo, le Parmesan, Perino del Vaga et Nicolo dell'Abate représentent puissamment le maniérisme, ses déformations et ses grotesques. Ils côtoient aussi bien l'admirable Palma le Jeune, dont l'étude pour Abel vaut un Tintoret, que le carrachesque et pompeux Pierre de Cortone ou les baroques Rosa et Baciccio.

Mais le meilleur est avant, dans la série des dessins plus anciens. Un portrait d'homme de Lorenzo di Credi triomphe par sa simplicité sereine. Une *Pieta* au graphisme très étrange, haché, gribouillé presque, jadis attribuée à « André Mantaigne », a été rendue à Giovanni Bellini, le beau-frère du dit Mantegna. On ne l'imaginait pas susceptible d'une telle vigueur, pré-rembranesque si l'on peut dire.

Quant au « trésor » du cabinet Robien, il se compose de cinq études de draperies qui ont été très judicieusement disposées ensemble : elles ont pour auteurs Lippi, Pesellino, Ghirlandaio et, pour les deux plus fameuses, Léonard de Vinci. Leur rapprochement est très instructif, car il met en évidence ce que les études de Vinci ont d'un peu rhétorique. Ce sont des nœuds de tissu très compliqués, des plis cassés et froissés pour le plaisir. A l'inverse, les drapés de ses prédécesseurs représentent les corps et leurs mouvements sous l'étoffe. En devenant plus élégant et adroit, le naturalisme des Florentins s'est changé en figure de style.

Cette exposition, réellement excellente, ne suscite qu'un regret : que des collections si glorieuses ne jouissent pas d'un batîment digne d'elles. Le Musée des beaux-arts de Rennes est à l'étroit, forcé de partager un édifice du dix-neuvième assez modeste avec le Musée de Bretagne – ethnographie régionale et bretonnitude exaltée. Ses salles auraient besoin de quelques pots de peinture blanche et de quelques ampoules. Monsieur de Robien mériterait d'être traité avec moins de désinvolture par les Rennais, ses héritiers qui sont aussi ses débiteurs.

PHILIPPE DAGEN

► Musée des beaux-arts de Rennes, 20, quai Emile Zola, tél. : 99-28-55-85. Jusqu'au 7 janvier. Sous le titre Disegno, un excellent catalogue accompagne l'exposition (253 pages, 250 francs).

Perturbations et déceptions

Le marché de l'art est en récession
Alain Delon en a fait l'expérience

En avril dernier, à Londres, Alain Delon se séparait d'une partie de sa collection d'œuvres du dix-neuvième siècle pour se consacrer à ses nouvelles passions : l'abstraction des années 50 et le mouvement cobra. Il réitérait dimanche dernier. Mais les résultats de la vente n'ont pas dû combler ses espérances.

En dépit d'une liaison satellite reliant cinq villes du Japon avec les salles 5 et 6 de l'hôtel Drouot à Paris, les enchères de 90 œuvres impressionnistes et modernes organisées par Me Guy Loudmer ont été médiocres : 53 % des lots sont restés invendus (soit 45 % du produit). Alain Delon, propriétaire d'une trentaine de ces toiles (voir *le Monde* du 26 novembre), s'en est mieux sorti avec seulement 25 % d'invendus. Les 36 millions de francs qu'il a récoltés hier ne serviront qu'à régler l'achat de *la Belle épicière*, de Modigliani (acquise conjointement avec Francis Bouygues dans la vente Bourdon en mars dernier) pour un prix total de 63 millions de francs.

Il faudra attendre le quatrième lot de la vacation pour que les acheteurs nippons se manifestent avec *le Château de Chillon* (vers 1875), une très belle œuvre de Courbet. Acquise en 1984 pour 2,4 millions de francs, elle partit pour près du double. En revanche, une *Madeleine* de Delacroix (1843), *« composition religieuse exceptionnelle »*, d'après la Direction des Musées de France, a été préemptée pour 10 millions de francs (1). Acquise grâce au concours de deux galeristes parisiens, M. et Mme Bourdon et M. Daber, elle enrichira le Musée Eugène-Delacroix de Paris.

La Rue Réaumur, de Maximilien Luce, partait pour le Japon (1 600 000 F), suivi immédiatement par un grand fusain, *Trois danseuses*, de Degas (2,2 millions de francs). Une des pièces maîtresses de la collection Delon, *Femmes au bouquet de violettes*, de Bonnard, restait invendue, alors qu'un très beau *Nu dans un intérieur* du même artiste dépassait les 4 millions de francs. Deux Dufy fauves, et un *Nu*, de Van Dongen, ainsi qu'une encre et lavis sur papier de Picasso, qui aurait servi de modèle aux *Demoiselles d'Avignon* n'ont pas trouvé preneur.

Deux Utrillo sur neuf ont été vendus. Un *Portrait de jeune femme* de Modigliani, acheté en avril de l'année dernière 4,9 millions de francs par Alain Delon cotait hier 6 millions de francs. Le comédien devra se contenter de 800 000 F pour le *14 juillet à Paris*, de Loiseau (acquis il y a deux ans près du double) et de la même somme pour *Nature morte aux cruches et aux pommes rouges* (1924) de Vallotton, emportée pour le même prix lors de la vente Renand. Enfin, *la Ceinture jaune*, (1932) de Picasso, l'œuvre la plus âprement discutée de la vacation, devrait rester en France pour plus de 23 millions de francs.

ALICE SEDAR

(1) L'Etat a également versé, le lundi 26 novembre, son droit de préemption sur une aquarelle de Cézanne. Adjugé 600 000 francs à la salle Drouot, *Paysage provençal* rejoindra prochainement la collection du Musée Grasset d'Aix-en-Provence.

□ **Ouverture d'un centre d'art contemporain à Quimper.** – A Quimper, où le maire Bernard Poignant (PS) fait campagne sur le thème de la culture et du « bien-vivre », une exposition consacrée à la nature morte, avec des œuvres de Braque, Tapiès, Lupertz, entre autres, vient d'inaugurer un équipement consacré à l'art contemporain, le « Quartier ». Ce nouveau lieu, dû à l'architecte François Geay, est installé dans les chambrées militaires d'une ancienne caserne. Au dessus, se trouve l'École des beaux-arts. Bientôt sera aménagé un théâtre. Le « Quartier » qui fonctionne en synergie avec le Musée des beaux- arts de Quimper, a nécessité un investissement de la ville de 2 millions de francs. Le budget de fonctionnement est établi à 1,5 million de francs par an. Le « Quartier » est géré par l'Association pour le développement de l'art contemporain (ADAC) créée pour l'occasion et présidée par Jean-Pierre Dussout.

DANSE

Berrettini sort son beretta

Une soirée pour trois nouveaux chorégraphes au Théâtre de la Bastille

Marco Berrettini, parfait inconnu, est le genre de garnement bien décidé à faire parler de lui. Le dossier de presse nous apprend qu'il est mi-italien, mi-allemand, qu'il a suivi l'école d'Essen, et que son spectacle, *Flack(s)* est sponsorisé par la pizza To Go de Wiesbaden. Le public de la Bastille – pourtant l'un des plus pointus de la capitale concernant la danse – a réagi comme s'il était fouetté par des orties.

Peur de rien, anar, partisan de l'huile sur le feu, maladroit, grossier à dessein, se délectant de son mauvais goût, Berrettini a réussi un spectacle qui marche, car rien n'y est bête, et le texte est, parfois même, drôlement malin. On peut être choqué qu'il parle du sida en montrant Doris Day préoccupée de savoir si Rock Hudson l'a contaminée pendant le tournage de *L'homme qui en savait trop*. On peut ne pas supporter ces femmes qui sautent les seins nus ou bien la tête dissimulée dans des cartons, et bien d'autres scènes du même acabit. Cet imbroglio, souvent indigeste, est sauvé par la sincérité et par une certaine forme d'innocence des corps. Coup de tonnerre bienvenu dans la léthargie ambiante. Marco Berrettini peut maintenant passer au travail.

L'Autoportrait de 1917, d'après Egon Schiele, première chorégraphie de Christian Bourigault, dédiée aux plasticiens Daniel Tremblay et Gérard Véron, frappait par son élégance et son raffinement. Solo presque parfait sur l'érotisme qui se dégage de la déformation du corps.

Georges Appaix, lui, n'est plus un débutant. Dans *le Conte du tailleur*, d'après Robert Musil, il montre un savoir-faire agréable qui combine les mots, le chant et le mouvement, non sans un certain esprit de système. Il sait avoir de l'humour, bien que sa danse soit trop illustrative.

Soirée en fin de compte positive : ces lieux qui renouent avec l'idée de performance, de spectacles non aseptisés et finis, mais vivants sont indispensables.

DOMINIQUE FRÉTARD

Le sort du Café de la danse

Mise en liquidation, la salle pourrait rouvrir sous tutelle

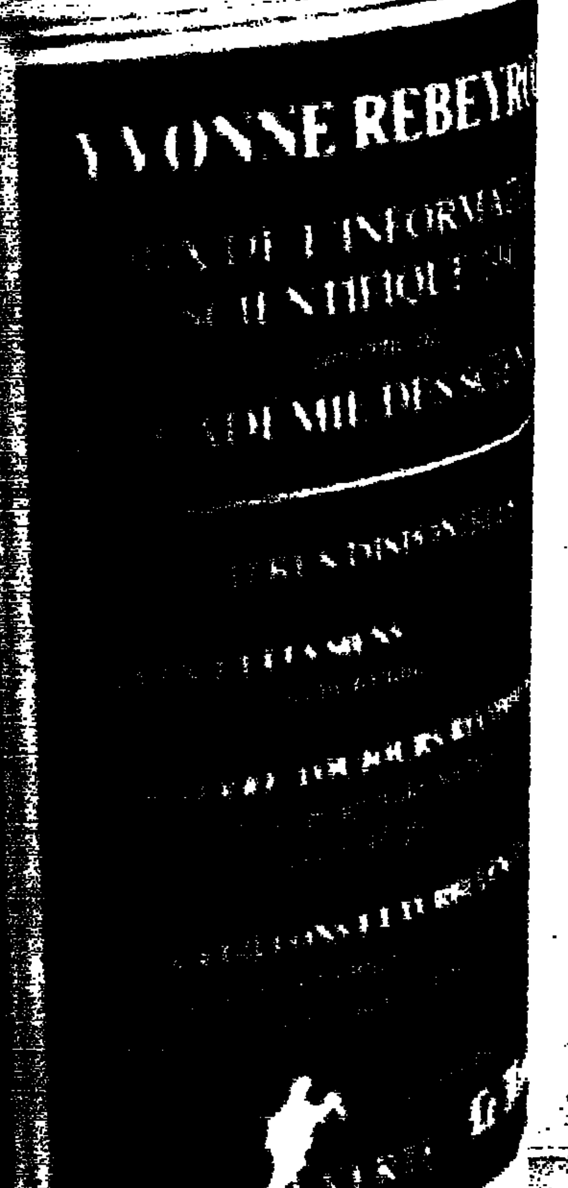
La danse manque de petites salles à Paris. Laisser le tribunal de commerce fermer le Café de la danse suite à son dépôt de bilan serait sans doute une erreur. Mis en liquidation judiciaire le 15 novembre 1990, avec un passif de 3,5 millions de francs, ce lieu, ouvert en 1984 par Catherine Atlani et Marie-Pierre de Porta, se consacre à la danse et à la chanson sous leurs aspects les moins commerciaux. Une grande partie du déficit, selon les deux directrices, serait dû aux travaux rendus nécessaires pour l'ouverture et aux réaménagements techniques de l'an dernier. Depuis six mois, le Café de la danse, qui a accueilli plus de 40 000 spectateurs en six ans (la salle jauge 250 places), recevait 100 000 F de subventions de la direction régionale des affaires culturelles de l'Ile-de-France (la DRAC).

Pour résoudre leurs problèmes financiers, les animatrices du Café de la danse étaient en pourparlers avec un promoteur immobilier qui s'engageait, entre autres, à reconstruire un théâtre. Informé de ce projet, Alain Devaquet, député du onzième arrondissement, à ce titre chargé du dossier, a préconisé un arrangement avec la Ville de Paris. Les négociations avec le ministère des affaires culturelles, la Ville de Paris et la région, ouvertes dès après la liquidation, se poursuivaient lundi 26, sous la houlette de Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre. A l'issue de cette réunion, ce dernier a décidé de prendre contact avec le liquidateur, M. Ayache, afin d'envisager toutes les solutions possibles pour garder ouvert le Café de la danse. En attendant un dénouement, les spectacles continuent, sans billetterie.

DOMINIQUE FRÉTARD

► *Wind Within Seven Fields*, création du chorégraphe Lari Leong, tous les jours, jusqu'au 1er décembre, à 22 heures. Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 75011 Paris. Tél. : 43-57-05-35.

□ ***Les Enfants du paradis*, film français du siècle.** – Le film de Marcel Carné *les Enfants du paradis* a été désigné le lundi 26 novembre meilleur film français du siècle, par six cents professionnels du cinéma, au cours de la soirée « La plus belle nuit du cinéma », organisée au Zénith par Canal Plus. Figurent ensuite au palmarès des dix meilleures œuvres : *la Grande Illusion*, de Jean Renoir, *A bout de souffle*, de Jean-Luc Godard, *Casque d'or*, de Jean Becker, *la Règle du jeu*, de Jean Renoir, *les Vacances de M. Hulot*, de Jacques Tati, *les 400 Coups*, de François Truffaut, *l'Atalante*, de Jean Vigo, *la Belle et la Bête*, de Jean Cocteau, *Providence*, d'Alain Resnais.



CULTURE

CINÉMA

La Cadillac de l'Apocalypse

« L'Enfant miroir », conte noir et sardonique d'un nouveau cinéaste très anglais : Philip Ridley

Dans l'Amérique profonde, vue par Philip Ridley, auteur et réalisateur de *l'Enfant miroir*, il y a des champs de blé à perte de vue, les enfants s'y cachent pour jouer. Ils sont trois copains, Seth, Eben et Kim, trois voisins – si tant est que l'on puisse parler de voisinage dans cet espace trop vaste, au bord de la route qui mène à la ville. Ville sans nom, sans visage, on dit « la ville », « la route », il n'y a rien d'autre, on ne peut pas confondre. Quelques villageois parfois surgissent un instant avant de replonger dans le néant de leur solitude. Les images sont claires, l'histoire insensée.

Au bord de la route, des carcasses de bagnoles, une station d'essence : la maison de Seth. Sa mère ne peut plus supporter l'odeur qui encrasse l'air, les vêtements, tout. Et en particulier la peau de son mari, un homme tranquille qui a souvent soif, boit de l'eau et lit des histoires de vampire. Sur la couverture, on voit une femme, une blonde sous un foulard noué à la Bardot, les yeux invisibles derrière les lunettes noires. Tout le portrait de la femme d'à côté, Dolphin, jeune veuve anglaise, dont le mari s'est suicidé trois jours après qu'ils se furent installés là. Elle garde de lui des cheveux et dans un flacon l'odeur de sa sueur. Pour Seth, sans aucun doute, elle est un vampire.

Seth, comme son père, accepte avec résignation l'hystérie maternelle et supporte sans trop s'en faire des méthodes d'éducation particulièrement sadiques, fondées sur la morale du péché et du châtiment. L'histoire se passe dans les années 50 en pays puritain, l'Apocalypse va s'abattre...

Quatre jeunes gens arrivent dans une voiture noire, une Cadillac bardée de chromes. A chacun de leur passage, un enfant est trouvé mort. Un shérif borgne et manchot accuse le père de Seth, que l'on a surpris il y a longtemps dans la grange avec un garçon. Le père s'immole en buvant de l'essence, en s'en aspergeant, et en se mettant le feu. Alors, « des îles », revient Cameron, le frère aîné, qui paraît grand, beau et fort. Quelque chose, pourtant, en lui est abîmé, et il ne quitte pas la photo des enfants d'Hiroshima chez qui la peau du visage est devenue lisse, brillante comme un miroir.

La terreur médiévale de la pourriture

Mais l'enfant miroir, c'est Seth le gosse au yeux brûlants, qui regarde, voit tout, ne dit rien, et dont l'invisible compagne est la mort. Il capture un crapaud, le gonfle, le fait éclater avec une fronde, au visage de Dolphin, hurlante, ensanglantée. Il vit en familiarité avec un monde sur lequel règne la terreur médiévale de la pourriture, des chairs qui – comme à Hiroshima – se désagrègent, des dents qui tombent, des os qui se disloquent. Il vit en bonne entente avec la terreur de tout ce que le temps invente pour punir la vanité humaine. Seth invente des fantasmagories de cauchemar, dans lesquelles se cristallise sa haine de la femme-vampire – haine d'autant plus vivace que Dolphin va devenir la maîtresse de Cameron. L'enfant déniche un fœtus pétrifié qu'il prend pour un ange, qu'il prend comme confident. Un jour, reviennent les quatre jeunes gens dans la Cadillac noire. Sans sortir, le conducteur caresse légèrement les lèvres de Seth et lui demande s'il veut aller à la ville. Seth dit « *pas encore* ». C'est Dolphin qui doit monter dans la voiture...

Repoussé par son frère, l'enfant miroir, dans les couleurs folles du crépuscule, tend ses poings vers le soleil rouge, ombres chinoises de ses mains encore potelées déchirant le ciel...

« *Les images que je crée ne sont pas une approche du réel, mais de la vérité des choses* », déclare Philip Ridley. Présenté par la Semaine de la critique à Cannes, son film paraissait imbriquer dans un équilibre fragile l'épouvante biblique et un humour ravageur – « *Cameron dit à Seth d'aller jouer avec ses copains, et le gosse lui répond : « Je ne peux pas, ils sont morts. » C'est un moment drôle.* » Philip Ridley possède une sorte de perversité à double fond : d'abord, le lyrisme convulsif emporte vers une gaieté noire. A la seconde vision, c'est l'étouffement qui l'emporte sous forme de grotesque brut, dépouillé. C'est l'originalité insidieuse de ce film, et la découverte d'un auteur.

C. G.

Un regard britannique

Une figure ronde, un béret enfoncé droit, des bagues d'argent, un sourire plissé : Philip Ridley, trente ans, peintre, performer, dramaturge, auteur de contes pour enfants – aussi morbides que *l'Enfant miroir*, acquiesce-t-il doucement. « *La traduction du titre original* (The Reflecting Skin) *n'est pas littérale*, explique-t-il, *mais elle est exacte. Je voulais restituer l'intensité déformante d'un regard d'enfant, de ce garçon dont l'imagination dérive sur la peur terrible de ne pas être aimé. Je n'ai pas choisi cette vision, c'est elle qui m'a choisi.* »

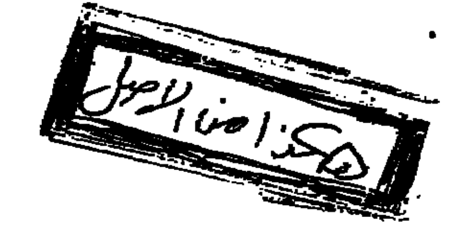
Le film, tourné au Canada, « *dans un paysage qui a imposé son ambiance de solitude, d'hystérie puritaine* », est censé se passer aux Etats-Unis, que Philip Ridley, en bon Anglais, déteste... « *Non, pas vraiment. Mais il fallait bien, à cause de Hiroshima. Et puis, leur drapeau est photogénique. Le gamin courant, enveloppé dans la bannière étoilée, je trouve ça très beau. J'aurais voulu pour conduire la voiture noire un sosie de James Dean ou de Brando, quelqu'un qui symbolise les Etats-Unis autant que le drapeau, la Cadillac, la station d'essence, les champs de blé... Mais j'ai dû renoncer, j'ai eu assez de mal comme ça.* »

Philip Ridley insiste : le film n'est pas autobiographique. Il n'y raconte pas ses souvenirs d'enfance, mais ses peurs d'adulte, la peur du sexe en particulier, et il ajoute : à cause du sida sans doute. « *Le sexe, la mort : le film tourne autour de ces vérités élémentaires, symbolisées par les photos des enfants d'Hiroshima et de la pin-up nue que Cameron, le frère aîné, ne quitte pas, et qu'il montre à l'enfant... Leurs relations sont troubles, c'est un fait.* » Philip Ridley a lui aussi un jeune frère. On ne doit pas en tirer de trop faciles conclusions, dit-il : « *Il est le contraire de moi, mais nous nous entendons bien.* »

Très britannique, il se montre disert à propos de son travail, extrêmement réservé sur sa vie personnelle. On apprend toutefois qu'il est né dans un quartier pauvre de l'East Side londonien, qu'il n'a reçu de ses parents aucune éducation artistique. « *Ils ne connaissaient pas du tout la musique. Quand j'ai eu treize ans, je me suis acheté mon premier tourne-disques et des disques de Mozart. Ils se demandaient pourquoi. J'ai d'abord étudié la peinture. Je ne leur ai pas montré mes tableaux, qui étaient plutôt des nus sensuels. Encore à présent, je ne leur dis pas tout. Non par mépris, mais par respect. Leur passé a fait qu'ils ont été éloignés de tous ces problèmes artistique. Et sexuels. Je suis parti le jour de mes seize ans. Je m'entendais bien avec ma famille, mais j'estimais le moment venu. Et puis il n'y avait plus assez de place pour mon petit frère, moi et mes livres. Je n'étais pas un enfant spécialement tourmenté. Je me sentais tout à fait normal, mais ma mère m'a avoué récemment à quel point je lui paraissais différent, à quel point je lui faisais peur.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD

□ **Festival du film juif et israélien de Montpellier.** – Le 8e Festival international du film juif et israélien, qui se tient du 1er au 11 décembre à Montpellier, présente un hommage à Michel Drach, ainsi qu'à Fritz Lang et à Groucho Marx, nés tous deux il y a cent ans. Neuf films venant majoritairement de l'Est sont en compétition : *Mémoires d'un fleuve* de Judit Elek (Hongrie), *Laura Adler*, d'Avram Heffner (Israël), *Korczak* d'Andrzej Wadja (Pologne), *le Prédestiné* de Daniel Wachsmann (Israël), *le Dernier Papillon* de Karel Kachyna (Tchécoslovaquie), *les Caresses de mars* de Radoslaw Piwowarski (Pologne), *Passeport* de Guerogui Daniela (France-URSS), *Europa, Europa* d'Agnieszka Holland (Pologne-France-Allemagne), *le Couturier des dames* de Léon Gorovitz (URSS).



CULTURE

Les prix littéraires

Le prix Médicis a été attribué, lundi 26 novembre, à notre collaborateur Jean-Noël Pancrazi pour *les Quartiers d'hiver* (Gallimard) ; ont également obtenu des voix : Pascal Quignard pour *Albucius* (POL), Frédéric Vitoux pour *Sérénissime* (Seuil) et Hervé Guibert pour *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie* (Gallimard). *Le même jour, le prix* Femina est allé à Pierrette Fleutiaux pour *Nous sommes éternels* (Gallimard), contre Bayon (*les Animals*, Grasset). (Nos dernières éditions datées 27 novembre.)

***Dans la catégorie « essais »*, le jury Médicis a récompensé René Girard pour *Shakespeare : les feux de l'envie* (Grasset) et, en littérature étrangère, Amitav Ghosh pour *les Feux du Bengale* (Seuil). Enfin, le Femina étranger a été attribué à Vergilio Ferreira pour *Matin perdu* (la Différence).**

Médicis essai : René Girard pour « Shakespeare, les feux de l'envie »

On couronne une œuvre

Sans doute le jury du Médicis a-t-il entendu couronner l'œuvre entier de René Girard, plus que le dernier en date de ses essais, *Shakespeare : les feux de l'envie* (lire « le Monde des livres » du 23 novembre) qui n'est pas son meilleur. Ce grand professeur – il enseigne la littérature française à l'université Stanford et il est sans aucun doute le plus prestigieux des professeurs français aux Etats-Unis, où il a fait toute sa carrière, est l'auteur d'une œuvre déjà abondante et controversée, parce qu'elle se donne pour la révélation d'une vérité cachée *« depuis la fondation du monde »*.

Cette vérité serait celle de la *« violence fondatrice »* dans l'ordre du social (à vrai dire déjà mise au jour par Freud) et du *« désir mimétique »* dans l'ordre du psychologique. *Mensonge romantique et vérité romanesque* (1961, que l'on peut donner pour son livre le plus fécond), *la Violence et le Sacré* (1972), *Des choses cachées depuis la fondation du monde* (1978), *le Bouc émissaire* (1982), *la Route antique des hommes pervers* (1985) (tous chez Grasset), développent ces concepts avec des accents de plus en plus tendus et prophétiques. *Shakespeare : les feux de l'envie*, écrit en anglais (traduit avec fluidité par Bernard Vincent), a pour origine un cours professé par l'auteur sur Shakespeare. Il y met à l'épreuve ses idées, avec brio mais aussi de façon cruellement répétitive.

MICHEL CONTAT

Médicis étranger : Amitav Ghosh pour « Les feux du Bengale »

Une exubérance stimulante

Les Feux du Bengale, ce premier roman d'un écrivain indien de trente-quatre ans, a été remarqué par la critique dès sa parution en anglais, notamment par Anthony Burgess qui soulignait l'exubérance et la sûreté de sa langue. *« Ouvrir le livre d'Amitav Ghosh, c'est entreprendre une aventure peu commune, un voyage au long cours dans le merveilleux, se laisser assaillir de couleurs, de sons et d'odeurs, bref procéder, avec l'auteur, à une mise en liberté radicale de l'esprit »*, écrivait Christine Jordis dans *le Monde* du 19 octobre.

« De Balaram le phrénologue qui, à partir des bosses de la boîte crânienne, étudiait le caractère de ses voisins, ajoutait-elle, *à Jeevanbhai qui, dans sa petite arrière-boutique*, « tissait sa toile enrobant mers et continents », *un monde se déploie, composé d'excentriques et de rêveurs invétérés. Chacun poursuit sa chimère, plus vaste et plus réelle que la réalité. »* L'absurde n'est jamais loin dans ce livre où un fourmillement de couleurs et d'images stimule l'imagination.

Femina étranger : Vergilio Ferreira pour « Matin perdu »

Un bon choix mal informé

Avec Vergilio Ferreira, c'est l'un des romanciers portugais les plus importants de sa génération (il est né en 1916) que le jury Femina couronne aujourd'hui. Romancier que les lecteurs français, malgré quatre livres traduits (1), ont encore à découvrir.

Ecrivain de l'intériorité, Ferreira fait de l'expérience subjective et de la problématique existentielle de l'homme son terrain littéraire de prédilection. Le style, à la fois dense, lyrique et maîtrisé, épouse toutes les inflexions de cette subjectivité. L'œuvre de Vergilio Ferreira, dont la modernité s'est affirmée avec force à partir de la publication, en 1959, d'*Apparition*, porte également en elle une interrogation sur la forme et la destinée du roman.

Sans remettre en question les suffrages du jury, portés – à l'unanimité et sans discussion – sur un romancier d'une envergure certaine, on doit s'interroger sur le choix du livre. *Matin perdu*, publié au Portugal en 1953, est assurément un beau et âpre récit d'apprentissage. Il ne donne cependant pas toute la mesure d'un écrivain qui a su progresser dans la voie qui est la sienne. Publié en français, par Anne-Marie Métailié, dans une belle traduction de Geneviève Leibrich, en même temps que *Matin perdu*, traduit par Parcidio Gonçalves, *Apparition* est un roman autrement important et révélateur de l'art de Ferreira ; un roman qui méritait davantage et d'une manière incontestable cette distinction. Le choix du jury amène à poser une question : les dames du Femina se tiennent-elles suffisamment informées, sinon des livres eux-mêmes, du moins des programmes des éditeurs ?

PATRICK KÉCHICHIAN

(1) Outre les deux titres cités : *Alegria breve* (Gallimard, 18965) et *Pour toujours* (La Différence, 1988).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5400

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III									
IV		■			■				
V							■		
VI				■				■	
VII						■			
VIII			■						■
IX									
X	■					■	■		
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Il lui faut sortir de ses épreuves. – II. Ne pas reprendre contact lui fut fatal. Est africaine et européenne. – III. Qui obligent à employer les grands moyens. – IV. Article. Est mis aux arrêts. – V. Agréable à regarder. Qui n'est plus à paraître. – VI. Qui n'ont donc pas pris sur eux. Va à la terre. – VII. Fut très aimée. *Donne de multiples représentations* – VIII. Préposition. Qui a donc eu très chaud. – IX. Arrivent les premiers. – X. Est souvent de glace. Note. – XI. Fait perdre un peu de soi-même.

VERTICALEMENT

1. Monte souvent sur les planches. – 2. Aspire au calme. Pousse vite. – 3. Crée un emploi. Sont bons à jeter. – 4. Sont à prendre en main. On s'en sépare régulièrement. – 5. Passée à l'extérieur. Est en nous. – 6. Incapable de bien faire. Peut permettre de bien faire. – 7. Gueuse qu'on embarque. On en fait des tartines. – 8. Membre de l'Académie française. Coup de queue. – 9. Avec lui, il n'y a qu'à bien se tenir. *« Mangé » par des Nippons.*

Solution du problème nº 5399

Horizontalement

I. Arbitrage. – II. Rouleur. – III. Curiste. – IV. Hie. Tinto. – V. Al. Vêlait. – VI. Il. Oracle. – VII. Seul. Net. – VIII. Gant. – IX. Neige. Glu. – X. Nettoie. – XI. Messager.

Verticalement

1. Archaïsant. – 2. Rouille. – 3. Bure. Ugine. – 4. Ili. Volages. – 5. Tester. Nets. – 6. Rutilant. Ta. – 7. Arénacé. Gog. – 8. Tilt. Lie. – 9. Empoté. Muer.

GUY BROUTY

Jean Guisnel
LES GÉNÉRAU

SPECTACLES

MARDI 27 NOVEMBRE

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Journée Gabriel Figueroa, directeur de la photo : Pueblerin°. (1948, v.o. s.t.f.), d'Emilio Fernandez, 16 h ; Enamorada (1947, v.o. s.t.f.), d'Emilio Fernandez, 19 h ; l'Ange exterminateur (1962, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

L'Ontario et son cinéma en hommage à D. Cronenberg : A Trilogy (1985), de Barbara Sternberg, 20 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordique -les, documentaires : l'Aube (1944, v.o. s.t.f.), d'Arne Sucksdorff ; le Rythme de la ville (1947), d'Arne Suckdorff ; Un monde divisé (1948), d'Arne Sucksdorff ; le Train (1947), de Gösta Werner ; Visages dans l'ombre (1956), de Peter Weiss et Christer Strömholm ; Selon la loi (1957), de Peter Weiss et Hans Nordenström, 14 h 30 ; Moments de jeu (1986, v.o. s.t.f.), de Jorgen Leth, 17 h 30 ; Un dimanche en enfer , v.f.), de Jorgen Leth, montage de Christian Clausen, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

De Gaulle à l'écran : 1960 L'Algérie algérienne : Conférence de presse du 5 septembre 1960, 14 h 30 ; Jeune public : le Voyage de Badabou (1955) d'Henri Gruel, Un gosse de la butte (1963) de M. Delbez, 14 h 30 ; les Sacrifiés (1982) d'Okacha Touita, 16 h 30 ; Actualités Gaumont, Actualités Gaumont, De Gaulle ou l'éternel défi -déchirures (1987) de Jean Labib, 18 h 30 ; la Quille (1963) de Jean Herman, Adieu Philippine (1963) de Jacques Rozier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

AIR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DAMES GALANTES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DARKMAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DELTA FORCE 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DR M. (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA FEMME FARDÉE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LETTRES D'ALOU (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

L'OBSERVATEUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÊVES (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TO SLEEP WITH ANGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CITÉ DES DOULEURS. Film chinois de Taïwan de Taïwan, couleurs, 2h38. Drame de Hou Hsiao-Hsien, v.o. : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

DANCING MACHINE. Film français de Gilles Béhat : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECHOS D'UN SOMBRE EMPIRE. Film franco-allemand de Werner Herzog : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

L'ENFANT MIROIR. Film britannique de Philip Ridley, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA FILLE DU MAGICIEN. Film français de Claudine Bories : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA PETITE SIRÈNE. Film américain de John Musker et Ron Clements, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRETTY WOMAN. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINTEMPS PERDU. Film français d'Alain Mazars, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 NOVEMBRE

Exposition : « De Manet à Matisse », 11 h 30, accueil Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Mme Cazes).

« L'Opéra-Bastille », 12 h 30, au pied du grand escalier, place de la Bastille (M. Hager).

« Grands peintres et sculpteurs », 14 h 30, 25, boulevard des Capucines (Musée Cognacq-Jay).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du palais (P.-Y. Jaslet).

« Le Louvre, son histoire et les vestiges de deux enceintes et de trois tours », 14 h 30, métro Tuileries (Paris autrefois).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Sévrin », 14 h 30, façade de Saint-Séverin (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Défense et son Arche », 15 heures, hall du RER La Défense, sortie K, devant la pharmacie.

« Visages de Montmartre : histoire religieuse, politique, artistique et pittoresque », 15 heures, sortie métro Abbesses (Monuments historiques).

« Le château de Vincennes », 14 h 45, entrée principale (Paris et son histoire).

« Le café Procope et l'ancienne Comédie-Française », 16 h 15, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Tourisme culturel).

« La Tour et les frères Le Nain », 18 h 30, Musée du Louvre, passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

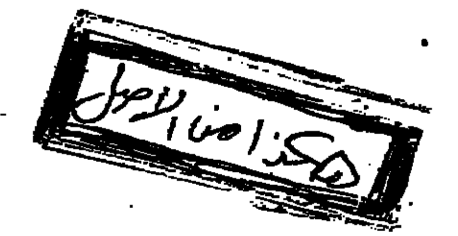
CONFÉRENCES

Auditorium de la galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne, 13 heures : *Mémoire des autres, film de Roger Pic* (Bibliothèque nationale).

Toit de la Grande Arche (salle 2), à la Défense, 16 heures : « La mémoire et l'oubli », par C. Guilleumin (L'Arche de la fraternité).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Blaise Cendrars ou le fantastique épopée d'un poète européen », par D. des Brosses (Maison de l'Europe).

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 18 h 30 : « A propos de *Pourparlers*, de Gilles Deleuze, débat animé par F. Gaillard (Cycle Temps présent).



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Neurochirurgiens sans scalpel

Marseille va acquérir un Gamma UNIT. Cet appareil suédois très coûteux révolutionne la neurochirurgie en permettant d'opérer sans ouvrir le crâne

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

QUELLE autre ville française saurait comme Marseille gommer, l'espace d'un jour, ses combats politiques pour faire œuvre commune ? Mardi 27 novembre, MM. Lucien Weygand, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et Robert-Paul Vigouroux, maire de Marseille, participent à la présentation d'un outil thérapeutique qui, à bien des égards, révolutionne la neurochirurgie. La réception organisée dans les salons d'honneur de la préfecture marque l'avant-dernière étape d'une fructueuse opération de lobbying départemental (conseil général) et régional visant à acquérir, pour la première fois en France, un Gamma UNIT, appareil suédois permettant de réaliser des interventions cérébrales sans ouvrir le crâne. Si le ministre des affaires sociales et de la solidarité donne son aval – et à dire vrai, on voit mal aujourd'hui comment il pourrait ne pas le faire, – le service de neurochirurgie du professeur Robert Sedan (hôpital de la Timone, Assistance publique de Marseille) sera le premier en France à disposer de ce matériel très coûteux (20 millions de francs), qui, depuis quelques années, fait rêver tous les neurochirurgiens du monde.

Le premier prototype du Gamma UNIT a été mis au point dans les années 60 par le professeur Lars Leksell, spécialiste de neurochirurgie à l'Institut Karolinska de Stockholm. Il s'agissait, alors, d'utiliser les propriétés destructrices des rayonnements radioactifs pour traiter des lésions cérébrales inaccessibles à la neurochirurgie traditionnelle (1). Cette technique n'aurait pas pu voir le jour sans le développement de la stéréotaxie, méthode mise au point en France et aux Etats-Unis dans les années d'après-guerre et qui permet la localisation extrêmement précise des structures et des lésions intracrâniennes *(voir encadré)*.

Pendant quinze ans, l'Institut Karolinska fut le seul centre de neurochirurgie au monde à disposer d'un Gamma UNIT. Il prit ainsi en charge durant cette période plus d'un millier de malades. A partir de 1981, le constructeur de ce matériel – la société Elekta Instruments, fondée par le professeur Leksell – commença à commercialiser son outil en Argentine (Buenos-Aires), en Angleterre (Sheffield), aux Etats-Unis (Pittsburgh), ainsi que dans quelques autres pays (2). *« Tout s'est passé pendant longtemps comme s'il y avait eu un décalage entre la précision et les performances de cette machine, d'un côté, et, de l'autre, les possibilités diagnostiques de l'époque*, explique le professeur Robert Sedan. *Aujourd'hui, les différentes techniques modernes d'imagerie médicale, le scanner et la résonance magnétique nucléaire notamment, permettent, avec la stéréotaxie, de repérer et de localiser les lésions intracrâniennes avec une précision millimétrique. Cette précision nous est absolument indispensable. Il n'est évidemment pas question de rater la cible, une erreur qui aurait des conséquences terribles... »* En pratique, le Gamma UNIT – baptisé *« Gamma knife »* (couteau Gamma)aux Etats-Unis – permet de détruire les lésions intracrâniennes avec une précision tout à fait remarquable, inférieure au millimètre.



Le Gamma UNIT appareil très couteux qui fait rêver tous les neurochirurgiens du monde.

Les meilleures indications

Avec le recul – on estime à environ cinq mille le nombre de malades traités par Gamma UNIT à travers le monde, dont deux mille cinq cents à l'Institut Karolinska –, la meilleure indication semble être celle des malformations artérioveineuses cérébrales (trois mille cas traités au total), pour lesquelles le constructeur suédois annonce 86 % d'oblitérations en deux ans grâce à l'action thrombosante des rayons Gamma. *« Il convient de préciser que toutes les malformations artérioveineuses ne peuvent pas être traitées de la sorte*, souligne le professeur Sedan. *Ces lésions ne doivent pas dépasser 40 à 45 millimètres de diamètre. Il faut, par ailleurs, que le traitement neurochirurgical n'offre pas,* a priori, *d'avantages supérieurs. On sait en effet que cette nouvelle thérapeutique demande un délai important, d'un à trois ans, pour être pleinement efficace. Or il ne faut pas que, durant cette période, la malformation saigne... Cela dit, le Gamma UNIT est prodigieusement utile pour de nombreuses lésions de ce type, notamment celles qui sont aujourd'hui inaccessibles par les voies d'abord traditionnelles. »*

L'autre grande indication est le neurinome de l'acoustique, cette tumeur intracrânienne du nerf auditif dont le développement peut avoir de très graves conséquences. Les résultats déjà obtenus en Suède sur 250 malades laissent penser que cette radiochirurgie permet d'obtenir de très bons résultats, égaux ou supérieurs en moyenne à ceux de la chirurgie traditionnelle. A tel point que les spécialistes estiment que, si l'évolution actuelle vient à se confirmer, la majorité des malades souffrant de cette tumeur seront bientôt traités par radiochirurgie. Les opinions sont similaires pour ce qui est des adénomes de l'hypophyse ou pour d'autres types de tumeurs ainsi que pour certaines métastases intracrâniennes.

« Pour beaucoup de spécialistes, et sans céder à la tentation des mots, il est permis de dire que cette nouvelle thérapeutique marque une étape importante, historique, de l'évolution de la neurochirurgie, estime le professeur Gilles Guy (CHU d'Angers), qui espère vivement être celui dont le service sera équipé du second Gamma UNIT français. *L'avènement du microscope électronique dans les années 70 avait rendu l'acte neurochirurgical beaucoup moins traumatisant, parce que plus respectueux des structures nerveuses. Par la suite, les années 80 avaient vu se développer, notamment en France, des techniques de neuroradiologie interventionnelle. Voici que les neurochirurgiens, les uns inquiets, les autres enthousiastes, voient naître avec la radiochirurgie une nouvelle alternative thérapeutique. Plus sûre encore, cette méthode non sanglante s'adresse non seulement aux lésions inabordables, mais aussi à certaines autres réputées opérables. Parce qu'elle ne laisse pas de cicatrices, parce qu'elle évite l'anesthésie générale, limite les séquelles et réduit l'hospitalisation, elle s'imposera avec la complicité des patients et celle... des économistes de la santé. »*

Le choix des sites

Entre autres avantages, cette radiochirurgie permet en effet de faire l'économie de l'anesthésie générale, des douleurs, des contraintes et des longues hospitalisations qu'impose presque toujours la neurochirurgie traditionnelle. De nombreux témoignages médicaux, notamment ceux concernant les malades français adressés à Stockholm, font valoir la prodigieuse rapidité de cette technique, quarante-huit heures, voire moins, pouvant séparer le diagnostic du traitement.

Même si les indications se font plus précises, il est difficile, en l'état actuel des données médicales, de prédire quelle proportion exacte de malades neurochirurgicaux pourront, à l'avenir, être traités par radiochirurgie. Cette technique pourrait d'ailleurs, compte tenu de ses performances, élargir notablement le champ actuel des investigations possibles. Il est tout aussi difficile de préciser, compte tenu du système français de gestion hospitalière, le seuil de rentabilité de ce nouveau matériel. *« On peut dire que la prise en charge d'un malade français adressé à Stockholm revient à 80 000 francs*, précise le professeur Sedan. *Aux Etats-Unis, ce traitement se situe, tout compris, aux environs de 5 000 francs. Pour ma part, je crois que, avec une tarification aux environs de 30 000 ou 40 000 francs, notre appareil sera amorti en quatre à cinq ans. »*

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 21

(1) Le Gamma UNIT suédois est constitué d'une unité d'irradiation (une sphère composée de 201 sources de cobalt 60 d'une durée de vie de dix ans), d'un lit mobile et d'une console de contrôle informatisé. Le crâne du patient, muni d'un cadre de stéréotaxie, est coiffé d'un casque perforé de 201 orifices. La tête du patient et le cadre sont situés de telle façon que la lésion intracérébrale se retrouve exactement au point de convergence des faisceaux. Cet appareil fournit une irradiation maximale au foyer. En revanche, les tissus cérébraux sains traversés ne reçoivent qu'une dose quasi négligeable.

(2) Selon la société Elekta Instruments, on compte aujourd'hui, à travers le monde, dix-sept centres équipés avec des Gamma UNIT : quatre en Europe (Suède, Angleterre, Norvège, Italie), dix aux Etats-Unis ainsi qu'en Argentine, en Corée et au Japon.

Le cerveau en trois dimensions

« Plus qu'une simple technique ou qu'une méthodologie, la stéréotaxie est, à mes yeux, une forme de philosophie, explique le professeur Robert Sedan (Marseille). *Elle fournit une nouvelle vision du monde cérébral, une nouvelle cartographie de cet espace, en même temps qu'elle permet de s'y promener sans mal de manière préméditée. »*

Développée chez l'animal depuis le début du siècle, la stéréotaxie fut mise au point chez l'homme de manière simultanée en 1947 par Spiegel aux Etats-Unis et par Talairach à l'hôpital Sainte-Anne de Paris. Il s'agissait, alors, d'atteindre les structures cérébrales profondes de manière sélective, sans léser le manteau cérébral. L'objectif consistait à détruire sélectivement certaines zones pour faire disparaître les symptômes de quelques affections comme la maladie de Parkinson ou l'épilepsie.

Le principe technique est simple. Il s'agit de fixer sur la tête du malade un cadre qui apparaîtra en fournissant une série de repères sur tous les documents d'imagerie, qu'il s'agisse de radiographie, d'artériographie, mais aussi des clichés de scanners et d'appareils à résonance magnétique nucléaire. Grâce à la connaissance détaillée des différentes régions cérébrales, on dispose ainsi, *via* le cadre fixe externe, de repères tridimensionnels qui permettent de situer avec une absolue précision toute lésion apparaissant sur les images.

Jusqu'à présent, toutefois, pour importante qu'elle soit, l'approche stéréotaxique ne permettait pas de faire l'économie d'un geste « sanglant », en évitant malgré tout l'ouverture du crâne. Il s'agit d'introduire, sous le contrôle de l'image, une aiguille à des fins diagnostiques (prélèvement d'un fragment tissulaire pour examen biopsique, implantation d'électrodes) ou thérapeutiques (électro-coagulation, dépose d'un grain de substance radioactive, etc.).

« L'approche stéréotaxique permet aussi, dans certains cas, de disposer d'un véritable fil d'Ariane, une méthode qui guide le geste chirurgical traditionnel, explique le professeur Sedan. *Grâce à cette approche, le neurochirurgien peut préméditer son opération, diriger son geste, aller directement à la lésion sans la manquer et en prenant le chemin le moins dangereux et le plus court possible. »* Cette approche, que certains s'apprêtaient à ranger au rayon des techniques dépassées, a grandement bénéficié de l'imagerie moderne, cette association fournissant une *approche tout à fait novatrice*, parce que tridimensionnelle et atraumatique, du cerveau humain.

J.-Y. N.

Des boussoles pour remonter le temps

Les inversions du champ magnétique terrestre permettent de guider la prospection pétrolière

DATER très rapidement les roches traversées par un forage pétrolier : c'est ce que viennent de réussir les spécialistes du Laboratoire d'électronique et de technologie d'instrumentation (LETI) du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG, Commissariat à l'énergie atomique) et ceux de Total-Exploration avec le concours du département de géologie de l'Ecole normale supérieure de Paris et l'appui logistique de Schlumberger.

Ce nouveau procédé est fondé sur les inversions naturelles du champ magnétique terrestre. A des intervalles de temps irréguliers, le champ magnétique terrestre s'inverse en effet (le pôle magnétique nord permute avec le pôle magnétique sud), sans doute à la suite de phénomènes ayant leur siège dans la partie liquide du noyau de la Terre. Or les roches sédimentaires, comme les roches volcaniques, s'aimantent définitivement selon l'orientation du champ magnétique régnant pendant la période où elles se sont mises en place.

Grâce aux datations absolues possibles dans les roches volcaniques, grâce aussi aux datations relatives obtenues par l'identification des microfossiles présents dans les roches sédimentaires, grâce enfin à la confrontation de multiples datations faites dans diverses régions du monde, on a pu reconstituer la chronologie de ces inversions du champ magnétique terrestre.

La méthode élaborée sous la direction de deux cochefs du projet GHMT (Geophysical High Sensitivity Magnetic Tool), M. Jacques Pocachard (LETI) et M. Gilles Pagès (Total-Exploration), tire parti de deux faits : d'une part, les roches sédimentaires s'aimantent grâce à la cristallisation chimique qui se produit au cours de leur déposition ; d'autre part, *cette aimantation – très faible de* toute façon – varie en fonction de leur teneur en éléments ferromagnétiques et paramagnétiques.

On descend donc, successivement, dans un puits qui vient d'être foré, dont on a retiré le train de tiges de forage mais qu'on n'a pas encore chemisé avec des tubes d'acier de soutien des parois (le *casing*), deux outils différents, longs de 6 à 8 mètres pour un diamètre de 91 millimètres, suspendus à un câble électroporteur : d'abord, un magnétomètre à résonance magnétique nucléaire (NMRT), puis une sonde à induction basse fréquence (SUMT, Susceptibility Magnetic Tool).

Ainsi a-t-on pu dater à plus ou moins 200 000 ans près des roches sédimentaires vieilles de 150 millions d'années, alors que les datations obtenues dans les mêmes roches par les microfossiles ne sont précises qu'à 1,5 million d'années près. Ce qui a permis d'élaborer de nouveaux modèles, qui tiennent compte de cette chronologie plus précise, pour guider la prospection pétrolière.

Après trois ans d'études, cette nouvelle méthode a été essayée dans le Bassin parisien au cours de l'année 1988. Avec succès puisque les deux associés au projet GHMT – le CENG et Total-Eploration – viennent de révéler leurs travaux. Actuellement, les deux outils, qui existent à l'état de prototypes, sont les seuls au monde capables de détecter et d'identifier les inversions du champ magnétique directement dans les puits. L'idée, pourtant, n'était pas nouvelle : depuis vingt ans, divers organismes et sociétés essayaient vainement de mettre au point les outils capables de réaliser une telle performance.

YVONNE REBEYROL



La métamorphose de Chiron

L'astre intriguait les astronomes depuis treize ans.
Cette curiosité du système solaire ne serait qu'une gigantesque comète

AVANT 1977, les astronomes spécialistes du système solaire étaient sereins. Ils pouvaient classer sans états d'âme les objets célestes qu'ils découvraient dans une des trois catégories bien définies : les planètes, les astéroïdes, ou les comètes. Et puis, le 1er novembre 1977, l'Américain Charles Kowal (observatoire Hale, Californie) découvrit Chiron...

Ce corps étrange est bien trop petit pour être une planète : 350 kilomètres de diamètre selon les estimations de l'époque, 200 kilomètres, pense-t-on aujourd'hui.

Un astéroïde? Il en a la taille, et certains, comme Cérès, atteignent *même 700 kilomètres de diamètre.* Mais ils sont, pour la plupart, situés entre Mars et Jupiter, de 300 à 600 millions de kilomètres du Soleil, alors que Chiron se promène beaucoup *plus loin, de 1,27 à 2,83 milliards de kilomètres* du Soleil, entre Saturne et Uranus (bien qu'il croise parfois l'orbite de Saturne).

Une comète? Elle serait exceptionnellement grosse, et l'orbite ne cadre pas vraiment non plus avec la norme. Les comètes viennent, *pense-t-on, du* «nuage de Oort», gigantesque «réservoir» de morceaux de glace et de poussières situé à quelque 7 500 milliards de kilomètres, aux confins du système solaire. De temps en temps, «poussé» par la gravité d'une étoile de passage, un bloc s'en échappe et plonge vers le système solaire. Il repart le plus souvent au-delà de *Pluton (la dernière planète du système* solaire), après avoir perdu une partie de sa masse, vaporisée lors d'un passage à proximité du Soleil, au cours duquel il s'orne d'une superbe «*queue*» *formée d'un plasma gazeux* et de poussières. Chiron reste bien en deçà de Pluton et ne s'approche pas assez du Soleil pour cadrer avec ce modèle.

Certaines comètes, cependant, font exception. *Piégées par la gravité des grosses planètes, elles restent dans le* système solaire. C'est le cas notamment de la comète de Halley et de celle de Schwassmann-Wachmann, qui tourne sur une orbite presque circulaire entre Jupiter et Saturne. *Mais la distance et la – relative – petite taille de Chiron* empêchent les astrophysiciens de recueillir les données sur sa composition qui leur permettraient de déterminer s'il s'agit d'une comète inactivée. Ils n'avaient, par ailleurs, que peu d'espoir de voir Chi*ron s'orner un jour* du panache qui lèverait tous les doutes : son périhélie, point de l'orbite le plus proche du Soleil, est situé à 1,27 milliards de kilomètres, beaucoup trop loin, pensaient-ils. Ils avaient tort. Chiron, qui décrit son orbite en 50,53 années, fonce actuellement vers son périhélie qu'il atteindra en 1996. Mais déjà, à *la lumière d'un nombre croissant* d'observations concordantes, il est en train de perdre son état d'astéroïde bizarre, pour endosser définitivement celui de comète atypique...

Un caractère « cométaire »

La première alerte survient dès février 1988, quand les Américains David Tholen, William Hart*mann et Dale Cruikshank observent* un accroissement de 75 % de sa luminosité. Un an plus tard, Mike Belton, de l'observatoire de Kitt-Peak (Arizona) et Karen Meeche, de l'université d'Hawaï, confirment le soupçon *général, en détectant autour de* Chiron un superbe cocon de gaz et de poussière (coma) de 40 000 kilomètres de diamètre, qui s'est enflé depuis pour atteindre aujourd'hui plus de *130 000* kilomètres.

Cette observation est, en elle-même, déjà surprenante : la comète de Halley n'avait, en effet, commencé à perdre son aspect stellaire pour laisser apparaître une coma qu'à 900 millions de kilomètres du Soleil. Or Chiron en est encore à 1,65 milliard de kilomètres! Une précocité record, donc, qui pourrait s'expliquer par la taille (le noyau de Halley est une sorte *de haricot de 15 km sur 8 seulement*), ou par une différence de composition. «*Mais il peut aussi s'agir de phénomènes internes ou extérieurs encore inexpliqués*», estime M. Jean-Loup Bertaux, *directeur adjoint du service* d'aéronomie du CNRS. C'est ainsi, poursuit-il, que la comète Schwassmann-Wachmann, la plus grosse connue (80 km de diamètre), «*montre de temps en temps des sursauts d'activité subits, et émet de gros nuages de poussière sans aucune raison apparente puisque, décrivant une orbite presque circulaire, elle ne s'approche pas sensiblement du Soleil*».

Parallèlement à l'apparition de la coma, les calculs effectués sur *l'orbite* de Chiron semblent, eux aussi, confirmer son caractère cométaire.

Dès 1979, MM. Shio Oikawa et Edgar Everhart, de l'université de Denver (Etats-Unis), ont démontré que l'orbite de Chiron est instable et qu'elle s'approchera de plus en plus du Soleil, sous l'influence de la gravité de Saturne. Un travail difficile mené au travers d'estimations numériques pratiquées sur de gros ordinateurs. En effet, explique M. François Mignard du CERGA (1) de Grasse, l'orbite de Chiron est de type «chaotique». «*C'est aussi le cas de celle de beaucoup d'astéroïdes. Elles peuvent rester apparemment stables et régulières pendant des centaines de milliers d'années, puis changer brusquement, «sauter», en une vingtaine d'années, pour des raisons souvent mystérieuses. Hormis une seule exception* (2), *on n'a jamais pu vérifier* de visu *l'aspect chaotique d'une orbite prévue par le calcul.*»

Ces difficultés n'ont pas empêché MM. G. Hahn et M. E. Bailey, de l'université de Manchester (Grande-Bretagne), de compléter les calculs de leurs collègues américains. En simulant sur ordinateur quatre-vingt-trois orbites correspondant à celles que devrait décrire, ou avoir décrites, Chiron sur une période de 200 000 ans à *cheval sur notre époque,* ils ont conclu que cet étrange objet céleste «*pourrait avoir été une comète à courte période* [décrivant une orbite en moins de 20 ans, alors qu'il lui faut 50,53 années aujourd'hui] *dans le passé, et le redeviendra probablement dans le futur*».

Chiron ne serait donc pas un «objet vierge» en train de devenir une comète nouvelle, mais plutôt une comète déjà ancienne en train de reprendre de la vigueur après une période de repos sur une orbite plus éloignée du Soleil. «*Un certain nombre d'astéroïdes sont probablement des noyaux cométaires éteints ayant laissé échapper tout leur gaz,* remarque M. Jean-Loup Bertaux. *Chiron pourrait être un exemple intermédiaire entre ces corps et les comètes.*»

Cette hypothèse contredit cependant les estimations menées par M. Alan Stern à partir de l'étude du halo qui vient d'apparaître autour de Chiron. Selon ce chercheur de l'université de Colorado, ce corps céleste aurait déjà perdu toute sa glace et son gaz depuis longtemps s'il avait été plus proche du Soleil dans le passé.

La question reste ouverte. *En attendant,* les chercheurs peuvent au *moins se raccrocher à une certitude* : les découvertes vont se multiplier rapidement jusqu'en 1996, à mesure que Chiron s'approchera du Soleil. Et, comme il s'agit probablement de la plus grosse comète jamais observée, la moisson sera forcément passionnante.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) CERGA : Centre d'études et de recherches géodynamiques et astronomiques.

(2) Celle d'Hypérion, satellite de Saturne, observée par une équipe dont faisait partie M. François Mignard.

Des écluses à électrons

La découverte par des chercheurs français et néerlandais d'un « tourniquet à électrons » pourrait transformer profondément l'électronique de demain

IL y a ceux qui comptent les moutons. Et *puis, il y a ceux qui comptent...* les électrons. *Un par un.* Les premiers sont bergers ou insomniaques et les seconds tout simplement chercheurs. Pourquoi ce décompte apparemment inutile? Pour la gloire de la recherche fondamentale bien sûr, mais aussi pour celle, demain, des informaticiens et de ces gardiens du temple que sont, dans le monde, les responsables de tous les étalons de mesure : le mètre, le kilogramme, la seconde, le volt, l'ampère, etc.

Pour bien comprendre le travail accompli par les deux équipes de physiciens du solide, l'une française et l'autre hollandaise (1), qui *ont réussi cette performance,* il *faut remonter aux sources*; à la *mesure* de la charge de l'électron, fondement principal de l'électricité. C'est, en effet, au début du siècle que l'Américain Robert Millikan a démontré dans une expérience célèbre, et qui a fait transpirer plus d'un potache (2), la nature granulaire de l'électricité. Et, partant, on a pu dire que le courant électrique était le résultat d'un flux apparemment *continu* de ces grains que sont les électrons.

«*Mais, s'il est possible aujourd'hui,* comme l'explique Michel Devoret du service de physique du solide et de résonance magnétique du CEN de Saclay, *de détecter, par exemple, l'émission d'un seul de ces grains, d'un seul de ces électrons, lors de la collision d'un atome et d'un photon (grain de lumière), il était en revanche impossible jusqu'à maintenant de contrôler les électrons un par un dans un circuit électrique ordinaire.*»

De fait, les électriciens et les électroniciens n'ont que faire pour le moment d'un dispositif qui permettrait une telle prouesse. Ils ont en effet une vue macroscopique des choses et considèrent l'électricité sans souci aucun de sa nature granulaire. Car, pour eux, «*les électrons forment, dans un métal, un gaz dégénéré. Ils sont, en quelque sorte, fondus les uns dans les autres. Le fluide électrique ne révèle donc pas directement sa nature discontinue dans un métal, ni même dans un semi-conducteur*».

Une électronique révolutionnaire

C'est la raison pour laquelle les électroniciens, même lorsqu'ils font fonctionner des dispositifs électroniques ultra-sensibles, considèrent les courants électriques comme de grands flux d'électrons. «*On ouvre le robinet et ils coulent à flots*», permettant ainsi aux transistors, aux diodes et aux résistances des circuits électroniques de s'activer.

Cette attitude pourrait changer demain avec la découverte des équipes du Centre de Saclay et de l'Université de Delft. Car le fait de savoir compter et contrôler le transfert des électrons un par un semble être un premier pas vers le développement de ce que les spécialistes appellent l'«électronique digitale mono-électron»; une technologie qui, si elle aboutit un jour, «*révolutionnera*» l'informatique dans la mesure où le stockage d'unités élémentaires d'informations (bits) *dans les mémoires des ordinateurs se traduira par la présence ou non d'un seul électron!*

On n'en est pas encore là. Beaucoup reste à faire même si les physiciens du solide savent depuis longtemps mettre en évidence la nature granulaire de l'électricité dans un solide. En particulier dans certains dispositifs électroniques – les jonctions tunnel – où le déplacement des électrons donne lieu à un «*bruit de grenaille*» bien caractéristique.

Rien d'étonnant à cela. Lorsque de tels dispositifs, faits d'un sandwich de deux électrodes métalliques séparées par une très fine couche d'isolant de quelques angströms (dixièmes de milliardième) d'épaisseur, sont soumis à une différence de potentiel, les électrons traversent cette barrière isolante l'un après l'autre comme s'ils empruntaient un tunnel foré dans l'isolant à leur intention.

Le seul point noir de ce phénomène, qui a, *depuis longtemps,* donné lieu à nombre d'applications, tient à ce qu'il est totalement aléatoire. Il n'est donc pas possible de contrôler l'instant précis où l'électron passe à travers la barrière. Un premier progrès dans ce sens a été *pourtant fait voici trois ans par* les Américains Ted Fulton et Gerald Dolan, des Bell Laboratories.

Claquer la porte

Ces deux chercheurs ont en effet mis au point un nouveau type de transistor *(single-electron tunneling transistor)* dans lequel les électrons passent un par un, selon un schéma décrit en 1985 par le Soviétique Likharev sous le nom de «blocage de Coulomb». *Un processus étonnant* où tout se passe comme si le premier électron qui traverse la barrière «suicidait» le second en fermant la porte derrière lui!

Mais ces traversées successives ont lieu de manière complètement *désordonnée,* ce qui fait qu'il est *impossible avec ce circuit électronique de connaître précisément* les instants auxquels les électrons passent. Du robinet à électrons, on en vient donc, avec les travaux de Fulton et Dolan, à la porte à électrons. Mais on est encore loin toutefois du tourniquet à électrons où l'on *contrôle le transfert de chacune de ces particules.*

C'est pourtant ce qu'ont réussi *les équipes française et néerlandaise en réalisant une véritable* écluse à électrons avec une porte amont et une porte aval permettant de ne laisser passer qu'une «péniche-électron» à la fois, et ce quand on le désire.

On imagine sans peine ce qu'une telle technique pourrait apporter demain à l'électronique de pointe dans la mesure où celui qui sait injecter dans un circuit les électrons un à un peut espérer par exemple transformer *radicalement le stockage des données informatiques* ; la *présence ou non* de cette particule élémentaire qu'est l'électron se traduisant par celle ou non d'un bit d'information.

Application sans doute futuriste, mais dont on espère qu'elle aboutira et qu'elle donnera lieu un jour aussi à des puces électroniques à très grand degré d'intégration. En attendant, cette découverte pourrait bien sortir de l'anonymat du laboratoire pour servir des *activités plus quotidiennes.* Chercheurs et industriels souhaitent en effet disposer pour leurs travaux d'étalons de mesure de plus en plus précis.

Chacun connaît dans ce domaine les progrès faits dans la mesure du mètre grâce à l'emploi, hier, de gardiens du temps faisant appel aux vibrations de l'atome de krypton 86 et, depuis, au laser et à la vitesse de la lumière. On connaît *moins en revanche les dispositions retenues,* depuis le 1er janvier 1990, par les administrations pour définir, *via* l'effet Josephson et l'effet Hall quantique (du nom de deux physiciens couronnés par des prix Nobel en 1973 et 1985), une représentation du volt à partir du hertz, puis celle de l'ampère à *partir de ce même volt.*

Or voici que l'effet mono-électron pourrait à *son tour permettre de boucler la boucle en offrant* la possibilité de déterminer directement l'ampère à partir du hertz. De quoi attirer l'attention des responsables des poids et mesures toujours à la recherche du mieux. L'affaire est à ce point chaude que le Bureau des standards américain s'y *intéresse et étudie avec soin ce nouveau «triangle métrologique»* de référence.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) La première, composée de Hughes Potier, Daniel Estève, Christian Urbina, Pierre-François Orfila et Michel Devoret, appartient au service de physique du solide et de résonance magnétique du Centre d'études nucléaires de Saclay (Essonne). La seconde, composée de Lambert Geerligs, Valeri Anderegg, Peter Holweg et Johan Mooij, dépend du département de physique appliquée de l'université de technologie de Delft (Pays-Bas).

(2) Il s'agit en effet de stopper la chute d'une fine gouttelette d'huile tombant dans un gaz ionisé au moyen d'un champ électrique. *Expérience spectaculaire qui permet de mesurer la charge de l'électron.*

Bois à cœur ouvert

Se promener dans une forêt, effleurer du doigt un meuble ou un objet en bois, écouter les sons purs produits par un (bon) violoniste et même regarder et entendre des bûches crépiter. Voilà des *occupations qui procurent depuis toujours un vrai plaisir esthétique.* Mais il ne faut pas oublier que le bois a été un des tout premiers matériaux que l'homme a utilisés. Et que le bois est encore une matière première aux *propriétés et usages multiples, à la beauté* appréciée. C'est ce que veut faire comprendre le Muséum national d'histoire naturelle avec sa petite exposition « Bois à cœur ouvert ».

Outre quelques «rondelles» de bois – celle d'un *Sequoia sempervirens* de 2,64 mètres de diamètre *donnée au Muséum en 1927 par* l'American Legion et *prélevée* dans un arbre ayant vécu plus de 2 000 ans, celle d'un tronc d'ébénier (*Diospyros crassiflora)* dont seul le cœur est noir, celle d'un bois d'*amarante presque entièrement rouge-violet, celle très étrange* par ses profondes dentelures et découpes d'un bois de pagaie, entre autres – le Muséum montre la structure du bois, des troncs d'arbres fossilisés, explique pour*quoi la loupe d'orme ou la loupe* d'Amboine *ont* ces courbes si décoratives en ébénisterie.

Il y a, bien sûr, des objets en bois, telles ces superbes statuettes égyptiennes d'une finesse incroyable et ces figurines – authentiques – de l'île de Pâques qui font bien regretter que les *sculpteurs* pascuans actuels, habiles certes, aient abandonné les modèles façonnés par leurs ancêtres.

L'exposition donne l'occasion rare de voir les différentes étapes de la fabrication des violons qui *sont faits de quatre-vingt-trois pièces collées, ouvrées* chacune dans le bois de l'espèce d'arbre qui lui convient en propre. Elle donne aussi un aperçu des façons «modernes» d'utiliser *le bois* : *contreplaqué, lamellé-collé,* medium, etc., faits de morceaux ou même de débris de bois et de colles (ou de résines) constituent des matériaux entièrement nouveaux dont, notamment, *la résistance est remarquable. Devant* l'entrée de l'exposition est d'ailleurs dressé un mât en lamellé-collé haut de 18 mètres (soit la hauteur d'un immeuble de six étages).

Y. R.

▶ « Bois à cœur ouvert », Muséum *national d'histoire naturelle, Jardin* des Plantes, galerie de botanique, 18, rue Buffon, Paris-5e. Ouvert de 10 heures à 17 heures tous les jours, *sauf le mardi.* Entrée : 25 F. *Jusqu'au* 15 avril 1991.

Contraception à l'acte

Une pilule à prendre après les rapports sexuels fait l'objet d'une évaluation de l'Organisation mondiale de la santé

LA prise quotidienne d'un contraceptif oral est-elle une fatalité ? Et les femmes pourront-elles un jour disposer d'une pilule moins contraignante à prendre uniquement après les relations sexuelles ? Une nouvelle forme de contraception orale, réservée à des femmes qui ont des rapports sexuels peu fréquents, fait actuellement l'objet d'une évaluation menée sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans sept pays. Si elle se révèle efficace et sans effets secondaires gênants, cette pilule « post-coïtale » pourrait constituer, dans certains cas, une alternative à la *prise quotidienne d'un contraceptif* oral.

Depuis le début de l'année, l'Inde, la Chine, Cuba, l'URSS, la Yougoslavie, le Pakistan et, plus récemment, la France ont entrepris des essais impliquant environ 350 femmes. La pilule utilisée n'est pas un produit nouveau. *« Il s'agit d'un type particulier de pilule du lendemain, composée de levonorgestrel, un progestatif déjà présent dans de nombreux contraceptifs oraux*, indique le docteur Paul Van Look, du programme de recherche sur la reproduction humaine à l'OMS. *Cette pilule est déjà utilisée dans plusieurs pays. Ces essais visent à mesurer son efficacité et ses effets secondaires dans le cadre d'une utilisation plus régulière et non plus en situation d'urgence.* » Cette étude s'adresse uniquement aux femmes ayant moins de cinq rencontres sexuelles par mois. Dans une même rencontre peuvent se succéder plusieurs rapports sexuels. Ce qui importe, c'est de prendre la pilule progestative dans l'heure qui suit ou du moins *« le plus tôt possible »*. Cette contraception ne doit pas être utilisée trop souvent dans le cycle pour des raisons à la fois d'efficacité et d'apparition d'effets indésirables.

Deux études, l'une multinationale, l'autre en Chine, ont déjà été initiées par l'OMS entre 1986 et 1988. L'une comme l'autre n'ont porté que sur un cycle et ne limitaient pas le nombre de relations sexuelles. Elles n'ont pas montré de résultats satisfaisants. La première étude s'est déroulée dans sept pays et présentait un taux d'échec de 0,8 % pour un cycle, ce qui, calculé sur une année, correspond à plus de 10 %. D'autre part, 20 % des femmes présentaient une irrégularité des règles imputable à cette contraception. Une seconde étude, menée en Chine sur 361 volontaires, a confirmé les résultats précédents.

En revanche, une étude hongroise, entreprise en 1978 et 1981 par la société Gédeon Richter, qui commercialise cette pilule, avait montré de meilleurs résultats. Le produit a été utilisé par 1 315 femmes, de 14 à 40 ans, sur 8 815 cycles. La fréquence des rapports était de quatre environ. Il s'est produit au total 23 grossesses. Six d'entre elles étaient imputables à une dose inefficace et 17 à une erreur de l'utilisatrice.

Dans l'étude en cours, les essais se dérouleront sur six cycles. *« Nous allons vérifier la faisabilité de cette technique, son efficacité, et ses effets sur le cycle, saignement, retard de règles... »*, explique le docteur David Elia, gynécologue dans le service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Rothschild, où se déroule l'essai français.

Chaque pilule, dosée à 0,75 mg de levonorgestrel, contient nettement moins de progestatif qu'une « pilule du lendemain » et un peu plus qu'une *pilule normodosée. Une pilule œstro*-progestative standard est composée de 0,50 mg de norgestrel et de 0,05 mg d'éthynilestradiol. Dans le cadre d'une contraception du lendemain, deux comprimés d'une pilule œstro-progestative normodosée à 12 heures d'intervalle peuvent être prescrits.

« Cette contraception agit comme une pilule du lendemain. Plusieurs mécanismes, qui interfèrent probablement entre eux, sont en cause : l'accélération du transit de l'œuf qui se présente trop tôt dans la trompe ; la désynchronisation de la rencontre entre le spermatozoïde et l'ovule et enfin la modification de la muqueuse utérine rendue inapte à la nidation », remarque le docteur David Elia.

En cas de résultats satisfaisants, l'étude internationale devrait être étendue à plusieurs milliers de femmes puis déboucher sur une recommandation de l'OMS relative à l'utilisation de cette méthode dans les pays membres. Cette contraception pourrait s'adresser aux couples, aux femmes seules, aux adolescentes, ou aux femmes en préménopause qui ont des relations sexuelles peu fréquentes.

MARTINE LARONCHE

POINT DE VUE

Voyageurs sans vaccin

par le professeur Christian Lafaix

LES voyages organisés vers les régions tropicales sont aussi nombreux en hiver qu'en été. Beaucoup d'entre eux concernent des pays où sévit le virus de la fièvre jaune (virus « amaril »), c'est-à-dire la plupart des pays de l'Afrique noire de l'Ouest, du Centre et de l'Est (1), et une dizaine de pays de l'Amérique du Sud (2). Or, malgré le risque mortel que fait courir cette maladie au voyageur, on constate un laxisme inquiétant dans les applications de la vaccination amarile. Faudra-t-il de nouveau attendre des cas mortels parmi les touristes, comme cela s'est produit en 1979, pour que les règles soient appliquées ?

Rappelons les faits. Le 25 octobre 1979, deux jours après son retour d'un voyage d'agrément au Sénégal dans un club de vacances, un homme de quarante-deux ans est admis au Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges, (Val-de-Marne), dans un état très grave *associant un état infectieux, une hépatite* avec ictère et une néphrite. Le diagnostic de fièvre jaune est posé et il est confirmé par l'isolement du virus dans le sang à l'Institut Pasteur de Paris. Le patient meurt d'une hémorragie le 29 octobre. Quelques jours plus tard, un autre touriste ayant fréquenté le même club de vacances meurt à son tour de *fièvre jaune, après son retour, à l'hôpital* Bicêtre (3). Il n'existe, à l'heure actuelle, aucun traitement curatif antiviral spécifique de cette maladie capable d'empêcher une issue mortelle très fréquente. Par contre, il est très facile de la prévenir par une seule injection de vaccin bien toléré, qui protège pendant dix ans.

Les deux touristes décédés en 1979 n'avaient pas été vaccinés avant leur voyage au Sénégal, sous le prétexte que leur séjour serait inférieur à deux *semaines. Ils ont donc pu contracter la fièvre jaune par piqûre de l'insecte* vecteur (moustique du genre Aedes) au cours d'une excursion « en brousse », dans la région du « Siné-Saloun », où *une épidémie de fièvre jaune sévissait chez les enfants sénégalais* (les adultes étaient vaccinés), comme cela a pu être établi *a posteriori* par l'Institut Pasteur de Dakar.

A la suite de ces accidents, un respect plus rigoureux de la réglementation en matière de vaccination contre la fièvre jaune a été exigé par les autorités sanitaires. Mais, depuis quelque temps, on constate de nouveau un relâchement regrettable dans ce domaine. Beaucoup d'agences de voyages, soucieuses sans doute de ne pas effrayer les touristes *potentiels, ne donnent aucun conseil au* sujet des vaccinations obligatoires ou recommandées par les séjours dans des pays tropicaux. Les brochures comportent des omissions ou des erreurs. Par exemple, au sujet du Sénégal, l'édition 89-90 du guide professionnel des voyages et du tourisme ICOTOUR ne signale pas la recommandation du vaccin *fièvre jaune. Il en est de même dans plusieurs* brochures disponibles dans les agences de voyages que nous avons pu consulter. A l'arrivée dans le pays tropical, les contrôles des certificats de vaccination internationaux, à l'aéroport, sont bien souvent, eux aussi, inconsistants ou trop tolérants. Rappelons cependant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande *« vivement »* la vaccination fièvre jaune à tous les voyageurs qui doivent se rendre dans les zones d'endémie (4). En fait, cette vaccination, *que l'on peut faire pratiquer dans les* nombreux centres agréés répartis sur le territoire français (5), doit être considérée comme *obligatoire* avant un voyage dans les pays concernés d'Afrique noire ou d'Amérique du Sud. Les autorités sanitaires, mais aussi les professionnels du voyage, et les voyageurs eux-mêmes, devraient mieux assurer cette responsabilité.

►Christian Lafaix est professeur de pathologie infectieuse et tropicale à l'université Paris-XII. Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges.

(1) Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone, Liberia, Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Niger, Nigeria, Cameroun, Tchad, Gabon, Guinée équatoriale, Sao-Tome et Principe, Congo, République centrafrique, Zaïre, Soudan, Ethiopie, Somalie, Ouganda, Kenya, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Angola.

(2) Panama, Colombie, Venezuela, Brésil, Guyana, Surinam, Guyane française, Equateur, Pérou, Bolivie.

(3) *Bulletin de la Société de pathologie exotique*, 1980, tome 73, nº 1, pages 54-61.

(4) *Voyages internationaux et santé*, OMS, 1 vol (1990).

(5) Liste des centres agréés pour la vaccination contre la fièvre jaune, J.O. du 23 octobre 1990.

Neurochirurgiens sans scalpels

Suite de la page 19

Dans ce domaine, la grande question concerne les avantages et les inconvénients médicaux et économiques du Gamma UNIT par rapport à ceux d'un autre procédé radiochirurgical fourni par les accélérateurs linéaires. Il s'agit, ici, de transformer de manière temporaire l'un de ces accélérateurs utilisés le plus souvent dans un centre anticancéreux en un système de radiochirurgie stéréotaxique qui, à partir d'une irradiation multifaisceaux, peut provoquer des destructions plus ou moins similaires des lésions intracrâniennes. En France déjà, après Paris (hôpitaux Sainte-Anne et Tenon), plusieurs centres, parmi lesquels ceux de Lille, Grenoble, Rennes et Bordeaux, ont choisi de s'équiper d'un tel système. Les spécialistes pensent que, compte tenu de son coût d'acquisition relativement abordable, d'autres équipes pourraient adopter la même démarche. Les partisans du Gamma UNIT soulignent toutefois le coût notablement plus élevé de la maintenance de ces accélérateurs et leur précision généralement moindre. *« Ne faudrait-il pas envisager, à l'instar de ce qui s'est passé dans d'autres pays, l'acquisition de deux ou trois équipements de type Gamma UNIT en France, auxquels seraient confiés les problèmes que les accélérateurs linéaires ne peuvent résoudre ?* demande le professeur Gilles Guy. *Faute d'un tel choix, on ne peut exclure que nombre de neurochirurgiens français soucieux d'assurer à leurs patients la thérapeutique la plus performante continuent de prescrire des transferts de malades vers les centres étrangers disposant de Gamma UNIT.* » Dans l'hypothèse d'acquisitions supplémentaires de ce coûteux matériel, il resterait à savoir quels seraient les prochains sites retenus et, surtout, comment pourrait être respecté, alors, le principe de l'égalité dans l'accès aux soins.

JEAN-YVES NAU

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

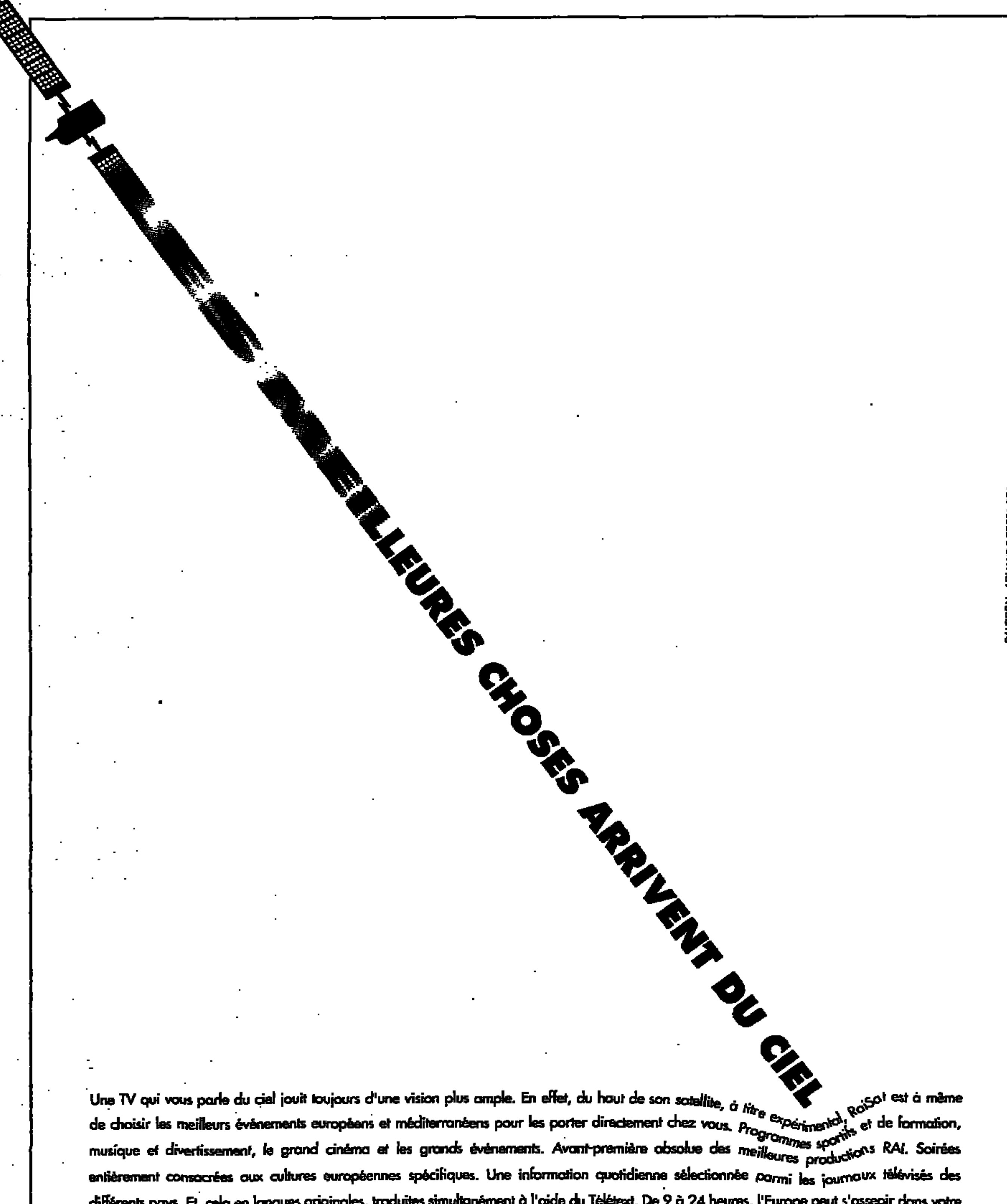
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR







ÉCHECS

CHAMPIONNAT DU MONDE
NEW-YORK-LYON
1990

Quatorzième partie : nulle

Kasparov et Karpov dansent la gigue

Quand Kasparov joua, lundi 26 novembre, au troisième coup de la quatorzième partie, d4 alors que Karpov s'était déjà engagé sur le chemin de l'espagnole, les spectateurs du Palais des congrès à Lyon n'en crurent pas leurs yeux : la partie écossaise ! Aussitôt les archivistes se mirent sur leurs dossiers. Eh bien oui, en 1892, en championnat du monde, le Russe Tchigorine l'employa contre l'Autrichien Steinitz et gagna au 32e coup. Depuis quatre-vingt-dix-huit ans, plus rien, à ce niveau du moins.

Surprise totale pour Karpov ? Non, car en 1984 et en 1985 le Néerlandais Timman, qui aime ce jeu romantique, perdit une fois et fit nulle une autre avec cette ouverture, face au challenger. Mais chez Kasparov, nulle trace de l'écossaise : le monstre du Loch-Ness en somme.

Inutile de dire que le champion du monde avait potassé cette antiquité : une minute pour ses neuf premiers coups contre trente-sept à Karpov. Dans l'écossaise, les roques sont opposés : les Blancs attaquent sur l'aile Dame, les Noirs sur l'aile Roi. Kasparov commença le premier, mais mal (15.Da5) et Karpov s'y mit, mais bien (18...Dg4). A ce moment, il avait soixante-quatorze minutes de retard sur son rival, mais ce coup plongea Kasparov dans cinquante-trois minutes de réflexion, ce qui n'empêcha pas le champion du monde de se voir menacé de mat quatre coups après (22...Cç3) ! Pour s'en sortir il dut sacrifier une Tour contre un Cavalier et au 28e coup (Cxd5) c'est lui qui menaçait Karpov de mat. Le challenger s'en sortait mais entrait dans une effroyable crise de temps : il lui restait cinq minutes pour douze coups.

Kasparov, un peu mieux loti à la pendule, et Karpov allaient danser une gigue endiablée. Karpov au 35e coup, avec une minute pour ses cinq derniers coups, rendait la qualité puis donnait une série d'échecs qui lui permettait d'arriver pile à l'heure du 40e coup ! Kasparov n'avait, lui, qu'une minute d'avance et mettait son 41e coup sous enveloppe dans une position qui laissait prévoir la nullité.

Mardi, en fin de matinée, Karpov répondait favorablement à la proposition du champion du monde de partager le point sans reprendre le jeu, proposition déjà formulée dès lundi soir, après le 40e coup. Cette partie débridée laisse les deux joueurs à égalité (7-7). Quinzième partie : mercredi 28 novembre.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV

Quatorzième partie
Partie écossaise

1. é4	é5	22. a4 (94)	Cç3 (131)
2. Cf3	Cç6	23. Taé1 (103)	Cé2+ (132)
3. d4	éxd4	24. Txé2	Dxé2
4. Cxd4	Cf6	25. cb4 (107)	d5 (135)
5. Cxç6	bxç6	26. çxd5 (111)	çxd5 (145)
6. é5	Dé7	27. Fxd5	Fxd5
7. Dé2	*Cd5*	*28. Cxd5 (136)*	*Dç2 (145)*
8. ç4	Fa6 (12)	29. Da6+	Rd7
9. b3 (1)	0-0-0 (37)	30. Cé3	Dé4
10. g3 (4)	Té8 (50)	31. Tç1 (141)	Th8 (147)
11. Fb2	f6	32. Df1	Txb3
12. Fg2	fxé5 (56)	33. Dxa3+	Rd8
13. 0-0	h5	34. Db5	Rç8
14. Dd2 (10)	Cf6 (67)	35. Dd1 (147)	Txé3 (149)
15. Da5	Fb7	*36. fxé3*	Dxé3+
16. Fa3 (25)	Dé6 (79)	37. Rh1 (148)	Dé4+
17. Fxf8	Thxf8	38. Rg1	Dé3+
18. Dxa7 (28)	Dg4 (102)	39. Rh1	Dé4+
19. Ça3 (81)	h4 (109)	40. Rg1 (149)	Td8 (150)
20. Cç2 (82)	*h3 (113)*	*41. Ajournée et nulle sans reprise.*	
21. Fh1	Cé4		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Position à l'ajournement : Blancs : Rg1, Dd1, Tç1, Pa4, g3, h2.
Noirs : Rç8, Dé4, Td8, Pç7, é5, g7.

□ **La tradition sociale du catholicisme français.** – Cent ans après l'encyclique *Rerum Novarum*, le Centre Sèvres, centre jésuite de formation universitaire, organise une session sur ce thème le 1er décembre, de 14 h à 18 h.

► **Renseignements et inscriptions au secrétariat du centre, 35, rue de Sèvres, 75006 Paris. Tél. : 45-44-56-42.**

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Philippe de Souza, *leurs enfants et petits-enfants,*
M. et Mme Alain Alcan et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Alcan, leurs enfants et petits-enfants,
M. Philippe Weill, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Nadal, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice ALCAN,
née Marcelle Weill,

survenu le 23 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques ont eu lieu à Paris, dans l'intimité.

– Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 22 novembre 1990, de

M. Emile ALLEGRET,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le lundi 26 novembre, à La Rochelle (Charente-Maritime).

[Né le 24 avril 1907 à Dijon et, à l'origine, pilote d'essais dans l'aviation, Emile Allegret rentre dès 1940 dans la résistance pour le compte de laquelle il effectue des missions sur la côte atlantique. Traqué par la Gestapo, il franchit les Pyrénées en décembre 1942 pour rejoindre la France libre à Londres. Durant la guerre, il appartiendra au célèbre groupe « Lorraine » de bombardement, avec notamment Pierre Mendès France ou Romain Gary. En 1943, il commande l'escadrille « Metz » du groupe « Lorraine », avec laquelle il accomplira cinquante-cinq missions de bombardement. A bord d'avions Douglas-Boston, il participe au bombardement des rampes de lancement de bombes volantes guidées, que les Allemands tentent d'installer en Seine maritime ; il bombarde le dépôt SNCF de Roubaix-Tourcoing et les axes routiers suivis par l'armée allemande dans la Sarthe, le Calvados, l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire et la Manche. Le 6 juin 1944, il sera de la formation aérienne qui assure un rideau de fumée pour dissimuler le débarquement allié en Normandie. Il est fait compagnon de la Libération le 28 mai 1945 comme capitaine au groupe « Lorraine ». Après la guerre, il est ingénieur divisionnaire de la navigation aérienne et il sera notamment commandant en second de l'aéroport de Nice. Titulaire de la Croix de guerre 1939-1945, de la médaille de la Résistance et de plusieurs décorations étrangères, Emile Allegret était commandeur de la Légion d'honneur.]

– *Mme Gudrun,*
Bjarnadottir Bergese,
M. Sigmar Massoubre,
Mme Gracia Bergese Boyer, et ses enfants à Madrid,
M. et Mme Guy Merenda, et leur fils à Nice,
Mme Marie-Christine Lopatine, et son fils à Cagnes,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Sebastiano Giuseppe BERGESE,

survenu le 25 novembre 1990 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 novembre, à 10 h 30, à la chapelle des catéchismes de l'église Sainte-Clotilde, 29, rue Las-Cases, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, avenue Georges-V,
75008 Paris.

– Jeanne Chaboud,
Line et Henri Desplas,
Monique Benda et sa fille Karine,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lin CHABOUD,
professeur honoraire
au lycée Descartes, à Tours,

survenu le 10 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Saint-Cyr-sur-Mer (Var).

M. et Mme Desplas,
5, résidence Opéra,
4, rue Molière,
92160 Antony.
Mme Benda,
1, résidence La Garenne,
45, rue Patenotre,
78120 Rambouillet.

– *M. et Mme Philippe Bessis,*
M. et Mme Hervé Hamon,
M. et Mme Philippe-Jacques Bessis,
Mme Robert Cassan,
Le docteur et *Mme Jean-Pierre Smadja* et leurs enfants,
M. Arnaud Bessis,
M. Antoine Bessis,
M. Alexandre Hamon,
M. Nicolas Hamon,
Mlle Clotilde Calo,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude BESSIS,
née Marcelle Calo,

leur mère, belle-mère, belle-sœur, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 24 novembre 1990.

L'inhumation aura lieu, le mercredi 28 novembre, à 10 h 15, au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.
Rendez-vous entrée boulevard de Ménilmontant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La Baule, Paris.

Jacques et Henriette Borowski,
Michel et Lucette Borowski,
Huguette Borowski,
Maxime Borowski,
Eliane Borowski,
Philippe, Alain, Nathalie et Philippe,
Didier, Sonia et Yaël,
M. et Mme Solly Klapisch,
Mme veuve David Klapisch,
ses enfants,
petits-enfants,
frère, belles-sœurs,
neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fanny BOROWSKI,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 27 novembre 1990, au cimetière parisien de Bagneux.

6, avenue des Erables,
44500 La Baule.

– Mme Marie Ferrand,
son épouse,
M. et *Mme Pierre Ferrand,*
Mme Michèle Ferrand,
ses enfants,
Emmanuelle, Véronique, Elodie et Frédéric,
ses petits-enfants,
Ses frères, sa sœur,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Eloi FERRAND,

survenu à Paris, le 23 novembre 1990, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'incinération aura lieu le 3 décembre, à 10 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

161, rue Montmartre,
75002 Paris.
2, rue des Vinaigriers,
86130 Jaunay-Clan.
93, rue Duhesme,
75018 Paris.

– Laurent et Sylvie Giclat,
ses enfants,
Marcelle Martin,
sa compagne,
Simone Orsatelli, née Giclat,
sa sœur, ses *enfants et petits-enfants,*
Philippe et Annie Daubier,
et leurs enfants,
Parents et alliés,
font part du décès, à l'âge de soixante-dix ans, de

M. Henri *GICLAT,*
ancien combattant, interné,
1939-1945.

Les cérémonies ont eu lieu à Pont-de-Beauvoisin et Saint-Albin-de-Vaulserre (Isère) les 24 et 25 octobre 1990. *Une quête a été faite au profit de la* recherche contre le cancer.

– *M. et Mme Francis Dallaporta,*
M. Jacques Fine,
M. et Mme Bernard Fine,
M. et Mme Daniel Fine,
M. et Mme Dominique Fine,
M. et Mme Patrick Mirvielle,
M. et Mme André Fine,
François Fine,
prêtre franciscain,
M. et Mme Michel Fine,
ainsi que leurs *enfants et petits-enfants,*
M. et Mme Joseph Broche,
M. et Mme André Fine,
M. et Mme Georges Fine,
Les familles Henri Delacoste et Jean Fine,
font part du rappel à Dieu de

Albert FINE,

le 22 novembre 1990.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à l'intention d'Albert et Maria Fine, le samedi 1er décembre, à 11 heures, à la chapelle des *Missions* espagnoles, 55, boulevard Rodoconachi, Marseille-8e.

– La direction générale de la Librairie Larousse et tous les membres de la rédaction ont appris, avec une profonde tristesse, le décès, survenu le 22 novembre 1990, de leur ancien collaborateur et collègue

Henri FRIEDEL,
agrégé de l'Université,

qui a travaillé plus de trente ans dans le département biologie.

– Amiens.
Le bâtonnier,
Le conseil de l'ordre,
Les membres du barreau de la cour d'appel d'Amiens,
ont le profond regret de faire part du décès, survenu le 24 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de

Mme Jeanne GORET-PRIEUR,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier de l'ordre,
chevalier de la Légion d'honneur,

Ses obsèques auront lieu le mercredi 28 novembre, à 11 heures, au cimetière Saint-Acheul d'Amiens, où l'on se réunira.

– Mme Paul Gozland,
son épouse,
M. Armand Gozlan,
son frère,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Paul GOZLAND,

le 22 novembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

33, boulevard du Commandant-Charcot,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Claudine Hebreard,
son épouse,
Sa famille et ses *amis,*
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice HEBREARD,

survenu le 18 novembre 1990.
L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

29, rue de Liège,
75008 Paris.

– Mme Serge Levitan,
Et les familles Levitan, Bleustein, Dubessay,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Serge LEVITAN-VITAL.

Les obsèques auront lieu mercredi 28 novembre, à *14 heures*, au cimetière parisien de Bagneux.

5, place de Bagatelle,
Neuilly.

– *Mme Robert Libois,*
M. et Mme Norbert Czaryski,
M. et Mme Jean-Claude Thirault,
Mme Josiane Thirault,
M. et Mme Marcel Libois,
M. et Mme Maurice Libois,
M. Sylvain Czaryski,
Mlle Sabine Scialom,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert LIBOIS,
officier de la *Légion d'honneur,*
officier de l'ordre national du Mérite,
directeur général honoraire
de l'Union des assurances de Paris,
directeur général honoraire
de l'Union de gestion
et d'investissements fonciers SII
de l'Union des assurances de Paris,

survenu des suites d'une agression, le *10 novembre* 1990, à Paris.

La cérémonie religieuse et l'*inhumation* ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 22 novembre.

Une messe sera célébrée le 29 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, sa paroisse, avenue Marceau, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue Boissière,
75116 Paris.

– Lyon.

Adeline Looten,
son épouse,
Marie-Hélène et Jean-François Vidal,
Florence et Martin Garbit,
Françoise et *Philippe Dubost,*
Ariane et François Tavernier,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Emile *LOOTEN,*
directeur départemental adjoint
des impôts,
résistant « réseau Goélette »,
officier de réserve (croix de guerre).

Les funérailles religieuses ont eu lieu à Lyon le 26 novembre *1990.*

35, rue de la Favorite,
69005 Lyon.

– Mme Lucette Mechadier,
sa mère,
Mme Geneviève Mechadier,
son épouse,
Guy et Caroline Mondineu,
Sophie Mechadier
et Jean-Paul Vaslin,
ses enfants,
M. et Mme François Mechadier,
son frère et sa belle-sœur,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre MECHADIER,

survenu le 24 novembre 1990 à l'âge de *cinquante-huit ans.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 novembre, à 9 h 15, en la chapelle Notre-Dame de Versailles, rue Sainte-Geneviève.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, boulevard du Roi,
78000 *Versailles.*

– Les familles Chatel, *Montias*, Roie et Salmona,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Victor MONTIAS,
née *Mazalto Salmona,*

survenu le 25 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

6, boulevard d'Indochine,
75019 Paris.

– Mme Geneviève de Monsabert
et ses enfants Loïc et Sandrine, *Bénédicte,* Anne-Laure,
M. Jacques de Monsabert,
son père,
M. et Mme Bruno de Monsabert,
M. et Mme Alain Faujas,
M. et Mme Edmond Kastelnik,
M. et Mme Benoît de Monsabert,
Mme Marie-Dominique de Monsabert,
M. et Mme Bernard Winsback,
M. et Mme Luc de Monsabert
et leurs enfants,
Ses frères et sœurs,
La famille Eude,
Les familles *Sibieude,* Toulon, Ordines, Kaufmann,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

François de MONSABERT,

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Marseille, le 24 novembre 1990.

Il est toujours parmi nous.

« Aucune porte ne restera fermée. »
Esaïe, 45-1.

9, rue du Verdal,
13013 Marseille.
40300 Hastingues.

– *Mme Raymonde Peurière*
et M. Gérard Prouhèze,
M. et Mme *Bernard* Mazaud,
M. et Mme Yves Peurière,
M. et Mme Patrick Martin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine PEURIÈRE,

survenu le 18 novembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu, le 21 novembre, en l'église de Noirétable.

Remerciements

– Mme Raymonde Desdouitils et sa famille,
profondément touchées par les nombreuses *marques de sympathie qui* leur ont été témoignées lors du décès de

Daniel MAILLARD,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici *leurs sincères remerciements.*

Anniversaire

– Vittorio Pedrazzoli,
pour le deuxième anniversaire de la disparition de

François PLUCHART,

remercie le *professeur Christoforov* ainsi que l'équipe de médecins et le personnel de l'hôpital Cochin, le docteur Bloch, le docteur Allegri, les artistes, critiques d'art, écrivains, enseignants des écoles d'art de Nice et de Nancy où il a été professeur, ainsi que ses nombreux *amis* qui ont manifesté à nouveau leur amitié et leur souvenir.

Soutenances de thèses

– Université Paris-XII, Val-de-Marne, « sciences », le mardi 27 novembre 1990, à 14 heures, salle des Thèses, bâtiment P, Mme Françoise Corbières, épouse Aboussioud : « Phytocénoses urbaines de l'Est parisien : phénologie florale et dispersion pollinique ».

– *Université Paris-XII,* Val-de-Marne, « sciences », le vendredi 30 novembre, à 11 heures, salle des Thèses, bâtiment P, Mme Michèle Pineau, épouse Tardieu : « Etude de *biopolymères fonctionnalisés dans la* modulation de l'activité biologique des *facteurs* de croissance FGFs ».

– Université Paris-VIII, le mercredi 5 décembre, salle G 201, à 14 h 30, Mme Popper Jacqueline, dite Aline Dallier : « Recherches sur l'art et les femmes ».

– RECTIFICATIF. – Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, le vendredi 7 décembre, à 14 heures, salles des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, M. Pierre Chiron : « Demetrios, du style, introduction, édition critique, traduction et commentaire ».



Semaine de la bonté

Cas no 8 – Ce couple âgé de quarante-neuf et quarante-sept ans avait fait l'acquisition d'un bar-resto ouvrier. Avec acharnement, ils avaient modifié l'installation et *augmenté considérablement* la clientèle. Les conditions étaient réunies pour que tout évolue bien... mais en janvier 1990, un incendie a détruit tout ce bar-restaurant.

L'assurance couvre une partie de la remise en état *mais il* reste environ 24 000 F à la charge du couple. Afin d'aider cette famille courageuse à reprendre ses activités avec moins de difficultés, on demande 4 000 F.

► **Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris 4-52 x ou chèques bancaires. Tél. : 45-44-18-81.**

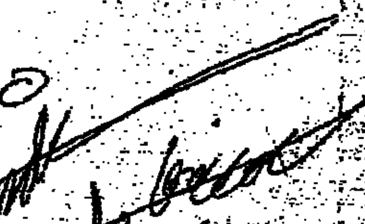
EN BREF

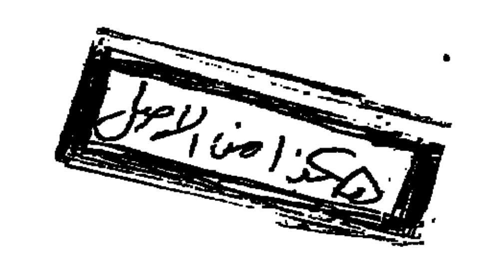
□ **Festival de documentaires péruviens.** – Un festival de documentaires péruviens, en diaporamas, sur les Andes et l'Amazonie péruvienne aura lieu les 28, 29 et 30 novembre à la Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (Tél. : 43-74-53-57). Trois séances sont prévues dans la journée, à 10 h 30, 14 h 10 et 16 h 30 et un programme spécial tout public, à 19 h 30 (Entrée : 25 F ; abonnement pour les trois jours : 150 F).

► **Les cartes d'abonnement peuvent être réservées auprès de *l'association Runakuna,* 44, rue de la Fraternité, 94400 Vitry. Tél. : 46-70-59-02 ou 34-72-28-37.**

□ **Des « Méridionaux à Paris.** – L'Institut d'études occitanes de Paris organise un colloque sur l'*immigration occitane en région* parisienne depuis le début du dix-neuvième siècle, le 1er décembre, de 10 heures à 19 heures.

► **Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, 75005 Paris (participation : 50 F).**



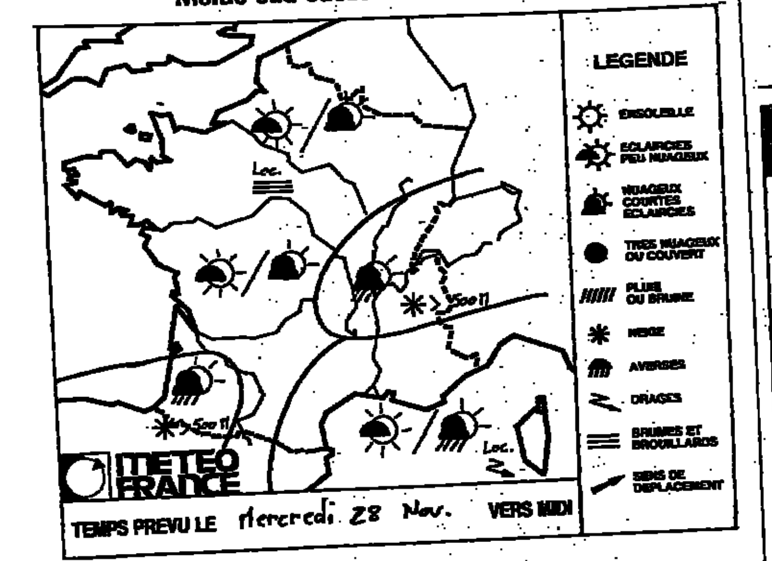


AGENDA

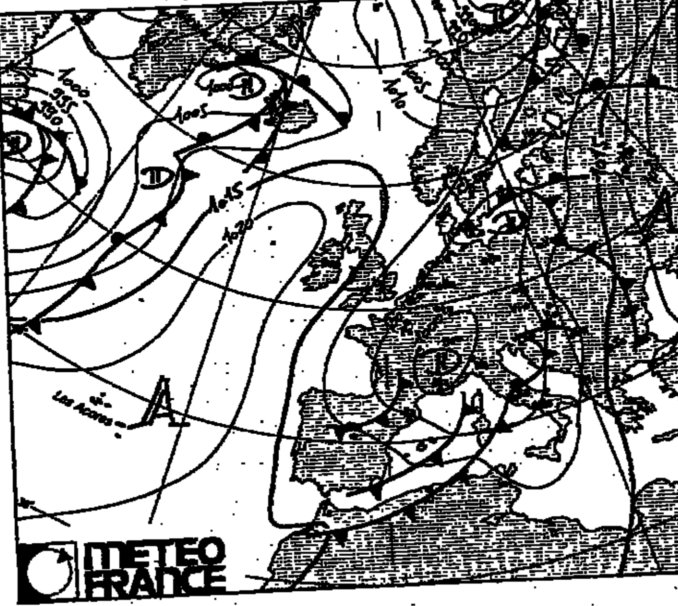
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 28 novembre

Moitié nord-ouest : petites pluies.
Moitié sud-ouest : variable, averses.



SITUATION LE 27 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Jeudi 29 novembre : grisaille à l'est, plus de soleil à l'ouest.

Le beau temps froid dominera sur un grand quart nord-ouest du pays avec des vents de nord-est modérés en Bretagne et sur les côtes de la Manche. Cependant il faudra se méfier le matin des brouillards givrants des pays de Loire à l'Ile-de-France, à la Champagne, à la Picardie et au Nord.

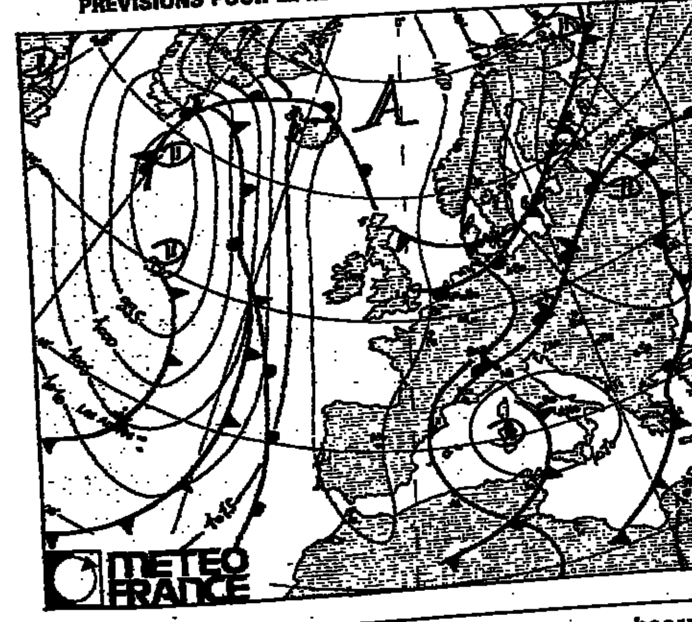
Sur l'Aquitaine, le Limousin et Poitou-Charentes, les brouillards du matin céderont la place à un ciel nuageux avec des averses, surtout près des côtes et sur les massifs montagneux (Pyrénées et Massif Central).

En Languedoc-Roussillon et en Provence, la tramontane (50 à 70 km/h) et le mistral (40 à 50 km/h) dégageront le ciel. Les averses et les orages seront nombreux en Corse et sur la Côte d'Azur.

Ailleurs (l'est du pays) le ciel restera couvert et il pourra neiger à basse altitude.

Les températures minimales seront voisines de 0 degré, les maximales iront de 1 degré à 4 degrés dans le Nord et l'Est, 6 degrés à 8 degrés dans l'Ouest, elles pourront atteindre 10 degrés près des côtes méditerranéennes.

PRÉVISIONS POUR LE 29 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-11-90 à 6 heures TU et le 27-11-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	8	O
BIARRITZ	12	6	P
BORDEAUX	8	6	C
BOURGES	8	4	C
BREST	9	7	P
CAEN	8	6	P
CHERBOURG	8	5	A
CLERMONT-FER.	11	-2	D
DIJON	7	-1	C
GRENOBLE-SM-H	8	2	N
LILLE	5	3	B
LIMOGES	4	3	P
LYON	11	4	N
MARSEILLE-MAR.	15	6	N
NANCY	7	-2	D
NANTES	8	5	P
NICE	11	7	A
PARIS-MONTS.	9	4	C
PAU	13	4	A
PERPIGNAN	12	3	N
RENNES	8	5	P
ST-ETIENNE	11	0	P
STRASBOURG	9	2	D
TOURS	6	0	P
TOULOUSE	13	3	P
POINTE-A-PITRE	31	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	22	9	C
AMSTERDAM	4	2	C
ATHÈNES	20	12	D
BANGKOK	34	23	N
BARCELONE	15	5	D
BELGRADE	15	10	C
BERLIN	5	-1	D
BRUXELLES	5	0	N
LE CAIRE	25	15	D
COPENHAGUE	5	2	-
DAKAR	27	22	D
DELHI	23	14	D
DJERBA	23	11	D
GENÈVE	8	-1	C
HONGKONG	25	22	D
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	19	12	N
LISBONNE	15	[illegible]	D
LONDRES	8	6	P
LOS ANGELES	19	11	D
LUXEMBOURG	4	2	D
MADRID	10	1	N
MARRAKECH	17	9	D
MEXICO	26	11	B
MILAN	7	3	C
MONTRÉAL	7	-4	C
MOSCOU	0	0	P
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	18	7	D
OSLO	-1	-9	N
PALMA-DE-MAJ.	16	-1	D
PÉKIN	12	-1	D
RIO-DE-JANEIRO	27	24	D
ROME	15	13	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	0	-4	N
SYDNEY	24	17	C
TOKYO	18	11	N
TUNIS	21	9	D
VARSOVIE	9	-1	N
VENISE	13	9	C
VIENNE	11	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 27 novembre

TF 1

20.35 Cinéma : La vie dissolue de Gérard Floque. ■ Film français de Georges Lautner (1986).
22.05 Magazine : Ciel, mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Judith Godrèche.
0.00 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Les dossiers de l'écran : Miracle d'amour.
22.25 Débat : Dans la forteresse vide, les enfants du silence. Animé par Alain Jérôme. Avec Catherine Milcent, pédopsychiatre, les professeurs Gilbert Lelord, neurophysiologiste, Jean-François Mattei, responsable de recherche à l'INSERM, Jean Vautrin *(la Vie Ripolin)*, Ghislaine Hacault *(Mon enfant d'ombre et de lumière)*, Pierre Ferrari, psychanalyste, Gloria Laxer *(Autisme sur la vérité refusée)*.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : L'autre musique.

FR 3

20.40 Téléfilm : Incognito. D'Alain Bergala.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Télévision régionale.
23.15 ▶ Traverses. Chroniques de France : Bourgognes. 1. Les ombres et les jours, de Guy Mousset.
0.10 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : L'inspecteur Harry est la dernière cible. □ Film américain de Buddy Van Horn (1988).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Chambre à part. ■ Film français de Jacky Cukier (1989).
23.35 Cinéma : Le cuisinier, le voleur, sa femme et son amant. ■■ Film britannique de Peter Greenaway (1989) (v.o.).

LA 5

20.40 Cinéma : L'histoire sans fin. ■■ Film allemand de Wolfgang Petersen (1984).
22.25 Magazine : Goool. De Pierre Cangioni.
23.25 Sport : Automobile. Rallye du RAC.
23.30 Série : Le voyageur.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Le dernier Ninja.
22.10 Téléfilm : Pour la mort d'un flic.
23.40 Six minutes d'informations.
23.45 Magazine : Dazibao.
23.50 Magazine : Ciné 6.
0.05 Musique : Boulevard rock'and hard.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.45 Documentaire : Les malles. De Samba Félix Ndiaye.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : Cerf-volant.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. L'enfant et la douleur.
21.30 Les nouveaux architectes, la génération des moins de 40 ans.
22.40 Les nuits magnétiques. Nouveaux lieux, nouvelles formes de la convivialité.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Parlez, c'est à vous.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 novembre au Grand Auditorium) : Les biches, de Poulenc ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel ; Les animaux modèles, de Poulenc ; Rhapsodie espagnole, de Ravel, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Serge Baudo.
23.07 Poussières d'étoiles.

Mercredi 28 novembre

TF 1

13.50 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA : Torpedo de Moscou-AS Monaco, en direct de Moscou.
15.55 Club Dorothée.
17.30 Série : Starsky et Hutch.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.18 Tirage du Tac-O-Tac.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le bébête show.
19.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Loto.
20.40 Variétés : Sacrée soirée. Avec Jean-Michel Jarre, Marthe Villalonga, Michel Berger, Zouk Machine, Murray Head, L'Affaire Louis Trio, Roxette...
22.40 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA : AS Roma - Girondins de Bordeaux, en différé de Rome.
0.30 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.30 Eric et toi et moi.
16.30 Jeu : Le chevalier du labyrinthe.
17.05 Magazine : Eve raconte. Le clan Kennedy (3e partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres junior.
17.55 Magazine : Giga.
18.30 Magazine : Une fois par jour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur. De François Velle (11e épisode).
21.35 Série : Hôtel de police. L'accent de Marseille, de Marion Sarrault.
22.25 Magazine : Etoiles. De Frédéric Mitterrand. Rita Hayworth.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Extra.

FR 3

14.50 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
17.05 Magazine : Graine d'infos (rediff.).
17.30 Allô Bibizz.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 ▶ Magazine : La marche du siècle. Invité : Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris. Reportages : Les chrétiens au Liban ; Les catholiques et l'Eglise aujourd'hui.
22.20 Journal.
22.40 Magazine : Faut pas rêver. Finlande : Le triage des rennes ; Sri-Lanka : La mémoire du thé ; France : Sommevoire et sa fonderie.
23.35 Sport : Basket-ball. France-Israël, à Cholet.
1.05 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.00 Documentaire : Avoir du panache.
15.30 Téléfilm : La grande dune.
17.00 Les Nuls... l'émission (rediff.).
17.50 Dis Jérôme «... ? ». Présenté par Jérôme Bonaldi.
18.00 Cabou cadin.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.35 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA : AS Roma – Girondins de Bordeaux, en direct de Rome.
22.20 Magazine : Exploits.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Ironweed – La force d'un destin. ■ Film américain d'Hector Babenco (1988) (v.o.).
0.50 Cinéma : Confession criminelle. ■ Film américain de Fred Walton (1987).

LA 5

14.35 Série : Le renard.
15.35 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies. Cauchemar au pénitencier, téléfilm de John Llewelyn Moxey.
22.25 Débat : La vie des femmes en prison. Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schönberg.
23.55 Sport : Automobile. Rallye du RAC.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Téléfilm : Espion modèle.
16.20 Musique : Boulevard des clips (et à 0.15)
16.40 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
18.00 Jeu : Zygomusic.
18.25 Six minutes d'informations.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Alerte rouge. De Gerald I. Isenberg.
22.25 Série : Brigade de nuit.
23.15 Documentaire : 60 minutes. De Gaulle vu d'ailleurs... 3. Puissance et passions, 1962-1970.
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Magazine : Dazibao.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Histoire parallèle.
15.30 Mégamix
16.30 Documentaire : Musica sarda.
17.40 Cinéma d'animation : Images.
17.45 Les documents interdits : le plongeur.
18.00 Cinéma : Le cheik blanc ■■ Film italien de Federico Fellini (1951).
19.20 Courts métrages : Agence matrimoniale, de F. Fellini.
19.55 Le dessous des cartes.
20.00 Documentaire : British rock, the first wave.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Soirée spéciale Allemagne de l'Est.
22.15 Documentaire : les clous.
22.30 Cinéma : Toto, Peppino e la mala femmina. ■ Film italien de Camillo Mastrocinque (1956).

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Les enfants de la rue en Afrique, de Carmen Bader ; Mauritanie, la vie réconciliée, du Père François Lefort.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les nuits magnétiques. Nouveaux lieux, nouvelles formes de la convivialité.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Parlez, c'est à vous.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 novembre au Grand Auditorium) : Action ecclésiastique pour deux récitants, baryton et orchestre, de Zimmermann ; Concerto pour violon et orchestre, de Carter ; Symphonie nº 4, de Davies, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowksi ; sol. : François Le Roux, baryton, Ole Boehn, violon, Daniel Mesguisch, Serge Maggiani, récitants.
23.07 Poussières d'étoiles. Jazz club en direct du Sunset à Paris : le pianiste Art Lande avec N'Guyen Le, guitare, Jean-René Dalerci, contrebasse, Joel Allouche, batterie.

Audience TV du 26 novembre 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	58,2	Roue fortune 19,8	Une fois... 5,3	Act. région. 22,9	Nulle part 2,5	Télécontact 2,4	Magnum 5,2
19 h 45	63,0	Roue fortune 31,6	Une fois... 4,8	19-20 Info 15,3	Nulle part 3,3	Journal 2,6	Magnum 5,0
20 h 16	74,1	Journal 29,9	Journal 17,3	La classe 11,1	Nulle part 4,8	Journal 4,7	Mme est servie 5,9
20 h 55	76,6	Stars 90 25,5	J. Chirac 14,3	La valse 11,5	Nuit cinéma 9,5	Crime... 5,7	Cheyennes 10,7
22 h 08	67,4	Stars 90 21,0	J. Chirac 13,2	La valse 9,9	Nuit cinéma 9,3	Crime... 6,3	Cheyennes 8,9
22 h 44	46,7	Stars 90 20,6	Farwest 6,3	Océaniques 2,3	Flash 6,0	Jack Killiana 3,2	Cheyennes 8,2

COMMUNICATION

La France abandonne les satellites de forte puissance

L'Europe à la rescousse de TDF 1-TDF 2

Il n'y aura pas de TDF 3. Le gouvernement français souhaite que des satellites européens mis en œuvre par Eutelsat assurent après 1996 la continuité des services de télévision directe des satellites français TDF 1-TDF 2 (*nos dernières éditions du 27 novembre*). D'ici là, l'exploitation de ces derniers serait rationalisée par l'instauration de priorités entre programmes. Et un satellite intermédiaire de secours pourrait être lancé d'ici trois ans, si les chaînes s'engagent financièrement.

« L'objectif principal que s'est fixé la France, c'est la réussite d'une télévision haute définition européenne » : par ce cadre général, M. Paul Quilès, ministre des PTE, justifie le choix d'une solution « européenne » pour bâtir la « *deuxième génération* » de *satellites de télévision directe*, celle qui doit remplacer les TDF 1-TDF 2 et TVSat 2 après 1996.

Tracer le profil de cette génération était la mission confiée à M. Gérard Eymery il y a un an. Les pannes survenues depuis sur les satellites français de télévision directe ont obligé M. Quilès et Mme Tasca à le charger aussi de réfléchir à la sécurisation rapide de ces satellites. Dans le rapport remis aux deux ministres lundi 26 novembre, le groupe d'experts réunis autour de M. Eymery propose une démarche en trois temps.

Premier temps : aucune solution technique satisfaisante n'existant pour assurer immédiatement le secours de TDF 1-TDF 2, il faut rationaliser l'exploitation des satellites en organisant des « priorités » entre chaînes dans l'exploitation des huit tubes émetteurs encore en service, en cas de nouvelle défaillance. C'est la tâche du CSA, qui a écrit en ce sens aux chaînes (*le Monde* du 23 novembre).

Deuxième temps : au-delà de 1996, l'analyse du marché laisse prévoir une demande de télévision par satellite supérieure aux cinq fréquences dont dispose la France (et chaque pays européen) selon le plan de Genève de 1977 (*le Monde* du 29 septembre). Les contraintes techniques et économiques (coût d'exploitation par canal) induisent, selon le rapport Eymery, des satellites avec plus de canaux, mais de puissance réduite (*environ 130 watts par canal*) par rapport à la génération actuelle.

Pour assurer la continuité de service aux spectateurs s'équipant d'antennes, ces futurs satellites devraient occuper la même position orbitale que les TDF 1,2 et TV-Sat 2, à 19 Ouest. Le rapport Eymery préconise la recherche d'une solution *dans le cadre* d'Eutelsat, l'organisation européenne de satellites. Celle-ci a un projet Europesat correspondant aux missions définies, et prévu à la position orbitale de 29 Est. Si la plupart des huit pays européens (1) que le plan de Genève autorise à émettre depuis la position 19 Ouest se mettaient d'accord entre eux, Eutelsat pourrait « installer » son projet à cette position. L'Allemagne et la France appuient cette orientation, estimant leurs besoins respectifs entre 12 et 18 canaux pour l'Allemagne, entre 12 et 15 pour la France.

Si – et seulement si – un accord européen est trouvé sur ces orientations à long terme, il faudrait alors, troisième temps de la démarche, envisager un satellite intermédiaire, servant à moyen terme de secours aux satellites français et allemands. Un tel satellite, dont l'étude est demandée à Eutelsat, coûterait environ 750 millions de francs (plus lancement et assurance), et pourrait être lancé d'ici moins de trois ans. Mais il ne le serait que si ses utilisateurs, les chaînes de télévision, prennent des engagements fermes, notament sur les futurs tarifs de location.

Sauver la collaboration avec l'Allemagne

Au total, le rapport Eymery a une tonalité proeuropéenne. Pouvait-il en être autrement, alors que les normes MAC, dont la France a fait un cheval de bataille, sont en mauvaise posture sur le marché anglais après la fusion Sky-BSB, et suscitent encore des doutes outre-Rhin, malgré le soutien du gouvernement de Bonn? En privilégiant la coopération avec nos voisins, le gouvernement cherche au moins autant à les arrimer à l'aventure du D2 MAC qu'à arrimer les satellites de télévision directe à l'Europe.

C'est d'ailleurs pourquoi une solution de rechange étudiée par le rapport Eymery, une solution franco-française autour des satellites Telecom 2 (*le Monde* du 10 novembre), ne figure plus qu'en annexe du rapport. Elle pourra toujours refaire surface, si un accord européen ne se dessine pas dans l'année qui reste pour prendre des décisions.

En faisant siennes l'essentiel des conclusions du rapport Eymery, M. Paul Quilès a été *« sans ambiguïté sur un point : il n'y aura pas de TDF 3, pas de nouvelle génération de satellite de ce type, tout simplement parce que la technologie a évolué ».* Un discours qui sonne comme la reconnaissance d'un échec, celui de la filière de satellites à forte puissance. Aux rêves de prouesses technologiques trop longtemps entretenus succèdent le pragmatisme et la nécessité d'alliances européennes tenant compte du marché.

« Contrairement aux habitudes bien françaises, notamment celles qui avaient présidé à la conception du projet TDF 1-TDF 2, il s'agit désormais d'adopter une approche au moins autant commerciale que technique », explique M. Quilès. C'est dans cette optique que le ministre insiste sur la nécessité, dès maintenant, d'équiper les consommateurs d'antennes assez larges (de 60 à 65 centimètres de diamètre) pour recevoir à terme les futurs satellites.

Parmi les mesures en faveur du D2 MAC, M. Quilès mentionne enfin la démarche commune franco-allemande auprès de la commission de Bruxelles, pour qu'elle étende à *tous les satellites de télévision* sa *directive* rendant cette norme obligatoire.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) France, Allemagne, Luxembourg, Belgique, Suisse, Autriche, Pays-Bas, Italie.

En acquérant 2 % du capital

Rizzoli-Corriere della Sera allié italien d'Hachette, entre dans TF 1

Le premier groupe de presse et d'édition italien, Rizzoli-Corriere della Sera (RCS), vient de racheter 2 % du capital de TF 1 *par l'intermédiaire d'une de* ses nouvelles filiales, RCS-Video.

Le président de RCS et de RCS-Video, M. Giorgio Fattori, qui a annoncé cette prise de participation le 26 novembre à Milan, a précisé que *« les 420 000 actions avaient été achetées sur le marché international et non acquises auprès de M. Silvio Berlusconi ou de M. Robert Maxwell ».* Le prix d'achat serait d'environ 123 millions de francs.

M. Fattori a indiqué qu'un accord avait été conclu entre RCS-Video et TF 1 qui prévoit la création d'une société commune destinée à coproduire des fictions, et d'un comité d'investissement destiné à prendre des participations dans les télévisions européennes.

RCS-Video est la nouvelle filiale du groupe RCS, lié aux industries Fiat et éditeur de nombreux journaux, dont le *Corriere della sera*, la *Gazzetta del sporte*, *etc.*. *Elle regroupe toutes les sociétés qui ne sont pas liées à l'édition ou à la presse, comme RCS Produzione TV, qui a produit récemment *la Pieuvre 5*, ainsi que les activités et clubs de vidéo (Vivivideo, Panarecord, Club del video). Son chiffre d'affaires est de 115 milliards de lires (517 millions de francs, réalisé majoritairement dans la vidéo).

Le poids de RCS dans la presse et l'obligation de respecter les seuils de concentration imposés par la loi l'empêchaient de s'implanter de manière significative dans la télévision italienne. Il s'est donc tourné vers l'étranger et ne cache pas, après sa prise de participation dans TF 1, sa volonté de se développer en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux Pays-Bas. Pour cela, M. Fattori envisage d'investir 300 milliards de lires en trois ans.

Mais l'investissement de RCS dans TF 1 n'est pas sans susciter des questions. RCS est en effet lié depuis trois ans à Hachette, opérateur de la Cinq, par un accord de participation croisée dans le domaine de la presse. Une alliance aujourd'hui mise à mal. Enfin, dans le capital de TF 1, le groupe éditorial italien retrouve son vieux rival sur la scène italienne, M. Berlusconi, détenteur de 4,5 % du capital.

Y.-M. L.

Antenne 2 et la Cinq se disputent le tiercé

C'est mardi 27 novembre que les présidents d'Antenne 2 et de la Cinq, Jean-Michel Gaillard et Yves Sabouret, devaient être auditionnés par les dirigeants des sociétés de courses. Après la dénonciation du contrat qui liait celles-ci à TF 1 pour la retransmission en exclusivité des courses du tiercé quatre fois par semaine (mardi, jeudi, samedi, dimanche), ces deux chaînes se sont portées candidates concurrentes sur un créneau porteur d'audience : de 7 % à 15 % d'Audimat. Elles proposent chacune des contrats intéressants, 20 millions de francs environ par an, pour un magazine hippique régulier de plus de vingt minutes s'ajoutant à l'émission spéciale du tiercé en direct.

Sur ce point, toutefois, quelques réserves s'expriment plus ou moins ouvertement. A Antenne 2, Jacques Martin ne souhaite pas voir son émission dominicale coupée pour laisser la place aux chevaux ; de plus, pendant Roland-Garros, un match important du tournoi ne serait pas interrompu. Dans ce cas, il y aurait possibilité de « basculer » les courses sur FR 3. Pour ce qui est de la Cinq, les directs de la formule 1 automobile risquent également de se télescoper avec le tiercé. Mais pour cette chaîne se pose surtout le problème du manque de couverture nationale.

En ne touchant pour le moment que 66 % des foyers, elle priverait de tiercé beaucoup d'habitants de zones rurales, celles où résident le plus grand nombre de propriétaires, d'entraîneurs, d'éleveurs. Pourtant la Cinq, outsider il y a quelques semaines, est devenue aujourd'hui presque favorite. Son actionnaire principal, Jean-Luc Lagardère, n'est certainement pas étranger à ce retournement de situation.

Très en cour dans les milieux hippiques, il souhaite emporter le marché à tout prix. Propriétaire, éleveur passionné de pur-sang (deux haras en Normandie et une cinquantaine de chevaux à l'entraînement à Chantilly), il estime pouvoir ainsi servir la cause des courses. Mais aussi le groupe Hachette, éditeur de quelques publications hippiques dont *Week-end Magazine*, spécialisé dans les pronostics sur le tiercé. Comme disent les turfistes, *« il va y avoir photo à l'arrivée ».*

GUY DE LA BROSSE

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Réveil industriel à Bruxelles

L'ouverture progressive des frontières qu'implique la mise en place du marché unique n'est pas suffisante pour stimuler l'activité et permettre l'ajustement permanent de l'appareil industriel communautaire à une concurrence internationale accrue. Des efforts de formation, de développement technologique mais aussi la mise en œuvre d'une politique sociale doivent l'accompagner, comme l'ont souligné deux conseils des ministres des Douze le 26 novembre.

L'Acte unique, approuvé en 1985, soulignait la nécessité de ces politiques d'accompagnement. Mais la majorité des gouvernements, préférant laisser jouer le marché, ne leur accordaient qu'une importance secondaire. Le ralentissement de la conjoncture, combiné à la déroute de pans entiers de l'industrie communautaire, provoque aujourd'hui, à temps, une réaction salutaire.

C'est M. Martin Bangemann, le vice-président de la Commission, ancien président du Parti libéral allemand, qui propose lui-même, toute idéologie oubliée, la mise en place d'une politique industrielle commune. Le propos est encore imprécis, les distinctions entre « filières » et « secteurs » un peu subtiles, mais l'orientation politique est clairement indiquée. M. Bangemann a été applaudi par le Conseil et par M. Roger Fauroux.

Il s'agit de défendre et de sauver des secteurs stratégiques (biotechnologie, matériel de transport, semiconducteurs), y compris s'il le faut par des mesures aux frontières, mais surtout en favorisant leur mise à niveau technologique. C'est l'amorce d'une réforme de la politique de recherche communautaire qui a été décidée le 26 novembre.

M. Jean-Pierre Soisson a plaidé pour davantage d'activisme en matière sociale. Les propositions de directives de la Commission sur le travail précaire et sur l'aménagement du temps de travail, dans le droit fil de la charte des droits sociaux fondamentaux adoptée à Onze (le Royaume-Uni s'en était exclu) en 1989, doivent être approuvées avec les moyens juridiques insuffisants qu'offre l'Acte unique. Lors de la conférence intergouvernementale, on verra s'il est possible d'obtenir des Douze d'élargir les domaines de la politique sociale pouvant faire l'objet de décisions à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité.

Ph. L.

Nouvelle OPA japonaise sur Hollywood

Le groupe Matsushita acquiert MCA/Universal pour 30 milliards de francs

Après trois mois de négociations, les dirigeants de Matsushita Electric Industrial Co, le géant japonais de l'électronique, de la hi-fi et de la communication, et MCA, la société-mère des studios Universal et d'autres activités de loisirs, ont annoncé le 26 novembre à New-York le rachat par Matsushita de l'ensemble des activités de MCA. Cette opération, payée 6,2 milliards de dollars (environ 30 milliards de francs), constitue la plus importante acquisition réalisée aux Etats-Unis par un investisseur nippon.

NEW-YORK

de notre correspondant

En rachetant l'année dernière l'un des fleurons de Hollywood, après avoir repris, quelques mois auparavant, les disques CBS, Sony avait traumatisé l'Amérique, qui a vu dans cette opération un abandon de sa production cinématographique et, partant, d'un vecteur important de son identité culturelle.

En présentant l'accord conclu le 26 novembre au petit matin, les dirigeants de MCA ont flairé le danger. *« Le fait de voir une société de Hollywood passer sous le contrôle d'une entreprise japonaise ne doit susciter aucune crainte »*, expliquait M. Sidney Sheinberg, directeur général de MCA, en soulignant l'engagement de Matsushita non seulement de ne pas bouleverser la direction de la société américaine, mais aussi de ne pas chercher à lui apprendre son métier. Dans une déclaration commune publiée à New-York et à Tokyo, Matsushita se dit prête à garantir *l'indépendance de création de sa* nouvelle acquisition et la maîtrise totale de son catalogue de films, l'un des plus riches au monde.

Ainsi, pour les huit premiers mois de l'année en cours, MCA/Universal aura produit et commercialisé dix-sept longs métrages, soit autant que Warner et bien plus que Disney, Fox ou Paramount. Seule Columbia (l'acquisition de Sony) aura sorti trente films dans le même laps de temps.

Cette importante production, assortie de grands succès commerciaux, est à l'origine de l'intérêt *manifesté par Matsushita*, qui voit certainement dans MCA et dans sa fonction de producteur de programmes télévisuels et cinématographiques un tremplin pour ses matériels audiovisuels.

La discussion failli achopper sur le prix. Dans un premier temps, les dirigeants de MCA demandaient entre 75 et 90 dollars par action de cette société cotée en Bourse. Mais la firme japonaise ne voulait pas aller au-delà de 70 dollars. Finalement, la transaction s'est faite sur la base de 66 dollars par action, soit un total de 6,13 milliards de dollars, l'acquéreur recevant aussi des actions d'une chaîne de télévision appartenant au groupe américain, ce qui portera le prix total de l'action à environ 71 dollars et le montant total de la transaction à 6,6 milliards.

Ce chiffre constitue un record en matière d'investissements directs japonais sur le sol américain. Le précédent record appartenait au rival de Matsushita, le groupe Sony, qui a déboursé 3,4 milliards de dollars pour acheter Columbia.

SERGE MARTI

Une des six majors du cinéma américain

Music Corporation of America : née en 1924 dans la musique comme son nom l'indique, MCA a grandi dans l'image, avec le rachat dans les années 60 du studio Universal. Aujourd'hui, le groupe est *l'une des six « majors » hollywoodiennes*, et Universal représente plus de la moitié des 3,4 milliards de dollars de chiffres d'affaires réalisés en 1989, avec des bénéfices de 191 millions. Universal, c'est un label rendu célèbre sur tous les grands écrans et magnétoscopes du monde par notamment *les Dents de la mer* ou l'extra-terrestre champion du *box-office ET*. Mais MCA est aussi une vaste usine à séries télévisées, de *Law and Order* à *Murder she Wrote (Arabesques* sur la Cinq). Et une usine qui se visite : les studios de Floride et d'Universal City en Californie ainsi que le parc de Yosemite géré par une filiale.

Le groupe n'oublie pas pour autant ses origines musicales, avec MCA records, depuis avril le label Geffen, et l'organisation de concerts dans des salles lui appartenant (764 millions de dollars de CA). Il a aussi des intérêts dans la télévision, avec une station indépendante de la région de New-York, et la moitié de la chaîne câblée USA Network. Enfin, le Putnam Berkley Group complète dans *l'édition une panoplie mutimédias* bâtie en plusieurs décennies par le septuagénaire Lew Wasserman.

M. C. I.

Le leader mondial de l'électronique grand public

Selon le dernier classement de *Fortune*, Matsushita Electric Industrial est la douzième plus grande entreprise mondiale avec un chiffre d'affaires de 43 milliards de dollars (215 milliards de francs). Mais le groupe japonais est avant tout le plus grand fabricant de matériel électroniques grand public de la planète. *Cumulées avec celles de sa* filiale JVC, contrôlée à 51,24 %, ses ventes dans cette branche d'activité atteignent 14,5 milliards de dollars (72 milliards de francs).

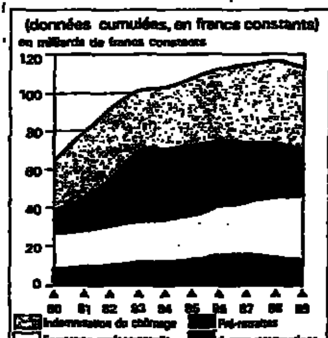
Le groupe aligne quatre marques à lui tout seul : Panasonic, Technics, National et Quasar. Malgré ses dimensions, Matsushita n'est encore que le troisième fabricant mondial de téléviseurs, derrière Philips et le français Thomson, numéro un. Matsushita n'en est pas moins un géant. A commencer dans le magnétoscope, un domaine industriel sur lequel, grâce à JVC, inventeur du procédé VHS, il règne toujours en maître, malgré la montée de la concurrence sud-coréenne. Sa part de ce marché est très supérieure à 20 %.

Il n'est pas de matériels de loisirs que Matsushita ne produise pas. Le géant nippon exerce également des activités dans la téléphonie, l'industrie des piles, l'électroménager. Enfin et surtout, Matsushita fabrique une bonne partie des composants électroniques dont il a besoin et en vend. *Le groupe compte parmi les* dix premiers mondiaux dans cette spécialité. Sa direction investit massivement (400 millions de dollars pour 1990, soit 2 milliards de francs). Au total plus de quatorze mille produits sortent de ses soixante-dix usines.

A. D.

Les dépenses pour l'emploi ont baissé de 3 % en 1989

Destinées à l'indemnisation du chômage, aux préretraites et aux actions de formation, les dépenses pour l'emploi se sont au total élevées à 201,4 milliards de francs en 1989, qu'elles soient financées par l'Etat, les régions, les entreprises ou les salariés. Ce compte annuel, publié le 27 novembre par le ministère du travail, fait pour la première fois apparaître une baisse, évaluée à 3 % en francs constants, alors que le mouvement était à la hausse depuis 1981.



La part consacrée à la politique de l'emploi représente désormais 3,29 % du produit intérieur brut, contre un maximum de 3,62 % en 1985 et 1986. Les dépenses « passives », c'est-à-dire pour le chômage (79,5 milliards) et les préretraites (41,2 milliards), sont en diminution et ne pèsent plus que 60 % de l'ensemble. Globalement stables, les dépenses d'indemnisation *profitent de la* baisse du nombre d'allocataires nouveaux, consécutive à la reprise du marché de l'emploi, *mais subissent le* coût du chômage de longue durée (+ 3,6 %). Quant aux dépenses occasionnées par les diverses formules de « cessation anticipée d'activité », elles connaissent un fort recul (- 11,8 %), *pour la quatrième année consécutive*. Notamment, les entrées en préretraite FNE (Fonds national de l'emploi) ont légèrement fléchi.

Parmi les dépenses « actives », en progression, la formation professionnelle vient en tête avec 59,3 milliards de francs (+ 1,3 %). Cette somme recouvre aussi bien les actions de l'Etat pour les jeunes en difficulté et les demandeurs d'emploi que les programmes de formation continue financés par les entreprises (29,2 milliards). Le recul des stages d'initiation à la vie professionnelle est sensible alors que d'autres partenaires sont mis à contribution, tels que les régions ou le régime d'assurance-chômage.

Alors que l'économie se dégrade rapidement

Le gouvernement soviétique présente un budget qui ne concerne que les activités de l'Etat fédéral

Le Parlement soviétique a entamé lundi 26 novembre *(nos dernières éditions du mardi 27 novembre)* **l'examen du budget 1991. Pour la première fois, ce budget ne concerne que les activités relevant de l'Etat fédéral, soit 46 % des dépenses totales, la majeure partie relevant désormais des Républiques, selon le ministre des finances M. Valentin Pavlov, cité par l'agence Tass.**

En 1991, les recettes fédérales devraient atteindre 248 milliards de roubles – un rouble vaut 10 francs au cours officiel – et les dépenses, 261,2 milliards, ce qui limiterait le déficit à 13 milliards, contre 56 milliards cette année (pour un budget encore centralisé représentant 508 milliards de roubles de dépenses). En tenant compte des budgets des Républiques, le déficit prévu serait de 59 milliards de roubles.

Pour réaliser cet objectif, M. Pavlov a préconisé l'instauration d'un impôt de 3 à 5 % sur le chiffre d'affaires des entreprises d'Etat et la création d'un fonds de stabilisation alimenté par des privatisations.

Le ministre des Finances a reconnu *que les conditions économiques* étaient particulièrement difficiles, *« avec une production qui ralentit et, en conséquence, une monnaie qui se déprécie »*. Pour les neuf premiers mois de 1990, le revenu national a reculé de 13 milliards de roubles par rapport à la période correspondante de 1989.

Afin de stabiliser la situation monétaire, le gouvernement va tenter de comprimer la création de liquidités. A *compter du 1er décembre, la moitié* des fonds non utilisés par les entreprises, soit 50 à 60 milliards de roubles, seront gelés. Elles ne pourront être employées que pour financer la distribution d'actions aux employés.

Le vice-président du conseil des ministres, M. Youri Maslioukov, a d'autre part annoncé la mise en place *par étapes de la réforme des prix*. La hausse des prix des produits de consommation courante sera en partie compensée par un mécanisme d'indexation allant jusqu'à 70 % du taux d'inflation . Les entreprises ayant une autonomie comptable indemniseront leurs salariés *« en fonction de leurs possibilités financières »*.

Le gouvernement considère en outre que le chômage est inévitable *mais que ses « conséquences négatives »* seront réduites par la mise en place d'une agence nationale pour l'emploi, d'allocations chômage et de travaux d'utilité collective financés par les budgets locaux.

Le budget tel qu'il a été présenté comporte bien des inconnues. Les unes tiennent à la confusion fréquente *entre budget et dette publique* (notion fourre-tout où l'on retrouve l'endettement intérieur et extérieur, ainsi que l'épargne inemployée). Les autres sont dues à l'autonomie proclamée de la plupart des Républiques, qui considèrent que les actifs situés sur leur sol leur appartiennent. Dans ces conditions, il est hasardeux de compter sur leur privatisation pour financer le budget fédéral.

S. Gh.

INSOLITE

Tabac à rouler pour les Moscovites

A défaut de lait ou de viande, les Moscovites auront, dès vendredi, du tabac. Deux camions, pleins à craquer de deux cent cinquante mille paquets de tabac à rouler Drum, ont quitté, lundi 26 novembre, *les entrepôts du* fabricant néerlandais Douwe Egberts/ Van Nelle.

L'essentiel pour De/VN reste que les Moscovites apprennent à rouler leurs « shaguies », dérivé du néerlandais « shag » (tabac), et qu'ils les trouvent à leur goût. Car De/VN reconnaît avec une belle franchise être à la recherche d'un nouveau marché.

Le produit de la vente de ce premier envoi sera versé à des associations de bienfaisance, mais, pour autant que les fumeurs soviétiques prennent le pli qu'on veut leur faire prendre, il n'en sera plus de même pour les expéditions suivantes...

Effondrement des exportations de pétrole

Principale source de devises depuis des années, les exportations soviétiques de pétrole devraient chuter l'an prochain de 50 %, estime le projet de budget. Cet effondrement privera l'Etat d'environ 45 milliards de roubles de recettes, soit, au taux officiel, 450 milliards de francs.

La tendance était prévue, mais l'ampleur de cette chute a de quoi surprendre. Après avoir atteint son *maximum en 1988 (625 millions de* tonnes), la production soviétique de pétrole n'a cessé de diminuer depuis pour atteindre 575 millions de tonnes cette année. Elle devrait encore diminuer l'an prochain de 15 millions de tonnes au moins et n'atteindrait, selon les prévisions officielles, que 560 millions de tonnes.

Faute d'équipements de qualité, faute surtout d'infrastructures et d'organisation, la productivité de l'industrie pétrolière soviétique n'a cessé de diminuer depuis dix ans, bien que ses réserves et son potentiel géologique soient énormes. Ses *coûts augmentent de 10 % l'an et* pour accroître, voire même maintenir, la production il a fallu investir des sommes énormes absorbant jusqu'au tiers des dépenses consacrées à l'industrie.

La nouvelle priorité donnée aux industries légères a rendu impossible le maintien de cet effort. En 1990, pour la première fois, les investissements en capital consa*crés au pétrole ont diminué*, passant de 15,5 à 14,8 milliards de roubles. La diminution de la production s'est *donc accélérée*.

Les exportations qui dépassaient 200 millions de tonnes (un tiers de la production) en 1988, dont plus de la moitié vers les pays occidentaux et le reste vers les anciens pays du COMECON, avaient déjà diminué de près de 10 % en 1989, et de près d'un tiers cette année. Elles devraient littéralement s'effondrer l'an prochain. Selon les estimations publiées en novembre par les *Izvestia*, organe du gouvernement *leur niveau ne devrait pas dépasser* 61 millions de tonnes en 1991. La consommation soviétique, en croissance continue, prélève en effet une part croissante sur la production, ce d'autant que les difficultés du nucléaire et du charbon conduisent l'Union soviétique à brûler de plus en plus de fioul dans les centrales électriques, lesquelles sont obsolètes et d'un rendement désastreux.

Reste à savoir si la réduction drastique des exportations s'effectuera au détriment des anciens pays du *COMECON, qui avaient été les principales victimes des difficultés* soviétiques depuis deux ans, ou si *elle touchera aussi les livraisons* destinées aux pays occidentaux. En tout état de cause, cette baisse pèsera sur l'équilibre du marché mondial puisque les anciens pays satellites seront contraints de chercher ailleurs de nouveaux fournisseurs.

V. M.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Fin du conflit d'Air France à Nice

Les personnels au sol d'Air France à Nice, en grève depuis le 15 novembre, ont voté, mardi 27 novembre, en faveur de la reprise du travail, à partir de mardi à 12 heures.

Les représentants CFDT et FO du personnel avaient signé, le 26 novembre, un protocole d'accord avec la direction. Sur 403 votants, 333 se sont prononcés pour la reprise du travail, seuls 57 salariés votant contre le protocole conclu la veille.

Selon le protocole, que la CGT a refusé de parapher, Air France étudiera la possibilité de confier à son escale de Nice l'assistance pour le fret des compagnies UTA et Air Inter, actuellement confiée à une société privée. La direction a renoncé à détacher des agents d'Air France chez Air Inter en raison de la fermeture de sept de ses lignes internationales au départ de la métropole azuréenne. Trente buit saisonniers sur deux cent vingt-cinq seront embauchés.

Le débat sur les retraites

Les partenaires sociaux accusent les assurances de « mercantilisme »

Les dirigeants syndicaux et patronaux de l'Association générale des institutions de retraite générale des cadres (AGIRC, 2,5 millions de cotisants, 1 million de bénéficiaires) s'en sont pris vivement, lundi 26 novembre lors d'une conférence de presse, aux *« campagnes publicitaires des sociétés d'assurances »* qui tentent, selon eux, d'*« effriter la confiance des salariés dans les régimes de retraite complémentaire »*.

M. Pierre Guillen, vice-président délégué de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) et vice-président de l'AGIRC, a déploré *« la publicité comparative quelque peu abusive »* des organismes qui proposent des produits de retraite par capitalisation. M. Guillen, comme M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC et de l'AGIRC, reprochent aux assurances ainsi qu'aux organismes bancaires de *« dramatiser »* le débat en prédisant *« par mercantilisme »* la *« faillite prochaine »* des régimes de retraite fonctionnant selon la technique de la répartition. Les partenaires sociaux, qui gèrent de façon autonome l'AGIRC, s'en sont une nouvelle fois pris à l'étude de l'INSEE publiée en juillet sous l'égide de M. Denis Kessler, universitaire et président élu de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Celle-ci soulignait que, si rien n'était fait, la part du revenu des actifs consacrée au financement des retraites passerait de 16,3 % actuellement à 40 % dans le scénario le plus défavorable. Afin d'*« établir la vérité »*, l'AGIRC a l'intention de créer un *« institut de la retraite complémentaire »*.

Par contre, MM. Guillen et Marchelli ont souligné que leurs craintes liées à l'harmonisation européenne (*le Monde* du 6 novembre) sont, depuis peu, *« en partie levées »*. Les récentes propositions de la Communauté ont finalement abouti à exclure les régimes complémentaires français de la libre prestation de services. Reste à savoir si leur spécificité sera reconnue ou s'ils devront se plier à la future coordination européenne des régimes de base de sécurité sociale.

Enfin, les gestionnaires de l'AGIRC ont confirmé que, mis à part un *« sas difficile »* vers 1994-1996, les régimes de retraite des cadres ne connaîtront pas de difficultés dans les prochaines années. En 1989, un excédent de 1 milliard de francs a été dégagé et le résultat sera également positif cette année. Les pensions feront l'objet d'un rattrapage au début de 1991, année au cours de laquelle le taux d'appel des cotisations sera maintenu à 117 % (la partie supérieure à 100 % n'ouvrant pas de droits à la retraite). Toutefois, il devra sans doute être augmenté en 1992.

JEAN-MICHEL NORMAND

A Angers

Accord chez Bull sur le travail de nuit féminin

Les syndicats CFDT et CFTC de l'usine Bull d'Angers (Maine-et-Loire) viennent de signer avec la direction un accord autorisant le travail de nuit des femmes, de 22 heures à minuit. Une cinquantaine de femmes sur un effectif total de 2 600 personnes sont concernées par cette mesure qui prévoit que trois équipes mixtes se relaieront au cours de la journée sur une ligne de production de cartes de micro-ordinateurs. Ces dispositions, insiste la CFDT, principal syndicat, permettent d'*« éviter de travailler le samedi matin, ce qui était une des principales revendications du personnel »*.

L'accord prévoit que les salariés seront présents trente-trois heures par semaine, payées trente-huit heures trente, avec une prime mensuelle de 1 433 F et des majorations au titre des *« horaires incommodes »*. La CGT et FO sont hostiles à cet accord qu'elles jugent *« minable et malhonnête »*.

□ **Difficultés européennes pour réglementer le travail précaire.** – Une directive européenne visant à mieux protéger les travailleurs temporaires, saisonniers ou employés à temps partiel n'a pu être adoptée le 26 novembre, à Bruxelles, par les ministres du travail parce qu'elle entraînerait une modification des législations en Grande-Bretagne et en Allemagne. M. Jean-Pierre Soisson a mis en cause la procédure retenue et a estimé que l'Italie, qui préside la CEE, *« paraissait pratiquer une politique du tout ou rien »*.

ÉQUIPEMENT

3 700 kilomètres construits en dix ou quinze ans

Le rythme de construction des autoroutes oppose le ministère de l'économie aux élus régionaux

Le comité de direction du fonds de développement économique et social (FDES) devrait trancher, le 6 décembre, la question de savoir si la réalisation du nouveau schéma directeur autoroutier qui prévoit de construire 3 700 kilomètres de voies nouvelles sera réalisé en dix ou en quinze ans.

Le ministère de l'économie et des finances plaide pour une exécution étalée dans le temps dont la cadence ne dépasserait pas les 200 à 220 kilomètres par an. Cette thèse, qui s'oppose à celle du ministère de l'équipement, partisan de 300 kilomètres annuels, est fondée sur le désir du ministre et de ses services de ne pas ponctionner le marché financier national fortement sollicité, par exemple, par les besoins du TGV ou par les nécessités budgétaires. La cadence rapide nécessiterait des emprunts d'environ 12 milliards de francs ; le rythme ralenti limiterait l'appel à l'épargne à une dizaine de milliards de francs.

Les élus régionaux se mobilisent pour renforcer la position du ministère de l'équipement et battre en brèche les arguments du Quai de Bercy. Parmi eux, M. Maurice Ligot, député UDF et maire de Cholet (Maine-et-Loire), fait entendre la voix des comités d'expansion départementaux et régionaux au sein du CNERP (Conseil national des économies régionales et de la productivité). *« Le ralentissement préconisé par le ministère de l'économie n'est pas raisonnable,* déclare M. Ligot. *Nous considérons que le désenclavement de nos régions est une condition nécessaire de leur développement. Les progrès en matière de télécommunications et l'arrivée des TGV ne règlent pas tout. L'amélioration du réseau routier est, elle aussi, indispensable car nous jugeons que celui-ci n'est pas adapté aux circulations denses et rapides. Si la thèse des finances l'emporte et si le schéma autoroutier est réalisé en quinze ans au lieu des dix prévus, de nombreux bassins d'emploi seront morts d'ici là. »*

Le prix des péages

M. Ligot ne veut pas entendre les craintes du ministère qui redoute d'assécher le marché financier. *« Qui parle de marché financier français ? Nous sommes en Europe, que diable ! Pourquoi ne pas emprunter en écus pour réaliser un programme rentable grâce au système des péages. Pour un bon projet comme celui-là, on trouve toujours l'argent nécessaire. Il n'y a aucun risque sur les autoroutes. »*

A condition que les recettes suivent. Et c'est là encore que le bât blesse, car le ministère de l'économie menace de deux autres façons le schéma directeur. Tout d'abord, il retarde l'augmentation demandée de 3,5 % du prix des péages parce que cela alourdirait l'indice des prix, *« alors qu'il a augmenté seulement de 70 % en dix ans tandis que l'indice a progressé, lui, de 90 % »*, maugrée le président du CNERP.

D'autre part, *« un certain nombre d'esprit tordus du ministère ont imaginé qu'il était possible d'utiliser une partie des recettes de péage pour l'entretien des routes classiques, actuellement financé par le budget de l'Etat,* poursuit-il. *Cela pervertirait le système en faisant se perdre ces ressources dans le budget général »*.

Après les fermetures de lignes régionales d'Air France que M. Ligot considère comme un mauvais coup, une décision du FDES de ne plus réaliser les autoroutes à la cadence requise serait, selon lui, une faute contre l'aménagement du territoire et coûterait des emplois aux régions isolées et des vies sur les routes puisque l'autoroute améliore la situation dans ces deux domaines.

ALAIN FAUJAS

□ **Les chantiers navals européens continueront à être subventionnés pendant trois ans.** – Les chantiers navals de la CEE pourront encore être subventionnés par leur gouvernement respectif pendant trois ans à partir de 1991, mais de manière dégressive, ont décidé les ministres de l'industrie, le 26 novembre à Bruxelles. Le mois prochain, dans le cadre de la future septième directive, la Commission fixera le plafond des aides autorisées.

La vignette et les plus de 16 CV

La vignette automobile 1991 sera vendue dans les débits de tabac jusqu'au dimanche 2 décembre. Passé cette date, elle pourra être trouvée dans les recettes des impôts, avec un supplément de retard de 5 %. Par ailleurs, le ministère de l'économie et des finances a publié, lundi soir 26 novembre, un communiqué précisant que, *« contrairement à certaines informations parues dans divers articles de presse, les propiétaires des véhicules de plus de 16 CV sont tenus d'acquitter la vignette au tarif correspondant à la puissance administrative figurant sur la carte grise »*.

Le communiqué de la rue de Bercy fait allusion aux informations publiées dans plusieurs journaux de province par l'AFATRO (Association française pour l'application du traité de Rome) indiquant aux propriétaires de véhicules de plus de 16 CV qu'ils n'ont pas à acquitter une vignette majorée. Le communiqué des finances précise que *« la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes et de la Cour de cassation à laquelle il est fait référence* [...] *concerne des systèmes d'imposition antérieurs au dispositif actuel* [...] *qui a mis le droit français en conformité avec le droit communautaire »*.

ÉTRANGER

Changement à la tête du Keidanren

M. Hiraiwa remplacera M. Saito à la présidence du patronat japonais

M. Eishiro Saito, président du Keidanren, la principale organisation patronale du Japon, a démissionné lundi 26 novembre, un an et demi avant la fin de son mandat. Agé de soixante-dix-neuf ans, il sera remplacé par l'actuel numéro deux et vice-président du Keidanren, M. Gaishi Hiraiwa, président de la Tokyo Electric Company, soixante-seize ans.

Cette démission, acceptée par les dirigeants du Keidanren réunis en assemblée extraordinaire lundi, sera effective à compter du 21 décembre prochain, date de la prochaine assemblée générale ordinaire.

M. Saito, aux commandes du Keidanren depuis mai 1986, *« a proposé de démissionner pour rajeunir progressivement la direction du Keidanren »*, selon le porte-parole de l'organisation privée qui, créée en 1946, regroupe les mille plus grandes entreprises japonaises de tous les secteurs (industrie, finance, services...).

INDUSTRIE

Regroupement dans la literie

Treca pourrait être absorbé par Dunlopillo

Deuxième marque sur le marché français derrière Epeda, Treca pourrait être repris par le groupe japonais Sumitomo, qui *via* Dunlop contrôle les matelas et les sommiers Dunlopillo.

Propriétaire à 99 % de Treca, la famille Moritz, souhaitant passer la main au profit d'un repreneur qui soit un *« actionnaire actif »*, a entamé des discussions avec Sumitomo. Les contacts entre les deux groupes remontent à 1984, date à laquelle Treca s'est porté candidat à la reprise de Dunlop en graves difficultés financières. La firme de Montluçon avait finalement été enlevée par Sumitomo.

Aujourd'hui, les rôles sont inversés. Treca, dont le chiffre d'affaires dépasse les 480 millions de francs cette année, affiche des résultats positifs depuis six ans. Le résultat 1990, explique-t-on au siège, serait assez substantiel, car nourri d'une plus-value exceptionnelle dégagée sur la cession de son activité mousse pour sièges automobiles à Epeda-Bertrand Faure.

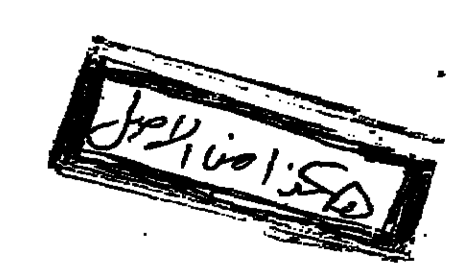
Le rapprochement éventuel de Treca et de Dunlopillo crée sur le papier un ensemble « literie » fort d'un chiffre d'affaires voisin de 900 millions de francs (soit le volume de ventes d'Epeda et de Mérinos, les deux marques phares du numéro un français de la profession, le groupe Epeda-Bertrand Faure) capable de rivaliser en taille avec l'espagnol Flabesa ou le belge Recticel (marque Bultex) aux positions européennes plus affirmées.

Treca s'efforce de s'imposer sur le créneau des produits de luxe (le prix moyen d'un de ses matelas s'élève à 1 400 francs contre 700 francs pour l'ensemble du marché), alors que Dunlopillo s'adresse à une clientèle plus jeune et aux revenus plus modestes

En passant dans le giron de Sumitomo, le groupe Treca pourrait se donner les moyens de mener une politique de marque plus agressive. Ces négociations interviennent au moment où le marché de la literie, très lié à l'évolution de la construction de logements, devrait connaître un certain tassement en 1991, après avoir enregistré ces dernières années une croissance moyenne de 4 %.

C. M

□ **Le transit des marchandises françaises dans des ports étrangers.** – Grâce aux informations de la banque de données SITRAM et aux statistiques des douanes, l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST) estime à 13,4 millions de tonnes à l'importation et à 5,8 millions à l'exportation le volume de marchandises généré par le commerce extérieur français qui, en 1989, a transité par des ports étrangers. En valeur ces « détournements » représentent respectivement 118 et 67 milliards de francs. Ce sont les ports belges et néerlandais qui se taillent la part du lion dans ces « détournements », soit 95 % en tonnage de l'ensemble des marchandises françaises qui, par voie maritime, transitent par l'étranger.



ÉTRANGER

Dans la ligne de la doctrine thatchérienne

La Grande-Bretagne a entrepris de « privatiser » la formation professionnelle

Pour combler son retard, Londres a mis en œuvre une importante *réforme de son système de* formation professionnelle. Les principes thatchériens trouvent là un nouveau domaine d'application. L'Etat veut confier la responsabilité de cet *important* secteur aux chefs d'entreprise.

SHEFFIELD (South Yorkshire)

de notre envoyée spéciale

« La prochaine décennie sera celle de la formation. » Le *« défi sans précédent »* lancé, en décembre 1989, par le secrétaire d'Etat britannique chargé de l'emploi, M. Michael Howard, était clair : faire des années 90 l'ère des compétences et des qualifications professionnelles.

Moins d'un an après l'énoncé de cette profession de foi, la refonte de l'organisation de la formation professionnelle bat son plein. Près de la moitié des nouveaux organismes qui seront les clés de voûte locales du système, les *Training and enterprise councils (TEC)*, sont déjà installés, les autres devant voir le jour d'ici l'été prochain. Parallèlement, le changement de dénomination, le 6 novembre dernier, de l'Agence nationale de la formation professionnelle, installée à Sheffield et responsable de la mise en œuvre de la politique gouvernementale, a consacré ce nouveau virage libéral.

Cette réforme s'inscrit, en effet, dans la droite ligne de la philosophie thatchérienne. Elle consiste essentiellement à transférer au patronat la responsabilité de la gestion des fonds publics versés au titre de la formation professionnelle. Un tel transfert a pour but d'améliorer l'adéquation des compétences dispensées dans la mesure où les chefs d'entreprise sont, selon les auteurs de cette réforme, les mieux à même, sur le terrain, de définir leurs besoins en personnel qualifié et les niveaux de formation requis. Il y a là aussi, pour le gouvernement britannique, une façon d'*« inciter le patronat à s'intéresser davantage, financièrement parlant, à ce dossier »*, reconnaît M. Christopher Jary, responsable de la politique mise en œuvre à l'Agence nationale de la formation professionnelle, interrogé à l'occasion du voyage d'études que vient d'organiser l'Association des journalistes de l'information sociale.

Une insuffisance scolaire catastrophique

D'autant qu'il y a urgence ! A la veille de la naissance du grand marché européen des compétences, plus de la moitié (53 %) des jeunes Britanniques quittent encore l'école à seize ans sans aucune qualification, au lieu de 10 % en France. A peine 15 % d'une classe d'âge poursuit outre-Manche des études supérieures. Résultat : quand 89 000 ingénieurs sortent chaque année des écoles allemandes, la Grande-Bretagne en forme 12 000. Et lorsque la France a mis, en 1986, 14 500 nouveaux vendeurs sur le marché de l'emploi, son voisin britannique en a proposé... 1 650.

Cette insuffisance scolaire se double, de surcroît, d'une courbe démographique catastrophique, rendant encore plus aigu le dossier de la formation-permanente des adultes. En l'espace d'une dizaine d'années, le nombre de jeunes âgés de seize à dix-neuf ans a ainsi fortement diminué, passant de 3,6 millions en 1980 à moins de 2,6 millions en 1991 et certaines professions, telle celle d'infirmière, ont déjà vu leurs réserves d'embauches se tarir.

Le gouvernement avait tenté dès 1983 d'améliorer la formation professionnelle des jeunes en incitant, par exemple, tous ceux qui n'avaient pas de qualification à suivre *« volontairement »* un stage de formation en alternance... sous peine de se voir retirer leurs allocations-chômage. Un programme identique avait été créé, en 1988, en direction des chômeurs de longue durée, qui se sont vu proposer des bonifications financières supplémentaires en échange de leur participation à un stage de qualification.

Ces deux programmes restent prioritaires dans le nouveau schéma, les quelque quatre-vingts TEC locaux s'engageant à réserver les fonds nécessaires pour leur mise en œuvre. Jusqu'à présent, le gouvernement consacrait à ces programmes les deux tiers de son budget, qui, en 1987, s'est élevé à 70 milliards de francs, pour un résultat, somme toute, décevant : à l'issue du cycle de formation, moins du quart des chômeurs de longue durée retrouvent un emploi, tandis que près d'un tiers des jeunes stagiaires restent exclus.

Reste que les principaux intéressés à de cette réforme, les chefs d'entreprise, n'ont toujours manifesté, selon M. John Wilbourn, de l'association de conseil Industrial Society, qu'un *« intérêt poli »* à l'égard d'une formation professionnelle qui ne s'inscrit pas directement dans les bénéfices de la société et à laquelle ils ne sont, de toute façon, pas fiscalement obligés de contribuer. Seules 32 % des entreprises britanniques disposaient, en 1986, d'un budget spécifique pour la formation professionnelle, tandis que 24 % des établissements élaboraient un plan de formation. Sans compter que de fortes disparités existent entre l'Angleterre du Sud, où sont installées la majorité des entreprises performantes employant un personnel qualifié, et l'Angleterre du Nord (l'Ecosse disposant (1) d'un système à part), sinistrée par la crise industrielle.

Dans la cité minière de Sheffield, par exemple, le taux de chômage avoisine les 12 % de la population active, soit le double de la moyenne nationale. Le centre de formation professionnelle, qui a ouvert ses portes, en 1987, dans un ancien hangar désaffecté, dispense essentiellement des formations de base, *« very basic level training »*, indique Mme Jean Broad, responsable du centre. *« Quand les participants n'effectuent pas des stages de remise à niveau*, souligne Mme Broad, *ils suivent des formations de vendeur dans un petit commerce, de sténodactylo, de menuisier. »* Les photos de ceux qui ont retrouvé un emploi sont toujours affichées dans le hall d'accueil, histoire de donner du courage à ceux qui arrivent...

Du courage, il en faudra également aux membres du nouveau TEC qui s'est installé à Sheffield, le 1er octobre dernier, pour vaincre le scepticisme ambiant. Les deux tiers de représentants patronaux et le tiers de syndicalistes et d'élus locaux vont désormais définir les priorités de la formation professionnelle au niveau local. Certes, au niveau national, chacun – patronat et gouvernement – s'est engagé à jouer le jeu. Mais le patronat ne sera-t-il pas tenté, s'interrogent les syndicalistes du Trade Union Congress, *« de délaisser, en dépit des garde-fous gouvernementaux, les formations qui ne les concernent pas directement ? »* De même, les responsables patronaux de la Confederation of British Industry se demandent si *« le gouvernement n'incite pas les chefs d'entreprise à participer financièrement davantage, pour mieux se désengager lui-même par la suite »*.

En attendant, les autres volets de la réforme sont également mis en place. Toutes les branches professionnelles se sont ainsi engagées à définir d'ici à 1992 quatre niveaux de qualification (NVQ), reconnus à l'échelon national et sanctionnés par un diplôme. Parallèlement, le gouvernement a décidé de consacrer quelque 9 milliards de francs sur dix ans pour généraliser le programme expérimental de création de passerelles entre l'école et le monde du travail. Cette opération entend sensibiliser les jeunes âgés de quatorze à dix-huit ans aux réalités de l'entreprise, par le biais de stages et de cours concoctés en liaison avec les hommes du métier. Reste à savoir si toutes ces mesures seront suffisantes pour relever le défi européen de 1992.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) *Conformément à ses statuts, l'Ecosse* a mis en place un nouveau système de formation professionnelle, autonome dans ses structures mais semblable au système britannique dans sa philosophie.

TECHNOLOGIES

Un moyen de diffusion de plus en plus utilisé pour les programmes de télévision et de radio des sociétés

Les satellites au service des entreprises

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à vouloir utiliser des satellites pour communiquer avec leurs clients ou partenaires. La législation européenne les a jusqu'à présent freinées. Plus pour longtemps, si les mesures proposées dans le Livre vert récemment présenté par la CEE sont effectivement adoptées.

Si la plupart des magasins Euromarché diffusent exactement la même musique, à la seconde près, ce n'est pas un hasard. Le son vient de l'espace. Programmé à Feucherolles, en région parisienne, il est acheminé par satellite et capté à l'aide d'une antenne parabolique placé sur le toit du magasin.

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à utiliser les satellites pour échanger images, sons ou données. Aux Etats-Unis, elles se comptent par centaines. En Europe, elles ne sont encore que quelques dizaines. Des contraintes législatives ont en effet jusqu'à présent freiné l'usage des satellites comme moyen de communication transfrontière. Mais elles s'allègent progressivement. Et la publication, le 14 novembre dernier, par la Commission économique européenne, d'un Livre vert pour libéraliser et harmoniser les différentes réglementations européennes en matière de communication par satellite *(voir encadré)* va certainement inciter nombre d'entreprises à y recourir. *« L'abondance de satellites disponibles, l'arrivée sur le marché d'une technologie professionnelle à des prix grand public, l'avènement du marché unique européen qui va forcer l'internationalisation des entreprises, l'ouverture des pays de l'Est, qui ne disposent pas d'infrastructures de télécommunications terrestres, sont autant de raisons qui vont permettre au marché de la communication d'entreprise par satellite de se développer »*, affirme Marc-Alain Grumelin, responsable du marketing à France câble et radio (FCR).

Or, sur ce marché, les prestataires de services français sont plutôt bien placés. Ainsi en est-il par exemple de la société Mood, à qui l'on doit 80 % de la sonorisation des grandes surfaces de distribution alimentaire, en utilisant en partie, des satellites. De son centre de Feucherolles, elle diffuse quatre programmes de quatorze heures par jour via le satellite Telecom 1 C, pour Mammouth, Casino, Suma, Codec, Franprix, Super U et Euromarché. Musique et messages publicitaires sont ainsi relayés, mais aussi une demi-heure d'information pour le personnel, le matin, avant l'ouverture des magasins au public.

« Les Japonais, bons équipementiers, n'offrent pas de services complets, les Américains sont rebutés par la réglementation et les mentalités européennes. Comme sur le marché américain, on devrait assister dans le début des années 90 à un foisonnement d'initiatives européennes, dont il ne restera à terme que trois ou quatre acteurs. Si des places restent à prendre, elles doivent l'être rapidement », estime ainsi Jean-Michel Duniau, directeur du GSPS (Groupement pour le développement des services par satellite), qui réunit des équipes de France câble et radio et de la DTRE (direction de télécommunications des réseaux extérieurs) de France Télécom.

Pour mieux appréhender ce marché, tirer profit de l'expertise américaine, FCR a ainsi acheté, il y a quelques mois, Cylix Communications, une société américaine de communication par satellite.

Une quarantaine d'entreprises européennes, dont 22 françaises, utilisent d'ores et déjà le satellite pour émettre des émissions de télévision en direction de leurs agences, bureaux ou filiales. Leur objectif est toujours le même : diffuser simultanément et à un grand nombre de sites dispersés la même information audiovisuelle. Formation, information, communication interne, sont les actions les plus communément invoquées. Le prix d'un tel système est d'environ 20 000 à 100 000 francs par site équipé, plus 12 000 francs environ pour une heure d'utilisation du satellite, le coût le plus important étant celui nécessaire pour produire l'émission, compris entre 15 000 et 1 million de francs pour une heure.

Des réseaux destinés à la communication interne

Le constructeur informatique Hewlett Packard fut l'un des précurseurs dans le domaine. Pour rendre ses émissions interactives, c'est-à-dire faire participer les auditeurs, il a même développé un dispositif qui permet aux téléspectateurs de poser des questions ou d'intervenir au cours d'une émission. Ou à l'inverse, de se faire interroger par le professeur durant une session de formation. *« Impossible de dormir pendant les cours »*, plaisante ainsi Jean-Louis Martinez, responsable des transmissions par satellite de Hewlett Packard en Europe. Même si le professeur est en Californie et l'élève en région parisienne. Pour en assurer la commercialisation, le constructeur américain a cédé à la société One Touch la licence de ce dispositif.

Aux Etats-Unis, les constructeurs automobiles sont les plus gros utilisateurs de télévision d'entreprise : General Motors a équipé de récepteurs 10 000 sites, Chrysler 5 000. En France, Renault en a fait acheter à ses 510 concessions en mai à l'occasion du lancement de la Clio. Le matériel, signé Philips, a été sélectionné à la suite d'un appel d'offres. *« 50 000 personnes ont ainsi pu assister en direct aux deux heures et demie d'émission sur cette nouvelle voiture »*, explique Loïc Capéran, le directeur commercial.

Si la plupart des réseaux d'entreprise sont destinés à la communication interne, le réseau mis en place par le PMU s'adresse plus particulièrement à la clientèle de l'entreprise. Depuis 1988, les joueurs présents dans les Points et Club Courses du PMU peuvent suivre en direct le déroulement d'une course sur un écran de télévision. Des informations vidéotex (rapports des courses précédentes, noms des chevaux gagnants) peuvent se superposer à l'image ou être affichées sur un écran distinct. Réalisée par France câble et radio, ce service aurait permis au PMU d'augmenter de 30 % son chiffre d'affaires en France, et d'accroître aussi sa part de marché en Autriche et en Allemagne, où la concurrence avec l'anglais SIS, qui a équipé d'un réseau télé près de 11 000 bookmakers, est vive.

Qu'il s'agisse de formation, de communication interne ou d'action commerciale, de nombreux autres projets sont dans les cartons. Ils attendent que les actions de déréglementation proposées par le Livre vert de la CEE soient effectivement décidées. Ce qui permettra aux entreprises de tous les secteurs d'utiliser ce nouveau média, mais aussi aux constructeurs de matériels de télécommunications et aux sociétés de services de prendre leur part de ce nouveau marché.

ANNIE KAHN

Les nouveaux concurrents du câble

Un nouveau mot est en train de se frayer un chemin dans le jargon des télécommunicants. Les VSAT pour « very small aperture terminal », aussi appelés « micro-stations ». Il s'agit de systèmes de transmissions de données par satellite ne nécessitant que de petites antennes paraboliques de 80 cm de diamètre environ. Relativement peu coûteux (50 000 à 60 000 francs pour chaque antenne, plus 5 à 10 millions de francs pour la station principale d'émission, le *hub* en anglais), ce système permet à une entreprise d'envoyer et de recevoir des données (textes, états chiffrés, etc.). Ce système a l'avantage de pouvoir être installé n'importe où, même dans des zones très éloignées, ce que ne permettent pas toujours des infrastructures terrestres, câblées, comme le réseau Numéris par exemple.

Très répandus aux Etats-Unis, ces sytèmes sont quasiment inexistants en Europe. Le plus grand réseau européen est celui mis en place par Polycom, filile de France Télécom et de l'AFP, et qui l'utilise mais dans un seul sens uniquement pour transmettre textes et photos *via* Télécom 1, Eutelsat et Intelsat.

En Angleterre et en Allemagne, des entreprises (Mercury, British Telecom, Deutsche Bundespost Telekom) proposent déjà des services VSAT. En France, France Télécom a pris le 9 octobre dernier la décision de se lancer sur ce marché. *« Une offre commerciale devrait être formulée d'ici à la fin de l'année »*, assure Pierre Godinlaux, directeur du programme Télécom 1-Télécom 2 et responsable des communications par satellite et câbles sous-marins à France Télécom.

A. K.

La Commission européenne propose un Livre vert sur l'espace

La Commission européenne vient d'adopter un Livre vert sur les satellites. Ces orientations, assez libérales, proposées par le vice-président Filippo Mario Pandolfi, seront examinées lors d'un conseil des ministres européen à la mi-décembre.

La réglementation et l'organisation des communications par satellites date pour l'essentiel dans les pays membres de la CEE d'il y a vingt à trente ans. Mais elle n'est plus adaptée à la demande des entreprises.

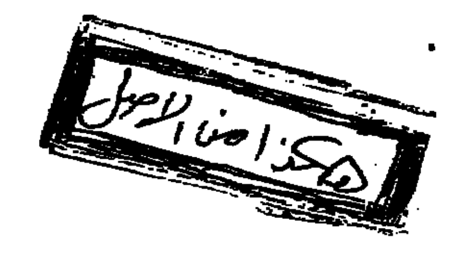
Le Livre vert sur l'espace proposé par les services de M. Pandolfi a pour objectif de libéraliser le segment spatial Eutelsat – la coopérative intergouvernementale créée en 1977 afin d'exploiter des satellites pour le compte des vingt-six organismes de télécommunications européens publics ou privés qui la composent – est donc dans le collimateur. Lui seul en effet peut actuellement être utilisé pour la transmission transfrontière entre plusieurs pays européens. Dans l'esprit de la fameuse DG IV (gardienne de la libre concurrence), il s'agit d'un cartel qui doit être aménagé au titre de l'article 85 du traité de Rome.

Le Livre vert fait donc plusieurs suggestions :

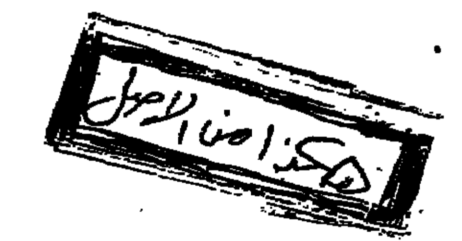
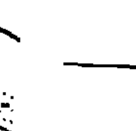
– L'acquisition ou l'utilisation d'antennes paraboliques de réception directe de signaux satellites (notamment pour la télévision) devraient être possibles sans restrictions. Pour les autres équipements d'émission ou de réception, des procédures d'agrément et de licence seront possibles.

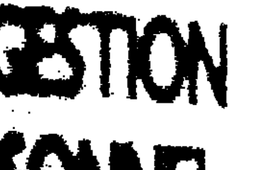
– L'accès libre (*« sans restrictions »*) aux satellites, afin de permettre aux prestataires de services de se procurer par voie contractuelle auprès des exploitants de satellites les capacités de retransmission dont ils ont besoin.

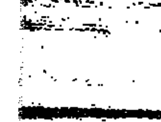
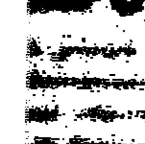
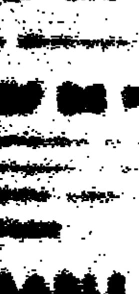
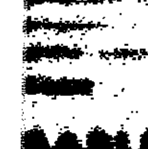
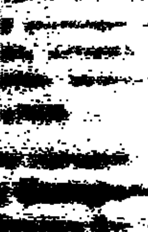
– Adopter des mesures d'harmonisation pour faciliter la fourniture des services à l'échelle européenne.

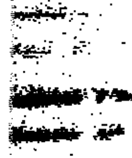
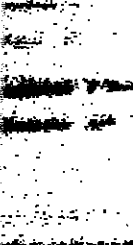
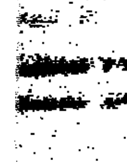
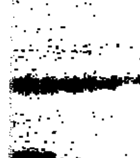
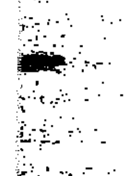


Le Monde des Cadres




JEUNE DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

FORMATION SUPERIEURE
+ EXPERIENCE
SECTEUR FINANCIER

Notre groupe financier qui se situe parmi un des leaders de la "bancassurance" recherche son **Jeune directeur de la communication.**

Sa mission s'articulera autour de 3 axes :

- la promotion de l'image, le lancement d'actions de notoriété, avec l'appui des différents secteurs de l'entreprise.
- les relations avec les média (grands supports et presse spécialisée) et les leaders d'opinions, auprès desquels il développera *notre professionnalisme et nos spécificités.*
- la coordination des différentes actions de communication interne (journal, manifestations...).

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure ayant à son actif :

- une expérience de la fonction communication dans le secteur financier.
- une très bonne connaissance de la presse.
- des qualités rédactionnelles certaines.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. LM/DC *à Jean-Luc TETON - 8, rue de Chateau-Landon - 75010* PARIS, qui transmettra.

Directeur de filiale

marché des télécoms

Nous sommes spécialisés dans le crédit-bail et la location financière. Nous souhaitons créer une filiale régionale sur le marché des PABX : Conseil et service dans le domaine des télécommunications, financement, recommercialisation des matériels. Vous êtes Ingénieur des TELECOMS, ou vous connaissez *parfaitement ce marché.*

Vous êtes *tenté par* le lancement de cette activité et la direction de la filiale. Prenez contact avec nous pour envisager les modalités de notre future coopération. Envoyez votre curriculum-vitæ, photo et prétentions à l'attention de Mme CAMUS - GROUPE LOCAMIC 3, avenue HOCHE 75008 PARIS Tél. : 40.53.65.03.

GROUPE LOCAMIC

MEDIAPA

Le **CNPF** *recherche son :*

Responsable de la fonction personnel H/F

Diplômé de l'Enseignement Supérieur option Ressources Humaines, vous avez acquis, à 28 - 30 ans, une maturité et une ouverture qui vous rendent attentif aux relations humaines.
Dépendant du Directeur de la gestion, vous animez l'ensemble de la Fonction Personnel, depuis la paie et l'administration jusqu'au développement des Ressources Humaines, *en vous appuyant* sur une équipe de 3 personnes et sur des outils informatiques rodés.
Nous vous offrons l'occasion de montrer votre maîtrise de la Fonction Personnel, dans un environnement stimulant porteur de développements personnels importants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous référence A 11 22 à notre Conseil Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération
75015 PARIS

FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

Importante Entreprise publique du secteur tertiaire recherche son :

Responsable communication externe

A 30-35 ans, Bac + 4 minimum, vous *avez une première expérience réussie* dans la communication, le management *au sein d'une grande Entreprise.*

Faisant preuve de créativité, de rigueur, *d'écoute, devançant ainsi les événements,* vous réaliserez des actions de *communication sur le plan national.*

Animant une équipe de 13 personnes vous savez vous montrer souple et ferme, diplomate et décisionnel... vous *ne manquez pas d'humour.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature
(C.V. + lettre manuscrite) sous réf. A 11 19 à notre Conseil
Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération
75015 PARIS

FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

Parlez-nous de vos ambitions !

SPECIALISTE DES PRODUITS D'EPARGNE

LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT VOUS PARLERA PROJETS

Au sein d'une équipe réduite de professionnels, vous serez chargé de mettre en oeuvre sur le plan marketing et financier des lignes de produits et services adaptés aux stratégies clientèles du marché des particuliers, en coordination étroite avec les responsables de marchés de nos Groupes Régionaux.

De formation supérieure Bac +4/5, vous avez une bonne connaissance des produits d'épargne (gérée et financière) acquise au cours d'une expérience de 3 ans minimum dans le secteur banque assurance.

Le Crédit Mutuel, c'est à travers 21 Groupes Régionaux, 7,6 millions de clients, 23.000 collaborateurs et 4.130 points de vente, la plus forte croissance de ces 10 dernières années, la puissance de la 5ème Banque Française.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 203/4/LM à la DRHRS, Confédération Nationale du Crédit Mutuel, 88-90, rue Cardinet 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

Jeunes ingénieurs généralistes

Réaliser des projets d'équipements industriels

pour un grand groupe d'ingénierie

NEU PROCESS INTERNATIONAL est l'une des filiales du GROUPE NEU, leader mondial dans les techniques de ventilation et du traitement de l'air. Le métier de NPI est de concevoir, vendre et réaliser, dans le monde entier des équipements industriels dans les domaines des procédés de traitement des produits en vrac (manutention pneumatique, séchage, refroidissement...) et des techniques de l'environnement (fumées et gaz industriels).
*Nos **INGENIEURS REALISATION** ont la mission de construire les équipements vendus par nos ingénieurs commerciaux. Ce sont des hommes passionnés par la technique, très polyvalents mais aussi des hommes de communication.*
Interlocuteurs principaux de nos clients, leur rôle est de manager toute la phase de réalisation des projets, en coordonnant l'intervention des différents services techniques internes et externes : bureau d'études, logistique, contrôle, chantier... dans le respect des spécifications techniques, des budgets et des délais.
Pour un ingénieur débutant, c'est l'opportunité d'acquérir une maîtrise technique très polyvalente, dans un contexte international, avant d'évoluer vers des fonctions de management La maîtrise de l'anglais est indispensable et l'allemand est apprécié.
Les postes sont à pourvoir dans le Nord (Lille).
Si cette opportunité vous intéresse merci d'adresser votre dossier complet (lettre + C.V. + photo) sous la réf. 4060/LM à notre Conseil André BIGOT.

Hay Managers
50, bd du Général de Gaulle - 59100 ROUBAIX

MEDIAPA

VILLE DE VALENCE (Drôme)
recrute son

DIRECTEUR DE L'ACTION SOCIALE

- Il est chargé de la mise en œuvre de la politique d'action sociale de la Ville.
- Il assure la Direction, l'Animation et la Coordination des services placés sous sa responsabilité :
  - *Polyvalence de secteur* et gestion d'une circonscription d'action sociale.
  - Protection maternelle et infantile.
  - Structures d'accueil de la petite enfance.
  - Services à domicile et maisons d'accueil pour personnes âgées.
  - Gestion des différents types *d'aide* aux familles.

  (soit 270 personnes).
- Ce poste nécessite une solide *expérience* en *matière sanitaire* et sociale, de réelles compétences dans le domaine de la gestion et de l'encadrement.

Le candidat ou la candidate devra présenter des qualités humaines et relationnelles lui permettant de collaborer efficacement avec les nombreux partenaires de la Ville dans le domaine de l'action sociale.

(Poste accessible aux Directeurs Territoriaux ou Attachés Principaux remplissant les conditions de nomination.)

Écrire d'urgence à: **Mairie de Valence**
Direction du Personnel - Secteur I
Place de la Liberté — 26021 Valence Cedex
AVANT LE 20 DÉCEMBRE 1990

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

HIGH TECH ET COMMUNICATION, VIVEZ VOS DEUX PASSIONS

Second groupe mondial d'électronique de défense et au quatrième rang pour l'électronique grand public, THOMSON recherche pour le service de presse de sa Direction de la Communication :

ATTACHE(E) DE PRESSE

Dans un environnement de haute technologie, vous développez une politique de relations presse thématique sur un certain nombre de domaines. Vous montez des thèmes d'actualité et préparez leur vulgarisation à travers la presse. Vous travaillez plus spécifiquement avec les médias audiovisuels, radio-télévision ainsi qu'avec les nouveaux médias.

De formation technique ou scientifique, ou possédant un fort background scientifique, vous avez acquis une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un poste similaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à **THOMSON SA**
Daphne BUNGENER - 51 Esplanade Charles de Gaulle
Cedex 67 - 92045 Paris la Défense

THOMSON

HCAD

Les risques industriels : un métier d'ingénieur...

Société multinationale, nous réalisons un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs français. Nous avons pour vocation de prendre des engagements financiers dans le monde entier sur des entreprises les plus diverses... Notre métier étant d'évaluer ces risques après diagnostics techniques, nous recherchons un jeune ingénieur/Grandes Ecoles confirmé (2 à 5 ans d'expérience) pour poursuivre notre développement dans le secteur :

Pétrochimie

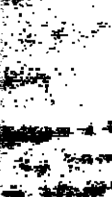
Votre expérience en raffinerie, pétrochimie/chimie vous donne la compétence pour évaluer la fiabilité et la qualité d'installations de génie chimique.
Motivé pour embrasser un métier nouveau et passionnant qui vous fera voyager dans de nombreux pays, vous parlez parfaitement Anglais. Nous vous apprendrons toutes les techniques d'expertise propres à notre spécialité au cours d'une formation approfondie.
Merci d'adresser lettre, c.v. et photo sous réf. 1/450 M
79/83, rue Baudin - 92309 Levallois-Perret Cedex.

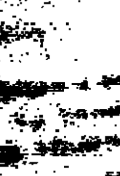
BERNARD JULHIET
RESSOURCES HUMAINES

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

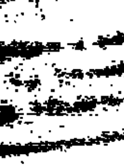
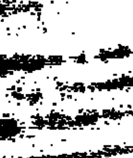
Organisation et Publicité

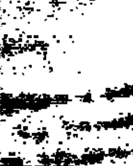
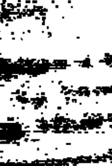
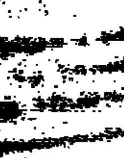
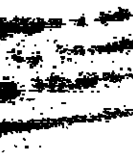
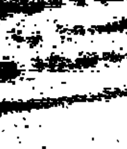
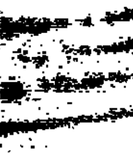
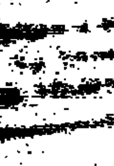
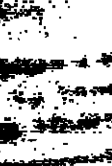
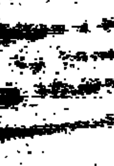
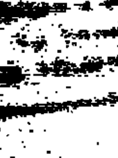
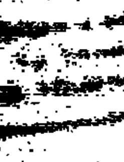
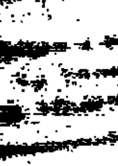
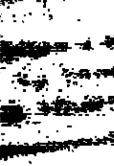
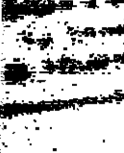
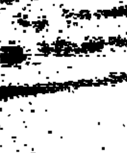
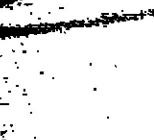
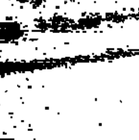


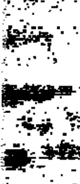
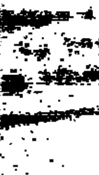
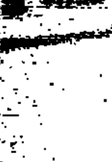
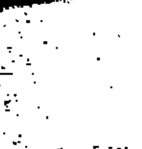
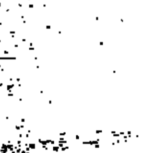
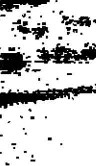
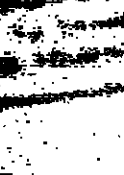
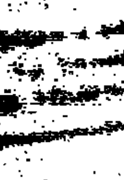
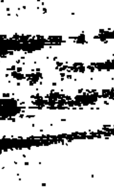
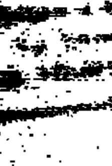
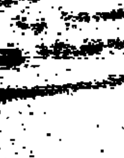
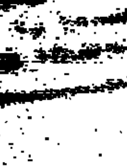
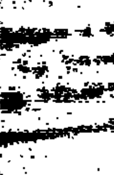
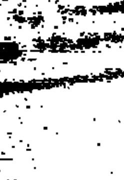
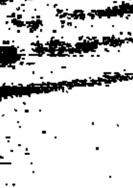
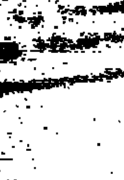
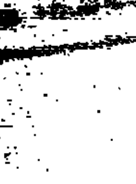
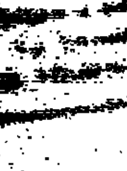
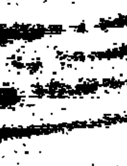
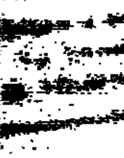
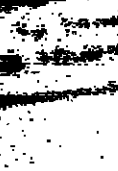
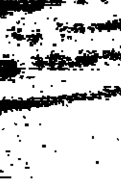
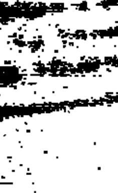
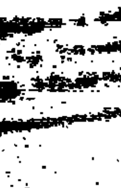
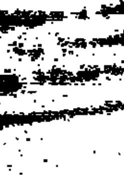
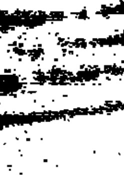
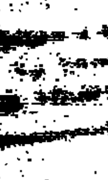



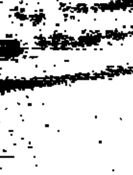
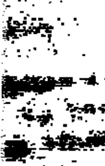


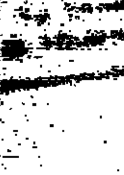
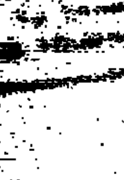
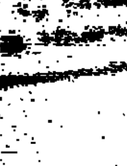
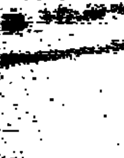
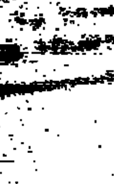
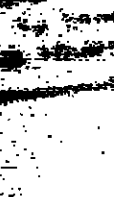







Le Monde des Cadres



CABINET DE RECRUTEMENT

En trois ans, nous nous sommes imposés comme le N°1 de l'informatique bancaire et nous souhaitons élargir notre développement à d'autres métiers de la Banque (exploitation, administration, gestion...). Soyez-le

RESPONSABLE

d'une nouvelle Entité Banque

Vous avez 30 à 35 ans. Nos seules exigences : une parfaite connaissance des milieux bancaires et financiers, un réseau de contacts privilégiés, des talents de consultant en recrutement.

Votre évolution après la réussite de notre projet commun sera de gérer et animer une entité plus importante appelée à être filialisée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf.LM5752 à LBW, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, qui transmettra.

INSTALLATIONS ELECTROMECANIQUES INTELLIGENTES

La filiale d'un important groupe international, leader mondial dans son domaine, recherche

JEUNE INGENIEUR D'AFFAIRES

Votre mission :

Réalisation des Installations déjà vendues
- *Interlocuteur du client,*
- Gestion des budgets,
- *Suivi de l'ingénierie et du planning,*
- Interface avec la Société Mère,
- Négociation des Achats et des marchés de sous-traitance.

Votre profil :
- Ingénieur mécanicien ou électro-mécanicien,
- Tempérament de négociateur,
- Première expérience appréciée,
- Allemand / Anglais.

Poste basé en proche banlieue Ouest

Merci d'envoyer lettre et C.V. sous réf.3077 à :

PUBLIPANEL

13 rue Rosenwald - 75015 Paris qui transmettra.

PUBLIPANEL

TELECOM PARIS

L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TELECOMMUNICATIONS

recrute, pour renforcer l'équipe de la Direction Scientifique, un

ADMINISTRATEUR DE LA RECHERCHE

Le candidat participera à la négociation, à l'engagement et au suivi du budget de la recherche ainsi qu'à la gestion du personnel correspondant, en relation étroite avec les autres fonctions de la Direction Scientifique : programme doctoral, valorisation industrielle et relations internationales.
Il aura préférentiellement une double formation technique et administrative (niveau bac + 4).

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :
Monsieur le Directeur Scientifique de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications
46, rue Barrault - 75634 Paris Cedex 13

Dirigeants P. M. E. - Cadres d'entreprise - Professions libérales

ETES-VOUS PRETS POUR L'EUROPE ?

L'UNIVERSITE DE PARIS VIII VOUS PROPOSE

une méthode pratique de formation et de conseil pour intégrer 1993 dans la stratégie de votre entreprise.



4 sessions de 2 jours - à partir de janvier 1991 - à Paris (Bastille)

Renseignements-Inscriptions : Université de Paris VIII
2, rue de la liberté - 93526 St Denis Cédex 02 TEL (1) 49 40 65 60

Société d'ingénierie immobilière liée à un groupe financier important recherche

LE RESPONSABLE DE SON AGENCE AU MAROC EN COURS DE CRÉATION (programmes immobiliers, loisirs)

Profil souhaité : ingénieur 30/35 ans diplômé d'études supérieures, 3 à 5 ans minimum d'expérience dans le bâtiment et/ou les travaux publics ; aptitude indispensable pour contacts de haut niveau.
Envoyer C.V. avec photo sous nº 8150
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

"Signes extérieurs de réussite"

CONSULTANTS

1 an seulement, et déjà une équipe de 9 consultants, un CA de 10 MF, et 100 clients qui nous font confiance.

Si vous êtes jeune, dynamique, ambitieux ; si votre expérience en entreprise est concluante ; si vous savez réfléchir et vous remettre en cause ; si vous avez un tempérament d'entrepreneur, rejoignez-nous.

A Lille, Lyon, Monptellier, Nantes et Reims, vous créerez un Centre de Profit.

Ensemble nous mènerons des missions de Conseil : Recrutement, Audit, Formation.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. 4277 M en précisant la ville choisie à JONCTION - 32, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra en toute confidentialité.

Une certaine idée du conseil.



RECRUTEMENT

La Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement par son importance et sa représentativité est une organisation professionnelle de référence. Elle regroupe des cabinets conseils de Paris et de Province qui se réclament d'une déontologie commune. La charte dont ils sont signataires est le garant de leur éthique professionnelle. Pour la CSNCR, le métier de Conseil en Recrutement et Gestion des Ressources Humaines se conçoit comme le moyen de contribuer au développement des entreprises et à l'épanouissement des hommes, dans le respect de leur liberté.



CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

30, rue Fabert - 75007 PARIS - Tél. : 45 55 25 81

Vous avez un talent pour diriger un gratuit ? Venez jouer avec nous dans la cour des grands et gagner au change. Votre avenir mérite cette demi-journée d'entretiens confidentiels. Votre savoir-faire dans notre groupe de presse est une garantie d'épanouissement : mieux qu'un salaire annuel confortable, une situation vous attend.

DIRECTEUR de JOURNAL GRATUIT

Groupe de presse éditeur journaux gratuits leaders offre poste de responsabilité à candidat de qualité pouvant justifier d'une première expérience réussie dans la direction commerciale d'un gratuit.
Véritable responsable d'un titre, il assumera le recrutement, l'animation et l'organisation du travail de l'équipe de commerciaux, tout en maintenant personnellement le contact avec les clients importants.
Secteur dans la moitié nord de l'Hexagone
Adresser CV manuscrit + photo à :
Brigitte Varcin (réf. D.C.G.), 5, rue Picot - 75116 Paris

Philippe MONTEILLIER rejoint le cabinet PA CONSULTING GROUP comme consultant en recrutement pour la Direction Régionale d'AIX-EN-PROVENCE. (11 Cours Gambetta - Tél. 42 21 12 72).

Philippe MONTEILLIER, 32 ans, ingénieur agronome, a effectué sa carrière au sein du groupe St Gobain où il a occupé des fonctions marketing et de développement commercial.

Il sera plus particulièrement l'interlocuteur de l'industrie agro-alimentaire de la région Méditerranéenne.

PSYNERGIE

Une énergie à vos mesures

pour gérer et développer les Ressources Humaines de votre Entreprise

MARSEILLE	PARIS	MONTPELLIER
42 rue Fargès	Nouvelle adresse parisienne	L'Atrium
13008 MARSEILLE	1 Square de Luynes	650 av. de Montpellier
	75007 PARIS	34972 Lattes cedex
Tél: 91 81.20.99	Tél: 40.49.08.77	Tél: 67.22.04.44
Fax: 91.37.24.99	Fax: 45.44.09.60	Fax: 67.65.75.03

PSYNERGIE MARSEILLE - PARIS MONTPELLIER

Société d'Économie Mixte Aménageur et Constructeur à PARIS

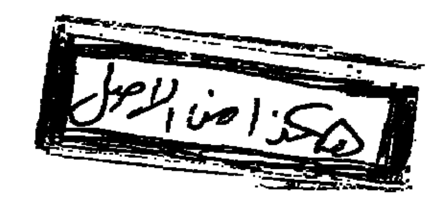
recherche

UN INGÉNIEUR ou TECHNICIEN CONFIRMÉ

Vous avez : une solide formation en Bâtiment, Génie Civil ou Travaux Publics et une première expérience réussie de plusieurs années en maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre.

Votre mission : *rattaché directement* au responsable technique de la société, vous serez chargé de conduire la maîtrise d'ouvrage d'une importante opération de génie civil (investissement de plus de 300 millions de francs).

Écrire sous nº 8161. LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy – 75007 Paris



Le Monde des Cadres



Conseil en gestion des ressources humaines

Nous intervenons depuis 10 ans, sur tout le territoire national, dans le domaine de la politique sociale et humaine des entreprises, en Conseil, Formation, Recrutement, Dynamique de Carrières. Implantés à Marseille, Lyon et Toulouse. Nous recherchons notre

Futur responsable Paris

Mission

Après une année d'intégration consacrée à l'animation de sessions de formation, vous aurez la responsabilité de nos activités dans le Nord :

• développement et suivi commercial • missions opérationnelles • responsabilité budgétaire.

Profil

• 30/40 ans • formation supérieure (Bac + 4) • 5 ans d'expérience des questions de Personnel en Entreprise • expérience significative de l'animation de groupes (cadres et maîtrise).

Vous pourrez, la première année, résider indifféremment dans une grande ville de la moitié Nord de la France.

Merci d'adresser votre lettre de motivation accompagnée d'un C.V., d'une photo et de votre rémunération actuelle, sous référence AJ 17 à Hélène OLIVETTI, AJCR, 3 rue Beauvau - 13001 Marseille.

MEDIA-SYSTEM



J

Groupe International de presse et d'édition, recherche pour l'édition française d'un de ses magazines :

- *10 ans d'expérience de la presse quotidienne ou hebdomadaire,*
- *anglais et connaissance des Etats-Unis indispensables.*

Merci d'envoyer votre candidature sous la réf. 4276 LM à JONCTION - 32, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine.

ORGANISME DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE PARIS 16ème

recherche son

Chef service information

Avec l'aide de 2 personnes, il (ou elle) devra assurer toute l'information externe et interne de la Caisse, tenir à jour la documentation, la faire circuler, apporter des idées nouvelles, assurer les liaisons avec les concepteurs, imprimeurs, gérer son propre budget...

Ce poste s'adresse à un jeune cadre, 30 ans minimum, Bac + 4, ayant déjà eu des responsabilités similaires dans une entreprise ou une société de services.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1318.

INTERCARRIERES
5, rue du Helder - 75009 Paris

SOCIÉTÉ AGROALIMANTAIRE

recherche

DIRECTEUR POUR L'EXPORT

Poste basé à Paris

Connaissance nécessaire de la grande distribution en Europe.

Écrire sous nº 8160
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

EuroDel déjà présent dans le domaine des Ressources Humaines avec HRM (20 ans de Conseil en Recherche directe de Cadres supérieurs) a créé

PUZZLE
MANAGEMENT

Conseil en Recrutement d'Ingénieurs et Cadres confirmés ou débutants.

9, rue Villebois-Mareuil 75017 Paris
Tél : 40 68 99 78 - Fax : 45 74 72 54

La Direction est confiée à Catherine JEANNIN - HEC JF, MBA de l'Université du Kansas et DECS, qui est secondée par Bénédicte OGER, Consultante - Institut d'Etudes Politiques de Madrid, DESS de psychologie.

Le Monde de la Fonction Commerciale

digital™

"Digital : l'avance technologique"

DIGITAL, leader mondial des Réseaux Informatiques et des Systèmes Intégrés d'Information, recherche :

Ingénieurs Commerciaux

L'INNOVATION en action et l'avance technologique sont les forces de Digital.

NOS PRODUITS, vous en connaissez l'originalité, la qualité et l'adaptation au contexte international.

Un style très personnel de MANAGEMENT, un profond respect de la réussite individuelle : nous donnons à chacun les moyens d'exploiter au mieux ses talents pour améliorer ses performances, être mieux satisfait, s'adapter à l'évolution constante des besoins.

NOUS AVONS ENCORE BESOIN DE COMPETENCES ET DE TALENTS !

Vous avez une formation supérieure, plusieurs années d'expérience.

Confirmé(e)s ou seniors, nous vous proposons des postes tels que : Grands Comptes, Développement, Produits et Services, etc...

Les postes sont à pourvoir à Paris et en très proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence MON 968 à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE Service du Recrutement de la Région Parisienne - 43, boulevard Diderot 75012 PARIS

Digital Equipment France

Un challenge d'envergure : développer notre activité "espace" en France et à l'Export

SYSECA : Société de Services et d'Ingénierie en Informatique (1760 collaborateurs dont 80% d'ingénieurs), partenaire d'un groupe industriel international. Présents depuis plusieurs années dans le secteur spatial, nous avons su faire reconnaître notre compétence dans le domaine des centres de contrôle des satellites. Pour développer encore notre activité "Espace" (au sein de la Division Systèmes Industriels), nous créons le poste de

RESPONSABLE COMMERCIAL "espace"

Votre mission s'articulera autour de quatre grands axes :
- consolider notre avancée dans le domaine de l'informatique spatiale (projet LOCSTAR),
- ouvrir notre activité sur l'Europe (ESA, ESOC, ...) en concrétisant des accords de partenariat,
- renforcer notre présence auprès des grands industriels dans une optique de vente de prestations à forte valeur ajoutée
- assurer le suivi des partenaires actuels (MATRA, SSL, COMSAT,...).

Votre formation ingénieur (X, ESE, SUPAERO...), votre expérience professionnelle (10 ans minimum), votre connaissance approfondie du domaine informatique et du milieu spatial seront les garants de votre succès.

Basé en region parisienne (Saint Cloud, Buc/Versailles), vous êtes mobile pour de fréquents déplacements France et Export qui vous permettront de nouer des relations à niveau élevé.

Merci d'adressez votre dossier de candidature sous référence 1294 à SYSECA - 315, bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD Cedex.

SYSECA

HCAP

EVANS & SUTHERLAND COMPUTER

EVANS & SUTHERLAND

Leader depuis plus de 20 ans dans le domaine des systèmes graphiques hautes performances, nous avons été parmi les premiers constructeurs à annoncer une gamme de superstations graphiques 3 D haut de gamme, intégrant les standards du marché (RISC/UNIX, PHIGS, XWINDOW, MOTIF).

Devant le succès remporté par nos produits et la très forte croissance du marché graphique 3 D haut de gamme, nous recherchons :

Ingénieurs commerciaux

Votre mission :
Sous l'autorité directe du Directeur Général, vous aurez la maîtrise totale d'un secteur d'activité.

Vous avez :
moins de 30 ans, une formation d'ingénieur, une expérience réussie de 1 à 3 ans dans la vente de systèmes informatiques chez un constructeur de renom, un fournisseur de CFAO, ou de logiciels de conception moléculaire.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Vous possédez un tempérament de "battant".

Nous vous offrons :
- Un produit de haute technologie, leader dans son créneau sur un marché très porteur
- Un niveau de responsabilisation et de liberté d'action peu communes dans la profession
- Une rémunération motivante.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à: EVANS & SUTHERLAND - Service du Personnel - 3, Allée des Garays - 91124 PALAISEAU Cédex.

PUBLIPANEL

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde de la Fonction Commerciale

AGRO FOURNITURE

Une importante Société Française (CA 7 milliards), rattachée à un groupe de tout premier plan, offre plusieurs postes :

JEUNES INGENIEURS DE VENTE

Agronomes ou ESCAE, ils auront des talents de négociateur, le goût du terrain, des qualités d'initiative et d'autonomie et la volonté de réussir et de se développer dans la fonction commerciale.

Ils auront la responsabilité de gérer un portefeuille Clients dans le monde agricole et d'accroître la pénétration du groupe sur les marchés (CA et marges).

Les postes sont à pourvoir en **Bretagne, Lorraine et Sud-Ouest.**

Ecrire sous réf. 48 A 2026-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

COSCOM

Chef des ventes CAO-CFAO

France 300 KF –

Notre société, implantée à Münich, est spécialisée en Europe dans le traitement et la transmission des données en matière de conception et de fabrication assistées par ordinateur, sur machines à commande numérique: fraisage, tournage, électro-érosion, découpage, laser.
Forte d'une expérience de plus de 10000 implantations, le développement de nos ventes sur le territoire français passe par la création d'une structure parisienne.

Nous recherchons donc notre responsable commercial qui aura en charge la commercialisation des produits auprès d'une clientèle potentielle, dans un premier temps sur *la région parisienne* et le nord de la France.

Il aura l'expérience de la vente de logiciels de CAO - CFAO, il devra très bien connaître les *différentes* techniques d'usinage et être familiarisé avec la programmation commande numérique.

La résidence souhaitée est la région parisienne. Voiture de fonction fournie.

Si votre profil correspond à cette description, nous vous demandons de vous mettre en rapport avec notre conseil qui examinera, en toute confidentialité, votre candidature.

Pour recevoir une documentation détaillée sur ce poste, adressez lettre manuscrite, CV, photo, rémunération sous la référence 1643 à Marketinove, 88 bd Jean-Jaurès, 92110 Clichy. Télécopie: 47.39.02.98.

Aéronautique - Spatial - Haute Technologie

Filiale du groupe Dassault, nous sommes une SSCI intervenant dans les domaines de l'informatique scientifique et industrielle. Nous travaillons sur les grands programmes industriels civils et militaires (Hermès, Rafale, satellites, systèmes industriels complexes).
Le dynamisme, l'exigence technique et le fort esprit d'entreprise qui nous unissent sont les vecteurs de notre développement : depuis notre création en juillet 1988, 120 ingénieurs nous ont rejoints.
Aujourd'hui, pour renforcer son équipe commerciale, Dassault Data Services recherche :

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

pour développer et gérer de grands comptes.
La trentaine environ, diplômés ingénieurs et forts d'une expérience commerciale d'au moins un an, vous êtes attirés par le domaine des secteurs de pointe, et en particulier par l'informatique technique.
Une expérience dans le domaine de l'industrie serait un plus.
Rejoignez nos équipes "Applications dédiées et Temps Réel" ou "Télécoms et Systèmes Numériques".

Merci d'envoyer lettre manuscrite et CV à Mme Christine Levasseur, 11 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

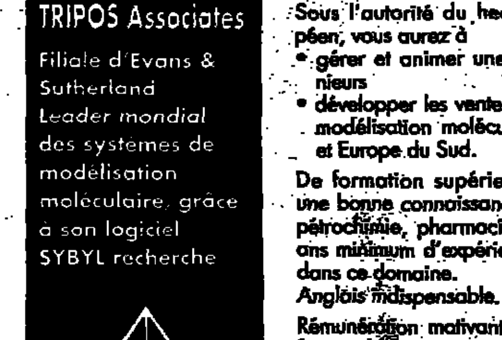


dassault data services

MEDIA-SYSTEM

Responsable de groupe

TRIPOS Associates
Filiale d'Evans & Sutherland
Leader mondial des systèmes de modélisation moléculaire, grâce à son logiciel SYBYL recherche



Sous l'autorité du headquarter européen, vous aurez à
- gérer et animer une équipe d'ingénieurs
- développer les ventes de logiciels de modélisation moléculaire en France et Europe du Sud.

De formation supérieure, vous avez une bonne connaissance de la chimie, pétrochimie, pharmacie... ainsi que 2 ans minimum d'expérience de la vente dans ce domaine.
Anglais indispensable.

Rémunération motivante + véhicule de fonction.

Envoyer CV et prétentions à: **TRIPOS** 3, allée des Garays - 91124 Palaiseau Cédex.

PUBLIPANEL

Cables Pirelli

DIRECTEUR COMMERCIAL

Vous avez une solide formation commerciale et/ou technique et une grande expérience de la vente de produits industriels.

Nous vous proposons de :
- Animer l'équipe de ventes, environ 70 personnes, et le réseau commercial composé de 15 agences régionales qui couvrent tout le territoire national.
- Participer à la réorganisation du service commercial en menant à bien les restructurations en cours.
- Assurer la réalisation des objectifs et le développement des ventes.
- Traiter la gestion opérationnelle de la Société Commerciale.

Entreprenant et organisé vous savez négocier à haut niveau. Vous êtes un homme de dialogue et de communication, pragmatique, responsable et excellent gestionnaire.

Le poste est basé en région parisienne avec déplacements fréquents sur le territoire national.

Ce challenge vous intéresse, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à Cables Pirelli P. LAUMONIER 6 boulevard du Général Leclerc 92115 CLICHY Cedex.

CONTESSE

SYSECA, société de services et d'ingénierie informatique (1760 personnes dont 80% d'ingénieurs), filiale d'un groupe industriel international.
Notre Division Systèmes Industriels offre une gamme étendue de progiciels et services en informatique industrielle, notamment en gestion de production.

INGENIEUR COMMERCIAL
GESTION DE PRODUCTION

Avec le responsable de l'activité GPAO et l'appui technique et commercial de l'équipe, vous commercialisez des produits de GPAO auprès d'une clientèle de PMI ou d'unités industrielles de grands groupes. Vous développez nos partenariats dans le monde DIGITAL et le monde UNIX, et assurez la vente-conseil de solutions logicielles ou de systèmes clés en mains à forte valeur ajoutée.
Votre formation supérieure, ingénieur (AM, INSA) ou Sup de Co. complétée par une première expérience commerciale en gestion de production doit vous permettre d'évoluer dans une structure où nous privilégions votre dynamisme et vous offrons des perspectives de carrière.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1292 à SYSECA
315, bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD Cedex.

SYSECA

HCA

Groupe multinational
leader mondial en matériaux de toiture bitumés
recherche pour le lancement
d'une forte action commerciale
dans les pays de l'est européen

FUTUR RESPONSABLE DE SECTEUR

- Connaissant déjà les marchés hongrois et/ou polonais et/ou tchécoslovaque et/ou russe, et si possible, ceux de la construction et de la distribution des matériaux de construction.
- Parlant couramment l'allemand et/ou le hongrois, le russe et/ou le polonais, en plus de l'anglais ; français non indispensable.
- Basé à Paris ou dans l'une des capitales d'Europe Centrale : Budapest, Prague ou Vienne.
- Prêt à voyager la plus grande partie de son temps.
- Age indifférent.

Ce travail de prospection commerciale et de réalisation des ventes devrait déboucher tout naturellement sur la création d'une ou de plusieurs filiales commerciales dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale.

Une carrière dynamique, motivante et rémunératrice est assurée aux candidats performants et ambitieux.

Écrire sous réf. : 8154

Au Monde Publicité5, rue de Monttessuy – 75007 Paris

La Division Electricité et Nucléaire de Spie Batignolles (5 milliards de CA. 6000 personnes) étudie et réalise des projets nationaux et internationaux dans les secteurs de l'énergie, du transport de l'industrie, du bâtiment tertiaire et du nucléaire.
Pour soutenir notre effort de développement en **tuyauterie industrielle**, nous recherchons un commercial ayant une solide expérience dans ce domaine.
Vous aurez à prospecter et participer à la négociation des affaires dont le montant peut atteindre plusieurs dizaines de millions de francs
Agé de 30 à 45 ans, vous avez des relations commerciales étendues dans les domaines de la chimie, pétrochimie, pétrole, papeterie. La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand et de l'espagnol souhaitée Le poste se situe au siège social (accès direct RER) et implique de fréquents déplacements en province

Merci d'adresser votre candidature à *Frédéric Gunier, Spie Batignolles*, Edison 1, Parc Saint-Christophe, 95861 Cergy-Pontoise Cedex.

UN ESPRIT D'ENTREPRISES

Spie Batignolles

MEDIA-SYSTEM



SOCIÉTÉ TRAITEMENT DES EAUX INDUSTRIELLES :

Nous sommes implantés sur toute la France, spécialisés en produits et matériels pour eau de chaudière, refroidissement, eau de process.
Nous recherchons,

CADRE COMMERCIAL H/F

Vous avez une première expérience réussie. Vous aurez à créer un nouveau réseau en région parisienne ; vous avez de bonnes connaissances technique et commerciale.

Nous vous offrons la possibilité sous 3 à 5 ans d'accéder à un **poste de direction générale,** position cadre, émoluments évolutifs.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo sous réf. 860130 à PREMIER CONTACT, 38, rue de Villiers 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex qui transmettra, ou tapez 3615 code PCONTACT.

CONTESSE



FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Monde des Cadres

DEMANDES D'EMPLOIS

Le Monde L'IMMOBILIER

L'AGENDA

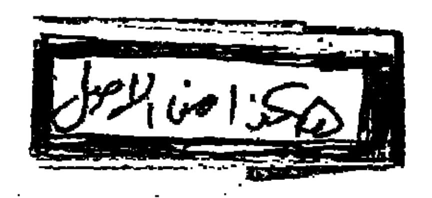










MARCHÉS FINANCIERS

Pour cause d'engorgement

Le tribunal correctionnel de Rennes a relaxé des émetteurs de chèques sans provision

Des juges du tribunal correctionnel de Rennes ont décidé de relaxer purement et simplement les émetteurs de chèques sans provision. Pour cause d'engorgement. Les magistrats estiment que c'est aux établissements financiers de faire la police. Bien que le nombre de « chèques en bois » augmente régulièrement en France, un nombre infime d'actions en justice sont engagées. Mais ces plaintes contribuent à l'engorgement des tribunaux : l'an dernier, les incidents de paiement ont progressé de 6 %, alors que le nombre de chèques en circulation n'augmentait que de 2 %. En 1989, six millions de chèques ont été déclarés impayés auprès de la Banque de France sur un total de 4 milliards de chèques émis (compensés et non compensés), soit un peu plus d'un pour mille. Ce chiffre est en augmentation de 9,6 % par rapport à 1988.

La possibilité donnée à l'étourdi ou au mauvais gestionnaire de régulariser pendant un mois sa situation (au lieu de quinze jours auparavant) ne parvient pas à freiner l'augmentation des défauts de paiement.

Manipulations de comptes-titres

L'escroquerie aux caisses d'épargne porte sur 2 millions de francs

Deux employés de la caisse d'épargne de Besançon ont été inculpés, voici huit jours, de faux et usage de faux, abus de confiance et escroquerie par Mme Françoise Peturaux, juge d'instruction au tribunal de Paris.

Les inculpés auraient opéré plusieurs manipulations de comptes-titres à partir d'achats de titres pour des clients de caisses d'épargne à des cours inférieurs aux cours facturés. Les malversations effectuées portent sur des montants de l'ordre de 2 millions de francs, a indiqué lundi la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Cette dernière tient à préciser que « ni les clients ni les caisses d'épargne n'ont subi un quelconque préjudice financier, celui-ci ayant été supporté en totalité par l'USTR ».

La libéralisation du marché coréen

La Bourse de Séoul va être ouverte aux courtiers étrangers

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Le ministère des finances coréen a annoncé, mardi 27 novembre, les nouvelles mesures permettant aux maisons de titres étrangères d'obtenir des licences de plein exercice à la Bourse de Séoul à partir du début de l'année prochaine. Vingt-quatre maisons de titres étrangères sont présentes en Corée du Sud, mais elles étaient jusqu'à aujourd'hui cantonnées dans des activités de représentation.

La libéralisation du marché boursier coréen est l'objet depuis plusieurs années de demandes pressantes de la part des pays membres de l'OCDE et notamment des Etats-Unis. Avec ces mesures, le gouvernement coréen réitère son engagement d'ouvrir la Bourse aux investissements étrangers à partir de 1992, conformément au calendrier qu'il s'est fixé en 1988. Aux termes des nouvelles dispositions, seules les maisons de titres étrangères représentées à Séoul depuis au moins deux ans pourront bénéficier des mesures de libéralisation.

Ph. P.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre 1944*

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

NEW-YORK, 26 novembre ↑

Raffermissement malgré tout

Très affectés comme toutes les grandes places financières internationales par la vive remontée des prix du pétrole, la grande Bourse américaine a néanmoins réussi *lundi* à surmonter ses faiblesses et, après une baisse initiale, elle s'est *redressée en fin de séance*. L'indice Dow Jones des industrielles, qui avait perdu plus de 30 points dans la matinée, regagnait ensuite tout le terrain perdu, et même au-delà, pour s'inscrire en clôture à 2 533,17 avec un léger gain de 5,94 points.

Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 970 valeurs traitées, 789 ont monté, 714 ont baissé et 467 n'ont pas varié.

Il n'y a pas de miracle. L'annonce dans l'après-midi d'une rechute des cours du brut a incité les investisseurs à reprendre des positions. Mais ces derniers ne se sont pas précipités. Beaucoup autour du « Big Board » attendent *de connaître* le verdict de l'ONU sur l'affaire du Koweït. L'activité a augmenté, tout en restant très modérée. Elle a porté sur l'échange de 131,72 millions de titres au lieu de *63,32 millions* vendredi dernier, chiffre très faible.

VALEURS	Cours du 23 novembre	Cours du 26 novembre
Alcoa	54 1/8	54 1/8
ATT	32 1/8	32 1/4
Boeing	44 3/8	43 1/2
Chase Manhattan Bank	10 3/8	10 3/4
Du Pont de Nemours	35 3/8	35 5/8
Eastman Kodak	42 5/8	43 3/8
Exxon	51 1/8	51
Ford	26 3/4	27 5/8
General Electric	53 5/8	53 1/4
General Motors	37 1/4	37 3/8
Goodyear	15 5/8	16 1/4
IBM	112 3/4	113 7/8
ITT	48 1/2	20 5/8
Mobil Oil	57 1/2	58 7/8
Pfizer	77 1/4	77 1/2
Schlumberger	54 1/2	55 1/8
Texaco	57 1/8	58 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	95 1/2	95 1/4
Union Carbide	16	16
USX	30 7/8	31 1/8
Westinghouse	27	25 5/8
Xerox Corp.	33 7/8	33 5/8

LONDRES, 26 novembre ↓

Alourdissement

Les cours des valeurs ont *accentué leurs pertes pour terminer* en repli lundi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a cédé 18,4 points, à 2 152,1, soit une perte de 0,85 % par rapport à vendredi. Le volume des transactions a sensiblement diminué, avec seulement 342,9 millions d'actions échangées contre 476,6 millions au cours de la *séance précédente. Les craintes* grandissantes de l'extension d'un conflit au Moyen-Orient, la publication du dernier rapport du patronat britannique (CBI) indiquant que la Grande-Bretagne s'engage dans une récession plus sévère que prévu, et la faiblesse de Wall Street à l'ouverture ont contribué au recul des cours. La séance avait toutefois débuté sur *une note optimiste en raison de* spéculations sur une réduction *prochaine des taux d'intérêt* à l'occasion des élections du nouveau leader du Parti conservateur.

PARIS, 27 novembre =

Mitigée

Après la baisse de 2 % enregistrée lundi, le marché s'est repris *mardi sans pour autant retrouver sa* sérénité. L'indice CAC 40 après avoir ouvert en retrait de 0,40 % revenait vers l'équilibre en fin de matinée. Il se stabilisait autour de + 0,02 % avant l'ouverture de Wall Street dans l'après midi. L'attentisme était *à nouveau à l'ordre du* jour après les émotions de la veille, *dues à la brusque remontée* des prix du pétrole et à l'évolution incertaine de la situation dans le Golfe.

L'expectative prévalait aussi sur le marché de l'or, où le lingot demeurait stable à 62 450 francs. A Londres, le métal jaune se dépréciait de 0,7 %, l'once revenant à 384,25 dollars. Sur les marchés *pétroliers, le baril de brent de la mer* du Nord s'appréciait légèrement à l'ouverture, s'échangeant à 33,30 dollars, contre 33,15 dollars la veille. Cette prudence était partagée par d'autres places *boursières* européennes, telle Londres, où l'indice Footsie progressait en début d'après-midi de 0,5 %, et Francfort, où le DAX se dépréciait de 0,6 %.

Sur le marché à règlement mensuel, les principales hausses étaient emmenées par la Compagnie Lebon, Dassault Aviation et Métrologie internationale. Le droit de souscription Eurotunnel poursuivait sa *chute* perdant *plus* de 18 %, suivi par Bafip, CCMC, et Bell Equipement. La société des Bourses françaises indiquait la réduction de la participation de l'UAP Vie dans la *SICAF Forinter. La part de l'assureur* est revenue de 9 à 4 %.

TOKYO, 27 novembre ↓

Net repli

Après *deux séances de hausse*, on a enregistré une baisse au *Kabuto-cho de Tokyo. Le mouvement* a toutefois tendu à se ralentir, et l'indice Nikkei, qui, à mi-séance, avait fléchi de 0,91 %, n'accusait plus en clôture qu'une perte de 0,59 % à *23 623,51 (– 139,55 points)*.

Ici comme ailleurs, la peur du *déclenchement d'un conflit au* Proche-Orient a, en favorisant une hausse des prix pétroliers, incité les investisseurs à prendre un peu de recul. Mais en définitive, de *nouvelles spéculations – une baisse des* taux d'intérêt étant attendue ce mardi – ont déclenché quelques achats sur indices. Ainsi le mouvement de reprise enregistré dans l'après-midi a été soutenu par des achats de valeurs sensibles au loyer *de l'argent. Selon un courtier*, une des quatre grandes maisons de courtage de la place aurait acheté pour un million d'actions d'une société d'électricité en fin d'après-midi. *L'activité est toutefois restée* assez faible, avec 250 millions de titres échangés, soit à peine plus que la veille.

VALEURS	Cours du 26 nov.	Cours du 27 nov.
Akai	545	551
Bridgestone	1 060	1 060
Canon	1 280	1 240
Fuji Bank	2 180	2 160
Honda Motors	1 330	1 330
Matsushita Electric	1 620	1 640
Mitsubishi Heavy	665	664
Sony Corp.	5 830	5 800
Toyota Motors	1 770	1 780

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Roussel-Uclaf : la hausse des profits se ralentit.** – *En forte progression* (+ 23,8 %) au 30 juin dernier, *la hausse du bénéfice net consolidé* de Roussel-Uclaf (groupe allemand *Hoechst) s'est fortement ralentie* pour les neuf premiers mois. A la *fin* septembre, son montant a tout juste atteint 401 millions de francs ne progressant ainsi que de 2,3 %. Selon les analystes de la place, la firme pharmaceutique a, semble-t-il, quelques difficultés à digérer une série d'acquisitions de petites sociétés tout juste consolidées dans les comptes et qui, ensemble, représentent un chiffre d'affaires de 676 millions de francs. De fait, hors tout *changement du périmètre de consolidation* et hors éléments exceptionnels, le bénéfice net comparable est sensiblement plus élevé. Il atteint 497 millions de francs (+33 %). Une provision relative aux congés de fin de carrière d'un montant de 43 millions de francs a également rogné les profits du groupe. Cela étant, pour les neufs premiers mois, Roussel-Uclaf a réalisé un chiffre d'affaires de 9,5 *milliards* de francs (+ 11,9 %). Mais la direction de la *firme ne semble plus espérer pour* la totalité de l'exercice 1990 une hausse de 10 % de ses profits, qui devraient être seulement, à données comparables, au moins égaux à ceux de 1989, année exceptionnelle (+ 40 %). Raisons de ces pronostics plus prudents : *la baisse du dollar* et l'épuisement des couvertures de *change favorables*.

□ **La COB retire l'agrément à la société de gestion de portefeuille Option Finance.** – La Commission *des opérations* de Bourse (COB) a retiré l'agrément à la société de gestion *de portefeuille Option Finance* à la suite *« d'opérations contraires au contenu des mandats de gestion »*. Selon la COB, ces opérations *« se sont traduites par des pertes importantes pour les clients gérés »*. Suite à la nouvelle loi boursière du 2 août dernier, la COB a donné quelque 130 agréments à des sociétés de gestion, sociétés anonymes nouvelles ou remplaçant les anciens *remisiers*.

□ **Fusion de parcs de loisirs en Belgique.** – *Deux groupes familiaux* belges de parcs de loisirs, le groupe Walibi, détenu à 75 % par la famille Meeus, et le groupe Bellewaerde, propriété de la famille Florizoone, vont fusionner. Walibi, qui possède trois parcs (de Wavre, du Heysel, et des Avenières, dans l'Isère), ainsi que *51 % du Musée de cire de* Bruxelles et 13,85 % du parc de la Toison d'or à Dijon, a reçu 2,1 millions de visiteurs en 1989 et réalisé un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de francs belges (environ 165 millions de francs *français*) et *un bénéfice net de* 85 millions (13,8 millions de francs français). Le groupe Bellewaerde a reçu 925 000 visiteurs dans son parc animalier de la région d'Ypres, avec un chiffre d'affaires de 489 millions de francs belges et un bénéfice net de 13,5 millions. Le holding de Bellewaerde va apporter ses titres à Walibi : en échange, il bénéficiera d'une augmentation de capital réservée de ce groupe, lui donnant au total 30 % du capital du nouveau groupe ; la part des titres dans le public sera ramenée de 25 % à 20 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	412 30	398 80 o	Idianova	132	....
Asystel	105	....	I.M.S.	895	890
B.A.C.	148	151 80 d	IN2	303	312
B.I.C.M.	840	840	I.P.B.M.	125	128
Boiron (Ly)	435	422	Loca Investis.	285	285
Boisset (Lyon)	192	....	Locamic	76	72 o
Câbles de Lyon	3040	3040	Matra Comm.	118	118 10
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	902	902	Molex	95	....
Calberson	280	278	Olivetti Logabax	590	599
Cardif	430	418	Presbourg	90	....
C.E.G.E.P.	175	175	Publ. Filipacchi	270	268
C.F.P.I.	270	281 90	Razel	850	832
Ciments d'Origny	400	412	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
C.N.I.M.	793	770	St-H. Matignon	187	186
Codetour	282	278 10	Select Invest (Ly)	88 90	88 90
Comareg	277 80	275 20	Serbo	448	435
Conforama	873	863	S.M.T. Goupil	175	169 90
Creeks	242	244	Sopra	165	161
Dauphin	375	373	Supra	85	86 90
Delmas	690	670	Thermador H. (Ly)	246	....
Demachy Worms Cie	520	520	Unilog	173 50	170 10
Dequenne et Giral	229 90	232	Union Fin. de Fr.	355	350
Devanlay	877	900	Viel et Cie	85 50	82 10
Devilla	396	393	Y. St-Laurent Groupe	830	819
Dolisos	185 10	186			
Éditions Belfond	219	215			
Europ. Propulsion	380	390			
Finacor	126	124			
Frankoparis	161 50	158 50			
Grand Livre	414	405			
Gravograph	190	190			
Guintoli	840	835			
I.C.C.	225	231			
IDIA	341	340			

Marché des options négociables le 26 nov. 1990

Nombre de contrats : 28 573

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	0 7	–		–
CGE	560	9	–	24	35
Elf-Aquitaine	300	22,50	–	4	–
Eurotunnel SA-PLC	36	0,70	3	4,60	5,50
Euro Disneyland SC	100	1,30	–	–	–
Havas	487	8	–	30	–
Lafarge-Coppée	340	8	25	19	22
Michelin	70	2	6,50	6,10	–
Midi	840	–	150	–	13,50
Paribas	480	26	–	–	–
Pernod-Ricard	1 000	34		–	–
Peugeot SA	480	45	–	8,50	20
Rhône-Poulenc CI	220	7	–	13,50	–
Saint-Gobain	380	6	–	20,30	–
Source Perrier	1 300	26	–	–	
Société générale	400	13,50	–	14	–
Suez Financière	300	11	–	9,50	13
Thomson-CSF	90	20	22,70	0,60	2,55

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 nov. 1990

Nombre de contrats : 99 004

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	99,44	99,40	99,36
Précédent	99,70	99,70	99,54

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,14	1,06	0,18	1,62

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0190 F ↓

Le dollar a un peu fléchi à Paris, mardi 27 novembre. La devise américaine est ainsi passée de 5,0300 lundi à 5,0190 au milieu de séance mardi. La livre sterling reste ferme, ainsi que le deutschemark, vis-à-vis du franc.

FRANCFORT	26 nov.	27 nov.
Dollar (en DM)	1,4912	1,4887
TOKYO	26 nov.	27 nov.
Dollar (en yens)	127,95	128,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 novembre) .. 9 13/16 - 15/16 %
New-York (26 novembre) .. 7 9/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	23 nov.	26 nov.
Valeurs françaises	76,10	75
Valeurs étrangères	77,80	78,10
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	432,30	433,10
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 640,86	1 687,24

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	23 nov.	26 nov.
Industrielles	2 527,23	2 533,17

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	23 nov.	26 nov.
Industrielles	1 712,20	1 698,60
Mines d'or	155,30	158,70
Fonds d'État	81,88	82,51

TOKYO

	26 nov.	27 nov.
Nikkei Dow Jones	23 762,86	23 623,51
Indice général	1 747,88	1 734,30

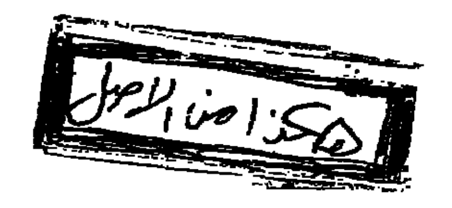
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0170	5,0190	+ 65	+ 75	+ 120	+ 140	+ 470	+ 530
$ can.	4,3138	4,3193	– 111	– 84	– 185	– 150	– 386	– 301
Yen (100)	3,8967	3,8998	+ 38	+ 54	+ 78	+ 109	+ 292	+ 360
DM	3,3701	3,3730	+ 30	+ 44	+ 38	+ 65	+ 127	+ 185
Florin	2,9886	2,9911	+ 19	+ 30	+ 36	+ 58	+ 119	+ 172
FB (100)	16,3208	16,3379	+ 26	+ 151	+ 125	+ 296	+ 385	+ 843
FS	3,9691	3,9739	+ 33	+ 50	+ 48	+ 76	+ 233	+ 305
L (1 000)	4,4915	4,4973	– 128	– 94	– 235	– 194	– 506	– 413
£	9,8910	9,0000	– 394	– 360	– 633	– 564	– 1302	– 1136

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 11/16	7 7/8	8 1/16	8 1/4	7 13/16	8
Yen	7 3/4	8	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8
DM	7 5/8	7 7/8	8 1/16	8 1/4	8 11/16	8 7/8	8 15/16	9 1/8
Florin	8 5/16	8 9/16	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9
F.B. (100)	8 5/8	8 7/8	8 3/4	9	8 15/16	9 3/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	8 1	8 1/4	8 3/16	8 3/8	8 5/8	8 13/16	8 1/2	8 1/16
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	12 3/8	12 7/8	12 1/4	12 3/4	11 7/8	12 3/8
£	14 1/4	14 1/2	13 7/8	14 1	13 9/16	13 11/16	12 3/4	12 7/8
Franc.	9 1/2	9 3/4	9 1/2	9 5/8	9 5/8	9 3/4	9 7/8	10 1

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 51

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3810	C.N.E 3%	3850	3842	3842	-0 21
940	B.N.P. T.P.	940	940	940	....
970	Cr.Lyon. T.P.	970	972	972	+0 21
1226	Renault T.P.	1249	1230	1236	-1 04
1450	Rhone Poul. T.P.	1435	1470	1425	-0 70
1100	Saint Gobain T.P.	1104	1100	1100	-0 36
860	Thomson T.P.	861	879	860	-0 12
705	ACCOR	694	691	695	+0 14
645	Air Liquide	630	627	635	+0 79
1550	Als.Superm.	1620	1618	1630	+0 62
355	A.L.S.P.I.	353	349	348	-1 42
1570	Arjom. Prioux	1577	1575	1586	-0 70
900	AGF Sté Centrale	925	920	920	-0 54
970	Aux. Entrepr.	1008	1010	1025	+1 69
265	Avenir H. Média	246	248	250	+1 63
225	Axa Midi Ass.	231 50	226	226	-2 38
200	Bafip	196 90	199	185	-6 04
129	Bail-Equipem.	132	129	124 20	-5 91
810	Bail Investiss.	829	829	828	-0 12
475	Bancaire	460	454	463	+0 65
645	Bazar H.-V.	659	660	632	-4 10
685	Béghin-Say	675	680	665	-1 48
1210	Berger (M.)	1210	1210	1210	....
495	Bic	513	513	518	+0 97
846	B.I.P.	802	810	810	+1 00
270	BIS	292	286	286	-2 05
245	B N P (CI)	225	227	228	+1 33
770	Bolloré Tech.	750	741	745	-0 67
2410	Bongrain	2472	2470	2500	+1 13
710	Bon-Marché	703	695	710	+1 00
420	Bouygues	418	412	415 10	-0 69
90	BP France	90	90 10	92 90	+3 22
765	B.S.N.	741	740	739	-0 27
900	Canal Plus	854	857	863	+1 05
350	Cap Gem.S.	360	356 50	348	-3 33
3450	Carrefour	3335	3340	3366	+0 93
134	Casino	132 20	132 10	132	-0 15
97	Casino ADP	99 10	99 30	100	+0 91
890	Castorama D.I.	900	900	890	-1 11
180	C.C.F.	157 90	156	155 50	-1 52
51	CCMC Ly.	53 50	51	50	-6 54
310	C.D.M.E.	303 10	305	306	+0 96
380	C.E.G.I.D.	391	380	391	....
220	Centrest (Ny)	221	220 10	218	-1 36
445	C.E.P. Comm.	449 90	445	443	-1 53
132	Cerus	130 50	126	126 50	-3 07
470	Cetelem	510	510	482 50	-5 39
380	C.F.A.O.	386	381 10	381 10	-1 27
375	CF Int.	366	360	359 90	-1 67
555	C.G.E.	534	532	536	+0 37
305	CGI Info.	317	318 60	317	....
850	C.G.I.P.	850	850	853	+0 35
520	CGP	504	502	502	-0 40
775	Chargeurs S.A.	782	770	766	-2 05
530	C.I.C.A. (M)	506	525	505	-0 20
920	Ciments franç.	939	938	934	-0 53
430	Club Médit.	436	441	433	-0 69
109	CMB Packa.	103 60	103	103 50	....
93	Codetel	95 10	95	95	-0 11
400	Colas	415	415	417 10	+0 51
255	Cpt. Entrep.	255	245	252	-1 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1140	Compt Mod.	1152	1148	1148	-0 35
98	Concept S.A.	98	....	....	....
280	CPR (Paris Réé.)	260 20	255 20	250	-3 92
920	Créd. Foncier	875	870	874	-0 11
505	Cr Lyon (CI)	501	500	500	-0 20
930	Credit Nat.	940	947	932	-0 85
178	CSEE	180	175	180 50	+0 28
1980	Damart	1962	1965	1950	-0 61
420	Dassault Aviation	418	416	435	+4 07
142	Dassault Electr.	150 10	148	145	-3 40
1380	De Dietrich	1600	1575	1575	-1 56
198	Dév.P.d.C.(Li)	200	201	201	+0 50
280	Dév.R.Sud-Est	281 80	280	280	-0 64
380	D M C	357	360	354	-0 84
3750	Docks France	3860	3810	3834	-0 67
2270	Eaux (Gle)	2174	2170	2173	-0 05
300	Ecco	298	300	297	-0 34
638	Elf Aquitaine	320 80	319	324 90	+1 28
940	Epeda B.-F.	935	937	911	-2 57
480	Esp-Elf (Certif.)	232	235 10	236	+1 29
285	Essilor	280	281	280 50	+0 18
162	Essil.Int.(DP)	151	150	152 50	+0 99
670	Esso	689	693	708	+2 76
1320	Eurafrance	1342	1345	1350	+0 60
850	Eurocom	837	836	848	+1 73
95	Eurodisneyland	95 10	95	95 50	+0 42
3160	Euromarché	3100	3095	3120	+0 65
1030	Europe 1	1030	1060	1030	....
33	Eurotunnel	31 70	31 60	31 25	-1 42
1320	Exor	1340	1340	1349	+0 67
1330	Facom	1325	1313	1324	-0 08
132	Finextel	141	138	144 90	+2 77
205	Fives Lille	206 50	205 50	205 10	-0 19
1610	Fromager. Bel	1608	1612	1610	+0 44
1790	Gal.Lafayette	1810	1810	1790	-1 10
1680	G.A.N.	1733	1739	1715	-1 04
380	Gascogne (B)	390	380 60	380 10	-2 54
1020	Gaz et Eaux	1150	1100	1149	-0 09
950	Géophysique	950	955	950	....
450	Gerland Ly.	435 10	435	425	-2 32
660	Groupe Cité	651	651	657	+0 92
300	GTM-Entrep.	294 90	291	292	-0 98
1070	Guyenne-Gasc.	1065	1060	1060	-0 47
148	Hachette	143	143	143	....
485	Havas	454	453 60	457 50	+0 77
500	Hénin (La)	500	500	499	-0 20
1120	Hutchinson	1135	1116	1130	-0 44
210	Imétal	206 10	208	208	+0 92
116	Immob. Phénix	121 20	120	118	-2 64
70	Ingénico	70	71	70	....
3330	Inst. Mérieux	3200	3200	3249	+1 53
415	Interbail	421	420	413	-1 90
1010	Intertechnique	1035	1035	1036	....
620	J. Lefebvre	680	652	670	-1 47
745	Labinal	810	800	816	+0 62
2970	Lab. Bellon	2580	2505	2580	....
345	Lafarge	324 60	324	329 50	+1 54
310	Lebon	317	320	333	+5 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	Legrand	3855	3833	3850	-0 14
1770	Legrand (DP)	1865	1845	1900	+2 43
485	Legris Industries	481	483	480	-0 21
750	Locabail Imm.	739	735	740	+0 14
435	Locafrance	454	438	438	-3 52
680	Locindus	664	663	663	-0 15
365	Luchaire	350	359	359	+2 57
3790	L.V.M.H.	3635	3601	3631	-0 11
510	Lyon.Eaux-Dumez	505	509	510	+0 79
134	Majorette Ly.	137	134	133	-2 92
265	Mar. Wendel	256	265	265	+3 52
215	Masa	211	210	218 50	+3 55
465	Merlin-Gerin	459	460	458	-0 22
68	Metaleurop	74 50	73 90	73	-2 01
89	Métrologie In.	76	77	79	+3 95
64	Michelin	65 90	65	65 30	-0 91
940	Midi (Cie)	945	935	934	-1 16
75	Midl. St Sa.*	81 10	77	78	-3 82
320	Min. Salsig. (Ny)	325	321	330	+1 54
76	MMB	77	77 50	77 50	+0 65
77	Moulinex	75 85	75 60	75 90	+0 07
1160	Navig. Mixte	1150	1130	1160	+0 87
121	Nord-Est	127	124 40	124 30	-2 13
340	Nordon (Ny)	378 10	379	380	+0 50
680	Nouv Galeries	731	750	748	+2 46
550	Occid. (Gle)	536	531	529	-1 12
1520	Omn. f. Paris	1470	1472	1462	-0 54
275	Olipar	263	255	264	+0 38
510	Oréal	500	498	495	-1 00
500	Paribas	494	492	491	-0 61
1300	Pechelbronn	1305	1301	1305	....
120	Pechiney Int.	122 50	119 80	122 50	....
265	Pechiney (CIP)	273 40	274	270 50	-1 06
450	Penhoet	451	450	451	....
995	Pernod Ricard	1000	1000	1004	+0 40
505	Peugeot	510	507	517	+1 37
320	Pinault	318	320	318	....
205	Plastic-Omn.	205 60	205	210	+2 14
425	Poliet	423 10	420	420	-0 73
995	Polybail-Sc.	1029	1030	1020	-0 87
625	Primagaz	657	654	645	-1 83
670	Printemps	560	557	559	-0 18
1970	Promodès	2046	2030	2020	-1 27
350	Radiotechn.	365	370	365	....
2850	Redoute (La)	2875	2900	2920	+1 57
285	Rémy et Associés	279	276	275	-1 43
230	R. Poulenc CIP	210	210	209 40	-0 29
335	Rober Franz	334	333	333	-0 30
56	Rochette (La)	55 20	58	55	-0 36
1880	Roussel Uclaf	2000	1919	1980	-1 00
3000	R. Impér. Ly.*	2995	3001	2981	-0 47
180	Sade (Ny)	187 80	181	185	-1 49
1320	Sagem	1289	1290	1285	-0 31
370	Saint Gobain	357 10	358 20	360 20	+0 87
1290	Saint Louis	1290	1286	1293	+0 23
1200	Salomon Ly.	1400	1400	1370	-2 14
420	Salvepar (Ny)	405	405	405	....
865	Sanofi	853	852	860	+0 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1650	S.A.T.	1700	1700	1720	+1 18
275	Saul. Chât.	260	258 10	261 80	+0 69
1220	Saupiquet (Ny)	1175	1210	1200	+2 13
640	Schneider	650	648	649	-0 15
15 50	SCOA	15 20	15	14 85	-2 30
1190	S.E.B.	1190	1190	1192	+0 17
445	Sefimeg	445	448	443	-0 45
530	Sextant A.	531	531	531	....
890	S.F.I.M.	875	875	898	+2 63
158	S.G.E.	156 20	155	155	-0 13
545	Simco	530	535	535	+0 94
695	Sk. Rossignol	710	710	710	....
840	Sligos	830	856	856	+3 13
400	Société Géné.	393	392	392 50	-0 13
120	Sodecco (B)	123	120	120	-2 44
152	Sodero (Ny)	147 80	150	150	+1 49
510	Sodexho	510	514	508	-0 39
73	Sogenal (Ny)	73 50	73 25	73 25	-0 34
410	Sogerap	398	400	400	+0 50
1270	Som.-Allib.	1076	1085	1100	+2 33
1220	Source Perrier	1245	1250	1258	+1 04
525	Sovac	526	527	527	+0 19
375	SPEP	385 50	380	378	-1 95
390	Spie-Batignol.	392	387	402 50	+2 68
1060	Strafor	1050	1057	1065	+0 48
310	Suez	296 30	294 10	298 50	+0 07
630	Synthélabo	645	637	631	-2 17
103	Thomson CSF	108 90	108 60	109 40	+0 46
635	Total	680	689	688	+1 18
109	– (certif.)	111	108 60	112	+0 90
205	Tuffaut Fin.	206	206	207	+0 49
565	U.A.P.	557	556	544	-2 33
205	U F B Locab.	200	204	203	+1 50
790	U I C	782	788	780	-0 26
610	U I F	616	616	625	+1 63
770	U I S	799	770	790	-1 13
745	Unibail	746	760	747	+0 13
147	U.C.B.	151	150	155	+2 65
355	Valéo	360	363	361 10	+0 31
220	Vallourec	215	210 50	205 60	-4 37
385	Via Banque	370	370	368	-0 54
915	Zodiac	915	912	910	-0 55
1400	Elf Gabon	1535	1540	1527	-0 52
91	Amax	91 50	90 50	90 50	-1 09
98	Amer. Express	99	101 50	101 60	+2 53
163	A.T.T.	162	161 90	161 90	-0 06
135	Anglo Amer.C.	134	131 50	131 50	-1 87
330	Amgold	339	336 30	338 30	-0 80
240	Banco Santander	240	231	233	-2 92
680	B.A.S.F.	680	682	682	+0 29
735	Bayer	710	702	699	-1 55
69	Buffelsfont.	74 40	72 85	71	-4 57
52	Chase Manh.	53	54	54	+1 89
89	De Beers	92 85	92 80	92 80	-0 05
2100	Deutsche Bank	2020	2017	2005	-0 74
1280	Dresdner Bank	1250	1245	1245	-0 40
52	Driefontein	56 10	55 40	54 20	-3 39
177	Du Pont-Nem.	180	181 30	181 30	+0 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Eastman Kodak	215	218 50	218 50	+1 63
21	East Rand	23 75	22 75	22 75	-4 21
40	Echo Bay	38 30	40 20	40 20	+4 96
113	Electrolux	110 80	112	112	+1 08
183	Ericsson	170	170	168	-1 18
255	Exxon Corp.	259 50	259	259	-0 19
137	Ford Motor	137 90	142 50	142 50	+3 34
45	Freegold	48	47	46 80	-2 50
13	Gencor	13 50	13 40	13 40	-0 74
265	Gén. Elect.	265	268	268	+1 13
190	Gén. Motors	190	191	191	+0 53
315	Gén. Belgique	312	307 50	307 50	-1 44
58	Gd. Métropol.	60	59 60	59 60	-0 67
72	Guinness	73 40	73 50	73 50	+0 14
19	Hanson PLC	19 50	19 55	19 55	+0 26
35	Harmony Gold	39 30	38 90	38 70	-1 53
143	Hewlett Packard	140 50	140 50	140 50	
43	Hitachi	42 05	41 95	42	-0 12
645	Hoechst	627	622	622	-0 80
82	Homestake	86 50	85 50	85 50	-1 16
86	Imp. Chemical	88 50	88 50	88 50	....
575	I.B.M.	569	578	577	+1 41
230	I.T.T.	235 50	235 50	235 50	....
144	Ito Yokado	141 80	139 30	139 30	-1 83
63	Matsushita	63 50	63 25	63 20	-0 47
13 50	Maxwell	14 05	14 25	14 25	+1 42
141	Mc Donald's	143 70	141 20	141 20	-1 74
425	Merck	420 50	428 40	428 40	+1 88
405	Minnesota M.	411	411 50	411 50	+0 12
295	Mobil corp.	294 20	299 20	299 20	+1 70
200	Morgan J.P.	202 50	202 50	202 50	....
29170	Nestlé	29000	28500	28500	-1 72
158	Norsk Hydro	161	161 50	165 10	+2 55
104	OFSI	108	107 60	107 50	-0 46
1690	Pétrofina	1720	1672	1672	-2 79
240	Philip Morris	242	247	247	+2 07
66	Philips	63	62	62	-1 59
71	Placer Dome	77	74 60	74 60	-3 12
285	Quilmès	284	275	275 10	-3 13
21	Randfontein	24	23 20	23 10	-3 75
385	Royal Dutch	394 50	397	395 50	+0 25
44	R T Z	43 80	44 30	44 30	+1 14
3 50	Saat.& Saatch.	3 61	3 65	3 65	+1 11
41	St Helena	42 80	43	42 80	....
270	Schlumberger	275 60	278 50	278 60	+1 13
43	Shell transp.	44 50	44 50	45	+1 12
2140	Siemens	2038	2020	2010	-1 37
1020	Siemens Nixdorf	1005	990	990	-1 49
225	Sony	226	225	225	-0 44
65	Sumitomo Bank	66 80	66 20	66 20	-0 90
169	T.D.K.	169	165	165	-2 37
43	Telefonica	43 35	43 30	43 50	+0 35
27	Toshiba	27 50	27 30	27 30	-0 73
440	Unilever	427 50	430 50	430 50	+0 70
225	Uni.Techn.	227 90	223 80	223 80	-1 80
310	Vaal Reefs	328	320	318	-3 05
178	Volvo	181 40	181 50	181 50	+0 05
159	West. Deep	165	162	162	-1 82
169	Xerox Corp.	169 50	169 10	169 10	-0 24
110	Yamanouchi	111 40	110 90	110 90	-0 45
1 70	Zambia Cop.	1 70	1 74	1 74	+2 35

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 77	119 20	4 53
Emp.Etat 9,8% 78	99 46	3 70
10,80% 79/94	101	2 49
Emp.Etat 13,25% 80	100	13 17
Emp.Etat 16% 82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	100 94	11 16
Emp.Etat 13,4% 83	108 38	12 51
Emp.Etat 12,2% 84	103 50	1 67
Emp.Etat 11% 85	104 85	8 40
10,26% mars 86	100 23	7 30
OAT 10% 5/2000	99 52	5 04
OAT 9,9% 12/1997	99 92	9 46
OAT 9,8% 1/1996	99	8 08
PTT 11,2% 85	103 45	0 05
CFF 10,30% 86	95 85	7 89
CNB Bques 5000F	100 15	3 95
CNB Paribas 5000F	100 25	3 95
CNB Suez 5000F	100 35	3 95
CNE 11,5% 85	101 80	5 01
CNI 1/82 5000F	100 16	3 95
CNT 9% 86	....	5 19
CRH 10,90% déc.85	101 30	8 92
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	973	....
Caous	....	....
CGE 6 janv. 89/99	637	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	833	....
Applications Hydr.	1375	....
Arbel	559	581
Astorg	265	270
Bains C.Monaco	860	850
B.Hypoth.Europ.	344 80	....
B.N.P. Intercont.	247 40	241 50
Béghin-Say (C I)	580	....
Bénédictine	3750	....
Blanzy Ouest	3549	....
B T P	89 50	88 40
Cambodge	800	....
Carbone Lorraine	606	595
Case Poclain	11 35	11
C.E.G.F (Frigor.)	378	375
Centenaire Blanzy	496	490
Cerabati	91 90	88 50
Champex Ny	130	....
CIC (CIP)	152 10	152 10
C.I.M.	781	775
C.I.T.R.A.M. (B)	2304	....
Clause	406	438
Cofimeg	256	....
Cofradel	830	....
Cogifi	389 90	389
Comphos	468	455
Cie Industrielle	4660	4520
Cpt Lyon Alemand	397 60	380
Concorde	755	746
Constr.Mét.Prov.	35	33 50
Crédit Gén.Ind.	315	315
Cr Universel (Cie)	568	549
Crédital	117	117
Darblay	680	....
Degremont	1327	1327
Delalande	1693	1664
Delmas Vieljeux	4205	4210
Didot Bottin	1180	1181
Eaux Bassin Vichy	2565	2510
Eaux Vittel	1005	997
Ecia	194 90	215 10
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	320	310
E.L.M. Leblanc	713	710
Emili Bretagne	507	510
Ent.Mag. Paris	4000	4000
Esax (ex. Esmit)	1380	1400
Europ Soutiens Ind.	22	16 90
Finalens	269	....
F.I.P.P.	140	....
F.N.A.C.	1840	1850
Foncière (Cie)	658	660
Fonc.Lyonnaise	909	785
Foncina	500	490
Fougerolle	675	676
France I.A.R.D.	840	816
France SA (La)	1131	1135
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	990	980
Gesfim	275	279
Gévelot	570	580
G.F.C.	391	391
G.F.I.I.	288	288
Grds Moulins Paris	1450	....
Groupe Victoire	1400	....
G.T.I (Transport)	492	495
Immobail	362 80	370
Immobanque	710	690
Im.Marseillaise	5100	5050
Imm. Plaine-Monceau	390	390
Immofice	449	451
Invest.(Ste Cle.)	3060	3000
Jaeger	48	46 50
Lambert Frères	355	355
Lille Bonnières	1630	1650
Loca-Expansion	303	305
Locafrancière	496	496
Locatel	190 50	198 20
Louis Vuitton	700	697
Louvre	3835	3835
Lucia	1680	1700
Machines Bull	33	34
Mag.Uniprix	150	154 50
Magnant	640	600
Métal Déployé	596	610
Mors	119	119
Navigation (Nle)	217 50	217
Optorg	325	325
Oréal (CI)	234	....
Origny-Desvroise	1070	1027 o
Palais Nouveauté	960	....
Paluel Marmont	590	590
Parfinance	195	193
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	208	202
Paris Orléans	258	258
Parthena Invest.	299	299
Pathé Cinéma	1000	983 o
Piper Heidsieck	1920	1920
P.L.M.	295	290
Porcher	777	759
Promodès (CI)	1500	1410 o
Publicis	840	840
Rochefortaise	125	124 80
Rosario	260	255
Rougier	430	430
S.A.C.E.R.	266	267
S.A.F.A.A.	370	....
S.A.F.I.C Alcan	160	153 60o
SAFT	925	890
Saga	230 10	230
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	634	627
Satam	71 10	68 20o
Savoisienne M.	148 50	....
S.C.A.C.	760	741
Senelle Maubeuge	380 10	360
S.Fnd.Part. (M)	141	140
Silic	610	600
Sinvim	299	290 10
S.I.P.H.	312	320
S.M.C.I.	212	....
Sofal	575	575
Soffo	437	450
Soficel	1136	1135
Soficomi	530	531
Sofragi	1410	....
Sophia-Bail	386	387 50
Sopagri	188	188
Soudure Autogène	836	815
Sovabail	444	441
Stemi	725	....
Suez (CIP)	240	....
Taittinger	3710	3655
Télémécanique Elect.	3947	3789 d
Tessut-Acquisit.	800	800
Tour Eiffel	228	212 30o
Ufiner	957	934
U.T.A.	2199	....
Vicat	340	340
Viniprix	1870	1835
Virax	145	....
Maroc Sté Brasserie	285	285

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	783	783
Akzo Nv Sion.	200	....
Alcan Aluminium	80 10	82
American Brands	176 10	....
Arbed	488	....
Asturienne Mines	164 60	....
Banco Popular Espa.	445	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Règlements Int.	24100	24100
Can.Pacifique	77	....
Chrysler Corp.	55	....
C I R	11	11 35
Commerzbank	755	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	222	....
GBL (Brux Lamb.)	540	522
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd.	76	77 10
Goodyear Tire	70	71
Grace and Co (WR)	105 60	108 50
GTE Corp.	137	127
Honeywell Inc.	443	421
Johannesburg	1445	....
Kubota	25	....
Latonia	310	310
Midland Bank	18	....
Noranda Mines	80 10	....
Olivetti priv.	11 10	10 90
Pakhoed hold.	587	590
Pfizer Inc.	385 50	....
Procter Gamble	390 10	....
Rhone Poulenc Rorer	311 90	312
Ricoh	30 90	....
Robeco	257	....
Rodamco NV	143 80	143 40
Rolinco	240	....
Saipem	7 50	....
Sena Group	38	....
SKF Aktiebolaget	60	....
Tenneco Inc.	213	....
Thorn Electrical	63	62 60
Toray Ind.	21 10	20 80
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1200	1080 o
West Rand Cons.	11 65	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	245	....
Boiron	815	....
Calciphos	155	180 d
C G H Cogeshor	63 50	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	652	....
Drouot Assurances	350	....
Elf Antargaz	1900	....
Europ. Accum.	86 50	....
Gachot S.A.	74	75 10
Groupe Expansion	62 10	....
Guy Degrenne	454	....
Heribo Riqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	320 50	325
Nicolas	825	....
Paternelle RD.	1250	....
Particip. Perrier	397	392
Quadrax	240	....
Rorento N.V.	179 10	179 20
St-Gobain-Emballage	2800	2370 o
Sema Metra	210	....
S.E.P.R.	1630	....
S.P.R. act. B	348	...
Ufimo	380	....
Waterman	1600	....
Whitman Corp.	89 50	....
Wonder	988	755 o

SICAV (sélection) 26/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	967 69	944 09
Actilion	193 35	188 18
Agepargne	718 98	698 02
Agéplacement	7094 73	7094 73
Agéprenière	106 78	106 45
AGF Actions ex CIP	984 45	950 45
A.G.F. 5000	573 72	559 73
AGF ECU	1008 20	998 22
AGF Foncier	111 88	109 15
AGF Invest Sicav	100 78	98 32
AGF Interfonds	412 42	402 36
AGF Oblig.	1093 22	1087 78
AGF Sécurité Sicav	11089 18	11089 18
A.G.F.I.M.O.	606 63	591 83
AMERI-GAN	5671 45	5453 33
Amplitude	571 07	554 44
Arbitrages Court.T.	6264 07	6251 55
Associc	1140 36	1140 36
Atout Futur	334 18	326 03
Aurecic	1088 45	1056 75
Avenir Alizes	1553 16	1522 71
Avenir CIC	101 87	98 90
Axa Capital	144 04	137 84
Axa Europe	118 31	113 22
Axa Investissements	108 26	103 80
Axa NPI	95 11	91 01
Axa Valeurs PER	114 39	109 46
Capimonétaire	5631 07	5525 54
Capioblig	5626 04	5542 90
Capiacic	1126 58	1109 93
Capital-Monde	333 81	325 67
Cardan Pierre	29 37	28 65
Cosmis	1150 53	1122 47
Comptavalor	6120 67	6111 50
Convertimmo	365 54	351 48
Cradiator	442	429 13
Credit Mutuel Capital	1120 17	1098 21
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Diese	1118 26	1090 99
Drouot France	765 67	723 13
Drouot Investiss.	867 31	829 56
Drouot Sécurité	232 28	222 28
Drouot Sélection	139 31	133 31
Ecocic	1052 42	1036 87•
Ecuper	121 19	115 97
Ecureuil Capitalisation	2213 37	2191 46
Ecureuil Invest.	366 98	366 29
Ecureuil Monepremière	58209 54	58209 54
Ecureuil Monétaire	34311 67	34311 67
Ecureuil Trésoricic	2127 82	2127 82
Ecureuil Trimestr.	1953 57	1934 23
Elicash	422785 77	422785 77
Energia	258 62	246 89
Eparcic	3129 73	3129 73
Eparcourt-Sicav	4362 61	4351 73
Epargne Associat.	25367 38	25329 39
Epargne Capital	9136 85	9046 39
Epargne Court Terme	590 67	590 67
Epargne Croissance	1480 26	1440 64
Epargne Industrie	84 08	81 83
Epargne J	60890 38	60890 38
Epargne Long Terme	184 74	179 80
Epargne Monde	1092 23	1063
Epargne Obligat.	188 73	183 68
Epargne Première	12699 13	12604 60
Epargne Quatre	1094 36	1065 07
Epargne-Unie	1205 20	1175 80
Epargne Valeurs	412 27	401 24
Epsilon	1163 66	1152 14
Eufinvest	592 18	574 91•
Eurocic Leaders	934 20	906 99
Eurodyn	1075 37	1049 14
Euro Gan	6392 66	6146 79
Euromat	26 97	26 57
Fonsicav	12482 43	12482 43
FRANCE-GAN	8716 05	8380 82
France Garantie	265 49	264 95
France Index Sicav	98 51	95 63
France Investiss.	439 69	426 97•
France Oblig.	482 17	467 69
Francic	404 18	392 41
Francic Pierre	105 99	102 90
Francic-Régions	1137 89	1104 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	31 08	31 08
Fructi-Capi	35 97	35 44
Fructi Court	123800 14	123800 14
Fructidor	230 05	226 65
Fructi-Epargne	29 27	28 56
Fructifrance	778 27	759 29
Fructiromo	27 78	27 10
Fructi-Première	10554 91	10398 93
Fructivar	4747 12	4735 28
Futuroblig	1221 98	1192 18
Gestilion	12780 11	12718 53
Gest.Associations	147 68	144 43
Gest. F. Sécur.	10585 84	10081 76
Horizon	1101 88	1069 79
Interépar	101537 17	98579 78
Interoblig	11958 26	11498 33
Intersélection Fce	495 82	481 38
Japacic	149 54	145 18•
Jeunepargne	250 05	246 35•
Laffitte Amérique	182 01	174 59
Laffitte Europe	237 94	228 24
Laffitte Expan.	230 50	221 10
Laffitte France	299 37	287 17
Laffitte Immobil.	229 09	219 75
Laffitte Japon	389 10	373 24
Laffitte Oblig.	134 24	128 77
Laffitte Rendement	178 89	171 60
Laffitte Tokyo	334 49	320 85
Latitude	5915 14	5905 28
Leumi C.T.	11020 80	11020 80
Leumi L.T.	6024 61	5849 14
Lion Association	11547 51	11547 51
Lion Institution	25300 73	25237 64
Lionplus	842 56	826 04
Lion Trésor	2134 22	2113 09
Lion 20 000	23070 26	23070 26
Livret Bourse Inv.	492 92	478 56
Livret Portefeuil.	624 51	606 32
Méditerranée	168 17	160 93
Mensuel CIC	10117 40	10016 23
Mondial Investissem.	382 52	365 17
Monecic	5457 76	5457 76
Monédan	68904 60	68904 60
Mone.J	63558 42	63558 42
Monévalor	71477 84	71477 84
Mutualité dépôts	11797 87	11774 32
Mutuelle Unie Sél.	140 67	134 61
Natio Court Terme	247019 00	247019
Natio-Epargne	15316 08	15164 44
Natio-Ep. Ret.	115 82	112 53
Natio Eparg.Trésor	6775 05	6761 53
Natio-Imm.	1148 50	1117 76
Natio-Inter	1175 79	1144 32
Natio-Monétaire	22243 05	22243 05
Natio Obligations	509 34	495 71
Natio-Patrimoine	1356 70	1320 39
Natio-Placements	66418 99	66418 99
Natio-Revenus	991 63	981 81
Natio Sécurité	11452 06	11452 06
Natio-Valeurs	767 41	746 87
Nippon-Gan	5532 94	5320 13
Nord Sud Dévelop.	1285 98	1283 41
Obli-Associations	127 15	126 89
Oblicic-Mondial	2316 35	2282 12
Oblicic-Régions	1022 62	1007 51
Oblig. ttes caté.	155 19	152 90
Oblilion	1142 65	1131 34
Oblisécurité	11215 19	11215 19
Oponex	31839 15	30911 80
Oraction	938 39	915 50
Orvalor	5391 07	5196 21
Paribas Capitalisation	1238 29	1219 99
Paribas Epargne	18095 86	18059 74
Paribas Opportunités	110 53	106 02
Paribas Patrimoine	507 23	486 55
Paribas Revenus	89 42	88 53
Patrimoine Retraite	192 97	189 19
Parvalor	611 23	593 43
Phénix Placement	289 51	281 08
Phénix Sécurité	10224 87	10224 87
Pierre Investissements	700 98	683 88
Placement A	1199 50	1175 96
Placements C T	7811 89	7796 30

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J	6297 58	6285 01
Placement Premier	5742 13	5730 67
Pléniude	116 41	113 29
Poste Gestion	57081 19	57081 19
Première Oblig.	10963 65	10952 70
Prév. Ecureuil	108 21	107 14
Privassociation	25667 67	25667 67
Proficius	1069 16	1043 08
Quartz	116 54	113 70
Réalvalor	820 60	796 70
Rentacic	156 45	154 14
Revenus Trimestr.	5223 17	5171 46
Revenu-Vert	1129 75	1113 05
St Honoré Bio-Alim.	844 40	806 11•
St Honoré Global	233 14	222 57•
St Honoré Mat Plac.	190 46	181 82•
St Honoré Pacifique	541 31	516 78•
St Honoré PME	477	455 37•
St Honoré Réal	13069 78	13017 71•
St Honoré Services	462 53	444 74•
St Honoré Techno	688 92	657 68•
Sécuricic	1533 11	1533 11
Sécuri-Gan	13296 52	13035 80
Sécuri-Taux	1218 71	1218 71
Sicaden	688 13	677 96
Sicav Associations	1620 89	1618 46
S.F.I. fr. et étr.	606 17	589 51
Sicav 5.000	385 22	374 91
S.I. Est	1288 36	1232 88
Slivafrance	603 11	586 97
Slivam	385 65	375 33
Slivarente	207 50	203 43
Slivinter	392 97	382 45
S.N.I.	1034 67	1004 53
Sogépargne	308 70	297 54
Sogéroc	53189 22	51640 02
Sogevar	985 58	940 89
Sogiinter	1172 54	1119 37
Soleil Investissements	486 24	467 54
Solstice	2105 55	2100 30
Stratégie Actions	787 74	767 44•
Stratégie Rendements	1229 34	1190 64
Technocic	949 94	921 30
Techno-Gan	5573 84	5359 46
Thesora	567 70	562 08
Transplus	134 62	128 82
Trésor Avenir	106 62	105 56
Trésor Plus	1118 17	1107 10
Trésor Réel	12527 70	12527 70
Trésoricic	112518 89	112518 89
Trilion	5108 10	5057 52
U.A.P. Investiss.	406 82	392 12
U.A.P. Act. F.	532 50	513 25
U.A.P. Act. Sél.	579 19	558 26
U.A.P. Aedifi.	606 15	584 24
U.A.P. Alizé	202 37	195 06
U.A.P Alto	165 51	159 53
UAP Moyen Terme	120 16	115 82
Uni-Associations	119 15	119 15
Uni-Foncier	1288 98	1257 54
Unifrance	527 31	514 45
Uni-Garantie	1339 60	1315 91
Uni Régions	1344 94	1312 14
Unirente	2453 14	2393 31
Univar	209 13	209 13
Univers Actions	1162 35	1134
Univers-Obligation	1625 53	1585 88
Valorem	493 66	481 62
Valorg	1814	1812 19
Valrea	48569 91	48546 64
Vauban	25238 77	25213 53

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 030	5 019	4 790	5 240
Ecu	6 961	6 960	....	....
Allemagne (100 dm)	337 110	337 180	326	347
Belgique (100 F)	16 322	16 332	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 930	298 990	288 500	308 600
Italie (1000 lires)	4 494	4 497	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 960	....	84	92
Gde Bretagne (1 L)	9 890	....	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 286	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 350	....	384 500	409 500
Suède (100 krs)	90 210	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 480	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 912	....	46 100	49 250
Espagne (100 pes)	5 326	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 842	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 328	....	4 130	4 530
Japon (100 yens)	3 902	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/11
Or fin (kilo en barre)	62450	62250
Or fin (en lingot)	62450	62450
Napoléon (20f)	391	397
Pièce Fr (10 f)	420	.....
Pièce Suisse (20 f)	416	418
Pièce Latine (20 f)	382	382
Souverain	464	462
Pièce 20 dollars	2100	2140
Pièce 10 dollars	1205	1232 50
Pièce 5 dollars	775	.....
Pièce 50 pesos	2395	2330
Pièce 10 florins	378	378

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Violent accrochage près de Chebaa

Huit fedayins et cinq Israéliens tués dans le sud du Liban

Un accrochage s'est produit, mardi matin 27 novembre, entre des unités israéliennes héliportées et un commando non identifié, *dont huit membres ont été tués.* Cinq soldats israéliens ont été également tués.

L'affrontement a eu lieu peu après *minuit près de Chebaa,* village sunnite en bordure orientale de la zone de sécurité définie par Israël dans le sud du Liban.

Selon une source locale autorisée, il semble que le groupe de fedayins ait été repéré par un poste d'observation israélien. Des hélicoptères ont aussitôt dépêché des troupes et lâché des fusées éclairantes. Un violent combat a duré environ deux heures et demie.

A l'aube, les corps de huit fedayins jonchaient le terrain. C'est en examinant les corps de quatre des fedayins, qui avaient été piégés, que les cinq Israéliens ont été déchiquetés par une *forte* explosion.

Trois des Israéliens sont morts sur *le coup, les deux autres pendant* leur transport à l'hôpital. – *(AP.)*

□ **ÉGYPTE : identification de l'auteur présumé de l'attentat anti-israélien.** – L'auteur présumé de l'attentat anti-israélien qui a fait *quatre morts et 23 blessés,* dimanche 25 novembre, en territoire israélien, à proximité de la frontière égyptienne, est un soldat de la sécurité centrale âgé de vingt-deux ans, *Ayman Mohammed Hassan,* a-t-on appris de source policière égyptienne. Titulaire d'un certificat d'études secondaires, c'est un conscrit effectuant son service *national au sein de la sécurité* centrale, qui dépend du ministère de l'intérieur.

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 27 novembre 1990 a été tiré à 568 102 exemplaires.

COTE-D'IVOIRE

La gauche fait son entrée au Parlement

ABIDJAN

correspondance

La gauche fait son entrée au Parlement. A l'issue des élections législatives du 25 novembre, elle obtient tout juste les dix députés nécessaires à la constitution d'un groupe parlementaire. Pour la première fois depuis l'indépendance, les débats à l'Assemblée vont revêtir un certain intérêt. Parmi les élus de l'opposition figurent MM. Laurent Gbagbo, chef du Front populaire ivoirien (FPI) et adversaire malheureux du président Félix Houphouët-Boigny *lors* de la récente élection présidentielle, et Francis Wodié, *premier secrétaire national* du Parti des travailleurs.

Avec 9 sièges, le FPI s'impose comme la première force de l'opposition, mais ses gains auraient probablement été plus importants s'il avait accepté l'unité d'action avec les autres partis de gauche. Comme prévu, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), ancien parti unique, au pouvoir depuis trente ans, fait le plein : 163 sièges sur 175. Deux sièges reviennent à des candidats «indépendants».

La seule vraie surprise de ce scrutin, marqué par une très forte abstention, aura été la défaite de l'ancien ministre de l'information, M. Laurent Dona-Fologo, qui affrontait un autre militant du PDCI. C'est un coup dur pour ce «baron» du régime qui ambitionnait d'occuper le poste de secrétaire général du PDCI.

CLAUDE CYRILLE

SOUDAN

Les rebelles affirment avoir occupé deux villes du Sud

Les rebelles de l'Armée populaire *de libération du Soudan* (APLS) ont occupé, dimanche 25 novembre, deux villes de la province de l'Equatoria, Yambio et Nzara, situées près de la frontière avec le Zaïre, a annoncé lundi la radio rebelle. *« La prise de Yambio et de Nzara est la plus grande nouvelle de l'année »,* a déclaré M. John Garang, le chef des rebelles. Les deux villes se trouvent *sur une route menant à Juba,* capitale régionale du Soudan sud, encore contrôlée par les troupes gouvernementales mais de plus en plus coupée du reste du pays par les rebelles.

BRÉSIL : une majorité d'opposants élus

Les élections de gouverneurs constituent un échec pour M. Collor

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Les résultats du deuxième tour *des élections de gouverneurs au* Brésil, qui a eu lieu dimanche *25 novembre,* constituent un revers inattendu et relativement sérieux *pour le président* Fernando Collor. Il ne s'agit certes pas d'une débâcle, *mais les quinze gouverneurs* nouvellement élus – douze *l'ayant été au premier tour – sont* en majorité des opposants déclarés. Cela est particulièrement vrai dans les Etats du Sud et du Sud-Est, les *plus peuplés et les plus riches.* Ces résultats compliqueront sans doute aussi *l'équilibre au Parlement,* même s'ils ne mettent pas en péril le soutien acquis au président.

L'exemple le plus significatif de ce *désaveu est celui de Sao-Paulo,* la première ville du pays. M. Luiz Antonio Fleury, fidèle disciple de l'actuel gouverneur M. Orestes Quercia – candidat déjà déclaré à la magistrature suprême – a remporté une victoire que rien ne laissait présager. Gratifié de quelque 3 % des voix au mois d'août, il est parvenu à dépasser M. Paulo Maluf, qui avait la préférence du gouvernement, peu soucieux de laisser une telle machine électorale dans les mains d'un rival déclaré. Les candidats se réclamant peu ou prou du soutien de Brasilia et appuyant clairement M. Fernando Collor ont d'ailleurs pratiquement tous fait les frais de cette allégeance.

Des gouverneurs élus au premier tour – et qui avaient fait campagne en soutenant le président – expriment maintenant leur mécontentement au chef de l'Etat, au moment même où commencent à se faire sentir les effets d'une politique économique mettant à rude épreuve – licenciements et salaires nominaux en baisse – les classes sociales les plus démunies. C'est ainsi que M. Antonio Carlos Magalhaes, gouverneur de l'Etat de Bahia, a déclaré que le gouvernement devait *manifester* sa « compréhension » à l'égard de ceux qui l'avaient appuyé.

Editorialistes et observateurs brésiliens craignent qu'une telle attitude ne favorise le retour d'un certain clientélisme. Ils soulignent *aussi, comme le quotidien économique Gazeta Mercantil* dans son édition de lundi, que des *« alliances comme celle entre le gouverneur de Rio* (M. Leonel Brizola élu au premier tour) *et celui de Sao-Paulo peuvent beaucoup compliquer la tâche »* du gouvernement actuel.

Le Parti des travailleurs, malgré la performance de son candidat *Luis Inacio da Silva, dit « Lula »,* lors de l'élection présidentielle de décembre dernier, n'a, *lui, finalement* pas réussi à obtenir le poste de gouverneur de l'Etat de l'Acre que son candidat, M. Jorge Viana, pouvait espérer.

Le président Collor s'était félicité des résultats du premier tour et du bon déroulement du scrutin. Il a cette fois déploré le nombre élevé d'abstentions (près de 30 % des électeurs) et indiqué qu'il ne changerait pas son équipe en fonction de ces résultats. Mais les nuages s'amoncellent. Le plan de stabilisation de l'économie, lancé au lendemain de son accession au *pouvoir au mois de mars dernier,* commence à donner des signes d'essoufflement. Rien de catastrophique encore, mais la confiance s'érode quelque peu, et les indices ne sont guère encourageants.

L'inflation, contenue pendant six mois à un taux mensuel et inhabituel d'environ 10 %, vient de faire deux bonds successifs dans la mauvaise direction : 14 % en octobre et un peu plus de 15,5 % pour le *mois de novembre,* selon les *chiffres* officiels. Ces médiocres résultats ont sans nul doute influencé le choix des électeurs, tout comme les récentes et multiples révélations d'enrichissement illicite touchant de hauts fonctionnaires proches du pouvoir. Les électeurs ont en tout cas clairement adressé un avertissement au palais du Planalto.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Tir d'armes automatiques contre le palais de justice de Bastia

Quatre hommes portant des *cagoules ont ouvert le feu, mardi* 27 novembre vers 13 h 30, contre la façade du palais de justice de Bastia, sans faire de victimes, a-t-on appris de source policière. Cet attentat n'avait pas été revendiqué en début d'après-midi.

Les *individus circulant à bord* d'une R5 ont tiré plusieurs rafales contre le bâtiment avant de disparaître. Plusieurs impacts, dont certains provoqués par des projectiles de 222 Remington, ont été relevés sur le bâtiment. Le commando a abandonné quelques centaines de mètres plus loin son véhicule, qu'il a incendié, avant de disparaître, a-t-on précisé de même source.

□ *COLOMBIE* : **le cartel de Medellin a relâché un otage journaliste.** – Le cartel de Medellin, qui a enlevé neuf journalistes, a relâché l'un d'entre eux, lundi 26 novembre. Il s'agit de Juan Vitta, rédacteur en chef de la revue *Hoy por hoy, pris en otage avec cinq autres* journalistes, le 30 août dernier, et que les narco-trafiquants ont libéré parce qu'il souffrait de problèmes cardiaques. – *(AFP.)*

Un hommage du Front national au président du PR

« Camarade Longuet »

Les « membres fondateurs » *du Front national ont* l'humour grinçant et l'hommage empoisonné. *Dans* un communiqué rendu public lundi soir 26 novembre, cinq d'entre eux, membres du bureau politique du parti d'extrême droite, *« se félicitent de voir arriver à la direction du PR leur camarade de combat politique Gérard Longuet ».*

Mme Marie-France Stirbois, député (non inscrit) d'Eure-et-Loir (qui n'a adhéré au Front national qu'en 1977), MM. Dominique Chaboche, vice-président du Front national, Pierre Durand, directeur du quotidien *Présent,* Roger Holeindre, président du Cercle national des combattants, et Jean-Pierre Reveau, secrétaire administratif et financier du parti, indiquent que M. Longuet a été *« un des principaux artisans de l'élaboration du programme des nationaux, surtout sur les problèmes de nationalité et de préférence nationale ».* Les signataires *« espèrent que leur camarade, qui n'a pas hésité à faire preuve de courage physique contre la gauche, saura faire preuve de courage moral pour défendre au sein du PR, qui en a bien besoin, les idées de droite nationale, d'union, et de combat contre le seul adversaire de la patrie, les socialo-marxistes ».*

M. Holeindre a précisé au *Monde* que M. Longuet avait *« participé à l'élaboration du programme du Front national avant sa création en 1972 ».* Militant d'une extrême droite « musclée », M. Longuet avait créé le mouvement Occident en avril 1964, *en compagnie,* notamment, de MM. Alain Robert et Alain Madelin, aujourd'hui membres, le premier, du RPR, le second, du PR. Partisan de Jean-Louis Tixier-Vignancour, Occident s'était écarté de *ce candidat à l'élection présidentielle de 1965,* car, souligne M. Henri Coston dans son *Dictionnaire de la politique française* (édition de 1967), il était *« jugé trop libéral et modéré ».*

« Effectivement, Gérard Longuet n'a pas attendu le Front national pour combattre le système communiste et les excès socialistes, répond le PR. *On ne peut pas, non plus, lui reprocher de faire le jeu de la gauche comme le fait le Front national par ses outrances, ses provocations et sa politique du pire. Il combattra donc tous ceux qui empêchent l'opposition de gouverner et de redresser la situation de notre pays, tous ceux qui ne partagent pas les mêmes valeurs libérales et républicaines. »*

O. B.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

On est flous

C'EST triste à dire, mais c'est *vrai, elle est pas* propre sur elle, la France. Tout pour la frime. Elle a beau s'habiller Saint Laurent, se parfumer Chanel et se farder Rochas, ils puent, ses dessous, ils sont pleins de taches, de trous. Bon, jusqu'ici on était pas trop incommodés *par l'odeur* âcre, nauséabonde, du linge sale. Ses affaires, elle les planquait dans des placards fermés à clé. Et puis là, vous savez ce que *c'est, il y en a un qui* s'est ouvert, laissant échapper la vieille culotte de Nallet crottée par la campagne électorale du Mimi, et on s'est bouché le nez en poussant des hauts cris : Quelle horreur, c'est dégueulasse !

Du coup, Mame Charasse, la femme de ménage, est allée y mettre le nez. Elle renifle, la mère Michou-les-bretelles, elle contrôle, elle menace, elle dénonce : Ça pue pas qu'à gauche, faut pas croire. Côté Jacquot, je demande à voir. Côté Chaban et Bez, c'est tout vu. *Regardez un peu ce que j'ai trouvé* dans les caisses noires du foot bordelais, et il y en a tout autant à Toulon. A Marseille, je dis pas, la Tapie, c'est une copine, mais bon, je vais quand même vérifier. *Pour* le principe.

Le principe qui consiste à s'offrir les chaussures à crampons *les* plus chères d'Europe quitte à les éclabousser, à les couvrir de boue en mettant *des putes dans le lit* des arbitres et en se retrouvant, menottes aux poignets, pour escroquerie, abus de confiance, complicité de faux et la suite. Si *encore elles nous faisaient* de l'usage, mais elles n'ont même pas été foutues de nous mener en Coupe du monde. Ah ! elle est belle, l'image qu'en donne aujourd'hui celui qui en était *chargé,* Darmon-Mondar, le M'sieur pub du foot français, inculpé lui aussi.

Pas fou, Afflelou, le jeune et bel opticien repreneur des Girondins. Ce matin, vos journaux lui font de l'œil : il va avoir le contact, bouffer des lentilles et *mettre* ses joueurs en garde à vue. *Question* réclame, là, il a déjà marqué un but. Suffirait, pour qu'il gagne la partie, que ses *lunettes ne finissent* pas au cabinet.

Par un lâcher de « mouches tueuses » stérilisées

L'éradication de la lucilie bouchère devrait commencer très prochainement en Libye

Un porte-parole de la FAO (*Organisation des Nations unies* pour l'alimentation et l'agriculture) a annoncé, *le 26 novembre* à Rome, que le premier avion apportant du Mexique des *lucilies* bouchères *(Cochliomyia hominivorax)* stériles arriverait en Libye le 3 décembre prochain. Un premier lâcher de 3,5 millions de mouches devrait être fait dans les jours suivants.

Cette « mouche tueuse », appelée en anglais *« screwworm »,* est originaire d'Amérique. *Elle* est un fléau redoutable pour tous les animaux à sang chaud, homme compris : les femelles pondent dans toutes les plaies et éraflures ; là, leurs larves – ou asticots – dévorent leur « hôte » vivant.

Elle a ainsi causé des dommages énormes aux troupeaux des Etats-*Unis et du Mexique jusqu'à ce que* ces deux pays décident, il y a une trentaine d'années, d'éradiquer le fléau. La méthode : « inonder » la région infestée par des millions de lucilies bouchères mâles stérilisées par irradiation dans une usine spéciale, installée au Mexique, capable de produire 500 millions de *mouches stériles par semaine.*

La lucilie bouchère a été signalée pour la première fois en Libye en 1988, sans que personne sache comment elle y était arrivée. Les Libyens, leurs voisins et la communauté internationale se sont tout de suite inquiétés, car cet insecte redoutable pourrait se répandre de proche en proche dans une bonne partie de l'Ancien Monde, et la situation deviendrait alors totalement incontrôlable. Pour le moment, la surveillance exercée par les Libyens semble avoir été *efficace : la lucilie bouchère* n'a pas été signalée hors des quelque *25 000 kilomètres carrés (autour* de Tripoli) où elle a commencé à apparaître.

Le coût du projet d'éradication de Libye de la lucilie bouchère est estimé à 120 millions de dollars (600 millions de francs), dont 5 millions ont déjà *été* donnés par la France, la Belgique, la Grande-*Bretagne,* les Pays-Bas, la Finlande et la Suède, et dont 30 autres ont *été promis.*

Y. R.